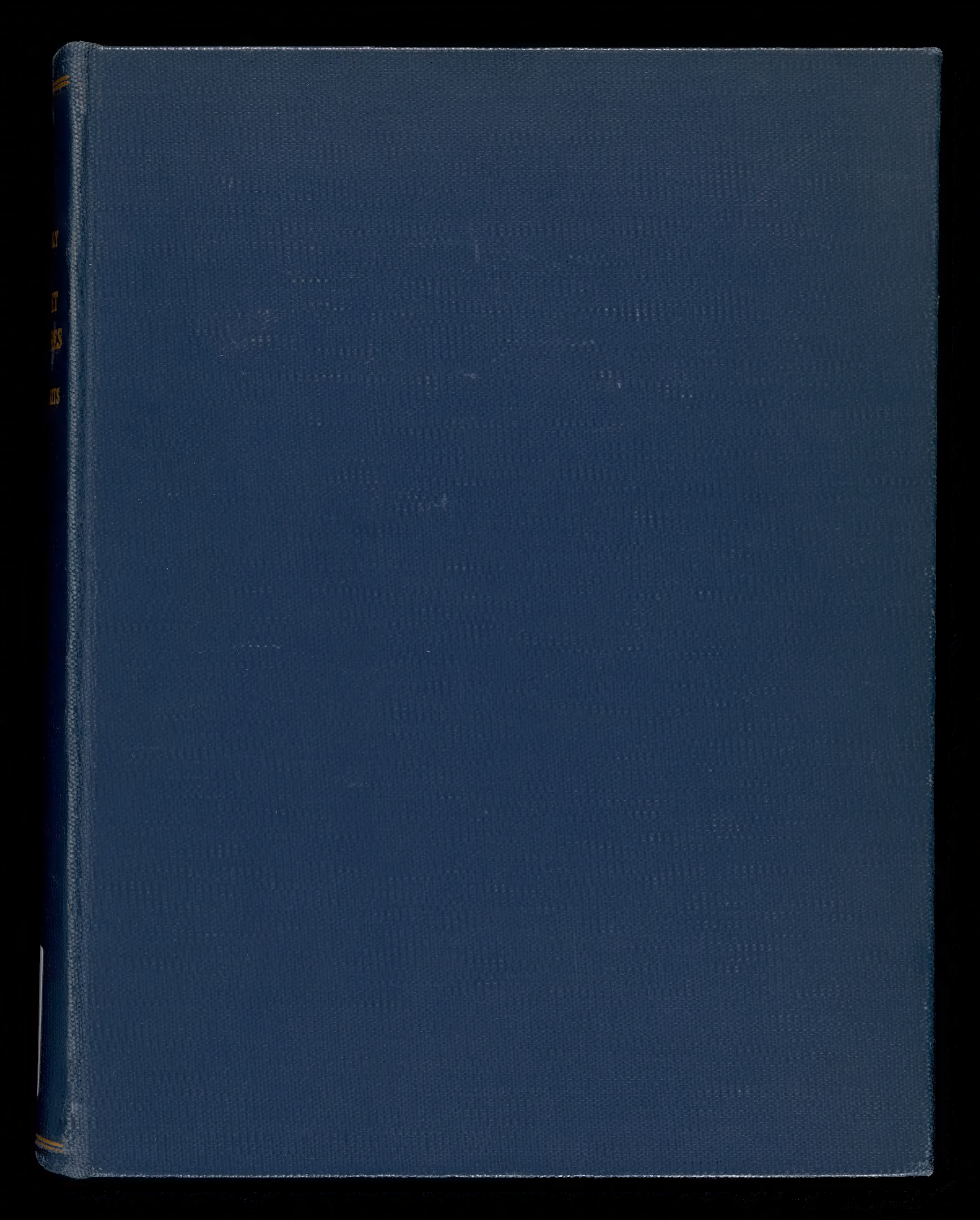




$225.—

1960 3—
Bound 1962 4—

INSTITUT DE FRANCE

MUSÉE CONDÉ

CHANTILLY

LE

CABINET DES LIVRES

MANUSCRITS

TOME PREMIER

THÉOLOGIE — JURISPRUDENCE — SCIENCES ET ARTS



PARIS
LIBRAIRIE PLON
PLON-NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
RUE GARANCIÈRE, 8

1900

Le 3 avril 1897, au moment de partir pour ce voyage d'Italie d'où il ne devait revenir que dans un cercueil, Mgr le duc d'Aumale complétait ses dispositions testamentaires relatives à Chantilly par un dernier codicille ainsi conçu :

Il sera prélevé sur ma succession une somme de cinquante mille francs, qui, sous la surveillance de mes exécuteurs testamentaires, sera employée à l'achèvement et à l'impression des catalogues et inventaires du Musée Condé.

Le même jour, le Prince achevait, signait et datait l'introduction du catalogue de ses manuscrits, catalogue auquel il travaillait depuis 1851, comme l'indique cet extrait d'une lettre qu'il adressait à son ancien précepteur, M. Cuvillier-Fleury, le 2 février 1851 :

Mon cher ami, je vous envoie deux notes sur des questions plus généalogiques qu'historiques ; ce sont des renseignements dont j'aurai besoin pour le catalogue de mes manuscrits, auquel je travaille quelquefois, au salon ou ailleurs. J'aime-

rais à suivre l'histoire des principaux livres, ou du moins des principales parties de ma collection...

Mgr le duc d'Aumale se proposait de publier lui-même la première partie de ce catalogue, soigneusement revue et complétée dans les dernières années de sa vie, lorsque la mort l'a frappé.

Dans une pensée de reconnaissance et d'hommage à la mémoire du Prince, les exécuteurs testamentaires, d'accord avec les conservateurs du Musée Condé, ont pris le soin d'assurer l'exécution de ses volontés et décidé de donner à son œuvre le premier rang dans la description des collections de Chantilly.

INTRODUCTION

« Sachant, très magnanime seigneur, le grand et louable vouloir que vous avez envers les bonnes lettres, conjoint avec une exquise diligence pour la conservation d'icelles jusques à faire construire et bastir une librairie très sumptueuse en vostre maison et chasteau de Chantilly, me suis ingéré vous faire présent de ce petit traité extrait d'un très élégant livre de saint Hiérosme, qui m'a semblé pour ceste heure fort propre et convenable pour vostre librairie... ». Ainsi commence la dédicace d'un joli manuscrit, petit in-4° de 32 feuillets de vélin, qui, après avoir un peu voyagé, se trouve aujourd'hui ramené dans la case qu'il avait d'abord occupée, et dont, avec l'aide de Dieu, il ne sera plus délogé.

Ce *Traicté d'aulcuns escripvains et autheurs ecclésiastiques*, œuvre de saint Jérôme, était offert au connétable de Montmorency par le traducteur, Nicolas Viole, aumônier du roi et de bonne souche parlementaire (1). Dans son épître dédica-

(1) Un autre Nicolas Viole était prévôt des Marchands en 1496, et à ce moment même, 1533, un Pierre Viole, conseiller au Parlement, était un des jurisconsultes activement employés à la codification des coutumes. Nous retrouvons cent ans plus tard un prési-

toire, Viole félicitait Montmorency « de se montrer vray imitateur du Roy nostre sire et souverain seigneur », louait ses nobles efforts « pour réparer la perte inestimable que nous avons faicte par cy devant de tant d'excellens et singuliers livres, certainement par la faute et nonchalance des grands seigneurs et princes anciens. Grâces à vous, Monseigneur, nous aurons quelque jour en France une librairie plus excellente que celle de Ptolémée Philadelphe, roy d'Égypte, ou de Luculle le Romain ». N'en déplaise au digne abbé, la prédiction ne fut pas complètement réalisée, et l'évocation du souvenir de Ptolémée Philadelphe, même de Lucullus, n'était pas de saison; mais cette épître nous donne une date précieuse; elle marque l'origine, la naissance du « cabinet des livres » de Chantilly.

Si le terrible « rabroueur » dont d'Aubigné célébrait la rudesse n'était pas un grand clerc, il avait de nobles instincts et le goût des belles choses. Heureux dans le choix des artistes auxquels il confiait l'exécution de sa pensée, Jean Goujon, Jean Bullant et autres, il ne se contenta pas d'élever de somptueuses demeures, de les remplir de chefs-d'œuvre, sculptures, vitraux, tapisseries; les lettrés, les poètes reçurent ses encouragements, lui prodiguèrent leurs hommages en prose et en vers. Aux œuvres du présent, il voulut joindre celles du passé, et réunir sur ses tablettes les plus célèbres productions des écrivains anciens. Nous avons le témoignage d'André Duchesne, saisi

dent et un abbé Viole fort activement mêlés à l'histoire de la Fronde et à la vie du Grand Condé.

d'admiration pour « la grande quantité de livres manuscrits rassemblés par le connétable à Chantilly (1) » ; il cite les titres de plusieurs. Sauval, qui écrivait un peu plus tard (2), n'est pas moins explicite en parlant des imprimés. Presque tous ceux-ci ont disparu ; mais nous avons sous les yeux assez de manuscrits pour considérer comme authentique le témoignage de Duchesne. Si l'on considère les vicissitudes que la collection a traversées depuis plus de trois siècles, on reste surpris d'en retrouver un si grand nombre.

Il en est cependant que nous cherchons en vain : citons la *Vie* du connétable lui-même, que « Jean de Luxembourg, évesque de Pamiers, abbé d'Ivry, d'Arrivour et de Saint-Maur, un des plus éloquens seigneurs de son siècle, print la peine de composer en vers françois ». De cet auteur éminent, il nous reste une traduction de Cicéron, les *Accusations de Marc Tulles contre Verrès, citoyen de la ville de Rome,* calligraphiée sur vélin et offerte à « Monsieur le grand-maître », évidemment après 1526, date de l'élévation de Montmorency à cette dignité ; tandis que la *Connestablerie de Piémont, Provence et Picardie,* œuvre de René Macé de Vendôme, successeur de Guillaume Crétin en la charge d'historiographe du roi, fut présentée audit seigneur le jour qu'il fut créé connétable (3), c'est-à-dire le 10 février 1538. Jean de Mainières, baron d'Oppède, conseiller du roi au parlement d'Aix, un de

(1) *Histoire généalogique de la maison de Montmorency*, Paris, 1624, p. 421.
(2) *Les Antiquités de Paris,* Paris, 1724, II, 142.
(3) Duchesne, *ut supra*. Ce volume figure encore au cabinet des livres de Chantilly.

ceux peut-être qui avaient assisté Montmorency dans sa glorieuse défense de la Provence en 1536, lui avait dédié la traduction française des *Triomphes* de Pétrarque; le livre a disparu, ainsi que la traduction de Salluste par Maigret, et bien d'autres (1).

Mais, en dehors de l'énumération de Duchesne, voici des témoins plus vivants, parlants en quelque sorte, des livres encore aujourd'hui revêtus de leur vieux cuir timbré aux nom, armes et devise de celui qui en a reçu l'hommage, comme s'ils conservaient l'empreinte de ses mains : trois volumes d'une traduction de Valère le Grand, dédiée par Nicolas de Mailly au connétable (mars 1545), le *Traité du prince* de Machiavel, offert par le traducteur, Jacques de Vintimille, et un petit volume de vers du « Banni de liesse », François Habert. Bien que dépourvus de certificat d'origine, ne portant ni chiffres, ni

(1) Quelques-uns sont conservés dans nos dépôts publics. Bibliothèque nationale, ms. fr. 25271, « Statutz et ordonnances de l'ordre de la Jarretière », 1532. Bibliothèque de l'Arsenal, n° 3218, « Le Voyage du baron de Saint-Blancard en Turquie en 1537-1538, par Jean de Véga »; n° 5093, « La Vie et naissance du prophète Moyse, traduicte de hébreu en françoys par Paulus Paradisus, 1539 »; n° 5129, « Discours de l'origine, office, charge, progrès, privilèges et immunitez des rois et hérauts d'armes de France, 1533 ». Bibliothèque de l'École de médecine de Montpellier : « Sermons de Guerricus, translatez de latin en françoys par Jehan de Gaigny, docteur et premier aulmosnier du Roy » (1539 ou 1540). Ces manuscrits ont été exécutés pour Anne de Montmorency, dont ils portent les armes. Citons encore les belles *Heures* du connétable, qui appartiennent à mon confrère le comte d'Haussonville. Signalons enfin un des manuscrits sortis de France (Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg) : « Oraisons de Cicéron, translatées de latin en françois », petit in-folio de 101 feuillets de vélin, recouvert de velours broché en fil d'argent, avec les armes de Montmorency également brochées en argent; volume offert au grand-maître de France, Anne de Montmorency, entre 1530 et 1538, par le traducteur Étienne Leblanc, « son conseiller et contrerolleur général de son épargne ». En tête du volume, une belle miniature représente Leblanc offrant son livre au grand-maître.

armoiries, certains velours usés ou maroquins à la Grolier recouvrent assurément maint exemplaire de dédicace, plaquettes ou recueils, œuvres des poètes familiers de la cour de nos rois, habitués du Louvre, commensaux d'Écouen et de Chantilly, les uns illustres, Marot, Saint-Gelais, d'autres estimables, quoique moins connus, Papillon, Salel, etc.

Il faut cependant noter que déjà le vélin paré d'alérions avait fait son apparition dans le manoir des Bouteiller. Une traduction de la réponse du comte de Carpi à l'épître d'Érasme avait été offerte en 1529 à Guillaume de Montmorency, le premier seigneur de Chantilly de son nom (1), celui-là même qui eut son fils Anne pour héritier, et dont on peut voir au Louvre la tête vénérable finement reproduite par le pinceau de Jean Clouet. Le livre de Carpi, ainsi entré dans la maison avec date authentique, marque pour nous l'inauguration du « cabinet des livres » de Chantilly. Auprès de ce volume bien orné et armorié (2) vinrent se grouper les livres réunis par les successeurs de Guillaume : nous disons les successeurs, car son petit-fils, le duc François, hérita des goûts du connétable, augmenta les collections; lui aussi pratiqua le culte des lettres, mais avec plus de lumières; Laurent Joubert, dans l'épitaphe qu'il lui a consacrée, le qualifie *bonarum artium et scientiarum conjunctione inter nobiles clarus, litteratorum fautor praecipuus.*

(1) De par sa mère, Marguerite d'Orgemont, femme du baron Jean II de Montmorency. Il mourut en 1531.

(2) L'écusson de Guillaume de Montmorency décore aussi le frontispice du ms. fr. 19246 de la Bibliothèque nationale : « Pater noster, et le Credo, avec la déclaration d'iceulx; la Salutation angélique, les dix commandemens, les sept pseaulmes, et autres choses très utiles, le tout en françoys », in-8° de 76 ff.

C'est probablement lui qui fit entrer à Chantilly un lot de livres qui tient une place considérable dans la collection des manuscrits de Montmorency.

Au milieu des ornements qui décorent douze de nos plus beaux manuscrits, nous trouvons un écu d'*or à une fasce de gueules accompagnée de trois tourteaux d'azur, deux en chef et un en pointe,* et à la fin de chacun de ces volumes nous lisons la signature « Jehan du Mas, seigneur de L'Isle » (1). Jean du Mas était Berrichon; sans être grand seigneur, il tenait un certain rang dans la province. Son manoir de L'Isle (2), entouré de bois et de grands étangs, touchait aux confins du Berry, de la Marche et du Bourbonnais, tout près de ses deux autres fiefs de Bannegon (3) et d'Yvoy (4), plus près encore des religieux de Chezal-Benoist (5), qui avaient son propre frère pour abbé, un puissant prélat.

Mais il avait d'autres voisins plus puissants encore, de vrais princes, solidement établis dans ce Midi central, rivés à la France par leur conduite et leur fidélité durant la guerre de Cent Ans. De bonne heure il s'attacha aux Bourbon et devint

(1) Les armes se retrouvent sur les douze manuscrits; mais il y en a un qui porte la signature de Jacques du Mas, petit-fils de Jean.

(2) Commune de Touchay (Cher), sur l'Arnon, près du confluent de la Sinaize, au sud de Lignières, chef-lieu de canton.

(3) Séparé de L'Isle par le Cher, le château de Bannegon (on voit encore les restes) était au confluent de l'Auron et du Sagouin (24 kilom. de Saint-Amand, 42 de Bourges).

(4) Yvoy-le-Pré est plus loin au nord (32 kilom. de Bourges, 32 de Sancerre), tout près de l'ancienne principauté souveraine d'Henrichemont.

(5) Canton de Lignières, au nord-ouest.

premier écuyer d'écurie de Pierre, sire de Beaujeu, alors que celui-ci vivait à la cour de Charles d'Orléans, le lettré, le poète, si longtemps prisonnier des Anglais, père de Louis XII. Pierre de Bourbon devait épouser la fille du duc d'Orléans, Marie, et le traité d'alliance avait déjà été signé et ratifié solennellement par le roi (8 novembre 1465), lorsque celui-ci n'hésita pas à rompre tous les engagements pour marier sa fille aînée, Anne de France, au sire de Beaujeu.

Jean du Mas suivit la nouvelle fortune de son protecteur; il fut bientôt nommé chambellan du roi, et, ce qui indiquait un haut degré de faveur, il eut sa part des rares largesses du parcimonieux souverain. Au commencement de l'année 1476, il fut adjoint au sire de Beaujeu, chargé de se saisir des biens et de la personne de Jacques d'Armagnac, duc de Nemours et comte de la Marche. Les commissaires royaux étaient à Guéret le 14 février; au mois de mars, ils se présentaient devant Carlat, et le duc de Nemours, renonçant à la résistance, se remettait entre leurs mains. Jean du Mas siégea parmi les juges de cet infortuné seigneur et reçut un beau morceau de sa dépouille, la vicomté de Murat; mais la jouissance fut de courte durée : Charles VIII ayant amnistié les enfants du duc de Nemours, du Mas dut leur rendre cette portion de l'héritage paternel. Le roi le dédommagea en lui donnant (26 octobre 1489) la charge de « grand-maître enquêteur et général réformateur des eaux et forêts de France ». Jean du Mas mourut le 13 juillet 1495, à Florence, où il représentait son souverain.

En exécutant les ordres de Louis XI, le sire de Beaujeu avait

trouvé l'occasion d'enrichir à peu de frais la bibliothèque des ducs de Bourbon. Les somptueux manuscrits déposés par le duc de Nemours dans ses « librairies » de « la Marche » (hôtel des comtes de la Marche à Guéret) et de Carlat furent aussitôt transportés à Moulins, d'où la confiscation prononcée en 1523 contre le connétable de Bourbon les arracha pour les faire passer dans la bibliothèque du roi; ils y sont encore. Beaujeu en avait abandonné quelques-uns à ceux qui l'avaient assisté dans sa mission, Tanneguy du Châtel (1), Jean du Mas, d'autres peut-être. Parmi les manuscrits conservés à Chantilly, il en est quatre à la fin desquels la signature de Jean du Mas recouvre une inscription grattée : n° 575, les *Éthiques* d'Aristote, traduites par Nicole Oresme; n° 311, les *Décades* de Tite Live, traduites par Pierre Bersuire; n°s 1045 et 1045bis, deux beaux volumes d'une *Bible* en français, écrits au commencement du XIVe siècle. Sur ces deux derniers le grattoir a si bien fonctionné qu'on retrouve avec peine la signature du duc de Nemours; mais elle reparaît fort nettement sur les deux premiers, ainsi que le nom de la « librairie » où Jacques d'Armagnac les avait placés : « la Marche » (Guéret).

Jean du Mas fit mieux que de s'emparer des livres du duc de Nemours : un enlumineur venu de Cologne, Éverard d'Espinques, que la ruine de Jacques d'Armagnac avait jeté sans emploi dans la petite ville d'Ahun, près Guéret, fut par lui

(1) Tanneguy du Châtel emporta de Carlat le troisième volume d'un superbe exemplaire du *Miroir historial* de Vincent de Beauvais; je l'ai acquis à la vente des livres de lord Stuart de Rothsay (1855).

recueilli dans le manoir de L'Isle; il y séjourna assez longtemps, et décora pour Jean du Mas trois grands volumes d'un *Roman de Tristan*.

Voici la liste sommaire des douze volumes qui conservent sur nos tablettes les armes de du Mas : nos 1045 et 1045 *bis*, *Bible* en français, XIVe siècle; — n° 495, *Le Songe du Vergier,* XVe siècle; — n° 575, Aristote, *Éthiques,* traduction de Nicole Oresme, et *Économiques,* traduction de Laurent de Premierfait, XVe siècle; — n° 404, *Tristan,* XVe siècle; il porte la signature de Jacques du Mas, petit-fils de Jean, mort en 1563; — nos 315 à 317, *Tristan,* exemplaire en trois volumes, décoré par Éverard d'Espinques; — n° 664, *Roman de la Rose,* XIVe siècle; — n° 455, *La Fleur des histoires,* XVe siècle; — n° 311, *Décades* de Tite Live, traduction de Pierre Bersuire, XVe siècle; — n° 602, Boccace, *Des Nobles malheureux,* traduction de Laurent de Premierfait, XVe siècle. Ajoutons-y un manuscrit de la compilation intitulée « Lucan, Suétoine et Salluste » (n° 701), qui a appartenu au duc de Nemours et qui, bien que ne portant pas l'ex-libris de Jean du Mas, est certainement entré dans le cabinet des livres de Chantilly en même temps que les douze manuscrits précédents.

Dix de ces beaux volumes portent à la garde les armes de Montmorency, sans couronne, accompagnées tantôt du bâton de maréchal, tantôt du bâton de grand-maître, avec le collier de Saint-Michel et la devise *In mandatis tuis supersperavi*. Cet écusson peut être attribué au futur connétable Anne de Montmorency : chevalier de l'Ordre, il avait reçu le bâton de maré-

chal en 1522, celui de grand-maître en 1526, et il ne prit le tortil de baron qu'à la mort de son père Guillaume (1531). Mais il convient tout aussi bien à son fils aîné François, chevalier de l'Ordre, grand-maître en 1558, maréchal en 1559, et qui, lui non plus, n'accompagna ses armes d'aucune couronne jusqu'à la mort de son père (1567). Dans l'un et l'autre cas, l'absence du célèbre mot απλανως s'explique, cette devise étant réservée au chef de la famille. Nous n'avons pas rencontré ailleurs la devise *In mandatis tuis supersperavi*, sauf sur le manuscrit 5129 de la bibliothèque de l'Arsenal, offert à Anne de Montmorency en 1533; mais là, l'écu qu'elle environne paraît être le fait d'une addition postérieure, d'autant plus qu'il est accompagné du bâton de maréchal, alors qu'en 1533 Anne était en outre grand-maître de France. Nous savons d'ailleurs que celui-ci adopta une autre devise, *Sicut erat in principio*, rapportée par Godefroy (1) d'après Jean Le Féron, et citée par Vulson de La Colombière (2). Les écussons, tous absolument identiques (sauf le bâton), auraient été peints au moment où le possesseur passa d'une dignité à l'autre, soit en l'année 1526, où le maréchal Anne de Montmorency fut nommé grand-maître, soit en 1559 : François de Montmorency, grand-maître en 1558, se vit enlever cette charge l'année suivante et reçut en compensation le bâton de maréchal. En somme, il importe assez peu que les manuscrits de Jean du Mas soient entrés à Chantilly en 1526 ou en 1559; il est certain qu'ils y

(1) *Histoire des connestables, chanceliers*, etc. 1658, chapitre des grands-maîtres, p. 42.
(2) *La Science héroïque*, p. 467.

sont venus en bloc, et, hors de notre cabinet, nous ne connaissons qu'un volume de cette petite collection, le *Livre des propriétés des choses* de Barthélemi l'Anglais, décoré par Éverard d'Espinques, aujourd'hui conservé à la Bibliothèque nationale.

Tout en suivant les rapides progrès du cabinet des livres de Chantilly, nous voici ramenés au berceau d'une bibliothèque dont le début fut modeste, car nous ne rencontrons là ni opulence, ni grand état de maison; mais une addition considérable donne de bonne heure certaines proportions à la collection qu'une série de transformations héréditaires réunira bientôt aux livres de Montmorency.

Nous avons rencontré sur 43 de nos manuscrits un écu qui peut être ainsi blasonné : parti, *au 1 d'or à cinq burelles de gueules,* qui est Chourses; au 2, coupé, *en chef fascé d'or et de sable,* qui est Coëtivy, *en pointe d'azur à trois fleurs de lys d'or, à un filet d'argent posé en bande,* qui sont les armes de Marie, bâtarde de Valois; l'écu est accompagné des lettres A et K. Ces armoiries et ce chiffre appartiennent à Antoine de Chourses, écuyer, seigneur de Maigné, d'Échiré et du Bois-de-Maine, et à demoiselle Katherine de Coëtivy, sa femme. Nous avons recherché quelle pouvait être l'origine, la destinée de cette collection, importante pour l'époque où elle a été formée, et qui a eu la rare bonne fortune de rester réunie, tout au moins d'échapper à une dispersion complète.

Antoine de Chourses était le fils cadet de Gui de Chourses, chef de nom et d'armes de la maison de Chourses-Malicorne,

une des plus anciennes familles du Maine. Des lettres tirées des archives du château de Serrant (1) nous apprennent que vers 1476 il était assez haut déjà dans la faveur du roi Louis XI, et qu'il avait mérité cette bienveillance par des services réels : « C'est ung des bons chefz de guerre qui soit aujourd'uy en ce royaume, écrivait alors ce prince; et a sous lui les quatre mil francs archiers que avoit messire Capdorat, et si a sous lui six cens hommes d'armes ».

La lettre où Louis XI s'exprimait ainsi était adressée au sire de Taillebourg, Olivier de Coëtivy; elle avait pour objet de le décider à donner la main de sa fille Catherine à M. de Maigné. Olivier semblait peu disposé à accepter le gendre que lui proposait le roi. Chef d'une des plus illustres familles de Bretagne, héritier de son frère aîné, Prégent VII de Coëtivy, amiral de France, tué d'un coup de canon en 1450 au siège de Cherbourg, marié lui-même à Marie de Valois, seconde fille naturelle de Charles VII et d'Agnès Sorel, le sire de Taillebourg croyait pouvoir espérer pour sa fille un parti plus brillant. D'ailleurs, comme ami du feu roi, il était en assez mauvais termes avec Louis XI, bien que celui-ci le traitât toujours de « frère et amy ». Mais il avait affaire à un jouteur dont il était difficile de lasser la patience; voyant M. de Maigné assez mal accueilli de celui qu'il voulait lui donner pour beau-père, le roi mit son protégé en possession des seigneuries de Royan et de

(1) Publiées par M. Marchegay (*Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1854). — Ajoutons que, le 19 juin 1476, Louis XI l'envoyait à Pierre-Encize pour interroger le duc de Nemours (Procès du duc de Nemours, t. I, p. 317; manuscrit de Chantilly.)

Mornac, que M. de Taillebourg considérait comme siennes. Il fallut bien laisser la fille pour avoir les forteresses. La négociation fut longue; Antoine de Chourses s'y prêtait peu : « Par Dieu, écrivait-il au lieutenant de Poitou avec une délicatesse qui l'honore, non pas la place (de Royan) ni mademoiselle sa fille ne vouldroye avoir, pour quelque bien qu'il m'en peust advenir, s'il ne luy (au sire de Taillebourg) plaisoit me faire cest honneur et de bon vouloir ». Tout s'arrangea enfin, et le mariage s'accomplit le 7 mars 1477.

Antoine continua de jouir de la faveur du roi, qui le fit son conseiller et chambellan et le nomma gouverneur de Béthune. Il fut chargé de plusieurs missions importantes, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur du royaume, et fut un des fidèles officiers qui reçurent le dernier soupir de Louis XI, aux Montils, en 1483. Lui-même mourut l'année suivante, laissant la tutelle de son fils unique à sa veuve Katherine (c'est ainsi qu'elle signait son prénom, d'où la lettre K dans le monogramme); elle vivait encore en 1493 et survécut probablement à son fils, mort à l'âge de quatorze ans. Les titres et terres de cet enfant passèrent à Jacques et Pierre de Chourses, dont la descendance mâle s'éteignit avec leur maison, vers la fin du seizième siècle, en la personne de Jean de Chourses, seigneur de Malicorne, écuyer d'écurie du roi, capitaine de cinquante hommes d'armes, gouverneur et lieutenant-général en Poitou et l'un des premiers chevaliers du Saint-Esprit.

Mais il est permis de supposer que la portion de l'héritage qui nous occupe plus particulièrement ne revint pas aux aînés

de la famille de Chourses, et que les livres restèrent en la possession de Catherine de Coëtivy. C'est elle qui sans doute avait commencé la collection, tout au moins qui avait inspiré à son mari les goûts d'un bibliophile; car les armes de Chourses ne figurent isolées sur aucun des volumes, qui tous paraissent avoir été acquis après l'union des deux époux. L'amour des livres n'était pas une passion nouvelle chez les Coëtivy; le vaillant oncle de Catherine, l'amiral Prégent VII, avait rassemblé de beaux manuscrits (1); l'un d'eux (n° 487, Boccace, *Des Cas des nobles hommes et femmes*) avait été légué ou donné à Mme de Maigné et fut peut-être le noyau de la collection qui nous occupe. En tout cas, il est certain que Catherine avait, pendant son veuvage, continué à rassembler des livres, car sur plusieurs de nos manuscrits l'écu de Chourses-Coëtivy est en losange; ajoutons que lorsque les armoiries revêtent cette forme, elles sont bien toujours accompagnées des lettres A et K, mais entourées d'emblèmes différents, des roses et des pensées entrelacées avec cette devise : *Là demeure*. Là au contraire où l'écu conserve sa forme habituelle, nous ne trouvons plus ni pensées ni devise; mais les enluminures sont souvent mêlées de roses rouges, blanches, ou mi-parties de rouge et de blanc, et de licornes gorgées d'une couronne, qui rappellent la seigneurie de Malicorne, fief de l'aîné des Chourses.

Ce qui nous confirme dans l'opinion que ces livres restèrent à Catherine, c'est que nous retrouvons parmi les manuscrits

(1) Plusieurs sont conservés à la Bibliothèque nationale.

de Condé : 1° un livre d'*Heures* qui a appartenu à sa sœur Marguerite de Coëtivy, femme de François de Pons, comte de Montfort, morte vraisemblablement sans enfants; il n'est pas présumable que ce volume soit retourné aux Chourses; 2° trois traités de théologie écrits par un même scribe appelé Richard, dont un exécuté pour Charles de Coëtivy, comte de Taillebourg, frère de Catherine, et un autre pour Jeanne d'Orléans, tante de François Ier, mariée au précédent. Or, c'est la fille de ce Charles qui, par mariage, porta le comté de Taillebourg à Charles de La Trémoille, prince de Talmont; de ce dernier descendait en ligne directe Charlotte de La Trémoille, seconde femme de Henri Ier, prince de Condé, et aïeule du Grand Condé. C'est par cette voie que les manuscrits de Chourses-Coëtivy ont pu échoir à leurs plus récents possesseurs.

Hors de nos armoires, nous ne connaissons que deux manuscrits décorés des armes et du monogramme ci-dessus décrits : une *Légende dorée,* reliée aux armes du cardinal de Bourbon, qui entra au Louvre, dans le cabinet du roi, du temps de Henri IV, et un exemplaire de la *Summa pœnitentiae* de Thomas de Salisbury, copié en 1436, et depuis recueilli dans la succession de Baluze. Tous deux sont conservés à la Bibliothèque nationale.

La collection paraît donc être arrivée jusqu'à nous à peu près intacte. Les reliures anciennes, les cuirs repoussés, les velours, les fermoirs ont malheureusement disparu pour faire place au maroquin et au veau du dernier siècle; dans ce remaniement, le ciseau n'a pas toujours épargné les marges, et quelques-unes

des arabesques de l'enlumineur ont été légèrement entamées. Un seul imprimé a été admis sur les pupitres de l'amateur (*Liber Sextus Decretalium Bonifacii*, Moguntiæ, 1476), mais il est sur vélin et décoré de peintures; le papier ne paraît qu'une fois.

La théologie est la branche la plus riche; c'était alors la science par excellence, le premier élément de tout savoir. Aussi trouvons-nous une *Bible* en français (n° 724), l'*Historia scolastica* de Pierre le Mangeur (994), la *Bible historiale* de Guyart des Moulins (453, 488, 723), la *Cité de Dieu* (322), des extraits de saint Augustin, saint Bernard, saint Benoît (628, 904), la *Somme* d'Albert le Grand (526), deux exemplaires de celle de frère Laurent (1004 et 944), les Sermons de Maurice de Sully (902), le *Miroir du monde* (649), un bréviaire (804).

Les *Décrétales* de Boniface VIII (408), les *Institutes* de Justinien (722), et le *Speculum judiciale* de Guillaume Durant (405) composent toute la jurisprudence.

Aristote était vénéré au moyen âge presque à l'égal des saints Pères; Antoine de Chourses s'était gardé de l'oublier; il avait acheté un volume qui contient plusieurs opuscules de ce philosophe (1051). Puis viennent : le *Livre de la Consolation* de Boèce, deux exemplaires (658, 627), un fragment du *Reductorium morale* de Pierre Bersuire (546), le *Livre du chevalier de La Tour* (726), le *Livre du corps de policie* de Christine de Pisan (631), l'*Estrif de fortune* de Martin Le Franc (566), et l'*Abusé en court* (918).

Végèce représente l'art militaire (545), et Cicéron la rhétorique (590). En fait de poésie, nous rencontrons le *Carmen paschale* du pieux Sédulius (997), l'inévitable *Roman de la Rose* (686), et l'*Épître d'Othéa* de Christine de Pisan (942).

Point de romans de chevalerie, à moins que l'on ne comprenne dans cette classe les *Nobles malheureux* de Boccace (487) et la compilation intitulée « Lucan, Suétoine et Salluste » (1055) : c'était l'histoire adaptée au goût du temps. Mais Antoine et Catherine étaient des gens graves qui préféraient la réalité à la fiction; aussi avaient-ils fait exécuter pour eux et avec un grand luxe un magnifique Tite Live (308-310) et un splendide Flave Josèphe (1061); ils y avaient joint les *Chroniques de Normandie* (541), plusieurs fragments de Froissart (501, 478) et quelques autres chroniques (668, 601).

Tous les livres marqués aux chiffre et armes d'Antoine et de Catherine figurant sur l'inventaire dressé en 1654 (dont nous allons parler), on ne peut douter qu'ils ne fissent partie de la collection de Condé avant l'acquisition du duché de Bourbon; et comme aucun ne porte les alérions d'azur, il est non moins certain qu'ils ne viennent pas des Montmorency; l'hypothèse que nous avons avancée sur leur provenance se trouve donc confirmée, et c'est bien par le fait de Charlotte de La Trémoille qu'ils occupent la place où nous les trouvons aujourd'hui.

Il est assez difficile de suivre les meubles de cette princesse pendant les premiers temps de son veuvage (1); les épreuves

(1) Son mari était mort le 5 mars 1588.

ne lui furent pas épargnées et sa vie fut errante, ainsi que celle de son fils, ballottés de Saint-Jean-d'Angély à Saint-Germain, à Valery et dans maint autre lieu. C'est après la mort du roi Henri IV que le prince Henri II de Condé fut mis en possession de l'hôtel de Gondi, qui prit alors le nom d'hôtel de Condé. Dans cette résidence, les livres provisoirement déposés à Taillebourg trouvèrent un asile définitif; quelques volumes acquis ou recueillis par le père du Grand Condé en grossirent médiocrement le nombre. Là aussi fut transporté le cabinet des livres de Chantilly, quand le manoir, d'abord retenu par Louis XIII après le supplice de Montmorency (1), fut, au changement de règne, restitué à l'héritière légitime, la sœur du décapité, Charlotte-Marguerite, mère du Grand Condé.

Enfin, c'est bien à ce même hôtel de Condé qu'en 1654 tous les livres que la condamnation du vainqueur de Rocroy attribuait à la Couronne furent pour la première fois inventoriés. Cet inventaire, dressé par les commissaires royaux, est conservé dans nos archives : nous y trouvons les livres des Montmorency, de Du Mas, de Chourses-Coëtivy.

A la paix des Pyrénées, non seulement Condé rentra en jouissance des volumes ainsi récolés, comme de ses autres biens, mais, le duché de Bourbon lui ayant été attribué par échange avec celui d'Albret, il se trouva propriétaire du château de Moulins, où les Bourbon avaient réuni au quinzième siècle

(1) Henri II, duc de Montmorency, maréchal de France, décapité à Toulouse le 30 octobre 1632.

de si nombreux et beaux livres (1). La confiscation des biens du connétable de Bourbon avait amené la dispersion de cette belle « librairie », dont la plus grande partie vint augmenter les collections royales; cependant tout ne fut pas enlevé, et un lot assez important, resté à Moulins, échut en 1660 à M. le Prince, qui s'empressa de le réunir au dépôt de l'hôtel de Condé. Dans ce nouveau contingent figuraient une cinquantaine de manuscrits, la plupart sur papier, quelques-uns de bonne valeur : *Les Déduits de la chasse,* de Gace de La Buigne, exemplaire signé du duc de Berry, quatre volumes provenant du duc de Nemours, dont le *Libre dels Doñes* de Fr. Eximenes, etc. Tous ces manuscrits de Moulins se retrouvent dans un second inventaire des manuscrits de l'hôtel de Condé, dressé en 1673 (2).

Rendu au repos par ses infirmités, le Grand Condé put donner carrière à ses goûts de lettré, d'artiste et d'amateur. Le cabinet des manuscrits eut sa part dans le développement donné aux collections de Chantilly et de l'hôtel de Paris. Parmi les acquisitions de cette période, nous pouvons noter un beau Gaston Phébus, l'arbitre des veneurs, un livre des *Statuts de la Jarretière* (acheté le 5 mai 1685), quelques volumes aux armes de Béthune, de Turenne, un recueil de poésies relié au chiffre d'une femme d'esprit, Honorée de Bussy, surtout beaucoup de copies d'anciens manuscrits, procès, récits, mémoires,

(1) L'inventaire, dressé en 1523, a été publié par M. Le Roux de Lincy pour la Société des Bibliophiles françois.

(2) Conservé à la Bibliothèque nationale et publié en 1860 par M. Le Roux de Lincy dans le *Bulletin du Bibliophile.*

documents historiques, copies faites dans les archives et dépôts publics, selon les instructions du Grand Condé, par les soins d'un certain Soru dont les lettres nous ont été conservées.

Voici un accroissement par héritage que nous ne saurions passer sous silence. En 1693, Pierre des Noyers, secrétaire de l'intrépide et romanesque Marie de Gonzague, reine de Pologne, l'invariable amie et confidente de M. le Prince le héros, mourait à Dantzig, léguant aux Condé sa bibliothèque; dans cette collection, peu importante d'ailleurs par le nombre, l'alchimie, l'astrologie, les sciences occultes en général tenaient la principale place; mais la partie la plus intéressante du lot figure aujourd'hui dans nos archives : vingt recueils in-folio de la correspondance de la reine Marie de Gonzague.

Sauf une partie peu importante restée à Chantilly, les belles collections ainsi constituées, fondues, classées, augmentées (1), remaniées, suivirent les princes dans leurs changements de résidence, quittèrent la rue de Vaugirard pour se fixer dans le nouveau palais bâti par le prince Louis-Joseph et qui, de nos jours, est encore souvent désigné sous le nom de Palais-Bourbon.

La Révolution ne tarda pas à troubler leur tranquillité.

(1) Parmi les acquisitions du XVIII[e] siècle, il convient de citer le livre de médecine de Gui de Pavie, *Liber notabilium Philippi regis*, manuscrit du XIV[e] siècle, sur vélin, dont on ne connaît pas d'autre exemplaire.

Sur la liste des garde-livres des princes depuis le commencement du XVII[e] siècle, nous relevons les noms de Pierre d'Aberlenc, La Peyrère, auteur de quelques livres étranges sur le rappel des Juifs, les Préadamites, etc., Martin, Mathieu Luillier, l'abbé Fournier, des Ormeaux, qui a écrit l'histoire de la maison de Bourbon et celle du Grand Condé.

D'abord maintenues sur place, elles entrèrent dans le « Dépôt de la rue de Lille » (1) et n'échappèrent pas à un certain désordre. Les imprimés furent dispersés entre les bibliothèques des grandes villes de France. Quant aux manuscrits, réunis alors aux archives, ils furent transportés à la Bibliothèque nationale, tandis que les cartons (chartes, titres, papiers) allaient augmenter l'encombrement des Archives nationales, d'où ils sont sortis, un peu diminués sans doute. Cependant, grâce à cet ensemble de circonstances, les manuscrits et papiers de Condé ont pu, dans leur ensemble, échapper à la dispersion complète qui a frappé tant d'autres collections.

Le prince Louis-Joseph, celui qui avait commandé l'armée de Condé et que les anciens de la maison appelaient, il y a peu de temps encore, le père Prince, rentrait en France (1814), affaibli par l'âge, assure-t-on, mais n'ayant perdu ni sa finesse, ni sa présence d'esprit. Après avoir refusé toutes les offres d'hospitalité qui lui étaient adressées, il insista pour « coucher chez lui », et il fallut lui dresser un lit au Palais-Bourbon, encore occupé par M. de Fontanes. Il savait parfaitement ce qu'il faisait.

Avec la même insistance, il réclama ses « papiers », dont il avait conservé un très vif souvenir, ayant jadis fouillé ses archives lorsqu'il écrivait un Essai sur la vie du Grand Condé. La réunion des manuscrits, titres, recueils de lettres permit encore de déférer assez promptement à cette revendication. Le

(1) Nous avons retrouvé, dans plus d'un volume, des fiches de catalogue portant cette mention : « Émigré Condé. Dépôt de la rue de Lille ».

tout rentra au Palais-Bourbon. C'est là qu'en 1817 M. Cluzel dressa le catalogue des manuscrits, contenant 770 numéros; ces volumes ou recueils appartenaient au département des archives, dont M. Cluzel était le gardien. Et c'est dans un hôtel du voisinage, où avait été transféré le dépôt, que j'ai pu, entre deux campagnes d'Afrique, faire connaissance avec ces vénérables bouquins, passant, avec ma chère femme, mainte soirée à les compulser et à contempler les miniatures.

Lorsque j'ai plus tard reconstitué les archives, ou plutôt séparé de ce département les manuscrits pour les restituer au cabinet des livres, cette opération a jeté un certain trouble dans l'inventaire tel qu'il avait été dressé par M. Cluzel. Tous les portefeuilles ou volumes contenant des lettres originales ou des pièces intéressant l'histoire des domaines et affaires, l'histoire politique et particulière des maisons de Condé et de Montmorency, celle de Marie de Gonzague, toute la série dite de Pologne, ont été rayés de cet inventaire (dont les numéros ont d'ailleurs été conservés), et figurent aujourd'hui parmi les archives (1); c'est une réduction apparente de 450 volumes environ. Mais nous avons maintenu dans le département des manuscrits la série dite de « Bourgogne », et celle du « Cérémonial de France », c'est-à-dire les documents classés et rassemblés, les registres tenus au secrétariat des princes de Condé en leur qualité de gouverneurs de Bourgogne et de grands-

(1) Le département des archives de Chantilly est ainsi composé : 1° *Cabinet des Lettres*, 628 volumes in-f° de lettres ou pièces. 2° *Cabinet des Titres*, 2,100 registres (comptes, aveux, chartriers, etc.), 1,060 cartons de titres et papiers. Ces deux derniers chiffres seront quelque peu modifiés à la suite du classement définitif.

maîtres de France, charges héréditaires exercées par ces princes de 1631 à 1789. Il nous a paru que ces recueils se rattachaient plutôt à l'histoire générale de la France qu'aux annales particulières ou administratives de la famille. Ajoutons que ces quatre-vingts volumes, la plupart admirablement reliés, forment un ensemble essentiellement décoratif.

Si nous avons détaché 450 volumes du département des manuscrits, nous avons pu, depuis 1848, accomplir un certain nombre d'acquisitions qui forment un groupe de 550 volumes et dont quelques-unes, importantes, présentent dans leur ensemble comme une histoire de l'art du miniaturiste et de la décoration du vélin, nous osons dire dans sa forme la plus éclatante. Citons le *Sacramentaire* de Lorsh, la figure de l'empereur Othon (feuillet détaché d'un livre), X^e^ et XIe siècles; le *Psautier* d'Ingeburge, dans lequel saint Louis a lu ses prières (XIIIe siècle), et le *Bréviaire* de Jeanne d'Évreux (XIVe); les *Heures* du duc de Berry, monument incomparable de l'art franco-italien vers 1400; le troisième volume du *Miroir Historial,* exemplaire du duc de Nemours, condition originale exceptionnelle; les *Heures* d'Étienne Chevalier, feuillets découpés, placés dans des cadres, spécimen admirable du talent de Foucquet, dernier mot de l'art français du moyen âge; le Diodore de Sicile et le troisième volume des *Guerres Galliques,* époque de François Ier; enfin, plusieurs volumes décorés par Jarry et Rousselet, les derniers enlumineurs, conclusion de la série.

L'histoire des déplacements que les événements contempo-

rains ont imposés aux collections que nous décrivons ici ou qui sont décrites ailleurs offrirait peu d'intérêt. Comme les tableaux, imprimés, gravures, dessins et objets d'art, les papiers et manuscrits sont maintenant recueillis et installés dans l'antique manoir, où les alérions accolés aux lys rappellent leur origine, et où nous espérons que le repos leur est désormais assuré.

H. D'ORLÉANS.

Chantilly, 3 avril 1897.

THÉOLOGIE

I. — ÉCRITURE SAINTE

1

Nº 1365. Biblia sacra.

In-8º (0,153 sur 0,108), velours vert, coins et fermoirs en vermeil (*Koehler*). — Vélin, XIIIᵉ siècle, 435 ff. à 2 col. de 45 lignes, 75 grandes initiales ornées de figures en miniature, 40 lettrines en or et couleurs; f. 3, belle bordure contenant sept petits tableaux (l'œuvre de la Création).

Cette Bible latine n'est pas complète; il y a une lacune entre les ff. 183 et 184, portant sur la fin d'Esther, le psautier et presque tout le livre des paraboles de Salomon. Le volume se termine par l'explication des mots hébreux : « Hee sunt interpretationes nominum hebraicorum » (ff. 392-435).

Bibliothèque de M. Cigongne, nº 1 du catalogue.

2

Nº 1112. Biblia sacra. — Fragment d'une Bible latine, depuis le livre des Juges (xi, 17 : « Moab qui et ipse transitum ») jusqu'au livre II des Machabées (xiii, 25 : « graviter ferebant Ptolomenses cō »).

In-fº (0,246 sur 0,164), veau fauve. — Vélin, première moitié du XIIIᵉ siècle, 232 ff. à 2 col. de 60 lignes, initiales ornées.

Ce fragment de Bible offre lui-même plusieurs lacunes; il manque : un

feuillet entre les ff. 16 et 17 (chap. 2, 3 et 4 du second livre des Rois), un entre 83 et 84 (fin de Judith et commencement d'Esther), un entre 98 et 99 (psautier).

Donné par Mme de Martiny, décembre 1852.

3

N° 724. Bible en français.

In-f° (0,305 sur 0,230), mar. vert aux armes de Bourbon-Condé, tr. dor. — Vélin, XIV° siècle, 175 ff. à 2 col. de 37 lignes (dont 4 blancs remplaçant des ff. enlevés dans la Genèse), initiales ornées; armes et monogramme d'Antoine de Chourses et de Catherine de Coëtivy ajoutés sur la première page.

Comme l'indique le titre inscrit au dos du volume par le relieur du XVIII° siècle, ce manuscrit, rapidement examiné, était considéré comme une expédition de la Bible historiale de Guyart des Moulins. Une étude intelligente et approfondie a permis à M. Gustave Macon, mon secrétaire et collaborateur (1), de rectifier cette erreur et de rendre à notre volume son véritable caractère.

Cette traduction incomplète de la Bible, composée de morceaux primitivement indépendants, se retrouve, avec d'importantes variantes, dans plusieurs manuscrits; il suffit de citer le ms. 5211 de l'Arsenal, et celui qui est conservé à la Bibliothèque nationale sous le n° 1404 des Nouvelles Acquisitions françaises. On en connaît en outre une version en provençal (Bibliothèque nationale, ms. 2426) (2). Voici la description sommaire de notre exemplaire, qui n'avait pas encore été signalé.

F. 1, prologue : « Divine escripture nous enseigne que prophecie est entendue en troys manieres... ». Suivent la Genèse et l'Exode, accompagnés de notes marginales. Le Lévitique, les Nombres et le Deutéronome sont extrêmement abrégés et se terminent ainsi (f. 38) : « Ce est la fin des V livres

(1) Aujourd'hui conservateur-adjoint du Musée Condé, en vertu des dispositions testamentaires de M. le duc d'Aumale.

(2) Samuel Berger, *La Bible française au moyen âge*, Paris, 1884. — Compte-rendu de M. Paul Meyer, *Romania*, XVII, 126. — Samuel Berger, *Nouvelles Recherches sur les bibles provençales et catalanes* (*Romania*, XIX, 548).

de Moyses... De touz ces V livres ai toute la some translatée pour savoir l'ystoire... Ci comence le livre de Josué ».

Le livre de Josué est suivi (f. 44) d'une épître en vers destinée à précéder le livre des Juges et dont voici les principaux passages (1) :

El tens par laquiele proveance
Out toute rien estre puissance,
Qui set et puet voir touz biens,
Car souls est bon en toutes riens,
Sauve en vroye religion
Maistre Richart et frere Othon (2)
En celle sainte frarie
De vostre honeste compaignie
Gart et santifie plus et plus
. . . .
Seignour, vostre comandement
Ai ge fait debonairement
De translater *Judicium*
. . . .
De sens et de grant vasselage
Que usé avés vostre aage
I ce ne vous souffist assés,
Mais autre exemple lor querez,
Car vous [mostre] si en present
De *Judicium* nomeement
Que pour eux faites translater
Ou moult porront grans bien trover
. . . .
Si ai je fait a mon pooir
Selonc le mien povre savoir.
. . . .
. . . En aucun leu mis ai
Plus qu'au latin que ge trovai,
Por ce que la letre est oscure,
Trop clouze es gens sanz leiture
. . . .

(1) Elle existe dans le manuscrit de la Bibliothèque nationale, et a été publiée par M. Paul Meyer (*Romania*, XVII, 133).

(2) Maître Richard et frère Othon, à la requête desquels fut traduit ce livre des Juges, appartenaient sans doute à l'ordre du Temple ou à celui de l'Hôpital.

Les livres des Juges et des Rois sont divisés d'une façon incohérente; la numération des chapitres n'est ni régulière, ni suivie. Les livres des Rois se terminent au f. 148 : « Ici comence le livre des Machabés. Icist furent II et habitoient en une cité pres de Jerusalem que l'on apeloit Modin, fort baron et grand cuer, ici com vous porrés oyr en l'ystoire... ». Cette histoire n'est autre que l'Histoire scolastique de Pierre le Mangeur, accompagnée de la glose. Dans le second livre des Machabées, les 61 premiers chapitres, extrêmement abrégés, n'occupent qu'un feuillet et demi; les suivants donnent (en 2 ff.) la naissance du Christ, l'adoration des Bergers et des Mages, la fuite en Égypte, la mort d'Hérode, « roignous et vermenous et plain de vers ». Puis la traduction nous ramène à Nabuchodonosor : « Sous cestui fut faite ceste ystoyre de dame Judith. Ce fut la premiere dame qui se fut recluze, et de luy prisrent essample les reclus et les recluzes. Ci comence le livre de Thobie (ff. 161 v° à 167 v°). — Ci comence le livre de Judith (ff. 167 v° à 172 v°). — Ici comence l'ystoire de la royne Hester (ff. 172 v° à 175 v°). — Iste liber est scriptus; qui scripsit sit benedictus. Amen (1) ».

4-5

Nos 1045 et 1045 *bis*. Bible en français.

2 vol. in-f° (0,336 sur 0,242), demi maroq. bleu, tr. dor. — Vélin, commencement du XIVe siècle, 412 et 316 ff. à 2 col. de 40 lignes; miniatures éclatantes, de très bon style et rappelant les plus beaux vitraux, 30 dans le premier volume, 58 dans le second; nombreuses lettres ornées; exécution soutenue d'un bout à l'autre des deux volumes; conservation parfaite. Armes et emblèmes de Jean du Mas, seigneur de L'Isle, sur la première page de chaque volume, et sa signature à la fin. A la contre-garde, armes de Montmorency, avec le bâton de maréchal, le collier de Saint-Michel et la devise in mandatis tuis supersperavi.

Cette traduction anonyme de la Bible est l'œuvre de plusieurs clercs travaillant à Paris, entre 1226 et 1250, sous une même direction, et consultant divers manuscrits latins, notamment un exemplaire de la Bible corrigé par

(1) Le manuscrit de l'Arsenal, où l'on ne trouve pas les livres de Tobie, de Judith et d'Esther, contient les livres de Job, de Ruth, et des extraits de Salomon, que nous n'avons pas ici.

l'Université. Le commentaire de notre texte est, ainsi que les notes éparses dans les divers livres, emprunté à la glose ordinaire de Walafride le Louche (*Strabus*) ; le traducteur anonyme cite encore Isidore, saint Augustin, saint Jérôme, saint Grégoire, Josèphe, Bède, Raban, etc., et même « le maistre qui fist les estoires qui sont appelées scolastiques », c'est-à-dire Pierre le Mangeur; enfin il se sert aussi de la glose interlinéaire d'Anselme de Laon (1).

Premier volume. F. 1, miniature à compartiments représentant l'œuvre de la Création (cette disposition se retrouve dans d'autres manuscrits) ; à côté de cette miniature commence le texte : « Cist livres est apelez Genésis, pour ce qu'il est de la generacion du ciel et de la terre. El commencement... ». Ce volume contient le Pentateuque, Josué, les Juges, les Rois, les Paralipomènes, Esdras, Néémie, le second Esdras, Tobie, Judith, Esther, Job et le psautier. — F. 412 v° : « ... touz esperiz lot Noustre Seingneur. Amen. Explicit le psaltier en françois ».

Second volume. F. 1 : « Les Paraboles Salemon, fuiz David, rois de Ysrael... ». Ce volume contient les livres de Salomon, les Prophètes, les Machabées et le Nouveau Testament. Particularité remarquable, l'épître de saint Paul à Tite est traduite deux fois. Manque le dernier feuillet de l'ouvrage, qui contenait les dix dernières lignes de l'Apocalypse; la disparition de ce feuillet est très ancienne, puisque Jean du Mas a tracé sa signature sur le feuillet blanc qui suit.

On connaît une douzaine de manuscrits soit du premier, soit du second volume de cette traduction anonyme de la Bible; jusqu'à présent, un seul exemplaire a paru complet (Bibliothèque nationale, mss. 6 et 7); encore est-il déguisé sous le nom de *Bible historiale* que le scribe a cru devoir lui donner (f. 1). Voici donc un second exemplaire complet, plus ancien, très beau, de l'importante Bible française du XIII[e] siècle.

Ainsi que l'indiquent les armes et la signature apposées au commencement et à la fin de ces deux volumes, ceux-ci ont appartenu à Jean du Mas, seigneur de L'Isle. Bien qu'ils ne portent aucune mention spéciale, on peut admettre qu'ils avaient été pris par lui, soit à Guéret, soit à Carlat; le compte

(1) S. Berger, *La Bible française au moyen âge*. Paris, 1884.

des feuillets, mentionné à la fin du premier volume comme sur tous les livres du duc de Nemours, et la signature grattée qui vient ensuite, prouvent qu'ils avaient appartenu à ce magnifique seigneur. Ne pourrait-on pas émettre encore une autre hypothèse ? Par l'importance du texte, par la richesse de la décoration, l'ampleur et la fermeté de l'exécution, cette Bible en français présente tous les caractères d'un livre d'origine royale. Or, dans l'état des *deficit* de la bibliothèque du Louvre dressé en 1411, on lit : « La Bible en françois, bien historiée, en deux volumes, le premier commençant à Genesis et finant au Psautier, l'autre commençant aux Paraboles et finant à l'Apocalypse ». Mais, en regard de la mention du *deficit* de 1411, le bibliothécaire a écrit : « Donné à M. de Bourbon en aoust 1397 ». L'on trouve bien, rue Richelieu, deux beaux manuscrits (6 et 7) de la Bible en français qui vinrent de Moulins en 1523 avec la signature bourbonnienne ; mais, outre qu'ils sont déguisés sous le nom de *Bible historiale*, ils portent les armes de Philippe VI, vicomte de Lévis, mort en 1440, et ce n'est pas avant le milieu du XVe siècle qu'ils ont pu appartenir aux ducs de Bourbon. L'exemplaire royal, qui ne se retrouve pas à Moulins en 1523, aurait pu être donné au duc de Nemours.

Laissons là les conjectures. Ce qui est certain, c'est que notre Bible en français, ce livre d'apparence royale, a appartenu au duc de Nemours, et plus tard à Jean du Mas; que la description d'une Bible en français qui a disparu en 1397 de la bibliothèque du Louvre peut s'appliquer au seul exemplaire complet actuellement connu, — le nôtre, — et que cette Bible donnée à M. de Bourbon ne se retrouve pas parmi les livres qui formaient la « librairie » de 1523.

6

N° 1174. Le Pentateuque en hébreu.

Rouleau sur peau de vélin très épais.

Je l'ai pris de mes mains dans la synagogue de Médéah au mois de mai 1840, la ville ayant été abandonnée par les Musulmans, et les Israélites emmenés par Abd-el-Kader.

7

N° 1345. Psalterium.

Vélin, fin du XIIe siècle (0,222 sur 0,140), 117 ff., ancienne reliure en bois.

Le psautier est suivi des cantiques, du symbole de saint Athanase, des litanies des saints, des vigiles des morts et de l'office de la Vierge, intitulé « Cursus sanctæ Mariæ ». Presque toutes les invocations des litanies ont été grattées. Les noms des saints qui figurent dans le calendrier ne peuvent laisser aucun doute sur l'origine germanique du volume. En voici quelques-uns :

Januarii 29. Valerii ep.

Febr. 7. Auguli m. — 13. Castoris ep. — 25. Walburgis v. — 26. Deposicio Fortunati ep.

Martii 2. Passio s. Lucii ep. — 17. Gerthrudis v. — 18. Alexandri ep. — 20. Cuthberti presb. — 26. Luitgeri ep.

Aprilis 8. Perpetui ep.

Maii 1. Philippi et Jacobi apostolorum; Walburge v. — 5. Godehardi ep. et conf.

Junii 3. Erasmi ep. et mar. — 5. Bonefacii ep. et mar. — 23. Edeltrude v. — 25. Lebuini conf.

Julii 7. Willibaldi ep. et conf. — 8. Kyliani et sociorum ejus, mar. — 9. Hereberti ep. et conf. — 14. Focati ep.

Augusti 4. Walburgis v. — 5. Oswaldi regis.

Septembris 2. Remacli ep. — 3. Mansueti ep. — 23. Resurrexio B. Virginis Marie secundum carnem et ascencio (article ajouté après coup). — 28. Wencelai mar.

Octobris 3. Duorum Euvaldorum. — 15. Sanctorum Maurorum in Colonia. — 16. Galli conf.

Novembris 7. Willebrordi ep. — 12. Cuniberti ep. — 16. Othmari conf. — 18. Florini mar.

Decembris 8. Eucharii ep. — 29. David regis. — 30. Perpetui conf.

Le calendrier contient quelques mentions nécrologiques :

14 maii. Θ Wlfhardus l. — 4 jun. Emme ob. — 15 sept. Emma ob. — 3 oct. Θ Juotta l. — 7 oct. Θ Florentius sacerdos. — 28 nov. Θ Meregart. — 2 dec. Θ Thidericus l.

Les deux pages qui précèdent le psautier sont ornées de peintures à peine ébauchées. Sur l'une, l'Annonciation et la Nativité; sur l'autre, l'adoration

des Mages et le baptême de Notre-Seigneur. Le B initial du psautier couvre la moitié d'une page. Il y a plusieurs initiales dont les traits principaux sont dorés et dont l'intérieur est orné de rinceaux.

Parmi les pièces ajoutées après coup, il convient de signaler celle qui est sur le f. 8 v°; elle prouve que le livre était dans un monastère de femmes : « Suscipe, sancta Trinitas, hanc oblationem psalmorum et orationem quam ego indigna et peccatrix tibi offerre cupio ad laudem sancti nominis tui... ».

La reliure fait le principal mérite de ce volume. Le plat supérieur est couvert d'une plaque de métal divisée en trois compartiments horizontaux. Le centre est occupé par une figure du Christ assis, les mains levées, en attitude d'orant; à droite et à gauche, deux dragons enlacés, à formes allongées. Des pierres gravées, des verroteries, et des médaillons d'ivoire représentant des lions et un sphinx, sont incrustés dans les compartiments du haut et du bas.

Boone (Londres), novembre 1858.

8

N° 1376. Psalterium.

Vélin (0,160 sur 0,118), fin du XIIe siècle, 176 ff., 11 grandes initiales en or et couleurs; velours (2 feuillets refaits, un enlevé entre 96 et 97).

Le psautier est suivi des cantiques, de l'oraison dominicale, du symbole des apôtres, des litanies des saints, des vigiles des morts et de l'office de la Vierge. Parmi les invocations des litanies, on remarque les noms suivants : dans la série des martyrs, « Livine » (entre saint Clet et saint Clément), et, à la fin de la série des confesseurs, « Euchari, Valeri, Materne, Maximine, Servati, Remigi, Benedicte, Beate, Florine, Castor, Egidi ». Ces noms permettent de supposer que le livre a été fait dans la province de Trèves.

Le plat supérieur de la reliure est revêtu d'une plaque de cuivre, au milieu de laquelle se voit une figure en ivoire, accompagnée de deux colonnes de même matière; une rosace en émail d'un goût byzantin et quatre pierres ou cristaux de forme ovoïde complètent la décoration.

Boone (Londres), juillet 1860.

9

N° 1695. Psalterium. — Psautier d'Ingeburge de Danemarck, reine de France, et de saint Louis.

In-f° (0,30 sur 0,20), couvert en velours violet. — Vélin, commencement du XIII[e] siècle; 197 ff., dont : 6 ff. pour le calendrier en lettres d'or, noires et de couleur, avec 24 vignettes rondes à fonds d'or; 27 ff. portant 51 grandes peintures paginales ou semi-paginales or et couleurs (manque un feuillet entre 24 et 25); — 1 grande initiale paginale (*Beatus vir*), 163 dans le texte; belle et grande gothique de forme avec initiales et fleurons en or et couleurs. Tranche originale, ciselée et dorée.

Le psautier est suivi des cantiques, de l'oraison dominicale, du symbole des apôtres, du symbole de saint Athanase, des litanies des saints et de nombreuses oraisons.

Au verso du dernier feuillet du calendrier, on lit : « Ce psaultier fu saint Loys »; et, dans l'inventaire des meubles de Charles V dressé en 1380 : « Item un gros psaultier nommé le psaultier saint Loys, très richement enlumyné d'or et ystorié d'anciennes ymages, et se commance le second feuillet *cum exarcerit*... ». C'est bien notre volume. Saint Louis a donc prié dans ce livre vénérable, qui se rattache encore à l'histoire de France par un de nos plus grands souvenirs, celui de l'immortelle journée où les lys arrêtèrent l'essor de l'aigle impériale et germanique, la bataille de Bouvines.

On lit, en effet, sur la marge du calendrier, à la date du 27 juillet : « Sexto kalendas augusti, anno Domini M° CC° quarto decimo, veinqui Phelippe, li rois de France, en bataille le roi Othon (1) et le conte de Flandres et le conte de Boloigne, et plusors autres barons ». Les marges du calendrier portent trois autres mentions :

III nonas maii. Obiit Sofia regina Dacie.
IIII idus maii. Obiit Waldemarus rex Danorum.
XIII kalendas julii. Obiit Alienor comitissa Veremandie.

(1) Othon IV avait reçu la couronne impériale des mains du pape à Rome en 1209. Lors de la bataille de Bouvines, il était excommunié, et Frédéric de Souabe, qui devint Frédéric II, avait été proclamé César par certains princes de l'Empire. Est-ce pour cette raison qu'on dit ici « le roi Othon » (roi des Romains)? — Othon d'ailleurs était resté maître de l'Allemagne, grâce à l'appui de Jean sans Terre. Il mourut le 15 mai 1218.

Qui donc pouvait inscrire sur les marges d'un livre de prières la glorieuse date de Bouvines, et y rappeler la mort des souverains d'un pays lointain, si ce n'est la reine de France, femme du vainqueur, fille de Waldemar le Grand et de la reine Sophie : Ingeburge de Danemarck? La date de Bouvines était doublement chère à Ingeburge; elle lui rappelait, non seulement la gloire de son époux, mais la fin de ses propres souffrances. Mariée le 14 août 1193, cette princesse devint le même jour odieuse au roi, qui la relégua aussitôt dans un monastère et la reprit vingt ans plus tard, sans que ce retour fût plus explicable que la relégation. Philippe-Auguste venait de se réconcilier avec l'Église et avec Ingeburge lorsqu'il battit les Impériaux. Éléonore de Vermandois, qui a aussi trouvé place sur les marges du manuscrit, puissante vassale de la Couronne, avait donné à la reine, pendant ses épreuves, des marques de dévouement et d'amitié.

Ce psautier a donc appartenu à la reine Ingeburge; il est permis de supposer qu'il a été exécuté pour elle; les désinences féminines qu'on remarque dans les prières de la fin, *pollicita, debitrix, peccatrix*, etc., prouvent qu'il était destiné à une femme. Quand plus tard il est passé à l'usage des hommes, le grattoir fit son office : *pollicita* devint *pollicitus; debitrix, debitor; peccatrix, peccator*.

Nous venons de le voir figurer dans l'inventaire de 1380; nous le retrouvons dans l'état du trésor de la Couronne à Vincennes, dressé en 1408. Au récolement de 1420, il est porté manquant, *faut*. Nous perdons alors sa trace; il s'égare durant les troubles qui précédèrent l'occupation anglaise de Paris, et reparaît en Angleterre au dix-septième siècle. L'ambassadeur de France, Pierre de Bellièvre, l'y achète, le cède en 1649 au premier-président de Mesmes, et constate cette cession dans une note autographe en tête du volume, qui ne sort plus de la famille de Mesmes (1) jusqu'au jour où Paul-

(1) Dans son testament, en date du 23 février 1673, Jean-Antoine de Mesmes, comte d'Avaux, mentionne spécialement le psautier de saint Louis : « Veult et entend ledit s[r] testateur que le psautier du roy saint Louis, par luy donné à M[re]..... de Mesmes, son premier aumosnier, l'ancienne Bible manuscrite et toute la bibliothèque, composée tant des livres que des manuscripts qui sont dans les deux salles basses du grand hostel de Montmorency, soient et apartiennent à mondit s[r] le président son fils aisné, lesquels psautier de saint Louis, ancienne Bible manus crite et bibliothèque de livres et manuscripts ledit s[r] testateur a substitués et subsistue perpétuellement à l'aisné de sa maison qui fera profession de robbe... ».

Albert de Mesmes, dernier comte d'Avaux, le lègue en 1812 au comte de Puységur. Un mariage le fait passer entre les mains du comte de Lignac, et en 1892 il entre, *jure emptionis,* dans le cabinet des livres de Chantilly.

Sur les feuillets de garde réunis en tête du volume, un faussaire assez habile a raconté la prétendue odyssée de ce psautier, que saint Louis aurait donné à son soi-disant chapelain, Guillaume de Mesmes, et qui aurait ensuite passé de main en main, tandis que nous constatons sa présence pendant cent cinquante ans dans le trésor de la Couronne. Ces notes n'ont aucune valeur, mais elles ont servi de preuves à une généalogie fabriquée pour les Mesmes, objet des railleries de Saint-Simon et condamnée par toutes les autorités compétentes.

Le français très pur des légendes qui accompagnent les tableaux, la mention de certaines fêtes, le choix des saints nommés dans le calendrier ou dans les litanies, sont autant de preuves qui confirment les autres remarques et ne laissent aucun doute sur l'origine française, presque parisienne, du volume.

Les sujets de 47 tableaux (1) répartis en 25 feuillets sont empruntés aux saintes Écritures. Quatre tableaux en 2 feuillets sont consacrés à la légende de Théophile ; on y voit ce moine faisant foi et hommage au diable — « ego sum homo tuus » —, et « Madame sainte Marie qui tout (*tollit*) la charte au diable ». L'initiale B (*beatus vir*), qui remplit le 28ᵉ feuillet enluminé, un des plus beaux assurément, représente Samuel averti par l'ange, et le même Samuel consacrant David.

Ces tableaux n'ont pas d'analogues et sont placés hors ligne par l'originalité, la pureté du style, l'éclat et la conservation des couleurs, le dessin des draperies, qui semble indiquer une certaine connaissance ou une divination de l'antique. Les couches d'or sont si épaisses et si parfaitement brunies que les figures semblent enchassées dans de véritables plaques de métal.

Monument incomparable de l'art français au commencement du treizième siècle, le psautier d'Ingeburge est un des plus beaux livres que cette époque nous ait laissés. Nos collections publiques renferment peu de volumes

(1) Un de ces tableaux est reproduit à la fin du volume.

auxquels se rattachent d'aussi grands souvenirs, Bouvines et saint Louis!

C'est mon confrère et ami Léopold Delisle qui a fait connaître ce manuscrit et en a reconstruit l'histoire. Ce qui précède est emprunté à la notice qu'il a publiée dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes,* 6e série, tome III, 1867.

10

N° 1453. Psalterium liturgicum.

Petit in-4° (0,180 sur 0,133), vélin, 203 feuillets, grosse écriture du XIIIe siècle, peintures assez grossières, à fonds d'or, qui seront décrites un peu plus loin. Reliure en maroquin olive, aux armes d'Alexandre Pico, prince de la Mirandole, créé chevalier de la Toison d'Or par Philippe II, roi d'Espagne; sur notre volume le collier accompagne les armes; les plats et le dos sont couverts d'ornements dorés.

Le psautier, précédé d'un calendrier (ff. 1-6) et d'une série de peintures à pleines pages relatives à la vie de Jésus (ff. 7-20 v°), commence au f. 22 v°. Il est suivi des cantiques (f. 181 v°), du symbole de saint Athanase (f. 189 v°) et des litanies des saints (f. 196). On y a ajouté après coup les litanies de la sainte Vierge (f. 21) en caractères du commencement du XIVe siècle. Un peu plus tard, on a utilisé les pages blanches des feuillets occupés par les peintures du commencement pour copier l'office des morts (ff. 7 v°-20).

Suit le détail des peintures du commencement.

F. 7. La Nativité de Notre-Seigneur. — F. 8 v°. La Nativité annoncée par l'ange aux bergers. — F. 9. L'entrevue des Mages et d'Hérode. — F. 10 v°. Hérode ordonne le massacre des Innocents. — F. 11. Les trois Mages en route sur leurs chevaux. — F. 12 v°. Le massacre des Innocents. — F. 13. La fuite en Égypte. — F. 14 v° et 15. Les Mages offrent leurs présents à Jésus dans les bras de sa mère. — F. 16 v°. La présentation de Jésus au Temple. — F. 17. L'entrée à Jérusalem. — F. 18 v°. La Cène. — F. 19. La trahison de Judas. — F. 20 v°. La Flagellation.

La suite des peintures se rapportant aux scènes évangéliques se trouve disséminée dans le psautier :

F. 45 v°. La descente de croix. — F. 75 v°. Les saintes femmes au tombeau. — F. 90 v°. Jésus sortant du tombeau. — F. 110. L'enfer. — F. 127 v°. La descente du Saint-Esprit sur les apôtres.

Le psautier est encore orné (f. 22 v°) d'un grand frontispice : page occupée par un grand B dans l'intérieur duquel le peintre a représenté : 1° David jouant du psalterion, 2° David égorgeant Goliath.

Il y a en outre huit miniatures tenant chacune la moitié d'une page :

F. 46, avant le psaume *Dominus illuminatio mea :* la création de l'homme. — F. 61, avant le psaume *Dixit custodiam vias meas :* Adam et Ève à côté de l'arbre fatal. — F. 76, avant le psaume *Dixit insipiens in corde suo :* la condamnation d'Adam et d'Ève par le Seigneur. — F. 91, avant le psaume *Salvum me fac Deus :* Adam et Ève chassés du paradis par un ange. — F. 111, avant le psaume *Exultate Deo adjutori :* Adam bêchant la terre, Ève filant. — F. 128, avant le psaume *Cantate Domino canticum novum :* deux chantres devant un lutrin. — F. 145 v°. Une dame tenant un faucon, à côté d'une religieuse. — F. 146, avant le psaume *Dixit Dominus Domino meo, sede a dextris meis :* la Trinité.

Ce livre a été copié pour servir dans le Poitou. Cela résulte du texte des litanies des saints, dans lesquelles les invocations sont divisées en six séries : apôtres et disciples du Seigneur, martyrs, pontifes et confesseurs, moines et ermites, vierges, veuves. Les premiers et les derniers noms de la série des pontifes et confesseurs sont : « Nicholae, Ylari, Martine, Marcialis..., Fortunate, Austregisile, Juliane, Benedicte, Leonarde, Geraude ». La série des moines et ermites débute ainsi : « Maure, Porchari, Phyliberte, Florenti, Maxenti, Jovine, Martine... ». Sainte Radegonde figure en tête de la série des vierges, qui contient deux invocations à « sancta Florentia ».

Au commencement du XVI[e] siècle, le volume se trouvait en Dauphiné, aux mains du châtelain de Goncelin, Morêtel et Saint-Hilaire, qui a mis sa signature sur le f. 21 et noté sur le calendrier la fête du bienheureux Bruno et son octave. C'est plus tard qu'il fut relié pour le prince de la Mirandole, chevalier de la Toison d'Or.

Ce volume est intéressant et bien conservé, quoique le ciseau du relieur ait entamé çà et là les ornements qui le décorent. Les miniatures sont d'un style original et ressemblent à celles du psautier d'Ingeburge de Danemarck; les figures ont un caractère et des dimensions qu'il est rare de rencontrer dans les manuscrits de ce genre et de cette époque.

Bachelin, mai 1866.

11

N° 1421. Psalterium. — Psautier d'Éléonore de Bourbon.

Petit in-4° (0,153 sur 0,105), veau brun semé de fleurs de lys, tr. dor. et gaufrée, fermoirs en argent bruni (*rel. anc.*). — Vélin, seconde moitié du XVe siècle, 182 ff., 24 lignes à la page, 7 miniatures, rubriques rouges, initiales en or et couleurs.

Le volume commence par le calendrier en latin. Le psautier est complet; chaque psaume est suivi d'une oraison en latin et précédé d'une rubrique explicative en français. Les dernières pages sont occupées par les cantiques, le symbole de saint Athanase et les litanies des saints; ces litanies dénotent une origine tourangelle. La série des confesseurs débute par ces noms : « Silvester, Gaciane, Lidori, Martine, Brici... ».

On lit à la garde : « A Madame Éleonor de Bourbon ». Un des derniers possesseurs de ce volume a attribué cette inscription à Éléonore de Bourbon, comtesse de la Marche et de Castres, duchesse de Nemours, fille de Jacques II, comte de la Marche et de Castres, mariée en 1429 à Bernard d'Armagnac, et mère du célèbre duc de Nemours décapité sous Louis XI. Mais le caractère de l'écriture et le style de la reliure me portent à croire qu'il faut lire ici le nom d'Éléonore de Bourbon, tante de Henri IV, née au Louvre en 1532, religieuse en 1550, abbesse de Fontevrault en 1575 et morte en 1611.

Ce manuscrit m'a été donné (avril 1863) par le cardinal Wiseman, qui y a inscrit son nom.

12

N° 1084. « Le Cantique des cantiques de Salomon, avec l'explication de Monseigneur l'évêque de Meaux, 1695 ».

In-4°, veau fauve, fil., tr. dor., aux armes de Bossuet. — Papier, fin du XVIIe siècle, 86 ff.

Version française d'une partie du volume publié en 1693, *Libri Salomo-*

nis, etc.; de la main de l'abbé Le Dieu, chancelier et chanoine de Meaux, secrétaire intime et neveu de Bossuet.

Des collections Chalabre (1833) et Monmerqué (avril 1851).

13

N° 1346. Les Évangiles en arménien, avec indication des passages parallèles.

Petit in-4° (0,165 sur 0,110), reliure originale en peau brune, fers à froid; les coins, fermoirs et autres ornements de métal ont été enlevés. — Vélin, XVe ou XVIe siècle, 265 ff. et 3 blancs.

En tête, la lettre à Carpien et les canons d'Eusèbe. L'explicit est incomplet; il manque au moins un feuillet. On n'y trouve aucun renseignement sur le copiste, la date et le lieu d'origine du manuscrit, qui doit être du XVIe siècle, plutôt plus ancien.

Outre les figures et les emblèmes des quatre évangélistes, ce beau volume contient seize grandes et un grand nombre de petites miniatures représentant les événements racontés dans l'Évangile, le calendrier, des pages de titre, etc., le tout dans le meilleur style de l'art oriental.

Vente Libri, mars 1858, n° 355.

14

N° 1353. Les Évangiles en arménien, avec indication des passages parallèles.

In-4° (0,190 sur 0,135), mar. vert, tr. dor. — Vélin, XVIIe siècle, 302 ff., 16 grandes miniatures, calendrier orné, nombreuses enluminures sur les marges.

L'indication des passages parallèles est donnée avant chaque évangile et répétée à la marge inférieure des feuillets du texte. En tête, la lettre à Carpien et les canons d'Eusèbe.

Le manuscrit a été exécuté, d'après l'explicit, « par le prêtre Nicolas, l'an de l'ère arménienne 1130, du nouveau cycle (petite ère) 64, 1684 ans après

la venue du Christ (1), dans le couvent de Saint-Serge, au pays des Huns (Crimée), dans la ville de Caffa ».

Très beau livre; plus d'éclat, mais moins d'art que dans le précédent.

Boone (Londres), mai 1859.

14 *bis*

Évangiles de l'empereur Othon, Xe siècle.

De ce livre des évangiles, anciennement mutilé, nous ne connaissons que le feuillet aujourd'hui conservé à Chantilly. Il mesure 0m,27 sur 0m,20 et se trouve exposé dans les galeries du Musée Condé (2). Il est entièrement occupé par une peinture qui représente l'empereur Othon — *Otto imperator augustus* — recevant l'hommage des nations. Sous un édicule formé de quatre colonnes à chapiteaux, qui soutiennent un toit composé de quatre pans légèrement inclinés, l'empereur, assis sur un trône d'or, vêtu d'une tunique rose et d'un manteau pourpre, tient de la main droite un long sceptre, et dans la gauche une grosse sphère d'or ornée d'une croix rouge. Quatre figures de femmes — les nations — portant chacune une petite sphère qu'elles présentent à l'empereur, se tiennent debout, deux à la droite d'Othon, *Germania, Francia*, deux à la gauche, *Alamannia, Italia*.

Il est intéressant de rapprocher cette peinture de celle qu'a reproduite M. J. Henry Middleton (3) d'après un livre des évangiles conservé à la bibliothèque de Munich; celle-ci donne la même représentation de l'empereur Othon, dans la même pose, avec le même costume, le long sceptre, la sphère ornée de la croix; mais les figures de femmes portent d'autres noms, *Sclavinia, Germania, Gallia, Roma*. D'après M. Middleton, ce serait ici Othon II, mort en 983.

D'autre part, on a prononcé le nom d'Othon Ier, Othon le Grand, devant le feuillet du Musée Condé. Mais un savant allemand, M. W. Vöge (4), croit

(1) Le copiste s'est évidemment trompé dans ses calculs : l'an 1130 des Arméniens correspond à 1680 de l'ère chrétienne, et l'an 64 du nouveau cycle cinqcentaire à l'année 1679.

(2) A. Gruyer, *La peinture au château de Chantilly. Écoles étrangères*. Paris, 1896, p. 179.

(3) *Illuminated Manuscripts in classical and mediaeval Times*. Cambridge, 1892, p. 74-75.

(4) *Eine deutsche Malerschule um die Wende des ersten Jahrtausends*. Trèves, 1891, p. 14-15.

voir l'image d'Othon III et dans le manuscrit de Munich et dans la peinture de Chantilly : « Le globe que l'empereur tient en sa main porte sur sa surface une croix, ce qu'on voit pour la première fois sur les sceaux d'Othon III ». D'ailleurs l'attribution à l'un des Othon n'est pas pour modifier sensiblement l'âge du manuscrit, puisque le premier Othon mourut en 973 et le troisième en 1002. Ajoutons que le feuillet de Chantilly paraît être celui qui se trouvait encore en 1855 au musée archiépiscopal de Cologne, et que, d'après M. Vöge, cette image de l'empereur Othon pourrait provenir d'une école de peintres de Cologne. Nous en donnons la reproduction à la fin de ce volume.

15

N° 1326. Quatuor Evangelia.

In-8° (0,132 sur 0,070), mar. brun aux armes d'Orléans (*Trautz-Bauzonnet*). — Vélin, première moitié du XI° siècle, 270 ff., dont 24 de vélin fort pour les pages ornées.

Texte latin des quatre évangiles, précédé des canons, et suivi de la table des morceaux entrant dans les messes des dimanches et des fêtes. Les huit premiers feuillets contiennent les 10 canons en 16 portiques à entablements triangulaires en or et couleurs. Les évangiles occupent 230 ff., savoir : saint Mathieu, 61; saint Marc, 46; saint Luc, 69; saint Jean, 54. Chacun est précédé de l'image de l'évangéliste, en or et couleurs, suivie de pages où les premiers versets se lisent écrits en or et blanc sur un fond pourpré avec encadrements. Les 39 derniers feuillets sont consacrés au « Capitulare evangeliorum de circulo anni », et aux morceaux que le copiste avait omis d'insérer à la place habituelle, c'est-à-dire au commencement du volume : « Prologus Hieronimi : Novum opus... Prologus quatuor evangeliorum : Plures fuisse... Eusebius Carpiano... Hieronimus Damaso Pape : Sciendum etiam... Argumentum secundum Matheum... Breviarium ejusdem... ». L'écriture est partout fine et serrée.

Précieux volume se rattachant au style de l'époque carolingienne.

Vente Payne, Londres, mai 1857.

16

N° 1143. Quatuor Evangelia.

Petit in-4° (0,240 sur 0,155), reliure en bois : premier plat couvert d'une plaque de bronze avec incrustations d'ivoire, second plat couvert de cuir avec clous. — Vélin, premières années du XIIe siècle, 196 ff., titres en onciales mêlées de capitales, 14 petites et 4 grandes peintures contenant des figures en miniature sur fonds d'or ou de couleur; nombreuses initiales en or et argent, plusieurs rehaussées d'ornements en couleurs.

Au recto du premier feuillet, on lit, en majuscules assez effacées, ces deux vers barbares :

ABBAS RŎTHOLFUS DIVINE LEGIS AMICVS
LIBRUM LUDGERO PATRI DEDIT HUNC VENERANDO,

et, au f. 2, cette autre inscription en caractères du XVe siècle : « Liber Sancti Ludgeri Episcopi in Werdeno ».

Ludger, frison, bénédictin, né vers 743, ami d'Alcuin, auteur de plusieurs ouvrages estimés, missionnaire en Angleterre, en Suède et en Saxe, chassé de ce dernier pays par Witikind, et réfugié quelque temps au Mont-Cassin, revint ensuite en Frise. Premier évêque de Munster en 802, mort en 809, il avait fondé à Werden, dans le diocèse de Cologne, une abbaye où il fut inhumé. Il faut donc traduire ainsi l'inscription du second feuillet : livre [du monastère] de saint Ludger, évêque, à Werden.

Notre volume est d'une conservation parfaite. L'écriture courante est une grosse minuscule très régulière et très ferme. Les grandes lettres revêtent indifféremment la forme capitale ou la forme onciale ; celle-ci est cependant presque exclusivement employée sur les pages à fond pourpré.

Sur le f. 1 v°, en capitales d'or : « Incipit prefacio in evangelio secundum Matheum ».

F. 2. « Prefacio Hieronimi presbiteri ad Damasum papam. Novum opus... ».

F. 4. « Pro sequentium canonum tabularum intelligentia ». Addition du XVe siècle.

F. 4 v°. Canons des évangiles. Les emblèmes des évangélistes sont peints dans la partie supérieure des pages occupées par les canons.

F. 11 v°. « Incipit evangelium secundum Matheum ».

F. 57 v° (XLV). « Incipit prologus Eusebii Hieronimi in Marcum evangelistam ». — F. 59 v° (XLVII). « Incipit evangelium secundum Marcum ».

F. 90 (LXXVIII). « Incipit prefacio in evangelium secundum Lucam ». — F. 91 v° (LXXIX). « Incipit evangelium secundum Lucam ».

F. 146 v° (CXXXIV). « Incipit in evangelium Johannis prologus ». — F. 148 v°. « Incipit evangelium secundum Johannem ».

F. 189. « Incipit capitulare evangeliorum de anni circulo ». Ce morceau, écrit en caractères plus fins que le corps du volume, est incomplet du dernier feuillet. Le texte conservé s'arrête au bas du f. 195 v°, par un mot inachevé : « Dominica II ante natale Domini. Secundum Matheum, cap. CCVI : *Cum adpropinquaret Jerosolimam* usque *in nomine D.* Concordia : Secundum Marcum, cap. CXVII, *Cum adpro* ».

F. 196. « Tabula evangeliorum summorum festorum ». Cette table, ajoutée au XV[e] siècle, indique 21 fêtes, parmi lesquelles quatre sont consacrées à saint Ludger :

In festo S. Ludgeri. *Vigilate quia nescitis.*
Adventus S. Ludgeri. *Ego sum vitis.*
In portatione S. Ludgeri. *Vigilate quia nescitis.*
In festo commemorationis S. Ludgeri. *Sint lumbi.*

En tête de chaque évangile (ff. 11 v°, 12 v°, 59 v°, 91 v°, 92 v° et 148 v°), on a tracé en onciales ou en capitales d'or, sur fond pourpré, le titre et les premiers mots de l'évangile.

Sur les feuillets faisant face aux titres, sont peints les images et les emblèmes des évangélistes. Le sens des emblèmes est expliqué par des vers tracés en grandes lettres d'or sous les titres correspondants :

Matheus hic hominem Christum regemque revelat.
Marcus ut alta fremit vox per deserta leonis.
Jura sacerdotis Lucas tenet ore juvenci.
More volans aquilæ verbo petit astra Johannes.

Ainsi, ce volume est un texte des évangiles écrit dans les premières

années du XII[e] siècle, à l'usage de l'abbaye de Saint-Ludger à Werden, et offert par un abbé Rotholfus au patron de son abbaye. Or il n'y eut, à l'abbaye de Werden, que deux abbés du nom de Rodolphe, dont l'un succéda immédiatement à l'autre : Rodolphe-Adolphe, comte de La Marck, mort l'année même où il fut élu abbé (1105), et Rodolphe, comte de Helpenstein, mort en 1113, le 15 des calendes de mai.

Il nous reste à dire un mot de la reliure très remarquable qui enveloppe ce volume; elle paraît être contemporaine du manuscrit. Dans la plaque de bronze doré qui recouvre le premier plat, sont incrustés quatre médaillons circulaires représentant les emblèmes des évangélistes, et, au milieu, le Christ en croix, également en ivoire; les jambes ne sont pas croisées, et le serpent rampe autour du bois de la croix, sous les pieds du Sauveur. Sur la plaque sont gravés des ornements et les deux figures de la Vierge et de saint Jean, d'un très beau style. Au-dessus du crucifix, l'inscription IHC NAZ REX IVD; autour, sur un rebord également de bronze :

PER POMUM SUAVE MORTEM SUSCEPIMUS AD.E,
PER CRUCIS EXICIUM REDITUS DATUR IN PARADISUM.

Le second plat, en bois recouvert de cuir brun et renforcé de cinq bouillons de cuivre, paraît dater du XVI[e] siècle.

La reliure n'a reçu d'autre réparation qu'un dos neuf exactement semblable à l'ancien, qui tombait en pourriture lorsque j'ai acheté le volume chez Boone (Londres) en mars 1854.

17

N° 1347. EVANGELIA OCCURRENTIA PER ANNUM.

In-8° (0,168 sur 0,105), ancien mar. brun italien, fers à froid. — Vélin, XII[e] siècle, 92 ff., petit et élégant caractère, capitales en or et couleurs.

Le frontispice représente Notre-Seigneur assis, un globe dans la main droite, un sceptre dans la gauche. Derrière lui, une double roue symbolique figure le régime de l'Ancien et du Nouveau Testament (*sub lege, sub gratia*),

comme l'indiquent les inscriptions que portent les bandages de la roue. L'inscription du bandage extérieur se détache en lettres blanches sur fond rougeâtre :

DOGMATIBUS PLENIS ROTA PROMINET EXTIMA LEGIS.

L'inscription du bandage intérieur est tracée en lettres noires sur fond jaune :

HEC MEDIATORIS PANDIT ROTA DOGMATA NOBIS.

Autour du bandage extérieur de la roue, quatre bustes figurent les livres de l'Ancien Testament; à côté de trois de ces bustes se lisent les mots : *Exodus, Leviticus, Deuteronomium*. Sur le bandage intérieur sont fixés quatre médaillons ornés des symboles des évangélistes.

Le cadre du frontispice est formé de plusieurs bandes, dont l'une est couverte d'une inscription en vers léonins, tracée en lettres d'argent sur fond pourpré :

SUNT SCRIPTURARUM SERIES HEC SIGNA ROTARUM
QUE NOBIS CURSUM DANT AD CELESTIA SURSUM.

La page qui fait face à ce frontispice est couverte par ces mots : IN ILL. TEMPORE | CVM | APPRO | PIN, peints en grandes lettres d'or fleuronnées sur un fond pourpré à bandes vertes semées de points blancs.

Dans les marges de presque toutes les pages, en regard de la rubrique de chaque évangile, l'enlumineur a tracé des ornements qui se détachent en or sur des fonds verts et bleus.

Le livre a dû être fait pour une église de la région occidentale de l'Allemagne. Parmi les rubriques des évangiles affectés aux messes du propre des saints, on remarque celles qui sont ainsi conçues : « Sancti Bonifatii et sociorum; in natale sancti Galli confessoris; sancti Willibrordi episcopi ».

A la fin se lit une inscription du XVIe siècle : « Per P. F. Clut mihi dono data 1544, sept. mense ».

Vente Libri, Londres, mars 1859 (n° 359).

18

N° 1410. Ordo evangeliorum solemnitatum principalium.

In-folio (0,390 sur 0,262), reliure originale en bois et cuir, avec larges ornements et fermoirs en bronze. — Vélin, premières années du XVIe siècle, 40 ff., belle et grosse écriture, miniatures.

F. 1. « In Christi nomine et beati Petronii protectoris nostri, incipit ordo Evangeliorum solemnitatum principalium totius anni secundum curiam ».

Manuscrit exécuté à Bologne, comme le prouvent la mention du protecteur saint Pétrone et la miniature qui lui est consacrée; on y voit cet évêque tenant dans ses mains la cathédrale de Bologne, bien reconnaissable à la tour penchée *degli Asinelli* qui apparaît derrière. Le premier feuillet porte les armes de Jules II; 34 pages sont enrichies de miniatures et d'ornements; dans les 16 premières, les miniatures, petites (0,08 ou 0,10), très bien exécutées, sont dues à un peintre de l'école de Francia; dans les dernières pages, elles sont l'œuvre d'un artiste moins exercé à ce genre de travail, mais très coloriste et évidemment de l'école de Fra Bartolommeo. Les ornements sont du plus pur style italien de la grande époque.

On peut rapprocher de ce beau volume deux livres de chœur contenant, l'un la messe et les vêpres de saint Jean-Baptiste, l'autre la messe et les vêpres de saint Pétrone, et qui sont encore conservés dans une dépendance de la basilique de S. Petronio à Bologne. Le premier porte, comme le nôtre, les armes de Jules II et est expressément daté de l'année 1511. On sait que ce pape résida à Bologne dans le cours de l'année 1510. (Voir Luigi Frati, *I Corali della basilica di S. Petronio in Bologna*, Bologna, 1896, pages 72-80.)

Acheté pour moi à Paris par M. de Triqueti en novembre 1858.

19

N° 1459. Glosæ super epistolas sancti Pauli.

In-folio (0,350 sur 0,250), veau souris, dent., tr. dor. — Vélin, XIIe siècle, 122 ff..

2 col. de 38 ou 39 lignes, grandes initiales ornées de diverses couleurs, style anglo-saxon.

L'ouvrage complet commençait par l'exposition des épîtres aux Romains et aux Corinthiens; elle manque ici. F. 1 : « Incipit prologus super epistolam ad Galathas. Hujus epistole glosas, quia in opere superioris expositoris non invenimus, ab alio doctore sumptas hic inferimus... ». Nous ne pouvons savoir quel est l'*expositor* auquel il est fait allusion, mais l'*alius doctor* est saint Jérôme. F. 19 v° : « Explicit expositio super epistolam ad Galathas ». Après une page blanche (f. 20 r°), commence, sous un beau titre en majuscules de couleurs, la glose des autres épîtres de saint Paul.

A la fin, cette inscription : « Liber sancti Martini Tornacensis » (Saint-Martin de Tournay). Sur la page blanche du f. 20, on lit diverses mentions qui se rapportent à l'administration de l'abbaye :

... Hi horti ita istis dati sunt ut per XII annos eos teneant, id est ab incarnatione Domini anno MCXXXI usque ad annum incarnationis MCXLIII, solventes pro unoquoque III solidos per annos singulos in nativitate sancti Johannis Bapt., id est LXXI solidi... Item super Scaldum (l'Escaut), ad Sanctum Medardum, habemus VI ortos, quorum unusquisque dat III solid. & VI den., dimidium in festivitate S. Remigii, et dimidium in natali Domini, id est simul XXI solidi, et hec nomina eorum Odelinus, Radulfus, etc.

L'Escaut arrose Tournay, dont l'hôtel-de-ville actuel est l'ancien monastère de Saint-Martin, et la date qu'on vient de lire donne approximativement l'âge du manuscrit.

Un catalogue des livres de l'abbaye de Saint-Martin de Tournay, rédigé au XIIe siècle et conservé dans un manuscrit de la ville de Boulogne, contient cet article : « Glose super epistolas Pauli, in duobus voluminibus ». C'est notre manuscrit, qui se compose du second volume et de la fin du premier.

Collection Boorlutt de Noortdoncke. Vendu par Bachelin, mai 1866.

20

N° 548. Concordantiæ bibliorum, dites Concordances de Saint-Jacques.

In-folio (0,308 sur 0,200), veau marbré, armes de Bourbon-Condé, tr. dor. — Vélin, fin du XIIIe siècle, 255 ff., 5 colonnes, initiales ornées.

A la fin : « Expliciunt Concordantie de Sancto Jacobo », Saint-Jacques du Haut-Pas. C'est par les Dominicains de ce couvent, sous la direction de Hugues de Saint-Cher, que furent exécutées les concordances de la Bible vers le milieu du XIIIe siècle.

Inventaire des manuscrits de l'hôtel de Condé, 1673.

21

N° 951. Petrus de Rosenheim : Roseum memoriale divinorum eloquiorum. — Decretum abreviatum, secundum magistrum Gracianum, etc.

In-8° (0,177 sur 0,132), mar. vert, fil., tr. dor., aux armes de Bourbon-Condé. — Vélin, XVe siècle, 122 ff., lignes longues; cursive pour les 67 premiers ff., lettre de forme pour le reste.

Roseum memoriale. — F. 1. Dédicace : « Reverendissimo in Christo patri et domino, domino Brande (1), divina miseratione tituli Sancti Clementis sacrosancte Romane ecclesie presbitero cardinali Placentino vulgariter nuncupato, frater Petrus de Rosenheim, monachus monasterii Medlicensis, sedi Romane immediate subjecti, ordinis sancti Benedicti, Pataviensis diocesis (2)... ». — F. 4 v° : « Incipit prologus metricus, sequentis operis intentionem et causam exprimens, et quoddam Roseum memoriale divinorum eloquiorum hoc opus vocatur... ». — F. 6 : « Incipiunt canones » (en prose). — F. 12 : « Per hos versus epylogos cognoscitur nomen libri... ». — F. 15 v°. Commencement de l'ouvrage : « Astripotens celum... ». L'ouvrage, tout entier en vers latins, se termine au f. 63 r°.

F. 64 : « Incipit Imprecatio beati Hugonis, abbatis Cluniacensis. Carissimis amantissimisque fratribus et filiis filiabusque... ». — Dernier écrit de saint Hugues, composé peu de jours avant sa mort (avril 1109); c'est le testament spirituel du saint abbé.

(1) Branda Castiglione, né vers 1350, évêque de Plaisance en 1404, cardinal-prêtre de Saint-Clément le 5 juin 1411, légat, évêque de Porto en 1431, mort le 5 février 1443.

(2) Pierre de Rosenheim (Bavière), bénédictin, siégea au concile de Constance et mourut le 5 janvier 1440. De moine, il était devenu prieur de cette magnifique abbaye de Melk (diocèse de Passau), qui domine tout le cours du Danube près du confluent de l'Ens et que l'on voit de si loin.

F. 66 v° : « Ad honorem Jo. abbatis de Cousant. Abbatum numerus terdenus... » ; 12 vers latins. Épitaphe de Jean de Cosant, trente-huitième abbé de Cluny, mort en 1400.

F. 67. Énumération des livres de l'Écriture sainte en 24 vers latins et français ; morceau ajouté après coup et commençant ainsi :

Jerome, qui rien n'oblia,
Ordinavit in Biblia
Libros sacros in hunc modum...

Au verso, la signature « Maistre Michel de Chamelet », d'une autre écriture.

Decretum abreviatum. — F. 67 v°. « Hic incipit Decretum abreviatum, in quo sub planis et brevibus verbis tota vis decretorum continetur... secundum magistrum Gracianum... ». — Cet ouvrage, d'une autre écriture que tout ce qui précède, se termine au f. 121 r°.

F. 122 : « Epistola beati Hugonis abbatis. Karissimis filiis et fratribus prioribus, decanis, aliisque omnibus in partibus Yspaniarum, Deo sub patrocinio sanctorum apostolorum Petri et Pauli servientibus, frater Hugo, Cluniacensium fratrum servus indignus, salutem et benedictionem. Audivimus de quibusdam vestrum... ».

Inventaire de l'hôtel de Condé, 1673.

22

N° 994. Petrus Comestor : Historia scolastica.

In-8° (0,202 sur 0,118), veau marbré, aux armes de Bourbon-Condé. — Vélin, première moitié du XIII[e] siècle, 180 ff., exécution très simple, nombreuses notes marginales. Armes et monogramme d'Antoine de Chourses et de Catherine de Coëtivy ajoutés sur la première page. — Très rogné par le relieur du XVIII[e] siècle. — Le f. 100 doit être placé entre 97 et 98, le f. 101 entre 104 et 105, le f. 102 doit suivre 99.

F. 1. « Incipit prologus epistolaris. Reverendo patri et domino Guillelmo, Dei gratia Senonensi archiepiscopo, Petrus, servus Christi, presbiter Trecensis... — Incipit epistola scolastica in prefacio (*sic*). Imperatorie majestatis est tres in palacio habere mansiones... — De creatione empirei celi et IIII[or] helementorum. In principio erat verbum... ». — Suit l'Ancien Tes-

tament jusqu'au f. 124 : « ... revertamur, de Johanne filio Symonis prosequantes (*sic*) ».

F. 125. Nouveau Testament : « De commendatione Johannis. Historia evangelica. Mortuo Simone... ». — F. 180 v°. Derniers mots : « ... Gladio enim puniebantur nobiles, non loco magis honorabili scilicet in cathecombis. Explicit. Expliciunt Actus apostolorum. Beatus vir qui non abiit in consilio » (fin).

Pierre, surnommé *Comestor*, ou le Mangeur, parce qu'il dévorait les livres, doyen de l'église de Troyes, gouverna l'école de théologie de Paris de 1164 à 1169, et mourut à Saint-Victor en 1178 ou 1185.

Sur la dernière page ont été ajoutées, en caractères du XVe siècle, plusieurs énigmes, dont voici la première :

Deux et as nulla queunt
5 et 6 solvere nolunt,
Omnibus ergo notum
4 et 3 solvere totum.

23

N° 453. Bible historiale de Guyart des Moulins, traduction libre de l'Histoire scolastique de Pierre le Mangeur. Premier volume.

In-folio (0,35 sur 0,26), mar. rouge, tr. dor., aux armes de Bourbon-Condé. — Vélin, XVe siècle, 272 ff. à 2 col. de 46 lignes, bonne cursive.

Sur la première page sont peints les armes et le monogramme d'Antoine de Chourses et de Catherine de Coëtivy; l'écu est en losange, et dans les ornements on a mêlé la devise « Là demeure », ainsi que des roses et des pensées. Le volume a donc été acquis par Catherine pendant son veuvage.

La Bible historiale n'est pas une simple traduction de l'ouvrage de Pierre le Mangeur; on y trouve souvent la Bible et l'histoire juxtaposées, le texte biblique à côté d'une traduction libre de l'Histoire scolastique. Les copistes ne tardèrent pas à l'enrichir de nombreux emprunts faits à la Bible française du XIIIe siècle, et c'est ainsi agrandie qu'elle a formé le livre considérable qu'on appelle encore aujourd'hui la Bible historiale.

Né à Aire en 1251, Guyart des Moulins commença sa traduction en juin 1291 et la termina en février 1295. Élu doyen de Saint-Pierre d'Aire en 1297, il est encore nommé dans des actes de 1312, mais il était mort en 1322. Rédigée en dialecte picard, son œuvre fut bientôt mise en français et très fréquemment copiée, tant au XIVe qu'au XVe siècle. La version picarde, la plus ancienne, est très rare ; c'est une version française que nous décrivons ici (1).

F. 1. « Ci commence la Bible hystorial ou les hystoyres escolastres. C'est le prohemes de celui qui mist cest livre de latin en françoys. — Pour ce que le deable... En l'an de grace mil cc et quatre vings et onze ou mois de juing, ouquel je fu nez et euz quarante ans acomplis, commençay je ces translacions, et les parfaictes ai l'an mil cc quatre vings et quatorze ou moys de fevrier [1295 n. s.]. En l'an de grace mil cc nonante et sept le jour saint Remy, fu je esleuz et fait doyen de Saint Pere d'Aire, dont j'estoye chanoines... ». — Suit la table des livres de la Bible historiale, puis celle des chapitres de la Genèse.

F. 2 v°. Traduction de la dédicace de Pierre le Mangeur à Guillaume, archevêque de Sens. L'erreur du premier copiste se retrouve ici comme dans la plupart des autres manuscrits : « Pierre, sers Jhesu Crist, prestre doyen de *tret treves*... » (pour Troyes).

F. 3. L'ouvrage commence par un très curieux prologue imité de Pierre le Mangeur, dans lequel l'auteur cherche à expliquer le triple sens de l'Écriture sainte : « En palais de roy et d'empereur appartient trois manssions... ».

Notre manuscrit comprend la Genèse, l'Exode, le Lévitique, les Nombres, le Deutéronome, Josué, les Juges et Ruth, les livres des Rois, les Paralipomènes, Esdras, Néémie, le second Esdras, le premier et le second Job, c'est-à-dire Job abrégé, Tobie, Jérémie, Judith et les « sept Enchanteurs », (l' « Hystoire des VII enchanteurs et de Daire le filz Ystapis »), Esther et les « dix hystoires de rois ». — D'après cette énumération, notre manuscrit se classe parmi les exemplaires de la Bible historiale complétée, dite la *grande Bible*.

(1) Imprimée pour la première fois par les soins de Vérard avant 1499.

Le psautier, qui termine habituellement ce premier volume, manque ici ; on va le retrouver, copié d'une écriture presque identique, à la fin du manuscrit suivant.

24

N° 488. Bible historiale de Guyart des Moulins, second volume.

In-folio (0,35 sur 0,26), veau marbré, aux armes de Bourbon-Condé. — Vélin, XVe siècle, 255 ff. à 2 col. de 44 lignes, bonne cursive.

Sur la première page ont été ajoutés les armes et le monogramme d'Antoine de Chourses et de Catherine de Coëtivy; l'écu est en losange, et dans les ornements on a mêlé la devise « Là demeure », ainsi que des roses et des pensées. Le volume a donc été acquis par Catherine pendant son veuvage.

L'œuvre originale de Guyart des Moulins se présente ici considérablement modifiée, complétée par de nombreux emprunts à la Bible française du XIIIe siècle; si certaines erreurs grossières sont ici redressées, d'autres ont été conservées, ainsi que des gloses plus ou moins naïves des traducteurs anonymes du XIIIe siècle.

F. 1. « Cy commencent les Parabollez Salmon, filz du roy David ». — Les livres de Salomon et des Prophètes, bien complets, sont suivis des trois premières pages des Machabées (un feuillet et demi). Entre les ff. 120 et 121, lacune portant sur les livres des Machabées et sur une grande partie de l'évangile de saint Mathieu, dont nous n'avons que les deux dernières pages. Viennent ensuite les évangiles de saint Marc, de saint Luc, de saint Jean, les épîtres de saint Paul, les Actes des Apôtres, les épîtres canoniques et l'Apocalypse, qui se termine au f. 225 par les mots : « La grace de Noustre Seigneur soit a vous. Amen. Ci fine l'Apocalipce sainct Jehan. Amen ».

Le verso de ce feuillet est blanc et marque bien la fin de l'ouvrage. Mais le psautier, qui, toujours placé avant les livres de Salomon, termine ordinairement le premier volume de la Bible, est cette fois ajouté au second. Nous trouvons ici la cursive plus soignée, plus menue, plus serrée, d'une encre moins pâle, tous les caractères d'une copie séparée.

F. 226 r°. « Ci commence le psautier. *Beatus vir...* ». — F. 255 v° : « Ci fine le psautier David et touz les cantiques ».

Au f. 250, le scribe a oublié de copier les versets 2 à 5 du psaume CXXXI, pour lesquels il a laissé quatre lignes en blanc. — Le psautier est suivi des douze cantiques, du symbole de saint Athanase et de la litanie des saints (en prose), le tout en français, bien entendu. Ce complément du psautier fait bien partie de l'œuvre de Guyart des Moulins.

Nous avons évidemment dans les deux volumes que nous venons de décrire trois manuscrits différents réunis par ordre de Catherine de Coëtivy pour former un exemplaire de la Bible historiale. Par quelque erreur de relieur, le fragment destiné à compléter le premier volume a été placé à la fin du second. Le résultat n'en fut pas moins atteint, et, malgré cette inversion, nos deux volumes présentent, sauf quelques lacunes et les modifications que nous avons indiquées, l'œuvre complète de Guyart des Moulins.

25

N° 723. Bible historiale de Guyart des Moulins. Fragment, de la fin du livre d'Esther à la fin des Machabées.

In-folio (0,305 sur 0,230), mar. vert, tr. dor., aux armes de Bourbon-Condé. — Vélin, XIV° siècle, 150 ff. à 2 col. de 47 lignes, belle gothique, lettres ornées. Armes et monogramme d'Antoine de Chourses et de Catherine de Coëtivy ajoutés sur la première page.

Ce manuscrit est de la même famille que le précédent; les deux textes sont identiques; mais nous avons ici la fin du premier volume de la Bible historiale et une partie du second. Le livre débute par les histoires des Rois, que Guyart des Moulins place toujours après le livre d'Esther. Il y a là quelque confusion fort ancienne entre la disposition des rubriques rouges et la composition du texte. En fait les histoires des rois Ochus, Daire, Alexandre, etc., occupent les quatre premiers feuillets et sont suivies de cette mention : « Si fine le livre Hester. Cy commence le psaultier ».

F. 30. « Si fine le psautier David et apres commencent les cantiques et touz les pseaumes qui viennent apres. *Confitebor tibi, Domine* », etc. Au bas

de la page, on lit la réclame *Sire je me confesserai*. Or le f. 31 reprend au chap. VIII de l'Ecclésiaste. Il manque donc la fin du psautier, les paraboles de Salomon et les sept premiers chapitres de l'Ecclésiaste.

Après les livres de Salomon viennent les livres des Prophètes et des Machabées, bien complets. C'est la fin de notre volume.

26-27

Nos 1078-1079. Composition de la sainte Écriture, ou le Ci nous dit.

1 tome en 2 vol. in-4° (0,180 sur 0,140), mar. brun, aux armes d'Orléans. — Vélin, commencement du XIVe siècle, 493 ff. (265 et 228), très nombreuses et curieuses miniatures, qui occupent une bande haute de 35 millimètres au haut des pages.

« Vez ci un livre qui est apelés une Composition de la saincte Escripture, lequel est pris ou viel Testament et ou nouvel, en la Legende des sains et en la Vie des peres, pris ou dyalogue saint Gringoire, et parle premierement de la creation du monde et apres de l'avenement Nostre Dame et de l'avenement de son douz fils… Apres parle de la venue Antecrist et de la fin du jugement. Apres parle des painnes d'enffer et des joies de paradiz. — *Ci nous dit* comment Nostre Sire crea le monde… ». — A la fin : « Explicit la Composition de la sainte Escripture ».

En avril 1851, j'ai acheté ce volume à la vente de M. Monmerqué, qui avait inscrit sur la garde la note suivante : « Ce manuscrit porte le nom de *Ci nous dit,* ces trois mots étant le début de presque toutes les histoires qu'il contient. M. du Tillet de Villars, ancien vice-président du tribunal de Versailles, aujourd'hui conseiller à la cour royale de Nîmes, a eu la complaisance de me céder ce manuscrit (en 2 volumes) en échange d'un exemplaire complet de mon Sévigné et de Coulanges. Ses billets sont restés joints ici. Ce manuscrit renferme une foule d'histoires édifiantes, de contes dévots, d'apologues. C'est un vrai trésor de bizarrerie. Il est de la fin du XIIIe siècle ou tout du commencement du XIVe. J'ai des fragments d'une autre copie du XIVe siècle du même ouvrage qui sont très bien écrits, sur beau vélin, mais sans miniatures, et incomplets. La grande quantité de

miniatures singulières dont celui-ci est orné lui donnent beaucoup de prix. Il y a environ 800 miniatures. — Le 6 août 1823. Signé : Monmerqué ».

28

N° 1378. Histoire extraite de la Bible. — Le livre de l'Apocalypse.

In-folio (0,313 sur 0,220), veau brun. — Vélin, première moitié du XVe siècle, 123 feuillets, y compris celui qui est coté 17 *bis*, 2 col., 109 miniatures occupant chacune la moitié d'une page, initiales en or et couleurs.

Les 34 premiers feuillets contiennent une sorte d'Histoire sainte ou d'abrégé de la Bible historiale dont voici le début et la fin : « Ceste histoire cy a esté estraitte de la Bible du latin en françois, pour enseigner comment Dieu forma le monde. Et si y sont compris en brief matiere les princes, les prophetes, les patriarches et les roys qui ont gouverné le monde depuis Adam nostre premier pere jusques a la nativité Nostre Seigneur Jhesu Crist. Et si y est demonstré en figures comment les lignées se commencent en diverses regions, et par especial la lignée de la benoite nativité Nostre Seigneur Jhesu Crist, qui s'ensuit selon l'arbre qui le demonstre et enseigne. Et commence a Adam et Eve. Premierement la creation du monde. In principio creavit Deus celum et terram, c'est a dire que au commencement du monde Dieu crea ciel, terre, mer et les eaues et les poissons et les bestes... ». — F. 33 : « ... Mathias fu esleu apostre ou lieu de Judas le traitre, et fu fait entre l'Ascension et la Penthecouste ».

Cette histoire est illustrée de 25 tableaux affectant la forme de grands médaillons. Le premier représente la Création, et le dernier (f. 33) le Calvaire. Suivent deux feuillets blancs.

La seconde partie du volume (ff. 36-121) est occupée par une traduction et un commentaire de l'Apocalypse : « Ci commence le livre de l'Apocalipce monseigneur saint Jehan ». En tête, la prétendue lettre du proconsul d'Éphèse à Domitien sur la vie de saint Jean : « A Domicien tres pit (*sic*) Cesaire et tousjours augustes, le proconse d'Ephese salut. Nous faisons savoir a vostre gloire que un homme qui a nom Jehan, de la ligne des Hebreux... ».

F. 37 v°. Premiers mots de l'Apocalypse et du commentaire : « L'Apocalipce Jhesu Crist, qu'il donna, appert a ses serfz les choses qu'il convient avenir prouchainement, et le signifia a son serf saint Jehan par son angle qu'il lui envoia. Je Jehan, vostre frere et personnier en tribulacion regne, en (*sic*) pacience en Jhesu Crist, fu en l'isle qui est appellée Pathmos pour la parole Nostre Seigneur et pour le tesmoingnaige Jhesu Crist. Je fu en un jour de dimenche, et oy empres moy une voix grant, aussi comme de buisine, qui me dist : Escry en un livre... — Apocalipce vault autant comme revelation, laquelle revelation de Nostre Seigneur le pere donna au filz selon ce que le filz estoit homme, et le filz donna a lui meismes, c'est assavoir a homme la qui forme prist la divinité, pour faire appert a ses serfs les choses qu'il convient avenir en brief temps... ». — F. 121. Fin de l'Apocalypse : « Cil qui tesmoingnaige donne de ces choses dist : Je vien tost. Amen. O, tu, sire Jhesu Crist, vien! La grace de Nostre Seigneur Jhesu Crist soit adez avecques nous. Amen. Ci fine le livre de l'Apocalipce saint Jehan ».

En tête de la seconde partie du manuscrit (f. 36), grande miniature représentant le martyre de saint Jean devant la porte latine. Sur le verso de chacun des feuillets 37-120 sont 84 tableaux de forme circulaire, dont les sujets ont été fournis par le texte de l'Apocalypse. Notre manuscrit, par le choix des scènes et par la façon dont le peintre les a comprises, se rattache au groupe des Apocalypses dont cinq ou six autres exemplaires sont connus et dont les plus anciens sont conservés, l'un à la bibliothèque de Cambrai, n° 397 *bis*, l'autre dans le fonds Salis à la bibliothèque de Metz. C'est un manuscrit de cette famille qui a servi de modèle pour les célèbres tapisseries de la cathédrale d'Angers.

Vente Dawson-Turner. Puttick (Londres), juin 1859.

29-34

N°s 871-876. Histoires de l'Ancien Testament.

6 vol. in-4° oblong, mar. rouge, fil., tr. dor. (*anc. rel.*). — Papier, fin du XVIIe siècle. N° 871. Texte, 240 pages. Titre, dédicace, préface et ff. blancs, 26. — N° 872,

6 ff. lim., pp. 241 à 588. — N° 873, 10 ff. lim., pp. 1 à 562. — N° 874, 6 ff. lim., pp. 1 à 475. — N° 875, 7 ff. lim., pp. 1 à 381. — N° 876, 7 ff. lim., pp. 1 à 359.

Les six volumes, écrits avec beaucoup de soin, sont ornés des gravures de la Bible de Mortier (1700), œuvre de Bernard Picart, épreuves de choix, la plupart avant la lettre (quelques-unes ont été enlevées). Dédicace anonyme à « Monseigneur le duc d'Anguien ».

Ce manuscrit porte l'initiale L et doit avoir été préparé pour l'éducation de Louis-Henry de Bourbon, septième prince de Condé, qui, né en 1692, porta le titre de duc d'Anguien jusqu'à la mort de son père (1710), fut ensuite plus connu sous le nom de duc de Bourbon, remplit les fonctions de premier ministre pendant quelques années du règne de Louis XV et mourut en 1740. Dans la dédicace, il est fait mention des princesses ses sœurs, dont trois étaient nées avant 1700, mais non pas de ses frères, dont le premier naquit en 1700 (19 juin); le manuscrit est donc antérieur à cette dernière date.

« Comme j'écris, dit l'auteur, pour un prince à qui je dois donner dans la suite quelque teinture des loix, j'en ay mis dans cet extrait un grand nombre... La pensée que j'ay toujours eue présente à l'esprit que j'écrivois pour un jeune prince et pour des princesses encore plus jeunes, m'a rendu très attentif... ». Il est donc probable que l'auteur était précepteur du duc d'Anguien; nous en connaissons trois : l'abbé Génot, précepteur; l'abbé Dumontier, sous-précepteur et aumônier. Génot mourut en 1706 et fut remplacé par l'abbé Mongin, qui n'est sans doute pas l'auteur du manuscrit, exécuté avant 1700.

Nous avons d'autres manuscrits qui ont servi à l'éducation du duc d'Anguien et qui portent tous l'initiale L.

35

N° 1455. Vie de Jésus, en allemand.

In-4° (0,24 sur 0,17), peau de truie, fers à froid, tr. dor., reliure de *Bedford* (Londres), qui a conservé les anciens fermoirs en cuivre. — Vélin, XV[e] siècle, 177 ff., lettres de forme, sommaires en rouge, 40 miniatures à fonds quadrillés, dorés, pourprés, et diversement diaprés.

F. 1 : « Hyr begynnet eyne Forme heiliger Betracthtunghe in daz lydende Leben unsers Herren Jhesu Christi, und auch yrst mails etzliche vorlauffende Underwysunghe ».

Suite de récits écrits en allemand, empruntés au Nouveau Testament, entremêlés de méditations et terminés par une prière.

Fin : « Hyr hact dys Boych Ende, daz man nennet *Vita Jhesu* in dem latyne, in dudysch daz Leben Jhesu. Want is ertzellet synes Lebens Wandelunghe bys uff daz Ende. Amen ».

Les miniatures, soignées, brillantes et bien conservées, représentent les principales scènes de la vie de Notre-Seigneur. Elles sont accompagnées de bordures de feuilles aux couleurs éclatantes.

Acheté à Bachelin, mai 1866.

36

N° 860. La Passion de Jésus-Christ.

Petit in-f° (0,244 sur 0,180), mar. bleu, aux armes de Bourbon-Condé. — Vélin, XVe siècle, 75 ff., initiales ornées, 14 miniatures.

F. 1. « Cy commence la Passion de nostre sauveur Jhesu Crist, translatée de latin en françois depuis la suscitation du ladre jusques a la fin. — A la louange de Dieu et de la Vierge souveraine et de tous les saints et saintes de paradis et a la requeste de tres excellente et redoubtée dame Ysabel de Bavière, par la grace de Dieu royne de France, j'ay translaté ceste passion de nostre sauveur Jhesu Crist de latin en françois, sens y adjouster moralités, ystoires, exemples et figures, l'an mil ccc IIIIxx et XVIII [1398] ».

La contregarde porte les armes de Louis de Bourbon, comte de Montpensier, mort en 1486, et de Gabrielle de La Tour, sa femme. Or, dans l' « Inventaire des livres qui sont en la librairie du chasteau de Molins, faict le XIXe jour de septembre l'an mil cinq cens vingt et troys par Pierre Anthoine, conseiller du Roy, et vérifié avec maistre Mathieu Espinette, chanoyne de Molins, libraire et commis à la garde de la dite livrerie (1) »,

(1) Document publié pour la première fois par M. Le Roux de Lincy dans les *Mélanges* de la Société des Bibliophiles françois, 1850.

inventaire dressé après la fuite et la condamnation du connétable Charles, duc de Bourbon, petit-fils de Louis, comte de Montpensier, et de Gabrielle de La Tour, on relève les articles suivants :

15. Le livre de la passion Nostre Seigneur Jhesus Crist, à ung fermaut d'argent blanc;

55. Le livre de la passion Nostre Seigneur Jhesus Crist;

236. La passion Nostre Seigneur en françoys, en papier, à la main;

268. La passion Nostre Seigneur en françoys, en papier, à la main.

Sauf le fermoir d'argent dont il n'est plus question depuis longtemps, la définition des n[os] 15 et 55 s'applique au manuscrit que nous venons de décrire, et celle des n[os] 236 et 268 ne s'applique pas moins exactement aux deux volumes *en papier, à la main,* dont la description va suivre.

Or, la plupart des livres inventoriés en 1523 sous les yeux du bon chanoine Espinette, les plus beaux certainement, furent portés à la bibliothèque du roi, où ils sont encore. Quelques-uns furent dispersés. Un certain nombre restèrent au château de Moulins, où le Grand Condé les trouva quand il devint possesseur du duché de Bourbon (1660), et d'où il les fit transporter à l'hôtel de Condé, à Paris. C'est le cas de la *Passion* transcrite pour Louis, comte de Montpensier. C'est aussi le cas des deux *Passion* qui vont suivre. Les trois volumes figurent sur l'inventaire des manuscrits de l'hôtel de Condé dressé en 1673.

37

N° 654. La Passion de Jésus-Christ.

Petit in-f° (0,270 sur 0,200), veau brun, aux armes de Bourbon-Condé. — Papier, XV[e] siècle, 67 ff., fleurs de lys sur la première page.

Même ouvrage que le précédent.

38

N° 898. La Passion de Jésus-Christ et la Vengeance de sa mort.

In-4° (0,210 sur 0,140), veau marbré, aux armes de Bourbon-Condé. — Papier, XV[e] siècle, 141 ff.

« S'ensuit en françoys la Passion que Nostre Seigneur Jhesu Crist si souffri pour tous nous autres pouvres pecheurs ». Récit de la passion, de la résurrection et de l'ascension de Notre-Seigneur, attribué par le prologue à « ung maistre qui lisoit les lois de l'empereur en Jherusalem et s'appeloit Gamaliel, moult sainct homme et bon juif, oncle de Nycodeme », à Nicodème et à « ung autre bon preudome qui s'appeloit Joseph d'Arimathie ». — « Cy apres s'ensuit la Vengeance de la mort de Nostre Seigneur Jhesu Crist et destruction de la cité de Jherusalem, qui fut faite par Titus, fils de Vespasian, jadiz empereur de Rome, en laquelle mourut mainct enfant, femmes et hommes ». — « Explicit la Passion, resurrection et glorieuse ascension de nostre sauveur et redempteur Jhesu Crist ».

39

N° 1601. Passio Domini Nostri Jesu Christi secundum Joannem.

Petit in-4° (0,165 sur 0,122), mar. rouge jans., doublé de vélin blanc à comp. dor., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — Vélin, XVIe siècle, 14 ff.

Outre une grande initiale où l'on voit saint Pierre et saint Paul, ce curieux et charmant volume contient douze miniatures qui, sauf les deux premières, sont copiées sur les gravures de la *Passion* d'Albert Dürer. L'artiste, italien, a exactement reproduit le dessin et jusqu'aux coups de burin du maître allemand; les dimensions sont les mêmes, on dirait un calque. Il a ensuite revêtu son fac-similé de couleurs éclatantes posées à grandes teintes larges, avec de vives oppositions d'ombre et de lumière, dans le style de l'école d'Urbin, j'oserais dire de Raphaël; on retrouve le Sanzio dans les bordures surtout, dans ces arabesques, ces figurines répandues sur un fond d'or et qui rappellent la décoration des Loges. — La première miniature est tout italienne; rien de germanique dans les anges, dans les chérubins qui, soutenus par une nuée, portent les instruments de la passion. — Au fond de la seconde, on voit des barques à voile latine courir sur une mer azurée qui baigne les bords d'une île fort semblable à Capri. Ceci encore est peu allemand; mais le saint Jean a bien l'air d'être né au nord des Alpes. — Nous avons dit que les dix autres tableaux reproduisent les gravures de Dürer

avec une identité parfaite; notons seulement une légère variante au fond du Crucifiement, et ajoutons que la tête du Christ est toujours rajeunie et embellie.

Sur la bordure d'azur qui enveloppe la première page, on voit courir quatre branches de chêne peintes en or (*Robur,* La Rovere), et, dans l'encadrement qui enveloppe la miniature du Crucifiement, on lit : *Francis. Ma. II Ur. Ducis.* François-Marie de La Rovere, deuxième du nom, né en 1551, prit en 1574 le titre de duc d'Urbin, que personne ne porta après lui; auteur, protecteur des lettres, il abdiqua en 1625 en faveur du pape, et mourut en 1631. C'est pour lui qu'a été décoré ce volume.

Vente Lebeuf de Mongermont.

II. — LITURGIE

40

N° 1447. Liber sacramentorum. — Sacramentaire de Lorsh.

In-4° (0,236 sur 0,180), reliure en bois récemment recouverte d'une peau brune; placé dans une boîte dont le couvercle est formé par une plaque de cuivre du XIIe siècle, gravée, niellée d'émail et dorée. — Vélin, XIe siècle, 222 ff., 18 lignes à la page, grosse écriture minuscule d'une remarquable fermeté, titres en onciales, initiales ornées en argent, or et couleurs, 18 pages décorées sur fond pourpré, une grande miniature (reproduite à la fin de ce volume).

F. 1 v° et 2. Titre du livre et indication des parties de la messe jusqu'à la préface : « In nomine Domini incipit liber sacramentorum de circulo anni a sancto Gregorio papa Romano editus. Qualiter missa Romana celebratur... ». — F. 2 v° à 4. Préface. — F. 5 à 10 v°. Canon et fin de la messe. — F. 11 à 136. Texte des oraisons qui constituent le sacramentaire, depuis la veille de Noël jusqu'à l'Avent inclusivement. La dernière rubrique se lit au f. 135 v° : « Item aliæ orationes de adventu Domini ». — F. 136 à 214 v°. Partie complémentaire du sacramentaire, dans laquelle sont compris les morceaux suivants :

136 v°. Incipiunt orationes pro peccatis.

140 v°. Incipiunt orationes matutinis horis dicendæ.

141 v°. Orationes vespertinales.

144 v°. Incipiunt misse dominicales (messes de différents dimanches).

158. Messes du commun et des fêtes de quelques apôtres, évangélistes, martyrs et confesseurs :

159 v°. VIII kl. aug. Natale s. Jacobi apostoli.
160. Kl. aug. Ad s. Petrum ad vincula.

— VIII kl. sept. Natale s. Bartholomei apostoli.
160 v°. XI kl. oct. Natale s. Mathæi evangelistæ.
161. XV kl. nov. Natale s. Lucæ evangelistæ.
161 v°. VI kl. nov. Vigilia apostolorum Simonis et Mathæi.
— V kl. nov. Natale eorundem apostolorum.
162. XII kl. jan. Natale s. Thomæ apostoli.
162 v°. VIII kl. febr. Conversio s. Pauli apostoli.
164. Kl. aug. Natale sanctorum VII fratrum Machabeorum.
164 v°. XVI kl. sept. Octav. s. Laurentii martiris.
165. IIII kl. sept. Decollatio s. Johannis Baptistæ.
— VI id. sept. Natale s. Adriani martiris.
165 v°. V kl. sept. Natale s. Gorgonii martiris.
167 v°. XII kl. apr. Natale s. Benedicti abbatis.
168. Item in nat. s. Benedicti abbatis.
168 v°. V kl. sept. Natale s. Augustini episcopi et confessoris.
169 v°. II kl. nov. Vigilia omnium sanctorum.
170. Kl. nov. Natale omnium sanctorum.
171. Item missa in memoria omnium sanctorum.
— III id. junii. Vigilia s. Nazarii martiris.
171 v°. Item missa de sancto Nazario die octavo festivitatis ejus.
172. In anniversaria dedicatione æclesie.
175 v°. Messes pour chacun des jours de la semaine. « De s. Trinitate die dominica; — feria II, de caritate; — feria III, de sapientia; — feria IIII, in honore sanctorum evangelistarum; — feria V, in veneratione sanctæ Mariæ; — feria VI, de sancta Cruce; — sabbato, missa votiva ».
180. Messes pour diverses intentions.
195 v°. Missa pro rege vel imperatore.
196. Missa pro regibus.

A trois endroits (ff. 46, 51 et 146), le copiste a copié, en caractères minuscules d'une grande finesse, des mots qu'il avait omis ou qu'il trouvait à propos de répéter pour éviter au célébrant la peine de tourner le feuillet.

Des mots grecs ont été soigneusement écrits au bas des ff. 147 et 150 v° : Εκ βαθεον εκεκραξα σε Κε (Κυριε), premiers mots du psaume *De profundis*, et Αινειται τον Κν (Κυριον) οτι αγαθον Κν (Κυριον), premiers mots du psaume *Laudate Dominum quoniam bonum*.

Les morceaux suivants ont été ajoutés après coup dans le manuscrit : sur le f. 1, oraison « Memento mei, Domine, peccatoris », XI° siècle ; — sur les ff. 10 v°, 13 v°, 14, 21 v°, 73, 212 v° à 214, oraisons de diverses messes, en

caractères du XIIe siècle : « De sancto Servatio (f. 21 v°); natale sancti Nicholai (f. 73); missa pro rege vel imperatore (f. 212 v°) ». Cette dernière messe est différente de celle qu'on trouve sous la même rubrique au f. 195 v°. — Sur les ff. 65 à 71, intercalés au XVe siècle, on a transcrit l'*Exultet* du samedi saint, avec la notation musicale. — A la fin (ff. 215-222), a été ajouté un cahier de huit feuillets contenant, en gros caractères gothiques du XVe siècle, les évangiles des grandes fêtes de l'année.

L'écriture et la décoration du volume sont particulièrement remarquables. Plusieurs pages sont écrites en onciales ou en minuscules d'or sur fond pourpré avec des encadrements formés de bandes d'or, d'argent, de palmettes, d'enroulements et d'entrelacs. Pour la messe de la Pentecôte, les grandes lettres d'or se détachent sur des bandes pourprées et sur le fond blanc du parchemin. Le cadre des deux premières pages de la préface est formé par de majestueuses arcades que supportent des colonnes de marbre. Le f. 3 est couvert par les mots VERE DIGNUM, en grandes capitales d'or; de même le f. 5 par les mots TE IGITUR. Sur presque toutes les pages brillent des initiales fleuronnées, les traits principaux en or, les traits accessoires en argent, les uns et les autres cernés d'un filet de vermillon, ornés çà et là d'entrelacs, se terminant souvent par des têtes d'animaux fantastiques. Les petites initiales sont tracées en vermillon; le corps en est rempli par des placages d'or et d'argent. Sur le f. 4 v°, tableau du Christ en croix; des inscriptions en or ont été mises à côté des personnages et des médaillons qui sont entrés dans la composition du tableau : IHC XPC DNS NR. — SCA DI GENITRIX MARIA. — SCS IOHANNES APOSTOLUS. — SOL. — LVNA.

Le livre a été exécuté pour l'abbaye de Lorsh, au diocèse de Worms. Ce qui le démontre, ce sont : 1° l'insertion du nom de NAZARIUS, patron de cette abbaye, au canon de la messe, dans le *Communicantes* (f. 6 v°) et dans le *Libera nos* (f. 9 v°); 2° le soin qu'on a pris de faire entrer dans le corps même du sacramentaire (f. 100 v°) les oraisons de la messe de la fête de saint Nazaire : « II idus junii, Natale sancti Nazarii martiris sociorumque ejus Basilidis, Cyrini et Naboris », et de tracer ce titre et les premiers mots des oraisons avec le même luxe qu'on avait déployé pour les messes de Noël, de l'Épiphanie et de Pâques; 3° l'introduction dans la partie complémentaire des

oraisons de deux messes pour la veille et pour l'octave de la fête de saint Nazaire.

Deux autres sacramentaires de l'abbaye de Lorsh, à peu près contemporains de celui-ci, sont conservés au Vatican (fonds palatin). Tous trois sont décrits dans un mémoire de mon savant confrère et ami Léopold Delisle (1), qui a bien voulu revoir et compléter la notice de notre manuscrit.

Le volume est enfermé dans un écrin que recouvre une plaque de cuivre gravée en intaille, niellée d'émail et dorée; les sujets gravés sur cette plaque sont expliqués par des vers léonins; ils se rapportent à la mort et au triomphe du Christ. La date peut en être fixée au XII[e] siècle. Ce curieux morceau a été l'objet d'une notice dans la *Description des objets d'art qui composent la collection Debruge-Duménil,* par J. Labarte, 1847, pp. 640-645, n° 942. Par moi achetée à Davies, de Londres, en 1887, elle a été montée par Hunt et Roskell. Le manuscrit lui-même m'avait été cédé par Boone, de Londres, en 1865.

41

N° 684. MISSALE. — MISSEL DES GRANDES FÊTES A L'USAGE DU DIOCÈSE DE TOURS.

Petit in-f° (0,295 sur 0,215), veau marbré, tr. dor., aux armes de Bourbon-Condé. — Vélin, XV[e] siècle ou commencement du XVI[e], 75 ff. à 2 col. de 22 lignes, nombreuses bordures. A la fin, on a collé une gravure sur bois coloriée qui représente Jésus en croix, entre la sainte Vierge et saint Jean. Ce doit être une de ces gravures qui se plaçaient dans le canon des anciens missels.

Les 33 premiers feuillets contiennent les fêtes suivantes : premier dimanche de l'Avent, Noël, saint Étienne, saint Jean, saint Antoine, saints Fabien et Sébastien, Quadragésime, Pâques, saint Georges, la Pentecôte, la Trinité, la Fête-Dieu, saint Jean-Baptiste, saints Pierre et Paul, sainte Marie-Madeleine, l'Assomption, saint Augustin, la Sainte Croix, saint Michel, saint François, la Toussaint, la Commémoration des morts, saint Martin, sainte Catherine. — F. 34. « Incipiunt misse beate Marie virginis per

(1) Mémoire sur d'anciens sacramentaires, Paris, 1886, pp. 238-242.

totum annum ». — Manque un feuillet entre 48 et 49. — F. 49. « Incipiunt prefaciones per circulum anni ». — F. 54, canon de la messe.

F. 61. Messe de saint Gatien, avec la prose « Dona, decus prelatorum, pacem in Ecclesia... ». — F. 62 v°. Messe de saint Timothée et saint Symphorien. — F. 66. « Passio Domini Nostri Jhesu Christi secundum Johannem ». — F. 71 v°. Oraisons pour les messes des morts (addition postérieure). — F. 74. « Ordo Romanus qualiter concilium agatur generale ».

L'adjonction de l'office de saint Gatien, premier évêque de Tours, indique l'origine de ce missel, écrit à l'usage de ce diocèse.

Inventaires de l'hôtel de Condé, 1654, 1673.

42

N° 1428. ANTIPHONARIUM.

Grand in-f° (0,570 sur 0,395), vélin blanc, fermoirs. — Vélin, XV° siècle, 71 ff., italien; grandes lettres chorales, initiales ornées; une miniature : le roi David jouant du psalterion. Manque le dernier feuillet.

Le texte des invitatoires, répons, versets, antiennes, psaumes et hymnes n'est point accompagné de notation musicale. Le volume commence par cette rubrique : « Invitatorium in dominicis diebus ab octava Penthecostem usque ad kalendas octobris ».

Robinson (Londres), 1862.

43

N° 1394. ANTIPHONARIUM AD USUM ECCLESIÆ PARISIENSIS.

In-12 (0,153 sur 0,088), mar. rouge, fil., tr. dor. (*anc. rel.*). — Vélin, XVII° siècle, 37 ff., dont 4 blancs, musique notée.

Le recto du premier feuillet porte les armes de Nicolas Petitpied, docteur de Sorbonne, et son chiffre se voit au verso. Au f. 2, le nom du scribe : « Josephus Turpin scripsit, 1689 »; puis l'inscription suivante : « Nicolaus Petitpied, Doctor Theologus, Socius Sorbonicus, Canonicus Parisiensis, Senator clericus in Castello Parisiensi, anno 1685, 26 februarii; Promotor

causarum ecclesiasticarum capituli Ecclesiæ Parisiensis, anno 1694, 15 februarii; Succentor Ecclesiæ Parisiensis, anno 1698, 24 septemb. Natus ac renatus Parisiis in parochia Sancti Eustachii, anno 1627, 26 et 27 decembris ».

Collections de Bure, Cigongne (nº 37).

44

Nº 1681. « Graduale Romanum juxta ritum Canonicorum Regularium Ordinis S. S. Trinitatis de Redemptione captivorum, sub regula S. P. Augustini militantium, quos in hoc suo regali sacello capellanos et oratores perpetuos posuit et dotavit sanctus Ludovicus, anno MCCLIX. Hujus voluminis editioni sollicitudine sua providit R^us P. ac Dominus Frater Ludovicus Blouin, in sacra Facultate Parisiensi Doctor Theologus, Ludovici XV Eleemosinarius, necnon hujusce regalis Domus Præpositus, MDCCXXIX. Pinxit J.-B. de Bray, Hortulanus Regis Fontis Bellaquæi, 1729 ».

In-fº impérial (0,81 sur 0,59), mar. rouge, aux chiffres et armes de Louis XV et de Marie Leckzinska. — Vélin, 1729, 216 pp. chiffrées et 1 f. d'index non chiffré; bordures et miniatures, calligraphie parfaite.

Ce jardinier de Fontainebleau était un ornemaniste de grand talent et devait dessiner de bien gracieux parterres. En dépit de la date, la décoration de ce graduel appartient, par le style, au règne de Louis XIV; la variété de tons des camaïeux et des ors est particulièrement remarquable. Il y aurait de jolis modèles de plafonds, de tapis ou de panneaux à prendre dans les initiales, frontispices et culs-de-lampe. — Un peu de rudesse et de banalité dans certaines compositions; hors cela, tout est parfait, vélin, encre, calligraphie, couleurs, reliure même, quoique un peu fatiguée. C'est un modèle du genre. — Les Pères de la Rédemption des Captifs, leurs fêtes, leurs saints, leurs emblèmes, ont naturellement une part prépondérante dans la composition du manuscrit, qui a été fait pour la chapelle du château de Fontainebleau.

Quaritch (Londres), octobre 1890.

45

N° 1422. Pontificale.

Petit in-f° (0,375 sur 0,250), velours bleu. — Vélin, XV° siècle, 18 ff., grande gothique italienne ; initiales ornées, trois miniatures.

Ce manuscrit commence par le « Gloria in excelsis Deo », suivi de toute la messe et de quatre oraisons. Vient ensuite le cérémonial de la confirmation, puis celui de la messe pontificale, et « l'ordo ad fontes benedicendos », avec notation musicale.

Ce livre a dû servir à un prélat qui avait une dévotion particulière pour saint « Liberalis ». Une oraison ajoutée sur la dernière page est ainsi conçue :

Precibus et meritis beate Marie semper virginis, beati Michaelis archangeli, beati Joannis Baptiste, sanctorum apostolorum Dei Petri et Pauli, beati Marci evangeliste, beati Liberalis et omnium sanctorum...

Voici les sujets des trois miniatures : f. 1 v°, Notre-Seigneur portant les stigmates et soulevé dans son tombeau par des anges, camaïeu occupant toute la page. — F. 3, Notre-Seigneur portant sa croix, camaïeu. — F. 6 v°, saint Jérôme faisant pénitence, esquisse non achevée.

Acheté à Bergame. — Robinson (Londres), 1862.

46

N° 1364. « Benedictiones pontificales. N. Jarry Parisinus scribebat, 1662 ».

In-f° (0,38 sur 0,25), mar. rouge, tr. dor., aux armes de Godet des Marais, évêque de Chartres, confesseur de M[me] de Maintenon. — Vélin, 1662, 7 ff., initiales en or et couleurs, chaque page encadrée d'un filet d'or.

Collections de Bure et Cigongne.

47

N° 718. Antiphonarium. — Antiphonaire des grandes fêtes a l'usage de Saint-Martin de Chateauroux.

Petit in-f° (0,310 sur 0,230), veau fauve, aux armes de Bourbon-Condé. — Vélin, XVIe siècle, 112 ff., musique notée.

Ce volume débute par l'invitatoire « Venite, exultemus Domino ». Il contient les offices notés de Noël, de l'Épiphanie, de la Semaine sainte, de Pâques, de l'Ascension, de la Pentecôte, du Corps du Christ, de saint Martin, du Saint-Esprit, la prose des défunts, quelques préfaces et antiennes, et l'office de la Vierge. L'office de la nuit de Noël se termine (f. 19) par une indication de rituel : « Et dum cantatur *Te Deum,* sit sacerdos paratus ad missam, et, finito *Te Deum,* incipitur missa : Dominus dixit ad me, etc. Et debet cantari in gallicantu qui commode poterit… ».

Au bas du f. 94 v°, on lit cette note : « L'an mil six cens vingt ung, l'église de Saint-Martin de Chasteauroux a esté recouverte… 1621 ». Au verso du dernier feuillet se trouve longuement mentionnée la paix du 8 août 1570 entre le roi et les Huguenots : « Escript à Saint-Martin de Chasteauroux ».

Le volume ne figure sur l'inventaire de l'hôtel de Condé ni en 1654, ni en 1673; c'est plus tard qu'il vint de Châteauroux. L'église Saint-Martin était enclavée dans l'enceinte du parc du Château-Raoul, qui appartenait aux Condé. C'est là que le Grand Condé relégua sa femme, Claire-Clémence de Maillé-Brézé, en 1671. Elle y mourut en 1695 et fut inhumée dans cette église.

48

N° 1605. Rituel et cérémonial a l'usage de Renée de Bourbon, abbesse de Fontevrault.

Grand in-8° (0,215 sur 0,140), mar. bleu, tr. dor. (*anc. rel.*). — Vélin, XVIe siècle, 254 pp. de texte calligraphié avec art, musique notée, initiales en or et couleurs, douze miniatures supérieurement peintes.

La première miniature représente les armes de Renée de Bourbon : d'azur à trois fleurs de lys d'or, à la bande de gueules chargée de trois lions léopardés d'argent. L'écu est soutenu par deux crosses abbatiales adossées, et surmonté d'un dais écarlate chargé de R d'or. Cette lettre R est souvent répétée dans les bordures. Le portrait de Renée de Bourbon se voit dans la miniature en regard de la page 40; elle est debout, dans le costume et avec les attributs d'abbesse. Elle implore son patron : « Sancte Renate, ora pro nobis ».

Renée de Bourbon était fille de Jean II de Bourbon, comte de Vendôme, et d'Isabelle de Beauvau, dame de La Roche-sur-Yon, fille unique de Louis de Beauvau, sénéchal d'Anjou. Elle naquit en 1468 et mourut en 1534. « Elle a esté la première abbesse (de Fontevrault) depuis l'institucion de l'ordre qui a faict le veu de clousture (13 juin 1505). Elle fit entrer dans l'ordre ses sœurs Ysabeau et Charlotte, ses nièces Loyse (qui lui succéda) et Magdeleine de Bourbon, Renée de Lorraine, Catherine de Navarre ». Le *Traverseur des voies périlleuses,* Jean Bouchet, lui a consacré un volume d'*Épistres, Élégies,* etc. (Poitiers, chez les Marnef, 1535).

On trouve sur les ff. 89 v° et suivants un texte français indiquant le cérémonial suivi à cette époque pour la réception, par l'abbesse de Fontevrault, « d'une fille au dedans de la closture »; — sur le f. 101, grand monogramme du nom RENÉE avec un encadrement semé de R.

Bachelin, décembre 1876.

49

N° 1669. RITUEL ET CÉRÉMONIAL A L'USAGE DE LOUISE DE BOURBON, abbesse de Faremoutiers.

Petit in-f° (0,305 sur 0,205), chagrin noir (*anc. rel*). — Papier, XVIe siècle, 157 ff., dont 19 blancs, musique notée, initiales ornées, quinze miniatures, belle décoration aux armes de la princesse-abbesse, dont les armes et les initiales sont peintes sur le frontispice.

Le rituel a été complété plus tard; l'écriture change et nous remarquons

la date 1687. La pagination est irrégulière sans qu'il y ait de lacune dans le texte.

Louise de Bourbon, fille de Louis de Bourbon, duc de Montpensier, et de Jacqueline de Longwy, abbesse de Faremoutiers en 1571, remplaça à Jouarre (1572) sa sœur Charlotte, qui avait laissé là sa crosse pour s'enfuir à Heidelberg, abjurer la religion catholique et prendre pour époux Guillaume de Nassau.

Ce manuscrit, exécuté pour l'abbesse de Faremoutiers, a été trouvé à Faremoutiers même et vendu au libraire Champion, qui me l'a cédé en novembre 1888.

50

N° 1076. « Breviarium abreviatum secundum usum et consuetudinem ecclesie Dominici Sancti Sepulchri ».

In-4° (0,215 sur 0,160), veau noir, fers à froid (*anc. rel.*). — Vélin, commencement du XIVe siècle, 434 ff. à 2 col., lettres de forme; musique notée. Le manuscrit est imparfait; il doit manquer un assez grand nombre de feuillets, et un plus grand nombre encore auront été transposés lors de la réparation du volume, qui date du siècle dernier; d'autres sont devenus illisibles.

Volume précieux malgré sa condition imparfaite : il y manque le calendrier, le commencement du psautier, la fin du propre des saints à partir de l'office de saint Augustin, et le commun. On y trouve des renseignements curieux sur la liturgie particulière de l'église patriarcale latine de Jérusalem, ainsi qu'on peut le voir par quelques passages des rubriques transcrites plus bas. Comme cette église a cessé d'exister en 1188 avec le royaume de Jérusalem, la rédaction de ce bréviaire, sinon l'exécution même du manuscrit, doit être antérieure à cette date. En tout cas, il n'y est pas fait mention de la fête du Saint-Sacrement, instituée en 1264 par le pape Urbain IV, qui avait été patriarche titulaire de Jérusalem. D'autre part, on y trouve l'office de saint Thomas de Cantorbéry, qui fut canonisé en 1173; la rédaction ne saurait donc être antérieure à cette année.

Dans une longue note datée de 1784, le marquis de San Giorgio a consigné son opinion sur la date qu'il convient d'assigner à la rédaction de ce

bréviaire; il la place entre les années 1173 et 1187. L'écriture est très certainement postérieure à cette date et ne saurait être antérieure au commencement du XIV[e] siècle. Peut-être l'office du Saint-Sépulcre s'était-il conservé, avec tout son rite, dans quelque église d'Orient. Plus vraisemblablement nous avons ici la copie d'un manuscrit ancien.

Voici quelques passages de ce curieux volume. Nous nous sommes permis d'en corriger quelques phrases que la négligence du copiste avait rendues inintelligibles.

F. 42. « In nomine sancte et individue Trinitatis, Patris et Filii et Spiritus sancti. Amen. Incipit Breviarium abreviatum secundum usum et consuetudinem ecclesie Dominici Sancti Sepulchri. Dominica prima de adventu Domini... ».

F. 65. « Prima finita, patriarcha et omnes canonici in capitulo conveniunt, ubi, cum lector annunciaverit *Jhesus Christus in Bethleem Jude nascitur*, omnes simul prostrati in terra dicunt *Deo gratias*. Referunt. Finita autem lectione, tractatur de servitio primitus peragendo quomodo in aliis ecclesiis autentis juste et sancte ordinatis, illam sanctissimam noctem totam in Dei laudibus expendere videretur. Post hec, patriarcha, convocatis quibusdam de personis suis, priore videlicet et cantore et duobus aliis de canonicis Sepulcri dominici, vadunt in Bethleem, ubi, postquam pervenerint, devoti intrant ecclesiam de qua verbum veritatis processit, et, facta oratione in locum nativitatis, ubi vera lux orta est, ciboque spiritali refecti, in *Domo panis* eadem die, et in crastina similiter, ex more et debito plenarie reficiuntur. His ita peractis, vesperis pulsantibus patriarcha cum filiis et aliis de ecclesia preparaverant se. Et ipsi totum officium ipsa nocte et in crastina ex pristina consuetudine peragunt. Celebrant igitur tante solempnitatis ibi misteria, et, facta statione que ab antiquis patribus, scilicet ab ordinatoribus officii nostri, communi consilio personarum et assensu totius capituli Dominice Resurrectionis instituta est, sic itur in die purificationis sancte Marie ad templum Domini, in die ascencionis in montem Oliveti, in die pentecostes ad montem Syon, in assumptione sancte Marie Dei genitricis in vallem Josaphath. Sic et in ceteris ecclesiis hec supradicta statio haberi plenarie dignoscitur. Vesperis autem de die celebratis, Jherusalem leti et incolumes et cum gaudio revertuntur ».

F. 302. « Incipit ordo canendi et legendi in ecclesia Sancti Sepulchri. In festivitatibus Sanctorum et notandum, etc... ».

Collection Standish.

51

N° 1887. Breviarium. — Le second volume du petit bréviaire de Jeanne d'Évreux, femme de Charles le Bel, roi de France et de Navarre, morte le 4 mars 1371.

Petit in-4° (0,140 sur 0,100), velours violet, placé dans un étui couvert de peau de truie et orné d'une plaque en vermeil aux armes de France et d'Évreux en émail; cet écu est soutenu par deux anges d'argent, dessinés par Luc-Olivier Merson; le fermoir porte les armes de Navarre en émail (Froment-Meurice, 1895). — Vélin, XIV[e] siècle, 462 ff.

Ce manuscrit, seconde partie d'un bréviaire franciscain, peut être mis au nombre des plus élégantes productions de la calligraphie et de l'enluminure françaises du XIV[e] siècle. Il contient le calendrier (f. 1), le psautier (f. 7), le propre du temps à partir du dimanche de Pâques (f. 100), le propre des saints à partir de l'Annonciation (f. 215), et le commun (f. 429). Il est écrit sur du vélin d'une extrême finesse; l'écriture est de la plus parfaite régularité. Le copiste a judicieusement employé deux types de grosseur différente : l'un, le plus gros, pour les psaumes, les hymnes, les oraisons, les capitules et les leçons; l'autre, le plus petit, pour les versets, les répons, les antiennes, et pour diverses indications liturgiques. Dans la plupart des initiales ordinaires, sont alternativement répétées les armes de France (semé de fleurs de lys sans nombre), celles de Navarre (des chaînes), et celles d'Évreux (de France à la bande componée d'argent et de gueules). On ne compte pas moins de 1330 lettres ainsi armoriées. Les grandes initiales, au nombre de 50, sont ornées de figures plus ou moins grotesques. De la plupart des initiales partent des rinceaux qui courent tout le long des marges latérales et dans l'espace réservé au milieu des pages entre les deux colonnes d'écriture; ces rinceaux sont toujours exécutés avec un goût exquis et une irréprochable sobriété. Mais le plus bel ornement du bréviaire consiste en 114 petits tableaux, qui ont généralement 34 millimètres de haut sur 23 de large. La plupart de ces tableaux sont peints en grisaille, sur des fonds d'or et de couleur. Beaucoup se font remarquer par l'expression des figures, la grâce des attitudes et la disposition des groupes (1).

C'est aux 1330 lettres armoriées qu'il faut demander le nom du prince ou de la princesse pour qui un si riche bréviaire a été exécuté; la répétition systématique des armes de France, de Navarre et d'Évreux désigne la reine

(1) Deux pages de ce manuscrit sont reproduites à la fin du volume.

Jeanne d'Évreux, également connue par sa dévotion à l'ordre des Franciscains et par son amour des beaux livres.

Or, au mois d'août 1380, les commissaires chargés de dresser un état du mobilier de Charles V, trouvèrent au château de Vincennes, dans la grande chambre du roi, un coffre rempli de livres précieux, parmi lesquels on distinguait les deux volumes du célèbre bréviaire de Belleville (1), aujourd'hui exposés à la Bibliothèque nationale, dans la galerie Mazarine. Après avoir enregistré ce « très beau bréviaire, très parfait, bien escript, très noblement enluminé et très richement ystorié », les commissaires s'expriment ainsi :

« Item ung autre plus petit bréviaire, en deux volumes et deux estuiz brodez, enluminez d'or et ystoriez de blanc et de noir, très bien escripz comme dessus; et se commance le second feuillet du premier volume *qui habitat,* et du second *sum rex;* et sont les feuillez ystoriez; et sont couvers de perles lozangées, de perles blanches et yndes; et sont les fermouers du premier volume d'or à deux ymages, et du second d'or armoyées de France, l'un et l'autre d'Évreux; et a ou premier volume une pippe d'or, où a ung saphir et ung ballay aux deux boutz et une perle ou mylieu. Et sont en deux estuiz de broderie (2) ».

De cette description, il résulte qu'en 1380, dans un des coffres du roi, à côté du magnifique bréviaire de Belleville, se trouvait un autre bréviaire plus petit, historié de blanc et de noir, c'est-à-dire avec des peintures en grisaille, orné de fermoirs aux armes de France et d'Évreux, dont un volume se distinguait par les mots *sum rex,* écrits au commencement du second feuillet. Ouvrons notre bréviaire. Au haut du second feuillet, après le calendrier, nous lisons bien *sum rex,* et comme le volume est plus petit que le bréviaire de Belleville, qu'il nous offre les mêmes beaux caractères d'écriture que celui-ci et qu'il est historié de blanc et de noir, il faut en conclure que nous avons sous les yeux le second volume du petit bréviaire qui était dans la grande chambre du roi Charles V, au château de Vincennes, à côté du

(1) Ainsi nommé parce qu'il avait appartenu à Olivier de Clisson, seigneur de Belleville.

(2) Inventaire du mobilier de Charles V, roi de France, publié par M. Labarte (Collection des Documents inédits, Paris, 1879), p. 338, art. 3295.

bréviaire de Belleville. Nous sommes donc autorisés à l'inscrire sur la liste des livres de Charles V qui subsistent encore de nos jours. Cette liste, d'après les plus récentes constatations, comprend 76 articles, dont quatre figurent dans notre cabinet : ce bréviaire, le Psautier de saint Louis, le Recueil des traités de dévotion, les *Éthiques* et *Économiques* d'Aristote ; peut-être faut-il y ajouter nos deux volumes de la Bible en français.

Acheté à M. Blancard, de Marseille, février 1894.

52

N° 1434. Breviarium in Hispania exaratum, 1496-1498.

In-4° (0,220 sur 0,160), ais de bois couverts de peau brune, comp. à froid dans le style hispano-arabe, fermoirs, tr. dor. (*rel. orig.*). — Écrit avec un soin extrême sur le plus beau vélin, 584 ff., 2 col., lettres de forme rouges et noires, nombreuses initiales, fleurs, ornements, etc. Chef-d'œuvre de calligraphie et d'exécution dans le meilleur style espagnol.

La première partie est composée de 238 feuillets numérotés I-CCXXXVIII. Elle est intitulée : « In nomine Domini nostri Jhesu Christi, incipit Dominicale ». C'est le propre du temps. — Suit un cahier de 8 feuillets non numérotés, contenant le calendrier et une table des fêtes mobiles. Les fêtes des saints espagnols ont été marquées avec un soin particulier :

Jan. 23. Illefonsi archiepiscopi. XII lect.
Febr. 12. Eulalie virginis Barcenonensis. XII lect.
Mart. 13. Leandri episcopi. XII lect. — 31. Ysidori ep. XII lect.
Dec. 10. Eulalie virginis et m. XII lect. — 22. Translatio sancti Isydori archiepiscopi. XII lect.

Deuxième partie : « Incipit Psalterium » (ff. I-LVII). — Troisième partie (ff. I-CCLXXXI). F. I, « Incipit Proprium sanctorum totius anni ». F. CCLI, « Incipit Commune sanctorum ».

Au verso du dernier feuillet, on lit :

Sedente Alexandro papa VI°, regnantibus per Hyspanias Citeriorem et Ulteriorem ac Trinacriam et Sardiniam christianissimis principibus Ferdinando et Elisabeth, anno Inquisitionis heretice pravitatis decimo circiter octavo, Reverendus pater

dominus Petrus de Belforado, abbas Sancti Petri de Cardenna, in Betica provincia Generalis Inquisitor, breviarium hoc, videlicet X° octobris anno salutis MCCCCXC et VI° in oppido de Gibraleon inceptum, ac ultima julii XCVIII° intra mœnia arcis Triane, hereticorum ergastula, manibus et industria Antonii Martini presbiteri absolutum, sua impensa fieri jussit, florente in dies contra hereticos Inquisitione.

Pourquoi le prêtre Antoine Martin était-il « entre les murs de la prison des hérétiques, au château de Triana », faubourg de Séville? De quel prix le général des Inquisiteurs a-t-il payé l'exécution de ce somptueux volume?

Dulau (Londres), 1863.

53

N° 1342. Diurnale. — Diurnal du cardinal de Ferrare, copié en 1548.

Petit in-4° (0,160 sur 0,110), mar. brun à comp., fil., tr. dor., ornements en couleur (*anc. rel.*). — Vélin, XVI° siècle, caractères romains, 14 ff. limin. et 188 ff. chiffrés. Exécution très soignée et conservation parfaite; tous les feuillets, y compris le premier, qui est blanc, sont entourés d'une cordelière et d'un encadrement d'or.

Les feuillets liminaires sont consacrés au calendrier; chacun d'eux est orné d'une miniature dont la composition et la couleur rappellent les bonnes traditions de l'école romaine. — F. 1, psautier. — F. 119, propre du temps. — F. 150, propre des saints. — F. 174, commun des saints. — F. 182, psaumes de la pénitence, litanies, office des morts. — F. 188, canon du quatrième concile de Tolède, précédé de la souscription du copiste :

Scriptum Ferrariæ a donno Joanne Jacobo Magnagnino, familiari illustrissimi et reverendissimi domini domini cardinalis secundi Estensis Ferrariæ, anno Domini M. D. XLVIII.

Vélin fin, calligraphie irréprochable, initiales et bouts de ligne ornés avec beaucoup de soin et de goût; beau livre et vraiment italien. La reliure, aussi très belle, est française et de la fin du XVI° siècle; elle est bien en rapport avec le volume.

Le cardinal nommé par l'écrivain et pour qui ce manuscrit a dû être exécuté, est Hippolyte d'Este, dit le cardinal de Ferrare, fils d'Alphonse Ier,

duc de Ferrare, et de Lucrèce Borgia. Il fut l'un des protecteurs de Tasse et mourut en 1571.

Potier, décembre 1858.

54

N° 804. Breviarium ordinis fratrum Prædicatorum. — Bréviaire a l'usage de l'église Saint-Louis de Poissy.

In-4° (0,250 sur 0,172), veau marbré, aux armes de Bourbon-Condé, fil., tr. dor. — Vélin, fin du XIVe siècle, 581 ff., dont 565 chiffrés et 16 non chiffrés (6 liminaires, 10 à la fin) ; 2 col. de 28 lignes, gothique, grandes lettres ornées en or, rouge ou bleu au commencement de chaque verset ou alinéa; ornements riches et légers en or parfaitement bruni, ou en couleur rouge et bleue, au recto et au verso de chaque feuillet. Les armes et le monogramme d'Antoine de Chourses et de Catherine de Coëtivy ont été ajoutés au bas de plusieurs feuillets. Erreurs de pagination.

Les 6 feuillets liminaires contiennent le calendrier en français. On y remarque ces trois articles :

17 mai. La translacion du chief monseigneur saint Loys.
12 août. La feste de la sainte coronne.
30 sept. La feste des saintes reliques de la chapelle le roi à Paris.

F. 93. « Veci l'ordenance de l'office Nostre Dame à dire chascun jour ».

F. 109. « De quoi on doit faire l'office ».

F. 110 v°. Propre du temps, se terminant au f. 315 par cette rubrique : « Ci fenist le temps du breviaire ».

F. 315. « Ci commence l'ordinaire des sains ». Il faut particulièrement remarquer : l'office « de la translacion du chief monseigneur saint Loys de France » (f. 407); l'office « de la translacion de la sainte coronne de Nostre Seigneur Jhesu Crist » (f. 459 v°); l'office « de monseigneur saint Loys, confesseur et roi de France » (f. 478 v°); et l'office des reliques de la Sainte Chapelle (f. 506 v°).

F. 544. « Ci commence l'office du commun des sains ».

F. 557 v°. « Ci commence l'office de Nostre Dame en la manière que on le dit aus samedis en couvent ».

F. 561 v°. Office des morts.

F. 564 v°. « Les beneiçons des leçons à matines ».

Les dix derniers feuillets du volume, qui n'ont pas été numérotés, forment un supplément composé des offices suivants : les onze mille Vierges, la translation de saint Thomas d'Aquin, saint Adalbert et saint Procope. Ce supplément, qui est à peu près de la même date que le corps du volume, a dû être ajouté peu de temps après la translation du corps de saint Thomas d'Aquin, célébrée en 1369. On lit sur le f. 4 de la partie complémentaire (col. 2 du verso) : « Venerabile corpus sancti Thome de Aquino... redditum est suo ordini anno Domini M° CCC° LX° IX°, modo qui sequitur... ».

Ce manuscrit ne contient pas une seule miniature, mais la finesse et la beauté tout exceptionnelle du vélin, l'originalité et la délicatesse des ornements, véritable dentelle dont chaque page est complètement enveloppée, le nombre des fleurs de lys qui sont entrées dans la décoration, le fini et la perfection de l'exécution, qui se soutiennent d'un bout à l'autre, font de ce manuscrit un livre tout-à-fait à part. Le soin que les derniers possesseurs ont eu, contre leur habitude, de marquer de leurs armes un assez grand nombre de feuillets, indique le prix qu'ils y attachaient, et cette opinion est justifiée par l'inscription suivante qui se lit à la contregarde :

Ce breviaire est a seurs K. la Chandellière et K. Nicolas, religieuses en l'eglise Monsr saint Loys de Poissy, et demourra du tout a la survivant d'eulx deulx.

Ces mots, d'une écriture qui peut être de la première moitié du XVe siècle, sont suivis de ceux-ci, d'une écriture postérieure :

Lequel depuis, c'est assavoir l'an mil quatre cens soixante treze, par la dicte Katherine Nicolas, seurvivante des deux, a esté vendu la somme de quatre vings escus d'or a Mad. Gilette Darval [de Derval], mareschalle de Bretaigne, et lesquelz quatre vings escus ont esté baillez contens a la dicte Katherine, par la main de religieuse personne frere Guillaume Romain, pour lors provincial des Celestins.

Et de la main de Guillaume Romain :

Ita est : frater Guillelmus Romain, provincialis ordinis Celestinorum.

Ce premier indice confirme d'autres observations qui déterminent l'origine et la destination de ce bréviaire. Comme on l'a vu plus haut, les rubriques

rouges, ainsi que de longues explications, sont en français : « Office de Nostre Dame en la manière que on le dit *en couvent* », etc. Parmi les fêtes principales du calendrier écrites en lettres d'or, figurent saint Thomas d'Aquin, saint Dominique et sa translation, saint Pierre le Mineur, de l'ordre des Prêcheurs, « saint Loys roi de France, la translation du chef de monseigneur saint Loys, la feste de la sainte coronne, la feste des reliques de la chapelle le roi à Paris », etc. Cette énumération est suffisante et prouve que le manuscrit fut exécuté pour des religieuses dominicaines de l'abbaye de Saint-Louis de Poissy, abbaye fondée sur le lieu même où la tradition a placé la naissance du saint roi, bien que divers documents le fassent naître à La Neuville-en-Hez, près de Clermont-en-Beauvoisis, dans un pays qu'il affectionnait particulièrement; lui-même s'est toujours borné à dire qu'il avait été baptisé à Poissy.

55-61

N°s 805-811. BREVIARIUM PARISIENSE. — BRÉVIAIRE DE Mme DE BEAUJEU.

7 vol. in-4°, veau marbré, aux armes de Bourbon-Condé, fil., tr. dor. — Vélin (0,240 sur 0,160), seconde moitié du XVe siècle, lettres de forme, initiales ornées en miniature; exécution soignée. Rubriques rouges en français. Pas de calendrier.

La première page du troisième volume est entourée d'ornements en miniature et porte un écu parti de France et de Bourbon, écu qui reparaît aux pages 104 et 128. C'est celui d'Anne de France, duchesse de Bourbon, plus connue sous le nom de Mme de Beaujeu, fille de Louis XI et régente du royaume après la mort de son père. Elle avait épousé Pierre II, d'abord sire de Beaujeu, puis duc de Bourbon, mort en 1508; elle-même mourut en 1522. Ce bréviaire était donc bien à elle; on peut même admettre qu'il servait à son usage journalier et à celui de sa fille et héritière, Suzanne de Bourbon, duchesse de Bourbon elle-même par son mariage avec son cousin le connétable, devenu l'aîné de la maison. Voici en effet ce qu'on lit dans l'inventaire de la librairie du château de Moulins, dressé en 1523 par ordre de François Ier et que nous avons déjà cité :

Item après ledit inventaire faict, avons trouvé une layette, en laquelle sont les livres qui s'ensuyvent : — Le Brévyère de feue Mme de Bourbon, intitulé le Temporel,

commensant à Pasques jusques à l'Advent. — Le Temporel, commensant aux Sendres, finissant à Pasques. — Le Temporel, commensant à l'Advent, finissant à la Quinquagésime. — L'Ordinere des Sainctz, commensant à la sainct Jehan, finissant à la Nativité Nostre Dame. — Le Commun des Sainctz. — Le Seutier, commensant à la sainct Jehan, finissant à la Nativité Nostre Dame. — Le Sanctuaire, commensant à la Nativité Nostre Dame, finissant à la sainct André. — Toutz en parchemin, à la main, et estoient à feue ma dite dame de Bourbon pour dire ses heures. Lesquelz ont esté baillez au dit Espinette (chanoine et bibliothécaire du connétable) en deppostz pour ce que le chappellain qui disoit ses heures avecques ma dite dame les disoit estre siens.

C'est la description de notre bréviaire, qui a été porté de Moulins à l'hôtel de Condé en 1661. Mais le relieur du XVIII[e] siècle a suivi un ordre différent pour grouper les différentes parties en sept volumes, comme suit :

I. 349 feuillets. Titre au dos : *Bréviaire de Paris,* 1[re] partie. Les 23 premiers feuillets sont occupés par une explication (en français) des offices de l'Avent, réglés selon le jour de la semaine auquel tombe Noël. Le 24[e] est blanc. Le reste du volume, 25 à 347, contient le temporel, depuis la vigile du premier dimanche de l'Avent jusqu'au dimanche de la Quinquagésime inclus.

II. 315 feuillets. Titre au dos : *Bréviaire de Paris,* 2[e] partie. Temporel depuis le dimanche de la Quadragésime jusqu'au Samedi saint inclus.

III. 273 feuillets. Titre au dos : *Bréviaire de Paris,* 3[e] partie. Offices de Pâques, de l'Ascension, de la Pentecôte, de la Fête-Dieu, de la Trinité. Suivent les leçons, antiennes et évangiles qu'on doit lire depuis la Trinité jusqu'à l'Avent. Le volume se termine par l'office de la fête de la Dédicace de l'Église. F. 273 : « Icy est la fin du temporel ».

IV. 310 feuillets. Titre au dos : *Propre des saints,* 1[re] partie. De saint André à saint Gervais.

V. 310 feuillets. Titre au dos : *Propre des saints,* 2[e] partie. « Des saints après la Trinité » : de saint Yves à la Nativité Notre-Dame.

VI. 322 feuillets. Titre au dos : *Propre des saints,* 3[e] partie. Fin du propre des saints; le volume se termine par les offices de sainte Barbe et de saint Charlemagne.

VII. 102 feuillets. Titre au dos : *Bréviaire de Paris. Commun.* Le commun des saints. F. 85 : « S'ensuivent les heures Nostre Dame comme on les dit en l'esglise de Paris ».

62

N° 1423. Horæ.

In-16 (0,093 sur 0,068), mar. rouge, fil., tr. dor. (*rel. anc.*), étui. — Vélin, première moitié du XIVe siècle, 215 ff., 10 lignes à la page, initiales en or et couleurs, ornements et arabesques, rinceaux à fonds d'or épais, pleins de fantaisie, chargés de figurines, oiseaux, animaux. 52 miniatures très fines sur fonds d'or, très bien conservées. Chacun des saints invoqués dans les litanies a été l'objet d'une petite miniature mise en regard de son nom.

Calendrier en latin, heures de la Vierge, office du Saint-Esprit, psaumes de la pénitence, litanies des saints, les Joies de la Vierge, etc. A en juger par les noms qu'on rencontre dans le calendrier, saint Omer de Thérouanne, saint Aubert et saint Géri, évêques de Cambrai, saint Ursmer, abbé de Lobbes, saint Gontran, roi de Bourgogne, et par plusieurs des invocations des litanies (s. Amande, s. Audomare, s. Donatiane), le manuscrit a dû être exécuté dans les Pays-Bas. Il aura fait ensuite le voyage d'Italie, mais assez tard, comme en témoigne cette signature laissée sur le premier feuillet blanc : « Sigr Capo Michel Ango Nerocci, Romano, fatto l'anno 1628 », et, au-dessous : « D. Carlo Nerocci, sacerdote Romano » (1). Cependant le volume porte les traces d'une possession plus ancienne et probablement contemporaine de sa décoration : à quatre places différentes, les initiales nous montrent des armoiries ainsi blasonnées : écartelé, aux 1 et 4 d'or au lion de sable, aux 2 et 3 burelé d'argent et d'azur au lion de gueules brochant sur le tout ; au 4e quartier, le lion de sable est chargé d'un lambel de 4 pendants de gueules; dans le second de ces écussons, l'ordre des quartiers est interverti et il n'y a pas de lambel. On n'a pu remonter à l'origine de ces armoiries, qui ressemblent à celle de Brabant.

Ont disparu trois feuillets contenant le commencement de tierce et de complies dans l'office de Notre-Dame et le commencement des matines du Saint-Esprit.

(1) C'est à Naples que ce volume a été acheté par M. Robinson, qui me l'a cédé en 1862.

63

N° 1366. HORÆ.

In-16 (0,100 sur 0,073), chagrin noir à comp., tr. dor. (*Duseuil*). — Vélin, XIVe siècle, 182 ff., 14 lignes à la page, gothique, rubriques rouges, initiales en or et couleurs, 14 miniatures; style français.

Calendrier en latin, heures de la Vierge, de la Croix et du Saint-Esprit, psaumes de la pénitence et litanies des saints, office des morts (le premier feuillet refait), antienne de saint François, prose de saint Bernardin : « Nardus salutifera In agro Ecclesie Novo germinavit ».

Les noms de saints placés au calendrier montrent que ce manuscrit a été exécuté en France, très probablement en Languedoc :

22 mai. — Quitherie virginis.
28 sept. — Exuperii episcopi.
16 oct. — Bertrandi confessoris.
20 oct. — Caprasii martiris.
4 nov. — Amancii episcopi.

Cette origine est encore attestée par la place que saint Martial occupe dans les litanies, à la fin de la série des apôtres, et par la mention de saint Saturnin à la fin de la série des disciples. La dernière miniature représente saint François au-dessus de l'autel, un homme et une femme en oraison à ses pieds, sans doute ceux pour qui fut décoré ce petit livre.

Cigongne, 61.

64

N° 1671. HORÆ. — HEURES DE FRANÇOIS DE GUISE.

In-4° (0,240 sur 0,175), veau vert, mosaïque de veau rouge à compart. dorés. Au centre des plats, armes du duc de Guise avec le collier de Saint-Michel, frappées en forme de médaille d'or; tr. dor. et gaufrée (reliure du XVIe siècle). — Vélin, seconde moitié du XIVe siècle, 204 ff., les deux premiers et le dernier blancs; 15 lignes à la page; belle écriture de forme. Toutes les pages sont entourées d'une large bordure de feuillage d'or sur laquelle sont semées des figures pleines d'*humour* et très intéressantes à tous les points de vue. 29 miniatures d'un grand éclat et très richement encadrées; elles occupent la moitié des pages.

Calendrier en français, extrait des quatre évangiles, heures de la Vierge, de la Croix et du Saint-Esprit; psaumes de la pénitence et litanies des saints; office des morts; messe du Saint-Esprit, messe pour les défunts; oraisons à la Vierge, les « Sept requestes de Nostre Seigneur » en français, etc. L'origine française du volume ne saurait être douteuse : dans le calendrier figurent, mentionnés en lettres d'or, sainte Geneviève, saint Maur, saint Yves, saint Leu et saint Gilles, saint Éloi, sainte Marthe, saint Louis, saint Denis; les antiennes et les oraisons de la fin s'adressent à des saints révérés en France.

On lit à la garde : « Ce volume appartenait à Charles de Lorraine, duc de Guise, gouverneur et lieutenant général pour le Roy en Provence, admiral des mers du Levant ». C'est le fils du Balafré. Le style de la décoration, l'absence du collier du Saint-Esprit, permettent d'assurer que cette très belle reliure a été exécutée pour le sauveur de Metz, conquérant de Calais, François de Lorraine, duc de Guise.

Le manuscrit est plus vieux de deux cents ans environ. Les charmants médaillons peints sur les marges du calendrier sont entourés du listel tricolore qu'on remarque dans beaucoup de livres de Charles V et de la famille royale. La décoration des marges (rinceaux à feuilles de lierre et figurines souvent grotesques) est très supérieure aux ornements de plusieurs des pages occupées par les grandes miniatures, ornements qui sont lourds et paraissent plus modernes.

Vente Hamilton, mai 1889.

65

N° 1284. Horæ. — Heures du duc de Berry. — « Les très riches heures que faisoient Pol et ses frères, très richement historiez et enluminez ».

Petit in-f° (0,29 sur 0,21), mar. rouge aux armes de Spinola et de Serra. Boîte recouverte d'une plaque en argent par Wechte. — Vélin, premières années du XVe siècle. 206 ff., dont 5 blancs, 2 col., 66 grandes et 65 petites miniatures, lettres ornées et fleurons.

Au mois de décembre 1855, je quittais Twickenham pour aller faire visite

à ma mère, alors malade à Nervi, près de Gênes. Panizzi m'avait mis en mesure de voir un manuscrit intéressant qui lui était signalé par un de ses amis de Turin. Et je fis connaissance avec les « Heures du duc de Berry », déposées alors dans un pensionnat de jeunes demoiselles, villa Pallavicini, banlieue de Gênes. Une rapide inspection me permit d'apprécier la beauté, le style, l'originalité des miniatures et de toute la décoration. Je reconnus le portrait du prince, ses armes, le donjon de Vincennes, etc. On me dit, suivant l'usage, que les compétiteurs étaient sérieux; je ne répondis rien à cet avertissement, qui me semblait banal et qui était cependant plus fondé que je ne pensais. Mon parti était pris, et je mis l'affaire aux mains de Panizzi. Au bout d'un mois, le « livre d'heures avec miniatures, portant sur la couverture les blasons Serra et Spinola de Gênes » (ainsi défini dans le reçu), était en ma possession, cédé par le baron Félix de Margherita, de Turin, qui le tenait lui-même par héritage du marquis Jean-Baptiste Serra, pour la somme principale de 18,000 francs. En ajoutant 1,280 francs, commissions, frais d'expertise et d'expédition, on arrive au prix total de 19,280 francs que j'ai réellement déboursés.

Ce livre tient une grande place dans l'histoire de l'art; j'ose dire qu'il n'a pas de rival. Depuis ce soir d'hiver, déjà si lointain (1856), où, dans notre asile de Twickenham, ma femme le retirait de la « cassetta foderata di velluto » qui en avait reçu le dépôt à Gênes, il a été présenté à de grands érudits, à de savants et délicats critiques, à commencer par Antonio Panizzi, l'organisateur du British Museum, et le Dr Waagen, du musée de Berlin, qui en ont eu la primeur, jusqu'au plus compétent de tous les juges, mon éminent confrère Léopold Delisle, qui lui a consacré quelques pages magistrales (1).

(1) *Gazette des Beaux-Arts*, 1884. A cette étude a été jointe la reproduction des miniatures suivantes : le Louvre, le Logis du roi, l'Hallali dans le bois de Vincennes, le Paradis terrestre, la Purification. — Les châteaux de Lusignan et de Poitiers ont été reproduits par M. Robuchon dans les *Monuments du Poitou*, — ceux de Mehun-sur-Yèvre et de Bicêtre, ainsi que la façade de la cathédrale de Bourges, par MM. de Champeaux et Gauchery (*Les Travaux d'art exécutés pour le duc de Berry*, Paris, 1894), — le plan de Rome par M. Eugène Müntz dans la *Gazette archéologique*, 1885. — Nous donnons à la fin de ce volume la reproduction des miniatures suivantes : le duc de Berry dans sa salle à manger, le château de Bicêtre, le Mont-Saint-Michel et la chute des Anges.

Il a été l'objet de sérieuses études, de reproductions partielles (nommons MM. Müntz, de Champeaux, Robuchon, etc.), mais toujours à un point de vue spécial. Ces Heures méritent une description complète, une critique approfondie; d'autres accompliront cette tâche. Bien que j'aie pris force notes, recueilli de nombreux renseignements, j'ai toujours reconnu mon incompétence, et je me bornerai à quelques indications qui doivent trouver place dans le catalogue du cabinet des livres de Chantilly.

Jean, fils du roi Jean, duc de Berry, comte de Poitou et d'Auvergne, né à Vincennes en 1340, mort à l'hôtel de Nesle, à Paris, en 1416, enterré dans la Sainte Chapelle de Bourges qu'il avait fait bâtir, joua un assez triste rôle politique; mais les arts et les lettres n'ont pas eu de protecteur plus éclairé. On connaît aujourd'hui tous les édifices qu'il a fait construire et jusqu'aux moindres détails des collections qu'il avait rassemblées. Ses manuscrits font le plus bel ornement de nos dépôts publics; partout où on en rencontre, ils ont été décrits; nous en comptons six dans notre cabinet (1). Il ne laissa pas de fils. Sa fille, Bonne, mariée (1372) à Amédée le Roux, premier duc de Savoie, était veuve en 1391. Déjà mère du successeur de son mari, Amédée VIII, qui fut non seulement duc, mais pape, elle donna le jour à une fille posthume (1392). Rentrée en France, elle épousa en secondes noces Bernard, comte d'Armagnac, et mourut à Carlat en 1435. Ceci dit pour expliquer sommairement la destinée de notre manuscrit.

On s'accorde, et c'est le sentiment de M. Delisle, à le retrouver dans l'inventaire dressé après le décès du duc de Berry, sous l'intitulé suivant :

> Item, en une layette plusieurs cayers d'unes tres riches heures que faisoient Pol (Paul de Limbourg) et ses freres, tres richement historiez et enluminez, prisez V^c l. t. (2).

Cette « layette » d'heures, dont le texte était entièrement écrit et dont la somptueuse décoration était en partie terminée, dut être comprise dans la part d'héritage affectée à la petite-fille du duc de Berry. En tout cas, elle

(1) N° 322, premier volume de la Cité de Dieu; n° 1327, les Éthiques d'Aristote; n° 757, Gace de La Buigne; n° 1048, seconde Décade de Tite Live; n° 1223, les Propriétés des choses (en français) de Barthélemi l'Anglais; et celui qui est ici décrit.

(2) Inventaire dressé en 1416 après la mort du duc de Berry pour l'exécution de son testament et aujourd'hui conservé à la bibliothèque Sainte-Geneviève (ms. 1064).

passa les monts, et, dans la seconde moitié du XVe siècle, par delà les Alpes, les enluminures furent complétées par les soins des descendants du premier possesseur. En effet, au f. 75, premier des heures de la Croix, un de ceux qui furent décorés environ soixante-dix ans après les « histoires » de Pol et de ses frères ou compagnons, nous trouvons, au milieu d'un paysage assez piémontais de lacs et de collines boisées, un prince et une princesse à genoux; au-dessous de ces portraits, les écus accolés de Savoie et de Montferrat (1). De la disposition des armoiries, il résulte que les personnages représentés sont Charles le Guerrier, duc de Savoie, né en 1468, et Blanche de Montferrat, qu'il avait épousée en 1485. — Blanche était fille de Guillaume VII, marquis de Montferrat (mort en 1483), et d'Élisabeth de Milan. — Guillaume VII était fils de Jean-Jacques Paléologue, marquis de Montferrat (mort en 1445), et de Jeanne de Savoie (1392-1460). — Or Jeanne de Savoie était fille posthume d'Amédée VII le Roux, premier duc de Savoie (1360-1391), et de Bonne de Berry, mariée en 1372, — ce qui explique la transmission du manuscrit.

Pendant plus de quatre cents ans, notre volume ne quitta guère les environs de la Savoie et du Montferrat. Il passa (*jure emptionis aut hereditatis*) dans la maison du célèbre banquier et capitaine Spinola, dont les armes furent frappées sur la reliure du XVIIIe siècle. Plus tard, la *spina* fut recouverte par les armes de Serra. Nous avons vu que je le tiens de l'héritier du marquis J.-B. Serra.

C'est un petit in-folio, contenant 206 ff. de très beau vélin. Les ff. 15, 16, 24, 205, 206 sont blancs. Il doit en manquer un entre les ff. 157 et 158 (fin des vêpres de la Passion), deux entre les ff. 189 et 190 (fin de la messe du Saint-Sacrement, commencement de la messe de l'Assomption). Le texte, écrit en belle gothique de forme, d'une seule et même écriture, comprend (après le calendrier et l'extrait des quatre évangiles), les heures de la Vierge, les sept psaumes de la pénitence, les litanies des saints, les heures de la Croix, celles du Saint-Esprit, l'office des morts, les heures de la

(1) La croix blanche de Savoie, avec son champ de gueules, se retrouve sur la poitrine d'une bienheureuse dans le tableau de la Toussaint (f. 128), et au chevet d'une des églises (f. 158), deux enluminures de la seconde période.

Passion, divers messes et offices pour les sept jours de la semaine, Noël, les dimanches de Carême, de la Passion, de Pâques, les jours de l'Ascension, de la Pentecôte, de la Trinité, de l'Assomption, les messes de la Vierge, de l'Exaltation de la Sainte-Croix, de la Saint-Michel, de la Toussaint, des Morts, de la Saint-André, de la Purification. Les rubriques sont en rouge ; elles ne sont pas terminées.

Sans compter une profusion de lettres ornées, décorées de fleurons, d'emblèmes, de figures, quelques-unes très poussées, notre volume contient 66 grandes enluminures occupant chacune une page entière ou presque entière, et 65 petites à quart de page. Sur ces nombres, 44 grandes et 27 petites sont contemporaines du duc de Berry. Les autres (22 grandes et 38 petites) appartiennent au temps où le manuscrit était dans la possession des princes de Savoie. Entre ces deux groupes de peintures, l'écart est de soixante-dix ans environ ; au point de vue de l'art, on ne saurait apprécier la distance qui les sépare. Les secondes sont agréables; on y trouve un grand éclat de coloris et souvent un véritable bonheur de composition; vues à côté des autres, elles semblent banales et vulgaires. Aux premières, rien ne manque : style, harmonie, dessin, ordonnance, originalité, elles ont tous les caractères des œuvres de premier ordre, c'est la perfection du genre.

Le verso de chacun des feuillets 1 à 12 est occupé par une enluminure placée dans un simple filet d'or rectangulaire sans autre ornement, mesurant 0,170 sur 0,153, et surmontée de plusieurs demi-cercles en or, dont les graduations expriment les divisions du zodiaque, des mois lunaires et solaires; ces cercles sont séparés entre eux par une bande d'azur où sont figurés les signes du zodiaque; dans le segment compris entre le demi-cercle intérieur et le sommet de l'enluminure, on voit la représentation du char du soleil peinte en bleu sur bleu.

Au recto des feuillets 2 à 13, en face des grandes enluminures, on lit le calendrier de chaque mois, toujours précédé des lettres K L richement et diversement historiées. La légende indiquant le nombre des jours, etc., est presque toujours en français, quelquefois en latin; le nombre d'heures et de minutes de chaque jour est mentionné, ainsi que le nombre d'or, les nones, les ides, les calendes. Les noms des saints et des fêtes, en lettres bleues et

rouges, sont tous en français; quelques-uns sont écrits en lettres d'or.

Le recto du f. 1 est blanc; au verso, Janvier. — Le duc de Berry, assis, suivant la tradition, « le dos au feu, le ventre à table »; il est coiffé d'un bonnet de fourrure; sa robe est longue et bleue, fourrée et brodée d'or. Le dais qui abrite sa tête est d'étoffe rouge, chargé d'écussons semés de France à la bordure engrelée de gueules et parsemé d'ours et de cygnes blessés (souvenir d'une dame, dit-on, VRSINE). Armes et emblèmes sont répétés dans la bordure des tapisseries qui décorent la salle et qui présentent elles-mêmes des tableaux complets, sujets de guerre traités avec le plus grand soin, château fort, rencontres d'hommes d'armes à cheval ou à pied, boucliers et bannières armoriés, etc. Au premier plan, écuyers tranchants, valets du gobelet, lévriers. Tous les costumes sont pittoresques, et l'harmonie des couleurs charmante. Au bout de l'estrade où siège le duc, un personnage, qu'à son manteau rouge et son costume ecclésiastique on prendrait pour un cardinal, s'asseoit humblement et semble remercier le prince de l'honneur qui lui est fait. Cette figure, très étudiée et pleine d'expression, est certainement un portrait qui fait pendant à celui du duc. Est-ce à ce prêtre, pèlerin ou cardinal, que s'adresse le chambellan, qui, se promenant avec sa chaîne et son bâton d'office, jette ces mots écrits au-dessus de sa tête : « approche, approche »? Encore une figure qui peut bien être peinte d'après nature. Au second plan, des seigneurs ou écuyers se chauffent au feu qui pétille dans une cheminée de pierre, et se protègent contre son ardeur en tournant la tête et en étendant les mains. Un écran circulaire en jonc abrite le dos du duc.

Remarquons qu'à mainte page de notre volume, les armes de Berry décrites ci-dessus, les emblèmes, les cygnes, les ours, auxquels s'ajoute parfois le monogramme V E (1), sont souvent répétés, combinés avec art et sous les formes les plus diverses. Les fleurs de lys sont tantôt en nombre et tantôt réduites à trois; ce mélange fixe bien l'époque où le livre a été décoré;

(1) Dans le *Livre du cuer d'amours espris*, qui a été publié sous le nom du roi René, le blason de Jean, duc de Berry, appendu à une voûte de l'hôpital du dieu d'amours, est ainsi décrit :

« ... Estoit là ataché ung autre escu d'azur à trois fleurs de lys d'or, bordé d'une bordeure de gueulles dentelée, lequel escu si estoit adestré d'un cygne blanc navré en la poictrine, et de

c'est le moment de la transformation des armes de France, soit les dernières années du XIVe siècle et les premières du XVe.

Cette miniature initiale arrête les yeux de quiconque ouvre le livre; elle se présente comme un type, comme la préface imagée du volume. Les douze tableaux du calendrier sont de la même dimension. Celui de novembre, la glandée, appartient à la seconde époque; celui de septembre, dont nous parlons plus loin, a dû être tracé dans les premiers temps et achevé plus tard. Les autres sont de la première manière ancienne. Sauf le second (février), qui reproduit un effet de neige et divers incidents de la vie rustique pendant l'hiver, ils sont consacrés à des vues dont nous identifions un certain nombre.

Voici d'abord les deux grandes demeures des Capétiens à Paris, le « Logis du Roi » et le Louvre. Le Louvre de Charles V! avec ses façades, ses flancs, la Grosse Tour de laquelle « mouvaient » tous les fiefs de France, les toits ouvragés, les pennons d'azur fleurdelysés, le mur d'enceinte à tourelles et à poternes, qui a subsisté si longtemps. Devant cette muraille, la Seine, puis le Pré-aux-Clercs, et des champs où se font les labours. C'est le mois d'octobre. Admirable de dessin et de couleur.

Plus anciennement habité que le Louvre, le « Logis du Roi », aujourd'hui Palais de Justice, nous montre sa façade intérieure, dont il ne reste plus trace; au fond on reconnaît les deux tours dites de la Conciergerie, avec le bâtiment qui les touche, le beffroi, la Sainte Chapelle. Sur les bords du bras de rivière qui enveloppe « l'île du Palais », on fait les foins; nous sommes

l'autre cousté d'un hours brun, et tres bien fait, et paint bien proprement, desoubz lequel estoit en ung rollet escript :

Jehan, duc de Berry suis, ce de verité saige,
Qui en tenant prison, et pour mon pere ostaige
Le roi Jehan, qui estoit es mains des Anglois pris,
Je fu si ardamment d'estre amoureux espris
D'une dame englaische, servante au dieu d'amours,
Que vaincu me senty par ses gracieux tours.
Pour elle prins ung mot, et mis soubz mon escu
Le cygne blanc navré. Autre mot puis n'y fu.

(Œuvres complètes du roi René, éd. de Quatrebardes, t. III, p. 117.) — Le mot pris par le duc de Berry est sans doute VRSINE, dont le monogramme VE donne la première et la dernière lettre. Et la présence de l'ours est expliquée par le mot lui-même.

au mois de juin. Ce tableau est aussi important, mais plus riant que la vue du Louvre. La perspective est parfaitement observée.

On taille les vignes (mars) près de la vaste forteresse de Lusignan sur la Vienne. La fée Mélusine, sous la forme d'un dragon d'or, vient, à travers les airs, retrouver son mari Raymondin (voir le célèbre roman). Berceau des Plantagenet et des La Rochefoucauld.

La moisson (juillet) se fait devant le château de Poitiers, bâti en forme de triangle entre le Clain et la Boivre, avec ses trois tours et ses dépendances extérieures.

En septembre, on vendange sous les murs du château de Bicêtre. Nous retrouvons les hautes tours, l'avant-corps avec sa grande cheminée, etc.; toute l'architecture est d'une suprême élégance. Composition de la première époque, moins heureusement terminée dans la seconde.

L'hallali sonne (décembre) dans la forêt de Vincennes; veneurs et chiens se pressent autour du sanglier porté bas. Tout est vivant, animé. Au-dessus de la futaie de chênes, dont les feuilles mortes forment comme un toit, on distingue le donjon et les sept tours carrées. Cette miniature, une des plus belles du volume, a été, ainsi que plusieurs autres, exactement copiée (avec paysage différent) dans le célèbre manuscrit Grimani de Venise, dont le décorateur a certainement cherché des inspirations et des modèles dans les « très riches heures » que possédaient alors les princes de Savoie ou de Montferrat (1).

Plus loin, dans le corps du volume, au milieu des tableaux dont le sujet est emprunté à l'Ancien et au Nouveau Testament, à l'histoire et aux légendes religieuses, nous trouvons encore deux vues, on pourrait presque dire deux dessins d'architecte, qui, comme les précédentes, se rattachent à l'histoire du duc de Berry, comte de Poitou :

La Présentation (f. 137). — La Vierge enfant gravit les marches du

(1) Les miniatures des « très riches heures » ont encore été imitées par le peintre auquel est due l'enluminure du petit livre d'heures de la Bibliothèque royale de Bruxelles connu sous le titre de « Heures de Hennessy » et attribué à Simon Bening. Mais c'est probablement par des copies intermédiaires que les peintures du livre du duc de Berry sont arrivées à la connaissance de cet artiste. Voir *Les Heures de Notre-Dame dites de Hennessy,* par Joseph Destrée (Bruxelles, 1896; in-4°).

temple, qui nous présente la façade de la cathédrale de Bourges; ce sont bien les lignes, l'élévation de l'édifice, avec la couleur du grès rouge de Strasbourg. Comme la vue de Bicêtre, ce tableau, commencé au temps du duc de Berry, paraît avoir été achevé plus tard.

La Tentation (f. 161 v°). — Le sujet est relégué dans le fond, où l'on voit le Christ et Satan sur un rocher. Au premier plan, beau château d'un blanc éclatant, tout en dentelle de pierre, avec tours à étages ajourés, flèche élancée, riche toiture de fer, pennons aux armes de Berry. C'est Mehun-sur-Yèvre, où le duc avait son trésor.

Nous regrettons de n'avoir pu découvrir les hôtels du Grand et du Petit Nesle, où le prince est mort. Une étude plus complète permettra sans doute de reconnaître d'autres sites, d'autres édifices. Quelques-uns sont déjà signalés, mais sans que l'identité puisse être bien établie (1). Voici, en tout cas, deux vues bien françaises sur lesquelles il ne peut y avoir de doute et qui sont d'un intérêt plus général que celles déjà citées :

F. 51 v°. Les Mages, guidés par l'étoile. L'artiste a placé la scène dans un paysage qui rappelle le chemin de Paris à Saint-Denis, près d'un des édicules élevés par Charles V pour les pèlerins. Dans le fond, la ville; Notre-Dame, la Sainte Chapelle émergent de la forêt des toits; sur les hauteurs, la tour de Montlhéry, l'abbaye de Montmartre.

F. 195. Dans le ciel, saint Michel combat le Dragon. Sur la grève s'étale le « Mont » ou la « Merveille », comme on dit en Normandie. Tout le détail de l'abbaye, des maisons, des murailles est reproduit avec le plus grand soin. Dans le fond, Tombelaine.

S'il était essentiel de signaler les reproductions de villes, d'édifices et de paysages pour bien marquer le caractère particulier du volume, on n'en saurait conclure que les autres tableaux ne méritent pas de fixer l'attention. Au point de vue de l'art, ce ne sont pas les moins intéressants. Ne pouvant les décrire tous, nous en citerons quelques-uns :

La représentation du Paradis terrestre (f. 25 v°), où l'on peut suivre, dans

(1) Depuis la rédaction de cette notice, M. le comte de Beauchamp, qui se livre depuis deux ans à une étude approfondie du manuscrit, a trouvé un nouveau château, celui d'Étampes (tableau du mois d'août); l'identification est certaine.

un paysage exquis, les phases de la chute de l'homme, sans que cette variété d'incidents trouble l'unité d'une composition harmonieuse.

La résurrection de Lazare (f. 171). Il s'asseoit, superbe, dans son tombeau à l'appel du Christ. Madeleine en extase contemple le Sauveur. La tombe est au milieu d'une église en ruines; le fond est sombre, la foule étonnée.

Le sermon sur la montagne (f. 157 v°). Fond bleu lapis, paysage archaïque. Très belle composition symétrique. En haut, Dieu le Père; le Saint-Esprit descend vers le Fils. Le Christ vêtu d'une tunique hyacinthe, avec de longues boucles de cheveux; expression sublime. La foule diversement émue, les docteurs indifférents, les pauvres enthousiastes. Un enfant présente les poissons, un homme tient les pains. Gracieuse bordure d'ancolies et de colimaçons.

Ego sum (f. 142 v°). C'est moi! Effet de nuit dans le jardin des Oliviers. A la voix du Christ, tous sont renversés; lui seul reste debout; son limbe d'or brille dans l'obscurité. — Un jour que Renan feuilletait notre volume, cette page lui inspira une véritable homélie qui charma les dames dont il était entouré.

Les « Ténèbres » à la mort du Christ (f. 153). Effet du même ordre et non moins saisissant. La tête défaillante du divin crucifié semble émerger de l'obscurité et se détache sur un limbe d'or. Au-dessus, le Père éternel dans sa gloire. Trois médaillons de grisaille dans une dentelle d'or et de couleur : les morts sortent de leurs tombeaux, le voile du temple se déchire, visions des sages.

F. 192 : *Exaltacio sanctissime crucis.* Le fond est bleu à stries d'or. La croix byzantine à deux branches, en or, chargée de pierreries, s'élève au milieu du tableau; un serpent roulé dans un plateau lui sert de base. Abritée par un édicule de style roman et de couleur claire, elle est placée sur un autel que recouvre une nappe à croisettes rouges, bordée de bleu et d'or. Des pièces de monnaie sont jetées sur l'autel, que gardent deux sages, l'un vêtu comme un père du désert, l'autre comme un nécromancien, avec le haut bonnet pointu. Ce dernier tient un ostensoir d'or qui doit contenir des reliques ou des morceaux de la vraie croix. A gauche, l'empereur Constantin et sa mère l'impératrice Hélène, à genoux, en riche costume de voyage,

accompagnés d'un eunuque noir. A droite, trois moines nègres, vêtus de bure noire et gris-bleutée. Composition symétrique très savante, grande originalité dans les détails, exécution charmante, seconde main de la première époque.

Dans l'ordonnance et la composition de ce tableau, on respire un parfum oriental qui nous a séduit et retenu quelque temps. A bien d'autres pages, on peut se convaincre que certains décorateurs de notre volume avaient des notions assez complètes sur les costumes, les usages, les types de l'Orient. Étaient-ils instruits par ouï-dire? Avaient-ils sous les yeux des notes, des croquis rapportés de Venise ou d'ailleurs?

On reconnaît au moins deux mains dont l'œuvre est bien distincte. Si toutes ces peintures de la première époque ont un air de famille et semblent bien sortir du même atelier, elles présentent cependant des variantes plus ou moins marquées dans le coloris, même dans le style, variantes qui reparaissent dans les ornements et qui se reproduisent exactement dans divers tableaux. Pol de Limbourg avait plusieurs frères qui travaillaient avec lui à nos « heures », l'inventaire le dit; mais ces frères étaient-ils seuls? Pol ne pouvait-il pas avoir d'autres associés, et parmi ceux-là des artistes nés de l'autre côté des Alpes? Il est notoire que le duc de Berry employait des miniaturistes italiens.

A qui attribuer le plan ou plutôt la vue cavalière de Rome qu'on voit au f. 141 v°? Prenez la photographie de la fresque exécutée en 1413, par Taddeo di Bartolo, sur les murs de la chapelle du palais de la Commune, à Sienne (1); la comparaison ne permet aucun doute sur l'attribution. On reconnaît les mêmes édifices, les mêmes monuments, le cours du Tibre, les murs, les ponts. L'orientation est la même, l'analogie est complète. Toutefois, les variantes sont assez importantes pour prouver que l'enlumineur du manuscrit n'a pas copié servilement le peintre toscan, s'il ne l'a précédé. A quelques années près, ils sont contemporains, peut-être compatriotes.

(1) La fresque de Taddeo a été décrite par M. H. Stevenson; sa brochure (Rome, 1881) est accompagnée d'une reproduction photographique. M. Müntz a publié notre « vue » cavalière, qui a fixé l'attention de notre regretté ami Minghetti et de l'Académie royale des Lincei à Rome.

Le tableau qui représente la Purification de la Vierge et la Présentation de Notre-Seigneur au temple (f. 54 v°) rappelle, d'une manière frappante, par l'ordonnance et par plusieurs détails d'exécution, la fresque peinte par Taddeo Gaddi sur les murs de la chapelle Baroncelli à Santa-Croce, Florence. Orlanzi raconte que plusieurs des disciples de Taddeo s'étaient faits miniaturistes.

Placé au milieu des litanies des saints, le tableau qui représente le miracle de saint Grégoire couvre deux pages (71 v° et 72 r°). La peste, « la grande peste » (589-590), achève de désoler Rome; le pontife conduit la procession le long des murs; la mort frappe encore quelques-uns de ceux qui le suivent. L'ange exterminateur apparaît sur le môle d'Adrien; il remet au fourreau son épée sanglante. On entend un chœur céleste qui entonne : « Regina cœli, lætare, quia quem meruisti portare resurrexit sicut dixit, alleluia ». Et de sa voix sonore, les bras levés au ciel, le pontife répond : « Ora pro nobis Deum, alleluia ». Outre le môle, qui, de ce jour, prend le nom de château Saint-Ange, on reconnaît les murs de Bélisaire, le Vatican, et, parmi les campaniles, les châteaux du moyen âge qui ont depuis longtemps disparu.

Enfin, lorsqu'on contemple les deux tableaux dont nous allons donner un léger crayon, il est impossible de ne pas songer aux plus belles œuvres qu'on admire dans les musées de Florence :

Couronnement de la Vierge (f. 60). — Ici toutes les figures sont d'une délicatesse exquise. Le Christ, blond, superbe et doux, dans sa longue robe jaune et lilas, recouverte d'un épais manteau bleu à galons d'or, reçoit sa mère, qui arrive à genoux sur les nuages, portée par les anges. Un long manteau rouge couvre sa robe blanche. Elle est nu-tête. La couronne, le voile, portés par les chérubins, se confondent dans l'azur du ciel, où l'on distingue à peine d'autres chérubins, soutenant au-dessus du Fils des étages de couronnes. Dans les coins, des anges, des saints en extase. Cette composition suave, harmonieuse, attrayante, forme un contraste complet avec la chute des Anges (f. 64), composition savante, philosophique et sévère. Au sommet, l'imposante figure de la sainte Sagesse, la Toute-Puissance éternelle, qui prononce la sentence; au-dessous du trône, les puissances

célestes en armes. Les chaires d'or du banc d'œuvre des anges se vident sur un signe du Tout-Puissant. Lucifer, précipité, couronne en tête, beau comme le jour, prend feu en touchant la terre. Les grappes d'anges détrônés comme lui, enveloppés dans leurs longues robes bleues, se détachent sur les demi-teintes du ciel habilement graduées, et se déroulent en descendant vers la terre avec une sorte de symétrie. Nous ne connaissons rien d'analogue.

Que ce soit à une main italienne ou à des réminiscences d'Italie que nous soyons redevables de quelques-unes de ces belles peintures, il est impossible de ne pas reconnaître dans la décoration de nos « très riches heures » un ensemble essentiellement français, le chef-d'œuvre d'une grande école, d'un art dont nous pouvons suivre, ici même, le développement dans de brillants spécimens. Nous le voyons à son début, rude encore, déjà puissant, au temps de Bouvines, dans le Psautier d'Ingeburge de Danemarck. Ce qui précède est byzantin et carolingien. Alors, vers 1200, l'art du miniaturiste français paraît se confondre avec l'art du verrier. Il s'adoucit, s'épure un siècle plus tard dans les grisailles du Bréviaire de Jeanne d'Évreux; atteint son apogée avec Pol de Limbourg et ses associés; se transforme sans déchoir, moins idéal, noble encore, sous le pinceau de Foucquet dans les Heures d'Étienne Chevalier; reparaît élégant, harmonieux, prosaïque, souvent animé, dans la *Guerre Gallique* et les *Troades*, subissant l'influence des Clouet, des Corneille de Lyon, toujours français, même sous la signature de Godefroy le Batave ou de Nicolo dell'Abbate, et confondu dans l'École de Fontainebleau. Les derniers beaux manuscrits français sont l'œuvre de Jarry, froid, conventionnel, mais correct, majestueux comme le grand Roi son contemporain.

66

N° 1383. Horæ secundum usum Parisiensem.

In-4° (0,20 sur 0,14), mar. rouge, fermoirs de vermeil (*Trautz-Bauzonnet*). — Vélin, commencement du XVe siècle, 301 pp., toutes encadrées d'une élégante et délicate bordure, initiales en or et couleurs; douze miniatures très fines et très bien conservées; école française.

Les heures de la Vierge selon l'usage de Paris, « hore beate Marie virginis secundum usum curie Parisiensis », occupent la plus grande partie du volume, où l'on trouve encore : heures de la Croix et du Saint-Esprit, psaumes de la pénitence et litanies des saints, vêpres des morts, « les Quinze joyes Nostre Dame » en prose française.

A la fin, plusieurs prières en vers français :

1° Jhesu, quant vostre benoite chair et precieuse...

2° « Ci commence la remembrance du Crucefix » :

Quant je resgarde sa figure...

3° « Ci apres s'ensuit la complainte du Crucefix » :

Ha, homme et femme, voy que je sueffre pour toy...

Manque un feuillet entre 143 et 144. — F. 149 : « Ci commencent les huit vers du psaultier enseigniés à Monseigneur saint Bernard, abbé de Clairvaux ».

Sur un feuillet de garde, on lit la devise *Spes mea Deus*, accompagnée d'une signature qu'on ne peut plus lire. Dans l'intérieur du volume, au verso du f. 24, autre inscription grattée, du XVe siècle; on peut déchiffrer : « Tout à la plus (?) de Belleville ».

Plusieurs des miniatures semblent avoir été inspirées par celles de nos Heures du duc de Berry ou d'un manuscrit analogue.

Cigongne, 51.

67

N° 1371. Horæ.

In-4° (0,220 sur 0,153), peau de truie, tr. dor. (*Thouvenin*). — Vélin, fin du XIVe siècle ou commencement du XVe, 172 ff., 14 lignes à la page, initiales en or et couleurs, riche bordure à toutes les pages, 28 grandes et 9 petites miniatures, la plupart à fonds quadrillés.

Les offices de la Croix et du Saint-Esprit, les heures de la Vierge, les psaumes de la pénitence et les litanies des saints occupent les ff. 19 à 88.

Les nombreux noms de saints français qu'on rencontre dans le calendrier permettent d'affirmer que notre manuscrit a été exécuté au centre de l'ancienne France, peut-être à Paris. Nul autre indice sur l'origine de ce beau volume. Dans la miniature qui précède l'office des morts (f. 89), on voit bien un drap mortuaire d'azur à la grande croix de gueules et semé de croisettes d'or; mais cette décoration a tout l'air d'une fantaisie de l'enlumineur.

Après cet office, viennent les « Quinze joies Nostre Dame » et les « Sept requestes Nostre Seigneur » en français (ff. 128 à 136); puis, après quelques oraisons en latin : « La Vie et la passion de la glorieuse vierge et martire de Nostre Seigneur Madame sainte Marguerite » (f. 148), en 593 vers français de huit pieds; — « de saint Sébastien »; puis une prière à saint Sébastien (f. 169) en 18 vers français. Le volume s'achève par la « Dévote oraison de saint Claude » (f. 170), en latin.

Cigongne, 50.

68

N° 1141. Horæ secundum usum Romanum.

In-18 (0,094 sur 0,065), anc. rel. en velours rouge, coins et fermoirs d'argent. — Vélin d'une remarquable finesse, XVe siècle, 300 ff., 13 lignes à la page, 17 grandes miniatures et 18 petites, y compris le calendrier; nombreuses bordures dont plusieurs à fonds d'or.

« Salutatio beate Veronice; Hore de sancta Cruce, de sancto Spiritu; Missa beate Marie Virginis; Officium beate Marie Virginis secundum usum Romane curie; Officium beate Marie Virginis quod dicitur per totum adventum »; psaumes de la pénitence et litanies des saints; oraisons diverses; vigiles des morts; « psalterium sancti Jheronimi presbiteri », etc.

Les noms des saints nommés dans le calendrier : Odulphe et Radbod, évêques d'Utrecht, Wiron, évêque de Ruremonde, Ludger, évêque de Munster, Witibold, évêque d'Eichstadt, Remacle, évêque de Tongres, Wenceslas, duc de Bohême, les deux Saxons Erwald, Willibrord, apôtre des Frisons, Othmar, abbé de Saint-Gall, Winebaud, abbé d'Heidenheim, l'An-

glaise Walburge, etc., — ou invoqués dans les oraisons : Bavon, Omer, Bertin, Livin, Amand, etc., témoignent de l'origine flamande du manuscrit.

Techener, 1854.

69

N° 1456. Horæ.

Petit in-4° (0,180 sur 0,133), mar. rouge, fil., tr. dor., aux armes et chiffre de Philippe de Béthune, comte de Selles, dit le comte de Béthune, mort en 1649. — Vélin, commencement du XVe siècle, français, 151 ff. dont 3 blancs, 12 lignes à la page, initiales en or et couleurs; 21 miniatures, plusieurs à fonds quadrillés, bordures ornées. Joli et bien conservé.

Heures de la Vierge, de la Croix, du Saint-Esprit; antiennes et oraisons diverses; psaumes de la pénitence et litanies des saints; office des morts. — F. 134, calendrier en français, d'une écriture moins grosse, 16 lignes à la page. — F. 146, extrait des quatre évangiles et oraison à la Vierge; encore une autre écriture, 28 lignes à la page.

Ainsi, le calendrier et l'extrait des quatre évangiles, qui tiennent toujours la tête des livres d'heures, sont ici relégués à la fin du volume. Cette transposition doit être le fait du relieur du XVIIe siècle. L'extrait des évangiles paraît appartenir à un autre manuscrit; on se demande s'il n'en est pas de même du calendrier, dont la nomenclature ne s'accorde pas avec celle des antiennes et litanies. Les saints français y figurent en grand nombre; les fêtes de saint Louis, saint Martin, saint Denis, saint Gilles et saint Leu sont mentionnées en lettres rouges, comme les principales de l'année. — Il manque plusieurs feuillets à la fin de l'office de la Vierge (entre 75 et 76); il en manque davantage à l'office des morts : c'est la fin du volume qui a disparu et que d'autres fragments ont remplacée. M. Delisle (*Cabinet des Manuscrits*, I, 267) signale l'ignorance et la mauvaise foi du bibliothécaire du comte de Béthune; en aurions-nous ici un exemple?

C'est, avec le manuscrit suivant, notre *Rustican* et notre Recueil de portraits du XVIe siècle, un des rares volumes de la collection de Béthune qui ne figurent pas sur les rayons de la Bibliothèque nationale. Ces quatre manus-

crits étaient déjà sans doute sortis de la collection lorsqu'elle fut offerte à Louis XIV par Hippolyte de Béthune, fils de Philippe.

Bachelin, mai 1866.

70

N° 1457. Horæ.

Petit in-4° (0,176 sur 0,128), mar. rouge, fil., tr. dor., aux armes et chiffre de Philippe de Béthune. — Vélin, XVe siècle, 96 ff., 14 lignes à la page, 6 grandes miniatures, initiales en or et couleurs, bordure à toutes les pages.

Psaumes de la pénitence et litanies des saints, offices de la Croix, du Saint-Esprit et des morts. « Les Quinze joyes Nostre Dame », et « les Sept requestes Nostre Seigneur » (en français). Le f. 82 devrait être placé après 83. Comme dans le manuscrit précédent, le calendrier (en français, 16 lignes à la page) est rejeté à la fin du volume; les heures de la Vierge ont disparu.

Selon une note qui a été inscrite sur la garde au XVIIe siècle, ce volume aurait appartenu à Charles VII; c'est là une de ces attributions fantaisistes dont le bibliothécaire de Philippe de Béthune était coutumier et qui ne méritent aucune confiance.

Ce manuscrit fut vendu 98 livres chez le duc de Saint-Aignan en 1776; il porte l'ex-libris de l'abbé de Rothelin, qui recouvre un autre ex-libris, celui de Foucault. La Bibliothèque nationale conserve un autre manuscrit de Béthune qui a appartenu à l'abbé de Rothelin.

Bachelin, mai 1866.

71

Horæ. — Les Heures d'Étienne Chevalier, enluminées par Jean Foucquet.

Quarante feuillets découpés à la fin du XVIIe siècle dans un livre d'heures somptueusement exécuté, vers 1455, pour Étienne Chevalier, trésorier de France. Le ciseau a suivi exactement le pourtour de l'enluminure; le verso de chaque feuillet, couvert d'écriture, est adhérent à une plaque de chêne; enfin ces quarante feuillets sont maintenant de véritables tableaux. Leur

existence me fut signalée au printemps de 1891 ; je me rendis aussitôt à Francfort, et, après avoir convenu d'un prix respectable avec leur possesseur, M. Louis Brentano, j'eus la joie de les faire rentrer en France. Placés dans le *Santuario* du Musée Condé, ces quarante tableaux, chef-d'œuvre de Jean Foucquet, comptent parmi les plus précieux des objets d'art conservés à Chantilly (1).

Bien que le texte ait disparu, il est assez facile de se rendre compte, grâce aux miniatures, de la composition du manuscrit, qui comprenait, outre le calendrier habituel, l'extrait des quatre évangiles, les heures de la Vierge, de la Croix, du Saint-Esprit, les psaumes de la pénitence et les litanies des saints, l'office des morts, les suffrages des saints. C'est d'ailleurs le contenu ordinaire des livres d'heures du XV[e] siècle. Voici la liste des miniatures, en suivant l'ordre probable du texte :

1 et 2. Étienne Chevalier, assisté de son patron saint Étienne, est agenouillé devant la Vierge et l'Enfant Jésus. — Ce sujet occupait deux pages qui se faisaient face et qui formaient probablement comme le frontispice du livre.

3. Saint Jean dans l'île de Pathmos. — Dans tous les livres d'heures, ce sujet est peint en tête de l'extrait des quatre évangiles.

HEURES DE LA VIERGE

4. Le Mariage de la Vierge.
5. L'Annonciation.
6. La Visitation.
7. La Naissance de saint Jean-Baptiste.
8. La Nativité, les bergers.
9. L'Adoration des mages. — Les mages sont ici représentés par Charles VII, dont le portrait est frappant de ressemblance. Nous donnons la reproduction de cette peinture à la fin du volume.
10. L'ange annonce à Marie que sa fin est proche.
11. La Mort de la Vierge.
12. Les Funérailles de la Vierge.
13. L'Assomption de la Vierge.

(1) Mon excellent confrère et ami, M. A. Gruyer, leur a consacré un beau volume, dans lequel ils sont tous reproduits en héliogravure : *Chantilly. Les Quarante Foucquet.* Paris, Plon, 1897, in-4° de 188 pages, tiré à 150 exemplaires. — On connaît quatre autres miniatures provenant du livre d'Heures d'Étienne Chevalier; elles sont conservées, une à la Bibliothèque nationale, deux au Louvre, et la quatrième au Musée britannique à Londres.

14. Le Couronnement de la Vierge.
15. L'Intronisation de la Vierge.

HEURES DE LA CROIX ET DU SAINT-ESPRIT

16. La Trahison de Judas.
17. Jésus devant Pilate.
18. Le Portement de croix.
19. Jésus en croix.
20. Jésus descendu de la croix.
21. Le corps du Christ sur les genoux de la Vierge.
22. La mise au tombeau.
23. L'Ascension.
24. La Pentecôte.
25. La Mission des apôtres.

PSAUMES DE LA PÉNITENCE

26. Job sur son fumier (près du château de Vincennes).

OFFICE DES MORTS

27. Les Funérailles.

SUFFRAGES DES SAINTS

28. Le Martyre de saint Pierre.
29. Saint Paul sur le chemin de Damas.
30. Le Martyre de saint André.
31. Saint Jean et la Cène.
32. Le Martyre de saint Jacques.
33. Le Martyre de saint Étienne.
34. Intronisation de saint Nicolas, évêque de Myre.
35. Saint Hilaire présidant un concile.
36. Saint Thomas d'Aquin enseignant dans un couvent de l'ordre de saint Dominique.
37. Marie-Madeleine répand des parfums sur les pieds du Sauveur.
38. Le Martyre de sainte Catherine d'Alexandrie.
39. Le Martyre de sainte Apolline (représentation d'un mystère au XVe siècle : les tréteaux, la gueule d'enfer, le bouffon, etc.).
40. La Toussaint (voir la reproduction à la fin du volume).

72

N° 1119. Horæ.

Petit in-4° (0,213 sur 0,136), velours grenat, au chiffre M. A. B. — Vélin, XVe siècle, 71 ff., tous chargés d'ornements, de petits sujets et de figures ; 38 lignes à la page, belle

écriture, nombreuses miniatures de toute la grandeur des pages; exécution et conservation parfaites.

Point d'armoiries ni de renseignements sur les premiers possesseurs, bien qu'il y ait certainement plusieurs portraits; seulement, au verso du f. 16, on lit :

Quy peult choisir ne doibt prendre le pire.
Doncq vous suply ne laisser le meilleur.
Et de ma part a la meilleure tire
En pourchassant de vostre grace l'heur.
FF.

Calendrier en latin, extrait des quatre évangiles, heures de la Vierge, psaumes de la pénitence et litanies des saints, offices du Saint-Esprit et des morts, antiennes et oraisons diverses. — Quoique le roi saint Louis ne figure pas dans le calendrier, où sont inscrits les noms de saint Oswald, roi de Northumberland, sainte Aldegonde, première abbesse de Maubeuge, etc., on peut admettre que le manuscrit a été certainement exécuté par un artiste français.

73

N° 1355. Horæ.

In-4° (0,20 sur 0,14), dos veau rouge. — Vélin, XV° siècle, 95 ff., 15 lignes à la page, belle écriture, 3 miniatures assez médiocres.

Heures de la Vierge, de la Croix, des Trépassés; psaumes de la pénitence et litanies des saints; les « Quinze joyes Nostre Dame » et « les Sept requestes Nostre Seigneur » (en français) ; antiennes et oraisons diverses. — Contre l'usage, ce manuscrit ne contient pas de calendrier; mais les noms des saints invoqués dans les litanies, Hilaire, Tugdual, Corentin, Yves, etc., indiquent le lieu d'origine du livre, exécuté dans l'ouest de la France et probablement en Bretagne.

Ce qui fait le mérite de ce volume, c'est le bon goût des ornements qui encadrent plusieurs pages et l'étonnante conservation des marges. Au verso du f. 33, on lit : « Nomen scriptoris Johannes plenus amoris ».

J'attache un prix particulier aux deux volumes dont on vient de lire la description, et je veux dire pourquoi mon cœur se refuse à les séparer. Tous deux m'ont été remis en Angleterre, l'un (1119) en 1852 par Jules Barbier, l'auteur dramatique bien connu et mon camarade de classe, l'autre (1355) en 1858 par M. Guillaume Guizot. C'était la carte de visite, brillante et délicate, qu'une charmante femme envoyait à l'exilé; rien ne m'a plus touché. Le jour où j'ai revu Augustine Brohan en 1871, elle a dû prendre mon bras pour se diriger dans son jardin de Viroflay; sa vue était déjà bien affaiblie. Je n'ai pas eu la satisfaction de lui faire voir mes livres ni mes tableaux; lorsqu'elle vint à Chantilly, la cécité était complète! J'ai tenu à placer ici le témoignage de mon affectueux souvenir (1).

74

N° 1088. Horæ. — Heures de Marguerite de Coetivy.

Petit in-f° (0,265 sur 0,182), mar. rouge, fers, aux armes de Bourbon-Condé, tr. dor. — Vélin, seconde moitié du XV[e] siècle, 114 ff., 22 lignes à la page, grandes lettres peintes en miniature, initiales en or et couleurs, riche encadrement en miniature au verso et au recto de chaque feuillet, 18 miniatures de la grandeur des pages.

Ce volume, un des plus intéressants de la collection de Condé, nous présente une décoration riche et complète : style soutenu, coloris brillant, grande variété des ornements, belle ordonnance de composition, expression religieuse des figures; la correction du dessin et le sentiment de la beauté manquent souvent.

Calendrier en latin, beaucoup de blancs, peu de saints. Nous y relevons les noms des évêques saint Hilaire de Poitiers (lettres d'or), saints Martin et Brice de Tours, saint Yves (lettres rouges), de saint François avec sa translation, de saint Louis, roi de France (lettres bleues), des saints abbés Maur et Benoît, etc. Pas d'autres saints français : nous sommes donc au centre ou dans l'ouest de la France. Suivent : l'extrait des quatre évangiles, les heures de la Vierge, les psaumes de la pénitence et les litanies des saints, le récit

(1) L'original de cette note, de la main du Prince, est relié en tête du manuscrit précédent.

de la Passion et l'office des morts. Les parties de ce dernier office sont accompagnées d'une sorte de commentaire en vers français; ces onze pièces de vers sont d'inégale longueur : la première, qui est la plus longue, se compose de 33 vers, la plus courte de 9; les autres de 14 ou 16. La première commence ainsi :

Venés y tous et vous humiliés,
Povres pecheurs, voz pechés paliez.

Sur un grand nombre de pages, on rencontre, tantôt le monogramme MF, tantôt un écu parti : au 1, d'argent à la fasce bandée d'or et de gueules, qui est Pons; au 2, coupé, en chef fascé d'or et de sable, qui est Coëtivy, en pointe d'azur à trois fleurs de lys d'or et un filet d'argent posé en bande, armes de Marguerite, bâtarde de Valois. Cet écu et ce monogramme, qui servent souvent de motifs aux ornements, prouvent que ce manuscrit a été exécuté pour Marguerite de Coëtivy, fille d'Olivier de Coëtivy et de Marguerite, bâtarde de Valois, mariée à François de Pons, comte de Montfort, et sœur cadette de Catherine de Coëtivy, que nos autres manuscrits nous ont déjà si bien fait connaître.

Détourné, vers 1830, par un bibliothécaire infidèle, mais qui répara sa faute dans son testament, ce volume fut déposé par ses héritiers chez M. Valpinçon, mon notaire, au mois de novembre 1851. Un feuilleton de l'*Indépendance Belge* que je lus à Naples fut pour moi le premier indice et du larcin et de la restitution. Quelques jours après, le livre était entre mes mains.

75

N° 1140. Horæ ad usum Cenomannensem. — Heures de Jeanne de Laval.

In-8° (0,194 sur 0,115), velours violet, coins et milieux en argent bruni, doublé de tabis. — Vélin, fin du XVe siècle, 177 pages de 24 lignes, initiales en or et couleurs, 16 grandes enluminures et 20 petites.

Les 32 premières pages sont occupées par de longues et nombreuses oraisons à la Vierge, dont les « cinq belles oraisons que Monseigneur saint Jehan l'evangeliste feist en l'onneur de la Vierge Marie... »; elles sont en

latin, à l'exception d'une seule, écrite en vers français, ayant un caractère tout personnel et affectant la forme d'un rondeau :

Toy qui tout peuz par divine excellence
Et qui soubmectz tout a ta providence,
Veille sauver, s'il te plaist, la partie
A qui m'amour j'é du tout departie,
Et luy a moy toute sa bienveillance.
Toy qui tout, etc.

Veillez garder de nous cueurs l'aliance
Et maintenir entre eulx deux telle fiance
Que a james elle y soit sans partie.
Toy qui tout, etc.

Veillez sauver noz corps par ta plaisance,
Veillez garder l'onneur par ta puyssance,
Fay ta grace sur ce estre impartie;
Puys a la fin nous prens de ta partie
Et nous octroie l'eternelle esperance.
Toy qui tout, etc.

Puis vient le calendrier (en latin), qu'une erreur de relieur a placé après les prières à la Vierge. La présence de nombreux saints de l'Ouest, et particulièrement du Maine, indique l'origine du manuscrit : Aldric, Turibe, Victur, Julien, évêques du Mans, Clair, premier évêque de Nantes, Léonard, abbé au Maine, les saints bretons Yves, Armel, Martin, abbé de Vertou, etc. — P. 58, heures de la Vierge; suivent les psaumes de la pénitence et les litanies des saints, l'office des morts, la Passion selon saint Jean et de nombreuses oraisons. Parmi les saints dont les antiennes et oraisons terminent le volume, signalons saint Julien, évêque du Mans. (Manque un feuillet entre les pages 167 et 168, un entre 169 et 170, un entre 172 et 173.)

Les deux derniers feuillets (pp. 175 à 178) témoignent de la mutilation qu'a subie le volume. L'un appartient à l'extrait des quatre évangiles, habituellement placé au commencement des livres d'heures; les trois feuillets qui contenaient le reste de cet extrait ont disparu, et celui-ci, qu'on ne savait plus où placer, a été ajouté à la fin, ainsi que le feuillet suivant (pp. 177-178), qui ne se rattache à aucun des feuillets du manuscrit.

Les miniatures et les inscriptions. — Sans parler des sujets, qui, avec des variantes, sont habituellement traités dans les livres d'heures, nous décrirons seulement les groupes d'emblèmes et les portraits :

P. 13, la Vierge et l'Enfant Jésus avec deux anges; aux chapiteaux des deux colonnes se voient les coquilles d'or sur champ de gueules, brisure distinctive de la branche des Montmorency-Laval.

P. 22, une femme en costume de veuve, du temps d'Anne de Bretagne, à genoux sur un coussin de velours rouge, devant un prie-Dieu; au fond, un paysage. Encadrement dans le genre du précédent; on y retrouve les croix, les alérions et les coquilles comme emblèmes. Au bas, d'une écriture plus récente : « Cette dame est Jeanne de Laval, femme de Joachim Sanglier, seigneur de Bois-Rogues ».

P. 32, miniature : un ange, un genou en terre, présente un écu en losange, parti d'or au sanglier de sable et de Montmorency-Laval. Encadrement dans le genre des précédents. Dans la partie inférieure de cet encadrement, une légende : « Angelus Domini descendit de cœlo. Alleluia. Oraison ». — En marge, et d'une écriture plus récente, cette note : « Armes de Joachim Sanglier, seigneur de Bois-Rogues, et de Jeanne de Laval, sa femme ». — Jeanne de Laval, fille de Jean de Laval, seigneur de Brée, épousa : 1° le 30 avril 1481, Pierre de Hérisson, seigneur du Plessis-Huret; 2° le 26 avril 1485, Joachim Sanglier, seigneur de Bois-Rogues.

Sur les marges et au bas des pages du calendrier, il est fait mention de l'enfant issue du premier mariage, Jeanne Hérisson, née au Plessis-Huret le 9 mai 1483, environ quatre heures après-midi; puis des trois fils de Joachim Sanglier et de Jeanne de Laval, nés tous trois à Bois-Rogues : Gilles, le 12 août 1488, à neuf heures du soir; François, le 28 octobre 1491, à sept heures du matin, et Pierre, le 8 janvier 1492 (1493 n. s.), près minuit.

Le fils aîné, Gilles Sanglier, fit plus tard inscrire la naissance de ses enfants Philippe et Jeanne (1538, 1539) : « Le sixiesme jour d'aoust mil cinq cenz trante huyt, jour de mardi, à dix heures du matin, fut né Phelipes Sanglier; — le douziesme jour d'aoust mil cinq cenz trante neuf, jour de mardi, à sept heures du matin, fut née Jehanne Sanglier ». On s'étonne qu'il ait omis la naissance de son autre fille, Renée, à moins que Jeanne ne soit elle-même

devenue Renée. Celle-ci épousa en 1559 Claude de Châtillon, s[r] d'Argenton; elle hérita du manuscrit, et à son tour y fit enregistrer la naissance de ses sept enfants, de 1564 à 1576. Voici la série de ces dernières inscriptions :

« Le jeudi 3[e] aoust 1564 fut née Claude de Chastillon à 7 heures du matin, à Paris; parrain, Mons[r] Legrand; marraine, Madamoyselle d'Argenton et Madame de Couldray. — Le lundy 29 apvril 1566 fut née Loyse de Chastillon à 6 heures du matin à Argenton; parrain, Mons[r] de La Tramblays-Grézille; maraynes, Mesdamoyselles de Brée et de Thiers. — Et le 8 dudit moys, jour de sabmedy, à 7 heures du soyr, fut né Charles de Chastillon audit Argenton, tous deux enfans de Messire Claude de Chastillon et dame Renée Sanglier, seigneur et dame d'Argenton, 1570. Et furent parains Messieurs de Crue et de Grenoillon, marayne Madame de La Roche-aux-Enfers. — Le vendredy 2 janvyer 1568 fut né Gillebert de Chastillon à 8 heures du soyr, à Paris, et furent perreins Messieurs de Sistron et marquis de Boisy, Madame de Villeparisy meraine. — Le 24 de may, jour de jeudy et Ascension 1571, à ... heures du soyr, fut née Philliberte de Chastillon, fille de Messire Claude de Chastillon et dame Renée Sanglier, seigneur et dame d'Argenton, à Argenton; parain, Mons[r] de Tard et de Souvigny; maraynes, Mesdamoyselles de Cerneau et de La Boullaye de Tourmantine. — Le mardy 30 aoust 1574 fut né Gilles de Chastillon, à 7 heures du soyr, à Argenton; parains, Messieurs de Lafenestre et de Grenoillon; marayne, Madame de Villasson. — Le X[e] jour de mars 1576 fut née Marie de Chastillon à sept heures du soir à Argenton, et furent perrein et meraines Mons[r] l'abé de Noirmoutier, Madame du Chastelier-Monbaust et Mademoiselle de La Coindrie ».

76

N° 1362. Horæ. — Heures de la duchesse de Bourgogne (Adelaïde de Savoie).

Petit in-4° (0,219 sur 0,150), mar. bleu, fil., comp. à petits fers, doublé de mar. rouge, bordure à petits fers; riche et belle reliure aux armes de la duchesse de Bourgogne. — Vélin, XV[e] siècle, 126 ff., 14 lignes à la page, exécuté dans le nord de la France avec beaucoup de soin et parfaitement conservé; très belle écriture.

Les 12 feuillets du calendrier sont ornés, au recto et au verso, de miniatures en forme d'encadrement faisant revivre les travaux et les amusements particuliers aux différentes époques de l'année; costumes et détails de mœurs. On y voit, entre autres, des joueurs de *choule;* or ce jeu était jadis fort répandu dans toute la Picardie. Ce sont aussi les saints de cette pro-

vince, de l'Artois et de la Frandre dont on rencontre le plus souvent les noms dans le calendrier.

Extrait des évangiles, oraisons, heures de la Vierge, psaumes de la pénitence, litanies des saints, etc. Parmi ces offices et prières, treize grandes miniatures attirent l'attention par l'éclat et l'harmonie du coloris; arabesques mêlées d'oiseaux, de grotesques, etc.; celle dont nous donnons plus loin la reproduction est digne du pinceau de Foucquet (1). Aucun indice ne peut faire soupçonner l'auteur de cette décoration; l'abbé Rive lui a consacré une description sommaire qui est reliée en tête du livre.

Upham (Londres), juillet 1858.

77

Nº 1595. Horæ secundum usum Romanum.

Petit in-4º (0,180 sur 0,125), mar. rouge à comp. dorés. — Vélin, XVº siècle, 188 ff. dont 2 blancs, 18 lignes à la page, initiales ornées, 15 grandes miniatures et 41 sujets enluminés avec bordures.

Calendrier en latin. « Salutatio ad sanctam Veronicam. Officium sancte Crucis. Officium sancti Spiritus. Missa beate Marie Virginis. Hore beate Marie Virginis secundum usum Romanum ». Office de la Vierge pendant l'Avent. Litanies des saints. Vigiles des morts. Diverses oraisons, mémoires. Symbole de saint Athanase. « Passio secundum Mathœum, Lucam, Joannem ».

Beau livre, calligraphie parfaite, style des enlumineurs flamands, très bonne conservation. Les pages les plus remarquables sont les feuillets 29 vº et 30 rº, où l'on voit représentées beaucoup d'enseignes de pèlerinages dans la bordure d'une image de Notre-Dame assise entre deux anges musiciens, et dans celle du texte de la messe de Notre-Dame. Une Suzanne ajoutée à la fin et qui a été découpée dans un autre manuscrit est d'une exécution supérieure.

Un des possesseurs du volume a écrit à la garde : « Gumbold Gutinger,

(1) Nous reproduisons aussi une des curieuses pages du calendrier.

1470 ». D'autre part, on lit : « V. F. Stephanus de Enconha, consultor Sancti Officii, 1573. — De elemosinis datis P. Josepho Martinez ». Voilà un certain parfum d'Espagne!

Acheté à Vienne par ma sœur Clémentine. Appartenait, dit-on, à la duchesse de Berry.

78

N° 1567. Horæ.

In-8° (0,190 sur 0,120), velours violet, coins et fermoirs en vermeil, portrait de Jules II et armes de La Rovere, niellés, en écussons au milieu des plats (1); doublé de soie rouge tissée d'or. — Vélin, français, XVe siècle, 194 ff. chiffrés et un blanc non chiffré à la fin, 20 lignes à la page, 18 grandes miniatures, initiales en or et couleurs.

Calendrier en français (nombreux saints français; deux fêtes de saint Faron, évêque de Meaux). Extrait des quatre évangiles. La Passion selon saint Jean. Oraisons à la Vierge (manque, entre 35 et 36, un feuillet contenant la fin d'une oraison et le début du *Stabat Mater*). Heures de la Vierge (rubriques rouges en français). Psaumes de la pénitence et litanies des saints. Office des morts. Onze oraisons diverses, au Père, au Fils, au Saint-Esprit, « quand on lève corpus Domini », etc. « Les sept oraisons saint Grégoire ». Antiennes et oraisons des saints Michel, Jean-Baptiste, Pierre et Paul, Jacques, Anne, Marie-Madeleine, Catherine, Barbe. Prières pour les défunts (le tout en latin).

Au verso du dernier feuillet, on lit l'inscription suivante : « Romæ, die VII octobris CIↃ IↃ XCII, accepi dono Ill. domini Francisci Carrafa, de comitibus S. Severinæ, gubernatoris Calabriæ, missum cum ejus literis datis Consentiæ die XX septembris eodem anno ». Les comtes de San-Severino étaient la branche aînée de la famille Caraffa et s'éteignirent au XVIIe siècle en la personne de Vespasien Caraffa. La terre de San-Severino avait été érigée en comté en faveur d'André Caraffa par Charles-Quint, qui lui donna aussi la vice-royauté de Naples.

Trouvé dans la bibliothèque de la princesse de Salerne.

(1) Ce portrait et ces armes paraissent être des pièces empruntées à un autre manuscrit.

79

N° 1397. Horæ ad usum Lemovicensem. — Heures de Morin d'Arfeuille.

Petit in-8° (0,190 sur 0,135), mar. bleu, fil., dos orné, tr. dor., doublé de tabis rouge (*anc. rel.*). — Vélin, XVe siècle, 146 ff., 22 lignes à la page, 21 grandes et 28 petites miniatures, initiales en or et couleurs.

Calendrier en latin. Extrait des quatre évangiles. Passion selon saint Jean. *Stabat Mater*. Heures de la Vierge. « Matutine beate Marie in adventu Domini usque ad Nativitatem... usque ad Purificationem ». Psaumes de la pénitence et litanies des saints. « Les sept vers saint Bernard ». Prière à saint Sébastien. Heures de la Croix et du Saint-Esprit. Vigiles des morts, suivies d'une oraison spéciale à saint Martial, évêque de Limoges. « Suffragia » (prières à Dieu, à la Vierge, à divers saints). Autres prières en latin et en français.

La place assignée dans le calendrier aux saints Martial, Loup, Cessadre, évêques de Limoges, Alpinien, disciple de saint Martial, Pardoux, abbé de Guéret, saint Yrieix, ne laisse pas de doute sur la patrie du volume; c'est un manuscrit limousin. Les miniatures sont du meilleur style de l'époque, et le vélin est remarquablement beau.

En 1754, ce livre appartenait à Jardel, qui, non content de lui accorder une reliure neuve, a voulu trouver dans une figure d'ecclésiastique à genoux l'image du cardinal Jean de Dormans, évêque de Beauvais et chancelier de France, qui aurait fait exécuter ces heures à son usage. Mais d'abord, la robe rouge portée par ce personnage peut bien ne pas être la pourpre romaine; puis les armes (d'azur à une fleur de lys d'or accompagnée de trois étoiles de même) ne sont pas celles des Dormans. Enfin ce prélat mourut en 1377, et notre manuscrit est postérieur d'au moins cinquante ans à cette date. L'écu appartient à une vieille famille de la Haute-Marche, la maison de Morin d'Arfeuille, aujourd'hui encore représentée par le comte Georges Morin d'Arfeuille. Cette illustre maison comptait au XIVe siècle trois cardinaux, deux évêques, deux chevaliers de Rhodes, deux chevaliers de Malte, etc. C'est au siècle suivant que fut exécuté le manuscrit, et

la présence de saint Jacques auprès du personnage représenté nous donne le nom de ce dernier : Jacques Morin d'Arfeuille.

Cigongne, 52.

80

Nº 1399. HORÆ.

In-16 (0,107 sur 0,080), chagrin noir, tr. dor. — Vélin, exécuté dans le nord de la France au XVe siècle, 181 ff. (les deux premiers blancs), 15 lignes à la page, 12 grandes et 3 petites miniatures.

Calendrier en français (nombreux saints du nord de la France, Picardie, Flandre et Artois). Extrait des quatre évangiles. Heures de la Vierge (f. 34, à la fin des matines : « non dicitur *Te Deum* secundum usum Romanum »). Heures de la Croix et du Saint-Esprit. Psaumes de la pénitence et litanies des saints. Vêpres des morts (manque un feuillet entre 173 et 174). Oraison à la Vierge (en latin). « Quant on est à la messe, dévote oroison de Nostre Dame » (en français). Prière à saint Étienne.

Cigongne, 61.

81

Nº 1057. HORÆ. — HEURES DE NICOLAS LE CAMUS.

In-8º (0,187 sur 0,122), anc. rel. en veau fauve à comp. avec le nom de Nicolas Le Camus sur les plats (XVIe siècle). — Vélin, XVe siècle, 136 ff., 22 lignes à la page, 59 petites et 5 grandes miniatures, bordures d'arabesques, fleurs et animaux à chaque page.

Calendrier en français (saint Faron, évêque de Meaux, nommé trois fois). Extrait des quatre évangiles. Passion selon saint Jean. Oraisons à la Vierge. Heures de la Vierge. Psaumes de la pénitence et litanies des saints (à noter Radegonde, Opportune, Geneviève). Heures de la Croix et du Saint-Esprit. Office des morts. — « Antiphone multe cum orationibus plurimorum sanctorum » (parmi lesquels saint Denis et sainte Geneviève). — « De lamentationibus sancti Anselmi, Cantuariensis archiepiscopi. — Oratio sancti Effrem,

heremite. — Oratio sancti Thome de Aquino, dum laborabat in extremis ».

Ce joli volume appartenait à Nicolas Le Camus en 1576; c'est l'époque de la reliure. Deux feuillets portent les armes du premier possesseur : d'or à la croix échiquetée d'argent et d'azur, cantonnée de quatre lions de sable armés de gueules.

Outre la signature de Nicolas Le Camus, 1576, on lit au feuillet de garde l'inscription suivante : « A Madeleine Le Camus, maintenant épouse de messire Henry Duport, procureur au Châtelet » ; puis celle-ci, d'une écriture postérieure : « Ce livre appartient à Antoine-Philbert Chibert, mon petit-nepveu et filleul, à quy je le donne et le prie de le garder en mémoire de moy. Anne de Sainct-Leu ».

Cigongne, 54.

82

N° 1400. Horæ. — Heures de Séguier.

Petit in-4° (0,190 sur 0,125), mar. vert, fil. et fers or, tr. dor. (*anc. rel.*). — Vélin, XVe siècle, 139 ff., 12 grandes et 22 petites miniatures; à chaque page, bordure et ornements avec fleurs et animaux.

Même décoration, même style, même écriture que dans le manuscrit précédent; les deux volumes sont certainement sortis du même atelier. Légères variantes dans le calendrier. Le contenu des deux manuscrits est le même jusqu'à la fin de l'office des morts; mais ici les matines de la Croix et du Saint-Esprit suivent les matines de la Vierge, tandis que dans le manuscrit précédent les offices de la Croix et du Saint-Esprit viennent après tout l'office de la Vierge. Variantes dans les litanies des saints, où l'on trouve les saints Gilles, Magloire, Dodoald, Louis, Maur et Clotilde. L'office des morts est suivi des antiennes et oraisons de la Trinité, des saints Michel, Jean-Baptiste, Jean l'Évangéliste, Laurent, Christophe, Sébastien, Roch, Nicolas, Claude, Barbe, Apolline, Geneviève, Catherine, Marguerite. Le volume se termine par le *Stabat Mater* et trois prières à la Vierge.

F. 25, « oratio de beata Maria ». Le personnage en prière, vêtu de noir, est certainement celui pour qui le manuscrit a été exécuté.

Trois écussons : le premier, d'azur à 8 besants d'or (3, 3, 2), au chef de même; — le second, d'azur au chevron d'or accolé en chef de deux étoiles de même, et en pointe d'un mouton arrêté d'argent, qui est Séguier; — le troisième, parti de Séguier, et d'azur à trois cygnes d'argent, qui est Signet.

Le premier est à trouver; s'il y avait un besant de moins, l'écu serait celui d'un membre de la famille de Melun, qui portait d'azur à sept besants d'or (3, 3, 1), au chef de même.

Le second écu est celui de Nicolas Séguier; son nom se trouve en interligne dans une prière à la Vierge, à la suite des mots « famulo tuo ». Le volume a donc appartenu à Nicolas Séguier, seigneur de L'Estang-la-Ville, qui épousa en 1497 Catherine Le Blanc, fille de Louis Le Blanc, greffier des Comptes à Paris, ou à son fils, aussi Nicolas, seigneur de Saint-Cyr.

Le troisième écu ne peut s'appliquer qu'à Jérôme Séguier, gouverneur de Marle (première partie du XVII[e] siècle), arrière-petit-fils de Nicolas. Il avait épousé Renée de Signet, et les armes de Signet sont : d'azur à trois cygnes d'argent.

Cigongne, 53.

83

N° 1385. Horæ secundum usum Romanum. — Heures de Morosini.

In-32 (0,072 sur 0,065), reliure en vermeil. — Vélin, XV[e] siècle, 142 ff., gothique italienne, 31 miniatures, initiales en or et couleurs; sur un feuillet initial, ajouté après coup, les armes de Morosini; les ff. 17, 18, 98, 124, 126, 133 et 141 sont blancs.

Un mot d'abord sur la riche reliure de ce volume. Le dos est composé de tiges et de charnières très bien ajustées, qui forment comme un dos brisé; les plats sont couverts d'ornements ciselés sur un fond d'émail bleu, dans lesquels sont enchassés des camées de pierre dure, savoir huit têtes d'anges et deux figures en pied, sainte Catherine et sainte Agathe; les doublures sont formées de deux plaques en émail colorié, représentant le portement de Croix et la trahison de Judas, chaque plaque fixée dans un cadre d'argent doré où sont enchassés six petits émaux représentant des têtes de saints. Fermoirs.

F. 2, calendrier en latin, accompagné de 12 miniatures disposées en bordures : à noter saint François, son octave, sa translation, ses stigmates, sainte Claire et sa translation, et la présence des grands saints français, Denis, Remi, Martin, Bernard, Louis roi, etc. — 20, « officium beate Marie Virginis secundum consuetudinem Romane curie ». — 100, psaumes de la pénitence et litanies des saints. — 120, office de la Croix. — 134, office du Saint-Esprit. — 139, les sept oraisons de saint Grégoire (d'une autre écriture).

Voici la liste des miniatures (en dehors de celles qui accompagnent le calendrier) :

F. 19, la Nativité. — 20, l'Annonciation, grande initiale, encadrement paginal, ornements et figures sur fond vert. — 32, Adoration des Mages; bordure de fleurs et fruits. — 45, Fuite en Égypte. — 50, la Vierge et l'Enfant, plusieurs hommes en prière. — 55, Massacre des Innocents. — 60, Présentation au Temple. — 65, Jésus au milieu des docteurs. — 74, Baptême de Notre-Seigneur. — 99, David tue Goliath : grande miniature, avec bataille dans le fond. — 100, Notre-Seigneur entrant à Jérusalem, initiale; encadrement de la page, ornements, fleurs et perles. — 112, Notre-Seigneur au jardin des Oliviers, initiale. — 125, la Flagellation, grande miniature. — 127, Notre-Seigneur sur la croix, grande miniature. — 128, la Descente de croix, initiale; bordure de fleurs. — 132, l'Ascension, grande miniature. — 134, la Pentecôte, initiale; bordure de fleurs. — 138, la Mise au tombeau, grande miniature.

L'abbé Rive, dans une note datée du 17 février 1785 (qui occupe le dernier feuillet de ce bijou exquis), attribue les miniatures qui le décorent à un maître flamand; c'est une erreur évidente. Tout est italien dans ce volume, archi-italien; le scribe, le peintre, le relieur, ou plutôt l'habile orfèvre qui a fait la reliure, étaient nés sur la terre classique des arts, et le tout a probablement été exécuté à Venise. Les miniatures sont d'une couleur admirable et d'un beau style qui rappelle Mantegna.

Cigongne, 39.

84

N° 71. Horæ secundum usum Romanum.

In-24 (0,090 sur 0,060), velours vert, tr. dor. et gaufrée. — Vélin, italien, fin du XVe siècle, 238 ff., 12 lignes à la page, 14 miniatures dont plusieurs à fonds rouges, ini-

tiales et bordures en or et couleurs. Armoiries au f. 14 : d'or à 2 bandes d'azur surmontées d'une flamme de gueules.

Composition du volume : « Calendarium, officium beatissime Virginis Marie secundum consuetudinem Romane curie, officium mortuorum, septem psalmi penitentiales, litanie sanctorum, psalmi graduales, officium sancte Crucis ».

Cigongne, 40.

85

N° 1175. Horæ secundum usum Romanum.

Petit in-4° (0,183 sur 0,130), velours violet, tr. dor. et peinte; étui de mar. violet. — Vélin, seconde moitié du XVe siècle, 163 ff., 20 lignes à la page, 13 grandes miniatures en camaïeu gris, initiales et ornements du même ton et de la même facture; décoration très originale, exécution irréprochable.

Calendrier en latin; extrait des quatre évangiles; « hore pro qualibet die in septimana »; « letania beat. Marie Virginis »; psaumes de la pénitence et litanies des saints; « protestacio utilis et devota ad Deum »; « psalmus beati Anastasii » (symbole de saint Athanase); oraisons à Dieu, aux anges et à divers saints (parmi lesquels Géri, évêque de Cambrai); « officium beate Marie Virginis secundum usum Romanum »; oraisons à la Vierge (parmi lesquelles les « Sept joies », les « Quinze joies », le *Stabat*); prières à diverses saintes, dont sainte Catherine de Sienne (canonisée en 1461) et sainte Wautrude, comtesse de Hainaut.

Le manuscrit n'est pas français, puisque le saint roi Louis fait défaut dans le calendrier. L'origine flamande est nettement indiquée par la présence des saints Géri et Aubert, évêques de Cambrai, Ursmer, abbé de Lobbes en Hainaut, Rumold, évêque de Malines, Wautrude, comtesse de Hainaut et patronne de Mons. Des oraisons spéciales sont d'ailleurs consacrées à Géri et à Wautrude dans le corps du volume. D'autre part, le manuscrit est postérieur à 1461, date de la canonisation de sainte Catherine de Sienne.

Sur les marges et sur les tranches, on retrouve plusieurs fois, mêlés aux ornements, des poulies, la lettre G et un écu d'azur au chevron d'or, accom-

pagné de trois sautoirs d'argent (2, 1), le chevron chargé d'une étoile de sable en chef. Ce sont les armes et emblèmes de celui pour qui le manuscrit a été exécuté.

Sur le feuillet de garde, la signature et les devises de deux possesseurs plus récents : « 1571. Je m'en contente. J. de Gros. — Raison le veult. J. de Bernemicourt ».

Boone (Londres), octobre 1854.

86

Nº 1178. Horæ secundum usum Romanum. — Heures de La Tour et Taxis.

In-4º (0,228 sur 0,160), mar. violet, fil. or, gardes et contregardes en tabis violet, fermoirs au chiffre de la duchesse de Bedford, pour laquelle le volume a été relié par *Walther*. — Vélin, XVIe siècle, 206 ff., lettres ornées, 15 grandes miniatures et 42 petites; 64 pages sont décorées d'un riche encadrement en or et couleurs représentant des fleurs et des animaux; genre flamand, style du *Grimani*. 2 feuillets transposés à la reliure : 18 à placer après 20, et 21 après 22.

Calendrier en latin; « oratio ad faciem Christi »; office de la Croix, heures du Saint-Esprit; messe de la Vierge; les sept oraisons de saint Grégoire; oraisons à la Vierge, à saint André, à saint Quentin; heures de la Vierge « secundum usum Romane ecclesie »; office de la Vierge pendant l'Avent; psaumes de la pénitence et litanies des saints; vigiles des morts; antiennes et oraisons de divers saints; prières « quand le prestre se retourne, — à l'élévation du corps Nostre Seigneur, — quant on liève le calice ».

A noter au calendrier : Odulphe, confesseur (Utrecht), Arnoul, évêque de Metz, Wolfgang, évêque de Ratisbonne, Gall, Willibrord, apôtre des Frisons, Gombert, Quentin, Remi et Bavon. Le saint roi Louis n'y figure pas.

On trouve, au f. 14 vº, les armoiries de François de La Tour et Taxis, avec cette légende : « Franciscus de Taxis, magister postarum serenissimi prin. Ka. archiducis Aus. »; et, au f. 15 rº, celles de l'empereur Maximilien, avec cette légende : « Maximilianus Imperator Romanorum semper Augustus ». — C'est en 1516 que Maximilien Ier nomma François de La Tour

et Taxis maître-général des postes; le père de François, Roger, avait organisé les premières postes dans le Tyrol. Issue des della Torre de Lombardie, cette famille eut pour chef Lamoral, qui vivait à Bergame au XIV[e] siècle; Roger est son arrière-petit-fils.

A la fin du volume, on lit cette signature : « F[r] Johannes Vidal, 23 maii 1585 ».

87

Nº 1557. Horæ secundum usum Romanum. — Heures de Beaune-Semblançay et de Montmorency-Fosseux.

Grand in-12 (0,155 sur 0,100), reliure en velours grenat. — Vélin, XVI[e] siècle, 123 ff. écrits et 5 blancs, 20 lignes à la page, caractères romains, 15 grandes miniatures, 20 petites et 32 bordures.

Calendrier en latin; extrait des quatre évangiles; prières à la Vierge; la Passion selon saint Jean; heures de la Vierge « secundum usum Romanum », de la Croix et du Saint-Esprit; psaumes de la pénitence et litanies des saints; office des morts; antiennes et oraisons de divers saints et saintes. A noter dans le calendrier : le saint roi Louis, Herménegilde, roi des Wisigoths, Gontran et Sigismond, rois de Bourgogne, Godard, évêque d'Hildesheim, Ulric, évêque d'Augsbourg, Hubert, évêque de Liège, Gobert, confesseur (en Belgique); Léger, évêque d'Autun, Martin, évêque de Tours, Remi, Bavon, etc., etc.

Beau manuscrit; les miniatures, bien composées, ont un véritable éclat de coloris. On remarque, dans les bordures, des emplacements réservés aux armoiries et qui n'ont jamais été remplis; mais les notes qui couvrent les dernières pages nous apprennent qu'en 1525 le volume appartenait à Guillaume de Beaune, fils de l'illustre et malheureux trésorier de France, Semblançay (1). En 1577, Marie de Beaune, petite-fille de Guillaume,

(1) Guillaume de Beaune, seigneur de Semblançay, condamné au bannissement par le jugement qui fit perdre la vie à son père en 1527, et réhabilité en 1529, épousa Bonne Cottereau. Leur second fils, Jean de Beaune, seigneur de La Tour d'Argy, épousa Anne de Museau et en eut une fille, Marie de Beaune, dont il est ici question, née le 6 décembre 1557.

épousait Anne de Montmorency, baron de Fosseux et de Courtalain, comte de Châteauvillain (1). Ce mariage et les naissances qui le suivirent, jusqu'en 1586, sont mentionnés sur les feuillets blancs du commencement et de la fin; la mort du comte de Châteauvillain à son retour du siège de Rouen, en 1592, est le dernier événement mentionné dans une note. Anne de Montmorency, dont il est ici question, était le frère de Françoise de Montmorency, dite *la belle Fosseuse,* fille d'honneur de la reine Marguerite de Navarre, célèbre objet de la rivalité du roi de Navarre (depuis Henri IV) avec le duc d'Alençon. La branche de Montmorency-Fosseux s'est éteinte en la personne de notre noble, excellent et fidèle ami, Anne-Louis-Raoul-Victor de Montmorency, mort le 18 août 1862.

88

N° 1123. « Heures de Nostre Dame, escrites à la main, MDCXXXXVII, par N. Jarry, Parisien ». — Heures du duc de Saint-Aignan.

In-8° (0,153 sur 0,098), chagrin noir, fermoirs d'or. — Vélin, 1647, 6 ff. lim. non chiffrés, deux parties de 60 et 156 pages chiffrées, la première écrite en bâtarde, la seconde en caractères romains; 28 lignes à la page; chaque page encadrée d'un filet d'or; titres en or, rubriques rouges, 7 miniatures de 0,10 sur 0,06.

Les feuillets liminaires sont occupés par des « Stances contre l'horreur du péché ». La première pagination comprend des prières ou méditations en vers français. Seconde partie : office de la Vierge, stances sur le *Memorare,* psaumes de la pénitence et litanies des saints, offices de la Croix et du Saint-Esprit.

« Ces heures, dit le Catalogue de La Vallière, sont un chef-d'œuvre d'écriture. Le fameux Jarry, qui n'a pas encore eu son égal en l'art d'écrire, s'y est surpassé et y a prouvé que la régularité, la netteté et la précision des caractères du burin et de l'impression pouvaient être imitées avec la plume à un degré de perfection inconcevable. Le peintre, dont le nom nous est

(1) Pierre de Montmorency, comte de Châteauvillain, baron de Fosseux, épousa Jacqueline d'Avaugour, dame de Courtalain, et en eut Anne de Montmorency, dont il est ici question. D'Anne de Montmorency et de Marie de Beaune naquirent : Pierre de Montmorency, né le 23 février 1584; François, 30 juin 1585; Jacqueline, 13 novembre 1586.

inconnu et qui doit avoir été un des plus fameux du siècle de Louis XIV, a travaillé à l'envi avec Nicolas Jarry à rendre ces heures dignes d'admiration. Les sept peintures dont il les a enrichies sont recommandables par la pureté de leur dessin, la vivacité des couleurs, la vérité de l'expression et leur précieux fini.

« La première sert de frontispice à ces heures. On y voit un grand livre ouvert, tenu de chaque côté par un ange, dans lequel le titre que nous avons rapporté est écrit en or. Ce livre est placé sur un piédestal enrichi de guirlandes de fleurs et des armes de François de Beauvilliers, pour lequel ce chef-d'œuvre a été exécuté. Elles sont écartelées au 1 de Beauvilliers, au 2 de Rohan, au 3 de Clermont, au 4 d'Estouteville, et, sur le tout, Husson-Tonnerre.

« Ce seigneur s'est fait peindre au naturel plus qu'à demi-corps dans la seconde miniature. Il y paraît dans l'attitude d'un commandant et montrant avec son bâton de général les tables de la Loi que Moyse tient entre ses bras. Il semble prononcer les vers suivants qui sont écrits au bas de la miniature :

Mortel, peux-tu bien te résoudre
D'enfreindre les divines loix?
Offenser le maistre des rois,
C'est estre digne de la foudre.

« La troisième miniature représente l'Annonciation; la quatrième, la Vierge avec l'Enfant Jésus; la cinquième, David jouant de la harpe; la sixième, un *Stabat Mater* d'une touche savante et précieuse, et la septième un Saint-Esprit entouré de flammes. Le volume est terminé par un feuillet de vélin, sur lequel est peint en or le chiffre de François de Beauvilliers, composé des lettres F. D. B. et couronné, entre deux palmes, d'une couronne de comte.

« Ce seigneur naquit en 1608 de Honorat de Beauvilliers, comte de Saint-Aignan, et se distingua par son esprit, par son courage et par sa politesse. Il fut chevalier des ordres du Roi, lieutenant-général de ses armées, membre de l'Académie française et de plusieurs autres. Louis XIV, en récompense de ses services, érigea en duché-pairie sa terre de Saint-Aignan. Il mourut en 1687. Son livre d'heures fut soigneusement conservé par ses enfants

jusqu'à la mort de Paul-Hippolyte de Beauvilliers, duc de Saint-Aignan, à la vente des livres duquel Monsieur le duc de La Vallière l'acquit en 1776 pour 515 livres 10 sous, somme bien au-dessous de celle que son exécution a dû coûter ».

Ce volume n'est pas indigne des louanges que lui prodigue le Catalogue de La Vallière; il fut alors acheté 1601 livres par M. Paris, qui, dans une note autographe datée de 1784 et inscrite à la garde, « recommande ce chef-d'œuvre à celui des siens entre les mains de qui il tombera ». Recommandation restée sans effet; le Jarry fut vendu avec la *Bibliotheca Parisina*, à Londres, en 1791, et payé 1,837 francs. En 1825, il fut cédé pour 2,000 fr. par Payne et Foss à de Bure, et de la bibliothèque de ce dernier il passa dans la mienne en janvier 1854.

89

N° 1647. « Office de la Vierge Marie. A Paris, escrit par N. Jarry, MDCLVII ».

In-24 (0,084 sur 0,053), mar. olive doublé de mar. rouge au chiffre de Louis XV. — Vélin, 1657, frontispice quadrillé bleu et or, aux armes de Philippe de France, frère de Louis XIV, duc d'Orléans en 1660. 10 miniatures et 217 pp. chiffrées; fleurons, fil. or. Le volume se termine par l'hymne du Saint-Sacrement.

Claudin, juin 1885.

90

N° 1373. « Offices pour tous les jours de la semaine. Écrits par N. Jarry, 1649 ».

In-24 (0,081 sur 0,051), anc. reliure en mar. rouge, fil. et fleur. or, doublé de tabis bleu, tr. dor. — Vélin, 80 ff., initiales en or et couleurs, fleurons, lettres ornées; chaque page encadrée d'un filet d'or.

Cigongne, 38.

91

N° 1367. « Office de la bienheureuse Vierge Marie. Escrit par N. Jarry, 1655 ».

In-16 (0,114 sur 0,072), chagrin noir, fermoirs d'or. — Vélin, 94 ff., lettres rouges et noires, initiales et encadrements en or, fleurons en couleurs, miniature représentant la Vierge et l'Enfant.

Bibliothèques du marquis de Courtanvaux, du cardinal de Brienne, de M. de Bure, de M. Cigongne (nº 42).

92

Nº 1673. Offices de la Vierge et de sainte Anne (en latin) et Prières dévotes (en français). « N. Jarry Parisinus scribebat, 1660 ». — (Heures de l'abbesse de Chelles).

In-16 (0,093 sur 0,067), mar. bleu, dentelle, doublé de mar. rouge, dentelle à l'intérieur, tr. dor., fermoirs émaillés en forme de mains croisées dites *bonne-foi*. Timbré aux armes d'une princesse-fille de la maison d'Orléans, avec la crosse abbatiale. — Vélin, 239 pp. chiffrées, 15 lignes à la page, rubriques rouges en français, texte latin en lettres rondes, prières en français écrites en bâtarde, ainsi que les rubriques. Deux miniatures, la Vierge et sainte Anne. Deux petites images peintes sur des carreaux de vélin servent de signets.

Pas de titre général; la signature de Jarry se lit au bas de la p. 140. Ce bijou calligraphique fut, au cours du XVIII[e] siècle, recouvert d'une charmante reliure pour Louise Adélaïde d'Orléans, abbesse de Chelles.

Bibliothèques du marquis de Courtanvaux, du prince Galitzin (catal. de 1825, nº 19). Morgand, juin 1889.

93

Nº 1041. Office de la Vierge Marie.

In-8º (0,147 sur 0,102), chagrin noir, tr. dor. — Vélin, XVII[e] siècle, 144 pp. chiffrées, écriture ronde penchée, 23 lignes à la page. 8 ff. non chiffrés, dont 4 blancs et 4 occupés par 4 grandes miniatures de 0,110 sur 0,075, très belles, imitant la peinture sur velours, école de Mignard.

La ressemblance de M[me] de La Vallière, qu'on a cru reconnaître dans les miniatures, a fait supposer que ce joli volume aurait été exécuté pour elle.

Bibliothèques Mac Carthy, Pixerécourt et Cigongne (nº 43).

94

Nº 1285. « Heures pour Madame Chamillart ».

In-12 (0,147 sur 0,095), mar. noir jans., doublé de mar. bleu; à l'intérieur, dentelles et armes de Mme de Chamillart; tr. dorée; fermoirs en argent bruni. — Vélin, XVIIe siècle, 400 pages précédées d'un feuillet de titre et suivies d'un feuillet de table. Écrit par S. Le Couteux, dont la signature se trouve à la page 368. 16 lignes à la page, très belle écriture; initiales en or et couleurs, titre orné; vignettes et culs-de-lampe en or et couleurs d'une grande délicatesse. Digne de rivaliser avec un Jarry.

Prières du matin, du soir, pendant la messe; office de la Vierge; psaumes de la pénitence et litanies des saints; heures canoniales; vêpres et complies du dimanche; vêpres du Saint-Sacrement et des morts; litanies du Saint-Sacrement; hymnes des fêtes de l'année, proses, *Stabat Mater*.

Ventes de Bure et Hope.

95

Nº 1222. « Heures a la duchesse, ou Prières journallières a l'usage de Madame la duchesse d'Orléans. Écrites à la main, à Rastat, le 18 juin 1724, par Philibert-Joseph Le Roux ».

Grand in-8º (0,209 sur 0,143), mar. rouge jans., tr. dor. (*rel. anc.*). — Papier, XVIIIe siècle, 77 ff., lettres rouges et noires, filets rouges.

Le second feuillet porte la dédicace « A Son Altesse Royale Madame Auguste-Marie-Jeanne, duchesse d'Orléans, née Princesse Margrave de Baden-Baden et de Hochberg ».

Joli volume, très bien écrit, qui a été offert, comme on voit, à la belle-fille du Régent. Il contient : « Prières du matin et du soir, litanies de Notre-Seigneur, de la Vierge et des saints, prières pour la messe, office de l'Immaculée Conception, psaumes de la pénitence, prières avant et après la confession, affections avant la communion, aspirations après la communion, office du B. S. Jean de Népomuk ». Tout est en français.

Boone (Londres), avril 1856.

96

Nº 1370. « Le petit Office des chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit ».

In-16 (0,100 sur 0,065), chagrin noir, tr. dor., fermoir en vermeil. — Vélin, XVIIe siècle, 34 ff. dont 7 blancs, écriture bâtarde, rubriques rouges; titres, initiales et encadrements en or; fleurons en or et couleurs.

L'écriture, fort jolie, paraît être celle de Damoiselet. L'ordre du Saint-Esprit est peint sur le feuillet de titre, et, au verso, on voit le chiffre J. M. D., surmonté d'une couronne de marquis.

Cigongne, 46.

97

Nº 1059. « L'Office du Saint-Esprit. L. Gilbert scripsit, 1709 ».

In-12 (0,112 sur 0,073), mar. rouge, pet. fers. fil. or, doub. de mar. bleu; dentelle int. et ext., tr. dor. (*rel. anc.*). — Vélin, 18 ff., fleurs, fleurons, initiales en or et couleurs; chaque page encadrée d'un filet d'or.

Bibliothèques La Vallière, Renouard et Cigongne (nº 47).

98

Nº 1538. « Office des chevaliers du Saint-Esprit. 1723. N. Prévost scripsit et pinxit ».

Petit in-8º (0,152 sur 0,098), mar. bleu, dentelles, armes royales de France et ordre du Saint-Esprit; doublé de mar. rouge, dentelles, ordre et fleurs de lys à l'intérieur (*rel. orig.*). — Vélin, 24 ff., le 1er blanc; frontispice, fleurons et initiales décorés de miniatures; belle bâtarde, titres et initiales en or et couleurs. Très joli volume.

Vente de sir T. Gage, Londres, juin 1867.

99

Nº 1634. « Prières choisies avec l'Office des chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit. Duval scripsit, 1745 ».

In-32 (0,107 sur 0,063), mar. bleu, dent., tr. dor., doublé de tabis, aux armes

du comte d'Eu, à qui le volume est dédié. — Papier, 185 pp. et 2 ff. n. chiff., réglé; jolie bâtarde. L'évangile de saint Jean se lit en caractères minuscules dans une rosace au dernier feuillet.

Acheté en septembre 1881.

100

N° 1526. Antiphonæ et orationes.

Petit in-4° (0,15 sur 0,12), mar. citron, comp. noir et or à la Grolier, doublé de vélin blanc avec dentelle en or et couleurs, tr. dorée et ciselée (*Bauzonnet*). — Vélin, XIVe siècle, italien, 24 ff., 22 miniatures, rubriques rouges.

Le verso de chaque feuillet est occupé par une figure de saint, haute de 0,095, placée sur un fond quadrillé et entourée d'arabesques. Au recto se trouvent les antiennes, versets, répons et oraisons particuliers au saint représenté sur la page opposée. Les trois dernières pages sont remplies par des oraisons à la Vierge. Outre les apôtres, les saints représentés sont : Antoine, Léonard, Catherine, Lucie, Christophe, Crescentia, François, Antoine de Padoue. Enfin deux sujets : le Christ en croix et l'Annonciation. Coloris harmonieux, expression sublime des têtes, fermeté du dessin, rien ne manque à ce petit volume, aussi remarquable par sa conservation parfaite que par le fini de l'exécution.

Vente Yéméniz, mai 1867.

101

N° 1458. Suffragia sanctorum per anni circulum.

Petit in-f° (0,25 sur 0,17), velours vert, tr. dor. — Vélin, français, XVe siècle, 47 ff., 16 lignes à la page, gothique, initiales en or et couleurs, deux grandes miniatures, bordures et encadrements.

Les oraisons en latin sont suivies d'un poème français, « la Vie de sainte Katherine », 228 vers :

Ave, tres saincte Katherine,
Vierge pucelle, nette et fine
. . . .

Et en la fin que tout perit,
Rendre me face l'esperit
Jhesus, par ta sainte priere,
En paradis devant son pere. Amen.

Puis viennent deux oraisons en français, à Jésus-Christ et à la Vierge. La miniature placée en tête représente la Nativité. Dans la seconde, qui orne la fin du volume, on voit le portrait de la dame pour qui fut exécuté ce manuscrit; elle est à genoux devant la sainte Vierge; l'Enfant Jésus, porté sur les bras de sa mère, lui offre une fleur.

Bachelin, mai 1866.

102

N° 1398. Vidonius : « Enchiridion orationum, meditationum et psalmorum quorumdam ex lectione S. Patrum selectorum. Romæ, in monte Jordano (1), anno M D XLIII ».

Petit in-8° (0,135 sur 0,085), reliure originale en veau à comp. et tr. dor. — Papier bleu, 1543, 113 ff. et 4 blancs, 18 lignes à la page, chaque page entourée d'une bordure d'arabesques d'or sur fond noir, initiales en or et couleurs, 12 miniatures. Dans la bordure qui entoure chaque page sont inscrites les lettres suivantes, dont les trois premières sont surmontées d'une couronne : en haut, M; à gauche, P; à droite, F; en bas, G, avec un chapeau d'archevêque. Manquent les ff. 6, 7, 22, 23, 27, 30, 31, 34, 43 et 50, dont 5 devaient être décorés de miniatures. Celles-ci, très intéressantes, ont été attribuées à Julio Clovio; c'est bien son style.

Les 40 premiers feuillets sont occupés par le calendrier, accompagné de miniatures, chargé de mentions météorologiques et astronomiques. Le reste du volume se compose de psaumes, de cantiques et de très nombreuses oraisons. Bien que l'auteur prétende avoir composé l'ouvrage d'après la lecture des Pères, il ne cite aucun d'entre eux; mais il nous donne : trois hymnes en vers latins intitulées « Claudianus ad Christum » (deux), et « Claudianus de Christo »; une autre de Pic de la Mirandole en 62 vers latins; le *Pater* et le

(1) *Monte Giordano*, une des cinq petites collines de Rome (*Janicule, Pincio, Vatican, Citorien*). C'était sur le *monte Giordano*, en face du château Saint-Ange, que se dressait le beau palais des Orsini.

Credo en vers français; enfin deux longues pièces aussi en vers français : « Les tristes vers Beroal », 167 vers, et une prière « A Christ », 168 vers, que nous retrouvons dans la première édition de l'*Adolescence Clémentine* sous ces titres : 1° « Les tristes vers de Philippes Béroalde (1) sur le jour du vendredy sainct, translatez de latin en françoys. Et se commencent en latin *Venit mœsta dies, rediit lachrimabile tempus* »; 2° « Oraison contemplative devant le crucifix, mise de latin en françoys. Et se commence *Ah Christe fari nescio* ». Le *Pater* et le *Credo* en vers français sont aussi de Clément Marot.

Ce joli volume, qui est l'œuvre d'un certain breton nommé Vidon (Vidonius), a été destiné et offert au cardinal Georges d'Armagnac, alors légat de François Ier à Rome, ainsi que le prouve la dédicace suivante en style lapidaire :

D. O. M.
D. GEOR. ARMENIACO. AQUITANO.
VIRO ILLUSTR. È VETUSTISS. ILLA ET
NOBILISS. ARTOMICORUM FAMIL.
C. CÆ. BELLO GALL. OLIM FORMIDA
BILI. UNI SUPERSTITI ET PATRIÆ
SERVATO. RUTHEN. ET VABREN. EP.
OB INCOMPARABIL. VIRTUT. A F.
GALL. REGE S. P. Q. THOLOS. JURIDI
CUNDO AC TRIBUUNDIS CONSI
LIIS. DELECT. CENTUMVIRO. ATQ.
DIFFICIL. REIPUB. CHRISTIANÆ
STATU. AD PAULUM III PON. MA.
VENETOSQ. LEGATO DESIGNAT.
F. VIDONIUS BRITAN. PATRONO
BENEMERENTI RELIGIONIS
ERGO FECIT DEDICAVITQUE.
M D XLIIII.

Cette dédicace, datée de 1544, est placée à la fin du volume, dont elle est en quelque sorte l'explicit.

Les armes du cardinal, peintes au verso du titre, sont reproduites dans les ornements du frontispice; son chiffre est répété dans les bordures. Son por-

(1) Filippo Beroaldo le jeune, poète latin, né à Bologne en 1472, mort à Rome en août 1518.

trait devait figurer dans un encadrement resté vide au second feuillet : *effigie vultus,* etc. Dans la dédicace finale, Vidonius ne le nomme pas cardinal ; c'est en effet au mois de décembre de cette même année 1544 que Paul III donna le chapeau rouge à Georges d'Armagnac. Archevêque de Toulouse en 1565, puis co-légat d'Avignon avec le cardinal de Bourbon, il eut souvent à correspondre avec M. de Gordes, lieutenant-général en Dauphiné ; ces lettres sont conservées à Chantilly. Le cardinal d'Armagnac mourut en 1585, âgé de quatre-vingt-quatre ans.

Curieux volume à tous égards. Cigongne, 56.

103

Nº 1372. Præcationes.

In-64 (0,055 sur 0,036), mar. rouge doublé de vélin doré à pet. fers, coins et fermoirs en argent bruni (*Trautz-Bauzonnet*). — Vélin, fin du XVIe siècle, 175 ff., 10 lignes à la page, très belle écriture en lettres rondes, initiales en or, chaque page entourée d'un encadrement à la plume, 10 dessins à la plume signés Jean Wierix, très fins et jolis. Bijou exquis.

Recueil d'oraisons et de prières, précédé des psaumes de la pénitence et des litanies des saints, suivi d'un extrait de l'évangile de saint Jean et de la Passion de Notre-Seigneur selon saint Jean.

Cigongne, 57.

104

Nº 1384. « Preces biblicæ. Ad illustrissimum V. Henricum Habertum Montmorum. N. Jarry scripsit, anno Domini 1641 ».

In-4º (0,213 sur 0,156), rel. orig. en mar. rouge à riches comp. au chiffre d'Habert de Montmort, tr. dor. (*Le Gascon*). — Vélin, 69 ff., la signature de Jarry et la date répétées à la fin ; le titre enfermé dans un cartouche en or et couleurs, les armes de Montmort mêlées aux ornements, chaque page encadrée de filets en or et couleurs.

Ce volume, un des plus beaux Jarry, est divisé en trois parties, « precationes biblicæ, benedictiones biblicæ, cantica ». Il se termine par 3 feuillets

sur lesquels Henri Habert a inscrit divers événements survenus dans sa famille de 1637 à 1658, entre autres la naissance et le baptême de chacun de ses quinze enfants.

Cigongne, 58.

105

N° 1402. « Exercice du chrestien. Escript par N. Jarry, 1644 ».

In-12 (0,128 sur 0,082), chagrin noir, doublé de mar. rouge, dor. à l'intérieur (*Le Gascon*). — Vélin, 158 pp. chiffrées, initiales rouges et bleues, chaque page encadrée d'un filet d'or; 6 jolies miniatures, dont 1 consacrée au frontispice, qui porte les armes de Tallemant des Réaux.

Le volume contient l'office de la Vierge (en latin), les prières de la messe (en français), les prières pour tous les jours de la semaine et des oraisons à la Vierge (en français).

Vente Solar, mars 1861.

106

N° 1374. « Prières dévotes. Escriptes par N. Jarry, 1645 ».

In-24 (0,092 sur 0,068), mar. vert doublé de tabis rose, tr. dor. (*Derome*). — Vélin, 32 ff., 14 lignes à la page, bâtarde, chaque page encadrée d'un filet d'or, lettres en or, initiales ornées; deux miniatures, style de Lebrun, très bien conservées (le Sauveur et la Vierge).

Prières du matin et du soir, prières pour la communion, paraphrase sur le *Memorare,* le tout en français.

Au frontispice, écu parti : au côté senestre, d'argent à 3 aigles éployés de sable, qui est Fonlebon; dextre, d'azur à la nef d'or, au chef coupé d'or et de gueules, chargé de 3 croissants d'argent.

Catal. Mac Carthy, 436; Cigongne, 60.

107

N° 1369. « Prières de l'église pour les mourants. Escrites par N. Jarry, 1650 ».

In-18 (0,106 sur 0,068), mar. rouge à comp. de pet. fers, doublé de mar. rouge couvert de fleurs de lys et de D entrelacés, fermoirs en vermeil; charmante reliure (*Le Gascon*). — Vélin, 16 ff., 14 lignes à la page, bâtarde, rubriques rouges, initiales et encadrements en or; fleurons en or et couleurs; une miniature, très bien exécutée et conservée, ainsi que la guirlande de fleurs qui entoure le titre.

Cigongne, 59.

108

N° 1058. « Litanies du S. Nom de Jésus, du S. Sacrement et de la Vierge. N. Jarry Paris. scribebat, 1655 ».

In-12 (0,115 sur 0,072), mar. rouge, fil., tr. dor. (*Le Gascon*). — Vélin, 16 ff., 16 lignes à la page, ornements, fleurons, initiales en or et couleurs, filet d'or à chaque feuillet; lettres rondes, rubriques rouges.

Le volume se termine par la prière de saint Bernard à la Vierge (en français).

Cigongne, 49.

109

N° 1368. « Prières chrestiennes pour le matin et pour le soir. Escrit par E. Damoiselet, 1667 ».

In-16 (0,118 sur 0,073), mar. vert, tr. dor. (*Bauzonnet*). — Vélin, 61 ff., 16 lignes à la page, belle bâtarde, initiales et encadrements en or, rubriques rouges, fleurons en or et couleurs. Monogrammes au verso du feuillet de titre, écusson blanc à la fin.

Outre les prières du matin et du soir, ce volume contient : « Oraison de saint Augustin tirée d'un manuscrit du cardinal Séripand » ; — « petit office et litanies de sainte Anne » ; — « vespres du dimanche » (en latin) ; — « les sept allégresses que la sainte Vierge a receues au monde » ; — « les sept allégresses dont la glorieuse Vierge Marie jouit maintenant au ciel ».

Cigongne, 62.

110

N° 1393. « Prières durant la sainte messe pour tous les jours de la semaine. C. Gilbert scrib. et ping., 1690 ».

In-12 (0,100 sur 0,065), mar. rouge jans., doublé de mar. bleu, tr. dor. (*Duseuil*). — Vélin, 20 ff., fleurons, initiales et ornements en or et couleurs, filet d'or à chaque page. Très joli.

Cigongne, 36.

111

N° 1395. « Prières de la messe. Écrites par Rousselet à Rennes ».

Petit in-8° (0,162 sur 0,106), mar. citron, dorures, comp. de mar. rouge et vert, doublé de mar. vert, fers à froid, tr. dor., riche reliure de *Padeloup*. — Papier, XVIIIe siècle, 41 ff., 6 miniatures (2 grandes, 2 petites, 2 culs-de-lampe), titre en lettres rouges, or et azur, avec une bordure d'ornements qui entoure aussi les miniatures, filet d'or à chaque page, initiales azur sur fond d'or.

Cigongne, 35.

112

N° 70. « Orasiones para la missa. Escritos por Rousselet à Paris ».

In-8° (0,162 sur 0,104), mar. citron jans., doub. de mar. rouge à pet. fers, tr. dor. (*Padeloup*). — Papier, XVIIIe siècle, 45 ff., encadrements et lettres en or et couleurs, culs-de-lampe; deux petites miniatures et deux grandes qui représentent Notre-Seigneur au jardin des Oliviers et le Crucifiement.

Ce joli manuscrit fut vendu en 1776 chez le duc de Saint-Aignan (176 livres); il a depuis appartenu à Ch. Nodier (n° 14 de son catalogue, 1844).

Cigongne, 34.

113

N° 1439. Recueil de prières en latin et en français, exécuté pour Louis Vander Haghen.

In-24 (0,102 sur 0,060), mar. noir, fil., dos orné (*rel. anc.*). — Vélin, commencement du XVIIe siècle, 184 pp. numérotées (manquent les 4 premières), 26 jolis dessins.

Le titre a disparu avec les deux premiers feuillets. Les pp. 5 à 10 sont consacrées à saint François d'Assise et à l'ordre des Frères Mineurs : « Arbor

consanguinitatis sancti Francisci », etc. Le nom de Louis Vander Haghen se trouve au bas de la p. 11, au-dessous d'un dessin qui représente le roi saint Louis : « S. Ludovicus IX eo nomine, Galliarum rex, tertio ordini S. Francisci adscriptus... Oret pro nobis et patrocinetur clienti suo D. Ludovico Vander Haghen ». Plus loin, un dessin qui occupe deux pages (16-17) représente Louis Vander Haghen à genoux devant la Vierge et l'Enfant Jésus. Parmi les nombreuses prières empruntées aux pères ou aux saints, figurent un « Formulaire de confession, ou manière d'examiner sa conscience », par le R. P. Coton, et des prières du même jésuite pour la confession, la communion, etc. Les dessins paraissent être l'œuvre d'un artiste flamand.

Boone (Londres), 1865.

114

N° 999. « Visites au Saint-Sacrement. L'Office de la Providence. L'Office pour implorer le secours de la divine miséricorde » (en français).

In-8°, veau fauve. — Papier, XVIII[e] siècle, 118 pp.
A la garde, on lit cette mention, du XVIII[e] siècle : « Acheté chez la veuve Legras, libraire, au Palais ».

Collection de Condé.

115

N° 1917. « Prières chrétiennes a l'usage de S. A. S. Madame la princesse de Condé. Paris, MDCCLX ».

In-8°, veau ancien. — Papier, 1760, 28 ff. écrits et 4 blancs.
Offert par M. Armand de Behault de Dornon, de Bruxelles, 1896.

116

N° 1396. Prières du Saint-Sacrement (en latin et en français).

Petit in-8°, mar. rouge, riche doublure en mar. vert à pet. fers, tr. dor. (*Niédrée*). — Vélin, XIX[e] siècle, 10 ff., dont 2 blancs; écrit par Gobin; une miniature (Notre-Sei-

gneur) par Pauquet; 11 bordures imitées des anciens manuscrits, signées Adrien Féart, 1839.

Bon spécimen des imitations contemporaines.

Cigongne, 63.

117

N° 1454. Heures en français, 1842.

In-8°, velours rouge. — Vélin, XIXe siècle, 86 ff., lettres gothiques rouges, bleues et noires, 21 miniatures à mi-page, initiales en or et couleurs, culs-de-lampe, ornements; chaque page entourée de fleurs peintes d'après nature sur fond d'or.

Volume insignifiant, que le libraire Curmer aurait fait exécuter sous la direction d'Ary Scheffer (?) pour le faire reproduire en chromolithographie, projet abandonné en 1848.

Bachelin, mai 1866.

III. — SAINTS-PÈRES, THÉOLOGIENS, SERMONS, ETC.

118-119

Nos 1328-1329. Saint Jérome. — « Epistolarum sancti Hieronimi volumen primum (secundum) ».

2 vol. in-f° (0,330 sur 0,220), mar. bleu, fil., fers, tr. dor., aux armes du Rév. Théod. Williams (*Lewis*). — Vélin, italien, XVe siècle. 1er vol., 317 ff. et une belle enluminure au premier feuillet, avec les armes épiscopales du premier possesseur du manuscrit. Une enluminure de même style et les mêmes armoiries décorent le premier feuillet du second volume, qui contient 331 ff. Belle écriture en caractères romains, 36 lignes à la page, initiales en or et couleurs, très beau vélin.

A la fin du premier volume (f. 308 v°), on lit la souscription suivante, écrite à l'encre rouge : « Epistolarum sancti Hieronimi volumen primum finit fœliciter. In nomine sancte et individuæ Trinitatis et gloriosæ virginis Mariæ. Scriptum pro reverendo in Christo patri (*sic*) domino Moyse, episcopo Belunensi locumque tenente Vincentiæ, domino michi observandissimo atque generosissimo, per me Mathiam Moravum de Olomuncz, 1468 ». — C'est pour Moses Buffarello, évêque de Bellune en 1465, mort en 1471, que Mathias Moravus de Olmutz écrivit ce livre. Mathias s'établit ensuite imprimeur à Gênes, où il donna en 1474 le *Supplementum* de Nicolas de Ausmo, puis à Naples en 1475; il y édita jusqu'aux premières années du XVIe siècle une longue suite d'ouvrages.

Au premier volume a été ajouté un supplément de 8 feuillets écrits d'une autre main et qui contient la vie de saint Paul, premier ermite. Le second volume se termine par le traité de saint Jérôme sur les règles de la vie monastique. Au milieu de ces additions se trouve l'inscription suivante : « Iste liber

est congregationis monachorum de observantia Sancte Justine. Deputatus fratribus nostris in monasterio Sancte Marie de Pratalea diocesis Paduane. Signatus numero LXXXIIII ». J'ai de beaux imprimés sur vélin qui appartenaient au même couvent et qui ont fait partie des collections Melzi et Standish.

Vente Payne, Londres, mai 1857.

120

N° 1006. SAINT JÉROME. — « TRAITÉ D'AULCUNS ESCRIPVAINS ET AUTHEURS ECCLÉSIASTIQUES DESQUELZ NOUS AVONS LE PLUS SOUVENT A FAIRE, EXTRAICT DU LIVRE DE SAINC HIÉROME INTITULÉ *Des Autheurs ecclésiastiques,* ET TRADUICT DE LATIN EN FRANÇOYS PAR NICOLAS VIOLE, AULMONIER ORDINAIRE DU ROY NOSTRE SYRE » (1).

In-4° (0,235 sur 0,170), velours bleu, tr. dor. — Vélin, XVI° siècle, 32 ff., ornements et titres en miniature. Au v° du titre (f. 1), les armes, les insignes et la devise du connétable Anne de Montmorency, auquel l'ouvrage est dédié.

L'épître dédicatoire contient l'éloge du connétable de Montmorency et des autres grands seigneurs qui protègent les lettres et grâce auxquels « nous aurons quelque jour en France une librairie plus excellente que celle de Ptolémée Philadelphe, roi d'Égypte, ou de Luculle le Romain ». — Elle commence ainsi : « Sachant, très magnanime seigneur, le grand et louable vouloir que avez envers les bonnes lettres, conjoinct avec une exquise diligence pour la conservation d'icelles jusques à faire construire et bastir une librairie très sumptueuse en vostre maison et chasteau de Chantilly, me suis ingéré vous faire présent de ce petit traicté extraict d'ung très élégant livre de S. Hierome... qui m'a semblé pour ceste heure fort propre et convenable pour vostre librairie... ». A la fin, la devise du connétable : « Απλανως — sans varier ». Charmant volume.

(1) Nicolas Viole était aussi conseiller-maître à la cour des Comptes.

121

N° 607. SAINT AUGUSTIN, RUFIN. — SANCTI AUGUSTINI SERMONES SUPER JOHANNEM EVANGELISTAM ; LIBER DE CARITATE. — RUFINI EXPOSITIO IN SYMBOLUM ; DICTA DE FIDE CATHOLICA.

In-f° (0,35 sur 0,25), reliure originale en bois couvert d'étoffe. Sur un des plats est fixée une plaque de cuivre, chargée d'ornements aussi en cuivre repoussé; aux quatre coins, les emblèmes des évangélistes; au centre, un très bel et ancien émail, à fond bleu et ornements vert et or : cet émail représente Notre-Seigneur sur la croix; à ses pieds, la sainte Vierge et saint Jean; dans la partie supérieure, la main de Dieu le père et deux anges. L'encadrement de l'émail est d'un travail moderne. — Vélin, écriture de l'année 1154, comme on le verra plus loin, 240 ff. à 2 col. de 42 lignes, grandes initiales ornées.

F. 1. Sancti Augustini sermones super Johannem evangelistam. « Incipit sermo primus. Intuentes quod modo audivimus... ». — F. 202. « Explicit liber sermonum Augustini episcopi super Johannem evangelistam ».

F. 203. « Incipit liber sancti Augustini de caritate. Meminit sanctitas vestra evangelium secundum Johannem... ». — F. 231. « Explicit liber Augustini de karitate ».

F. 231. « Incipit expositio Rufini in symbolum, cujus laus est in catalogo virorum illustrium. Michi quidem, fidissime papa Laurenti, ad scribendum... ». — F. 240. « Explicit fidei sanctum symbolum ».

F. 240. « Incipiunt ejusdem dicta de fide catholica. Credimus in unum Deum... ».

F. 240 v°. Note sur la fondation de Trèves. « Tercia mundi etate... ».

F. 240 v°. « Privilegium primatis Treverensis archiepiscopi. Sicut in gentilitate propria... ».

A la suite de ce prétendu privilège du pape Silvestre est copié ce distique :

Sume prioratum super Alpes Trevir ubique,
Quem tibi lege nova Roma dat et veteri.

Au bas de la page, une inscription à moitié effacée : « Liber monachorum Sancte Marie in Himmerode, ordinis Cisterciensis, Treverensis diocesis ». Dans cette abbaye cistercienne de Himmerode, au diocèse de Trèves, le

manuscrit avait été copié en 1154, du temps du premier abbé « Randulfus ». C'est ce qui résulte de la souscription tracée sur le f. 202 : « Anno Dominicæ incarnationis M° C° L° IIII°, anno XXIII° ordinationis Randulfi abbatis, perscriptus est liber iste beatæ Mariæ de Claustro ab Alberto scriptore, cooperante Menero cantore ».

Boone (Londres), décembre 1860.

122

N° 322. SAINT AUGUSTIN : LA CITÉ DE DIEU, translatée et exposée par RAOUL DE PRESLES (1371-1375). Livres I à X, précédés des prologues de l'auteur et du translateur.

Grand in-f° (0,410 sur 0,285), mar. bleu, aux armes de Bourbon-Condé, tr. dor. — Vélin, premières années du XVe siècle, 287 ff. à 2 col. de 53 lignes; lettres ornées au commencement de chaque chapitre; lettres ornées, avec fleurs ou figures en miniature, au commencement de chaque livre et des 2 prologues, 10 vignettes en miniature, d'une très bonne exécution et d'une conservation parfaite, au commencement de chaque livre.

La miniature qui précède le premier livre (f. 4) est double (1); Catherine de Coëtivy et Antoine de Chourses y ont fait peindre leurs armes et monogramme lorsqu'ils firent décorer ce volume, par eux acquis assez longtemps après la dispersion de la collection du duc de Berry. En effet, nous avons fait revivre au bas du dernier feuillet une partie d'inscription enlevée par le grattoir :

JEHAN.

Ce livre est a Jehan fils de roy de
France duc de Berri et d'Auvergne
conte de Poictou et d'Auvergne.

D'autre part, on lit dans l'inventaire du duc de Berry : « 118. Un livre de la Cité de Dieu, translaté en françois, finissant au Xe livre inclus, où deffaillent les histoires et grans lettres ». C'est bien le nôtre, qui finit au Xe livre et qui a été décoré quand le duc de Berry n'était plus. Pour les autres manuscrits

(1) Cette miniature est reproduite à la fin du volume.

de la *Cité de Dieu* que possédait le prince, l'inventaire donne les deux premiers mots du second feuillet; aucune de ces indications ne s'adapte à notre volume. Celui-ci entra plus tard dans la collection de Chourses-Coëtivy; il fut alors achevé et orné.

Inventaire de l'hôtel de Condé, 1654.

123

N° 323. SAINT AUGUSTIN : LA CITÉ DE DIEU, translatée et exposée par RAOUL DE PRESLES. Livres XI à XXII, avec le prologue du translateur.

Grand in-f° (0,400 sur 0,280), mar. bleu, aux armes de Bourbon-Condé, tr. dor. — Vélin, seconde moitié du XVe siècle, 397 ff. à 2 col. de 53 lignes; lettres ornées au commencement de chaque chapitre; lettres ornées avec fleurs en miniature, ornementation paginale et emplacement réservé pour une grande miniature au commencement de chaque livre.

Au verso des ff. 2, 295 et 397, et au recto du f. 203, la devise *Declina a malo et fac bonum* accompagne un écu de gueules à cinq grillets d'or et une étoile d'argent.

Souscription finale : « Ceste translation et exposicion fut commanciée par maistre Raoul de Praelles a la Toussains l'an de grace mil ccc soixante et unze, et fut achevée le premier jour de septembre l'an de grace mil trois cens soixante et quinze. Jhesus Maria ».

Comme le tome Ier, ce tome II était à l'hôtel de Condé en 1654; il avait été probablement acquis pour former un exemplaire complet de la *Cité de Dieu*. Le temps aura manqué pour achever la décoration.

124

N° 1070. SAINT AUGUSTIN. — AURELII AUGUSTINI EPISCOPI CONFESSIONES.

Petit in-f° (0,278 sur 0,190), mar. rouge. — Vélin, 1466, 147 ff., 30 lignes à la page, caractères romains, initiales ornées, annotations marginales.

A la fin (f. 147) : « Expliciunt tredecim libri Confessionum sancti Augustini episcopi, scripti per me Georgium de Normberga, tunc temporis scripto-

rem nobilis necnon honorabilis viri Johannis Antonii Chanigiani, tempore ejus vicariatus castri Sancti Johannis comitatus Flor., sub anno incarnationis Jhesu Christi 1466 ».

Bien que ce Georges de Nuremberg fût allemand, le manuscrit n'en est pas moins en caractères italiens. Il y avait d'ailleurs à Florence une famille Canigiani, et un San-Giovanni dans le val d'Arno supérieur. « Flor. » désignerait-il Florence?

Sur une bandelette de parchemin attachée à la garde du volume, on lit cette note : « De bancho quinte partis orientis. Iste liber est monasterii Sancte Marie de Monteltin, emptus impensis clarissimi viri domini Ludovici de Interan, eximii utriusque juris doctoris et apostolici advocati, ejusque sumptibus extat hec libraria ».

Bibliothèques du comte Démétrius Boutourlin et de l'abbé Églée. Donné par ce dernier, lors d'une visite qu'il nous fit en Angleterre.

125-126

Nos 669-670. Lactance et Antoine de Rho. — Lactantius (Cecilius Firmianus) : Libri septem divinarum institutionum contra gentiles. Liber de ira Dei. Liber de opificio Dei vel formatione hominis. Carmen de phœnice. — Antonius Raudensis : Tres dialogi in Lactantium, ubi errata quibus ipse Lactantius deceptus est collecta et extincta sunt.

2 vol. petit in-f° (0,264 sur 0,190), mar. vert aux armes de Bourbon-Condé, tr. dor. — Vélin, XVe siècle, 442 et 230 pages, 2 col. de 36 lignes, lettres ornées en or et couleurs, rubriques rouges. Manque le 1er feuillet de la table des œuvres de Lactance, qui occupe les 26 premiers feuillets du premier volume.

Les deux derniers feuillets sont occupés par divers jugements sur Lactance, dont voici les auteurs : « Augustinus, Jeronimus, Poeta laureatus (Pétrarque), Radulphus de Praellis ». Le second volume contient l'ouvrage d'Antoine de Rho (Raudensis) (1).

Les trois traités de Lactance ont été imprimés en 1465 dans le monastère

(1) Franciscain, né à Falmonta (Novare), mort vers 1450. Son ouvrage est dédié au pape Eugène IV.

de Subiaco. L'ouvrage d'Antoine de Rho fait partie de la seconde édition (in domo Petri de Maximo, 1468). Le *Carmen de phœnice* a été imprimé dans la troisième édition (Rome, 1468).

Ce manuscrit ne figure pas sur l'inventaire de l'hôtel de Condé dressé en 1654; on ne le trouve qu'en 1673. On ne peut cependant pas dire qu'il vint de Moulins en 1661, car il n'est pas porté sur l'inventaire de 1523. Il a donc été acquis par le Grand Condé.

127

Nº 628. Saint Bernard : Lamentations, Méditations. — Saint Augustin : Contemplations, Soliloque. Traductions anonymes.

Petit in-fº (0,300 sur 0,203), veau marbré, aux armes de Bourbon-Condé, tr. dor. — Vélin, XVᵉ siècle, 79 ff., 35 lignes à la page. Sur la dernière page, inscription effacée donnant le nom du premier propriétaire du livre; le texte en est rétabli à la fin de cette notice. Armes et monogramme d'Antoine de Chourses et de Catherine de Coëtivy répétés aux ff. 1, 29 et 51, avec de riches ornements.

F. 1, préface : « Bonne chose est lire et escripre et souvent recorder les vies et les sainctes conversacions des amys et des amyes de Dieu... ».

F. 2 vº. « Cy commencent les Lamentacions saint Bernard. Ce livre en quoy nous debvons estudier espiciallement et lire sans nulle entrelaisse... ». Fin (f. 10) : « ... et mon ame soit sauvée de vous. Amen ».

F. 10. « Cy commance la table des Meditacions saint Bernard ». — F. 11, le prologue : « Maintes gens sceyvent maintes choses et ne se congnoissent... ». Fin (f. 29) : « ... et nous vueille en sa memoire avoir et garder de mal. Amen ».

F. 29 vº. Traité sans titre, présenté dans un court prologue comme une « petite œuvre des plus beaulx ditz des saincts peres ». Début : « Pour ce que nous summes mis es latz de legier... ». Fin (f. 50) : « ... ceste science nous vueille Dieu aprendre, le maistre de la grant escolle, Dieu le pere. Amen ».

Dans d'autres manuscrits (Bibliothèque nationale, 918 et autres), ce traité est intitulé « Les Contemplations saint Augustin ».

F. 50. « Cy commence la table des Seulx parlers de son ame a Dieu, du

livre de saint Augustin ». — F. 50 v°. « Cy commence le livre des Seulx parlers de son ame a Dieu ». Premier chapitre : « Du desir de congnoistre et voir Dieu : Sire Dieu, je desire que je te congnoisse... ». Fin (f. 79 v°) : « ... qui tant longuement m'as espargné en pechant. Je te prie qu'il te plaise me faire participant et personnier de ta beneurée gloire. Amen ».

Déchiffrement de l'inscription effacée : « Messire Jehan Blosset, escuier, conseiller et chambellan du roy [Charles VII] et capitaine des archers françois de sa garde et seigneur du Plessis-Pasté. Et est appelé ce livre les Meditations sainct Bernard. Armoyé de ses armes ». Les armes ont été remplacées par celles d'Antoine de Chourses et de Catherine de Coëtivy.

La Bibliothèque nationale possède un manuscrit absolument identique au nôtre (fr. 434); particularité curieuse, il porte les armes et la devise (*Plus que toutes*) de Jean Blosset, seigneur de Saint-Pierre, grand-sénéchal de Normandie, auteur du *Renoncement d'amours*. Les deux manuscrits ont dû être exécutés en même temps pour les deux cousins.

Hôtel de Condé, 1654.

128

N° 904. Regula sancti Benedicti. — [Beda] : Contemplatio passionis Domini nostri Jesu Christi secundum septem horas diei.

Petit in-f° (0,228 sur 0,157), mar. vert, aux armes de Bourbon-Condé, tr. dor. — Vélin, XIVe siècle, 30 ff., 2 col. de 33 lignes, rubriques rouges, initiales rouges et bleues. L'écriture du second traité est plus grosse que celle du premier.

F. 1. « Incipit Regula sancti Benedicti abbatis. Ausculta, o fili, precepta... ». — Fin (f. 21 v°) : « ... facientibus hec regna patebunt eterna. Explicit ».

F. 22. « Incipit Contemplatio passionis Domini nostri Jhesu Christi secundum septem horas diei. Sepcies in die laudem dixi tibi... ». — Fin (f. 30 v°) : « Explicit Meditacio passionis Domini nostri Jhesu Christi secundum septem horas diei ».

Ce second traité est l'œuvre du vénérable Bède; voir l'édition de Cologne, t. VIII, p. 955.

Hôtel de Condé, 1654.

129

N° 645. SAINT ANSELME : Traduction française anonyme du traité CUR DEUS HOMO. — HUGUES DE SAINT-VICTOR : Traduction du SOLILOQUIUM DE ARRHA ANIMÆ.

Petit in-f° (0,285 sur 0,207), veau marbré, aux armes de Bourbon-Condé. — Papier, XV[e] siècle, 147 ff., 28 lignes à la page, rubriques et initiales rouges.

Après avoir transcrit l'ouvrage de saint Anselme, le scribe avait entrepris le *Soliloque* d'Hugues de Saint-Victor, qu'il ne poussa pas au delà de cinq feuillets. Là s'arrête le premier numérotage des feuillets. Un autre scribe reprit le *Soliloque* depuis le commencement et le transcrivit entièrement. Cette seconde main est moins ferme que la première.

Le volume se trouve ainsi divisé en trois parties : le premier, le second livre du traité de saint Anselme, le *Soliloque* d'Hugues de Saint-Victor; le tout exécuté sans doute par les ordres d'Agnès de Bourgogne, fille de Jean, duc de Bourgogne, mariée le 17 septembre 1425 à Charles I[er], duc de Bourbon et d'Auvergne, veuve en 1456, morte le 1[er] décembre 1476 au château de Moulins; c'est bien là que ce manuscrit fut inventorié en 1523 après la fuite du connétable. Les armes de cette princesse ont été peintes en tête de chacune des trois parties et on lit à la fin cette inscription : « Ce livre fut a feue Madame Agnes de Bourgoigne, en son vivant duchesse de Bourbonnois et d'Auvergne ».

Chacun des trois grands écus d'Agnès de Bourgogne surmonte un petit écu qui semble faire partie de la même décoration, savoir : le premier, au frontispice : écartelé, au 1 et 4, de gueules à 2 glands d'or dont les pédoncules sont entrelacés; au 2 et 3, d'or à la bande de gueules, chargée de 3 quintefeuilles d'argent et accompagnée de 7 croisettes de gueules; sur le tout d'azur à la croix de gueules; — le second (f. 46 v°) : parti de gueules à deux clefs d'argent croisées, et d'azur à la double croix d'argent; — le troisième (f. 106 v°) : d'azur à la double croix d'argent. Le volume n'ayant bougé de Moulins que pour venir à l'hôtel de Condé, on ne saurait chercher des armes personnelles dans ces écussons, disposés d'ailleurs sans aucun

souci de l'art héraldique. Ne serait-ce pas des emblèmes adoptés soit par la duchesse Agnès, soit par quelque confrérie?

F. 1 du texte : « C'est le proheme du transferant de latin en françois, sur aucunes erreurs de la foy catholique. Ce traictié que venerable et scientifique personne de digne et bonne memoire Anselme, plain de bonne science et parfont engin... — Le proheme de Anselme, scientifique docteur. L'oeuvre soubz dicte pour aucuns de mes amis composée... ». — F. 2 v° : « Exortacion briefve du venerable Anselme [à ceux] qui liront ou transcripront ceste oeuvre et operacion ». — Suit la table des 26 chapitres du premier livre, puis (f. 5) le traité *Cur Deus homo,* dialogue entre l'auteur et le moine Boson. Premier livre : objections des infidèles, qui rejettent la religion chrétienne comme contraire à la raison; réponses des fidèles : aucun homme ne peut être sauvé sans Jésus-Christ. Second livre : la nature humaine n'ayant été créée que pour assurer à l'homme entier, âme et corps, la jouissance de la bienheureuse immortalité, et l'homme ne pouvant parvenir à cette fin que par l'Homme-Dieu, il faut nécessairement que tout ce que nous croyons de Jésus-Christ s'accomplisse. L'auteur poursuit son raisonnement en faisant abstraction de Jésus-Christ: en somme, son ouvrage est plus métaphysique que théologique. — Le second livre, précédé de la table de ses 22 chapitres, commence au f. 47 : « Cy commence le second livre, qui traitte de la creacion de l'omme et de sa resurrection et glorification moult amplement ». Il se termine au f. 100 v°, et le scribe poursuit sans interruption :

« Le tiers livre quy s'ensuit traitte de soy bien congnoistre, et nota bene —. Apres ce que Anselme bien eureulx nous ait bien et souffisaument instruit en la congnoissance pourquoy Dieu fut homme, sy nous convient savoir comme nous sommes tenus de l'amer sur toutes chouses et comment parvenir nous y pourrons et devons; et pourtant ce livre est conposés par maniere de consolacion (*sic*) faite et altercacion entre l'omme et l'ame par fourme de dialogue; et demande le venerable Hugue de Saint-Vittor secretement a son ame par la maniere qui s'ensuit. — Et premierement parle en soy meisme maistre Hugue de Saint-Vittor... ».

Le *Soliloque touchant le gage de l'âme* est un entretien de l'homme avec

l'âme, à l'écart, sans bruit et sans témoins. L'homme interroge son âme sur ce qu'elle aime par-dessus toutes choses, et lui prouve qu'elle doit fixer en Dieu toutes ses pensées et toutes ses affections. — Le manuscrit ne contenait d'abord que le commencement de cet ouvrage; nous avons dit qu'un autre scribe l'a complété en recopiant (f. 107) le traité du commencement jusqu'à la fin.

Le volume figure sur l'inventaire des livres de Moulins dressé en 1523 : « Réprobations d'aucunes erreurs de la foi, en papier, à la main ». Laissé à Moulins, il vint en 1661 à l'hôtel de Condé à Paris, où il est ainsi inventorié en 1673 : « Traité de saint Anselme contre le nommé Curdeus » ! ! !

M. Barrois (*Bibliothèque protypographique*, p. 321) signale une traduction du traité de saint Anselme faite par Cropillet, gouverneur de l'hôpital du Saint-Esprit de Dijon, et adressée à Philippe le Bon, duc de Bourgogne.

130

N° 526. ALBERT LE GRAND : Version française de la SOMME ABRÉGÉE DE THÉOLOGIE.

Grand in-f° (0,386 sur 0,267), mar. rouge, aux armes de Bourbon-Condé, tr. dor. — Vélin, 1481, 5 ff. lim. et 271 ff., 2 col. de 36 lignes, rubriques rouges, initiales en or et couleurs; miniature à la première page du texte. Armes, emblèmes et monogramme d'Antoine de Chourses et de Catherine de Coëtivy. Style des manuscrits des ducs de Bourgogne. Les 4 feuillets liminaires sont occupés par la table des rubriques; le 5e est blanc.

Titre et premiers mots de l'ouvrage : « Cy commence le prologue de ce present volume, qui se dit le Somme abregiet de theologie, fait et composé par tres excellent docteur en theologie de l'ordre des Freres Prescheurs Albert le Grant, archevesque de Ratispone comme on dist. La haulteur de la verité theologienne, qui est ung ray de la souveraine lumiere esclaircissant l'entendement... ».

Souscription finale : « Ce present volume fut escript et achevé a Hesdin par l'ordonnance et commandement de Anthoine de Chourssses, seigneur de Maignyé et du Bois de Maine, conseillier et chambellan du Roy et son gouverneur a Bethune. Le premier jour d'aoust l'an mil cccc IIIIxx et I ».

Hôtel de Condé, 1654.

131

N° 902. Maurice de Sully. [Sermones Mauritii episcopi Parisiensis].

In-4° (0,224 sur 0,145), veau marbré, aux armes de Bourbon-Condé. — Vélin, XIIIe siècle, 50 ff., 2 col. de 43 lignes, rubriques rouges, initiales rouges et bleues. Pas de titre ni d'explicit. Armes et monogramme d'Antoine de Chourses et de Catherine de Coëtivy ajoutés sur la première page.

Recueil de 74 sermons, précédé d'une table et divisé en trois parties, chacune avec un prologue. La première partie comprend : « Sermo ad presbiteros qui est prologus sequentis libri », des sermons sur l'oraison dominicale et les sept demandes qui la composent, les sermons des dimanches et fêtes depuis la Circoncision jusqu'à la Pentecôte. Seconde partie : sermons depuis le premier dimanche après la Pentecôte jusqu'à la Nativité de Notre-Seigneur. Troisième : sermons de la Trinité, de la Dédicace de l'Église, de la Purification de la Vierge, de la Nativité de saint Jean-Baptiste, de la fête des saints Pierre et Paul, de l'Assomption de la Vierge, de saint Michel, de la Toussaint; sermons pour la fête d'un apôtre, d'un martyr, d'un confesseur, d'une vierge. — Bien que le manuscrit ne donne pas le nom de l'auteur, il est facile de reconnaître ici l'œuvre de Maurice, dit de Sully, évêque de Paris en 1160, mort en 1196.

Dans la marge inférieure du f. 32 nous relevons l'inscription suivante, dont la fin a été coupée par le relieur du XVIIIe siècle :

Anno Domini m ccc lxi, die tertia post festum sancti Vedasti, fuit factum et ordinatum de bonis domini Johannis de la Buscaille, curati de Esclimeu, per Johannem de la Buscaille, fratrem dicti curati, et per dominum Johannem, tunc curatum de Blangi, exequtores dicti curati de Esclimeu, et solvit dictus curatus de Blangi pro breviario dicti defuncti duodecim libras pro annuali, de quo Johannes de Condete recepit in florenis sex libras, et alter... (Le reste a été coupé).

Éclimeux est dans le Pas-de-Calais, près de Blangy-sur-Ternoise. C'est dans ces parages qu'Antoine de Chourses dut recueillir le manuscrit lorsqu'il était gouverneur de Béthune.

Hôtel de Condé, 1654.

132

N° 903. PIERRE LOMBARD. — PETRI LOMBARDI LIBER SENTENTIARUM.

In-4° (0,217 sur 0,167), veau marbré, fil., tr. dor., armes de Bourbon-Condé. — Vélin, commencement du XIV° siècle, 236 ff., 2 col. de 40 lignes, grandes initiales rouges et bleues; marges chargées de commentaires de plusieurs écritures, rognées à la reliure; du reste, très bonne conservation. Les armes et le monogramme d'Antoine de Chourses et de Catherine de Coëtivy ont été apposés sur le f. 3, premier du texte.

F. 1. « Incipiunt capitula primi libri Sententiarum ». — F. 3. « Cupientes aliquid de penuria... ». — F. 3 v° : « Incipit primus liber. Veteris ac nove legis... ». — Explicit, f. 236 : « ... per media ad pedes usque via duce pervenit. Explicit quartus liber Sententiarum ».

Le livre des Sentences, commenté par saint Thomas et par d'autres auteurs, a été imprimé un très grand nombre de fois. J'en ai la très rare première édition (s. l. n. d., imprimée à Strasbourg par Henri Eggesteyn, vers 1475).

Hôtel de Condé, 1654.

133

N° 899. PIERRE LOMBARD. — « PETRI LOMBARDI LIBRI QUATUOR SENTENTIARUM AD COMPENDIUM REDACTI ».

Petit in-4° (0,205 sur 0,140), mar. rouge, fil., tr. dor., aux armes de Bourbon-Condé. — Vélin, écriture de l'année 1426, 132 ff., 38 lignes à la page, initiales rouges et bleues, les principales à fonds d'or; bordures peintes sur les ff. 1 et 3; exécution délicate; très bonne conservation.

Le manuscrit commence par le prologue de Pierre Lombard : « Cupientes aliquid » (ff. 1 v° et 2 r°); puis vient le prologue du commentateur, qui occupe la moitié du f. 3 r° : « Considerans ego venerande memorie magistri Petri qui Sentenciarum inscribitur librum... ». L'auteur de cet abrégé annonce qu'il a entrepris ce travail pour faciliter l'étude de l'œuvre du « maître des sentences », trop chargée de détails et contenant quelques erreurs. Le texte commence aussitôt après ce prologue : « Incipit liber pri-

mus de Trinitate. De Sacra Scriptura pro modulo nostro tractaturi... ». Derniers mots de l'ouvrage : « ... letabitur enim justus cum viderit vindictam ».

Souscription finale : « Hunc librum scribi fecit Reverendus in Christo pater et dominus dominus Philippus, miseracione divina episcopus Leonensis, domini nostri pape Martini quinti referendarius, per manus Guillermi Buignon, clerici Andegavensis diocesis; Rome, anno Domini millesimo quadringentesimo vicesimo sexto, die vicesima secunda martii » [22 mars 1426].

Le copiste Guillaume Buignon est inconnu. Mais celui pour lequel il écrivit cet abrégé, et qui sans doute posséda ce livre, mérite de nous arrêter un instant. Philippe II de Coëtquis fit, en 1422, son entrée comme évêque à Saint-Pol-de-Léon, sa ville natale. En 1427, il fut promu au siège métropolitain de Tours, et revêtu de la pourpre romaine en 1440. C'était un jurisconsulte éminent, très lettré, et assez éloquent pour avoir mérité dans les assemblées de l'Église le surnom de *Gallus Gallorum*. Très dévoué à Charles VII et admis dans ses conseils, il fut souvent chargé par lui de missions diplomatiques, et envoyé auprès du pape comme son orateur, son légat. Au concile de Bâle, il plaida chaudement la préséance (*praesessio*) des orateurs du duché de Bretagne sur ceux du duché de Bourgogne; aussi reçut-il à son retour dans sa province un accueil triomphal. C'est aussi la fermeté avec laquelle il défendit le concile de Bâle devant la faculté de théologie de Paris qui lui valut le chapeau de cardinal.

Hôtel de Condé, 1673.

134

N° 1014. FRÈRE LAURENT : LA SOMME LE ROI, OU LIVRE DES VICES ET VERTUS. — GUILLAUME DE RENNES : LA SOMME DE L'ENSEIGNEMENT DES CONFESSEURS. — SAINT BERNARD, PIERRE DE BLOIS, GUIMBART DE LAON, ETC.

Petit in-f° (0,232 sur 0,162), mar. rouge, fil., tr. dor., armes de Bourbon-Condé. — Vélin, XIVe siècle, 105 ff. (les 80 premiers à 2 col., le reste à lignes longues); initiales rouges. Les armes et le monogramme d'Antoine de Chourses et de Catherine de Coëtivy ont été ajoutés sur la première page.

La *Somme le Roi* est ainsi appelée parce qu'elle fut composée par ordre de

Philippe le Hardi. L'auteur était confesseur de ce prince; il fut aussi l'un des exécuteurs testamentaires de Pierre, comte d'Alençon, frère du roi; il mourut vers 1285.

FRÈRE LAURENT. — F. 1. « C'ensuit les X commandemens que Diex commanda. Le premier commandement que Diex commanda c'est cestui : Tu n'auras pas divers diex... ». — F. 70 v°. « Ce livre fist et compila un frere de l'ordre des Praecheurs, a la requeste du bon roi de France Phelippe, l'an de grace M CC LXXIX, ou mois de mars; Deo gracias. Ici fine la Somme le Roi. — Ci commence la table de cest livre ».

SAINT BERNARD. — F. 71 v°. « Les paroles que saint Bernart disoit en oroison a la douce dame en recort de la douce souffrance son douz fil Jhesu Crit. Ha! qui donra a mon chief eaue et a mes iex fonteine de larmes... ».

GUIMBART DE LAON. — F. 75. « Li XII bien que li sacremenz de l'autel fait. Arbor bona fructus bonos facit. Ce dit Nostre Sire en l'esvangile. Li bons arbres fait le bon fruit. Sains Jehans en l'Apocalipse : Lignum vite ferens XII fructus; ce sont XII preu que l'ame prent quant elle reçoit dignement Corpus Domini... ».

PIERRE DE BLOIS. — F. 76. « Li XII service de tribulation. Da nobis, Domine, auxilium de tribulatione. A toi, ame livrée aus temptations du siecle, est la doctrine de ceste parole... ». Traduction du *De XII fructibus tribulationis* de Pierre de Blois.

F. 80 v°. « La Vertu de confession. Biaus amis, li justes chiet VII foiz le jor, et pour ce Diex ne fist pas gries medicines... ».

GUILLAUME DE RENNES. — F. 82. « Ci commance la Soume de l'enseignement des confessours. Je qui desire a enformer les confessours qui simple sont et non du tout esprouvé es confessions oïr..... Et conbien que en ceste tractié j'aie alegué et provć mes choses par la Summe Raimon, et par le livre des questions casueles, nequedant en cest tractié qui sera mis en la fin, qui est apelé Manuel, je prove m'entencion et fait remission tant seulement a la summe des confessours, ou a ce tractié mesmes qui est nomez Manuel... ». — F. 105 v° : « ... et les dettes que il devoit, et le testament qu'il ara fait, et de ce face leur devoir et brement au sauvement du mort et a leur alegement. Ci faut le Confessional. Dieu grates ».

Ce dernier traité, écrit d'une autre main que ce qui précède, a primitivement formé un livret distinct, dont les feuillets avaient été numérotés I-XXIII. C'est la traduction de l'*Apparatus* de Guillaume de Rennes, où l'on trouve de nombreux renvois à la *Somme* de saint Raymond de Penafort.

Hôtel de Condé, 1654.

135

N° 944. FRÈRE LAURENT : LA SOMME LE ROI.

In-4° (0,185 sur 0,140), mar. rouge, tr. dor., armes de Bourbon-Condé. — Vélin, XV° siècle, 250 ff., 24 lignes à la page, pas de titre ni d'explicit. Armes et monogramme d'Antoine de Chourses et de Catherine de Coëtivy ajoutés sur la première page du texte.

Version plus moderne que celle du manuscrit précédent; variantes. Le texte s'arrête au f. 220. Le reste du volume est occupé par un fragment du *Miroir du Monde,* dont un exemplaire sera décrit dans la notice suivante. Le fragment copié sur les ff. 220 v° à 250 du présent manuscrit va du commencement de la seconde partie, « Livre ou Jardin des vertus », jusqu'au chapitre qui traite des « arbres du jardin des vertus ». Il y a de nombreuses variantes avec les textes connus; c'est ainsi qu'on y trouve intercalée (f. 239 v°) la « Hiérarchie des anges ».

Hôtel de Condé, 1654.

136

N° 649. LE MIROIR DU MONDE. — TRAITÉ DES VICES ET VERTUS.

In-f° (0,273 sur 0,206), veau fauve, aux armes de Bourbon-Condé. — Vélin et papier, XV° siècle, 202 ff., 2 col. à partir du f. 172, bonne cursive. Au 5° feuillet, ornements en miniature avec les armes et le monogramme d'Antoine de Chourses et de Catherine de Coëtivy.

F. 1. « Ci commencent les chappitres du livre qui est appellé le Mirouer du monde, que aucuns appellent Vices et vertus, les autres l'appellent la Somme le Roy ». Cette table des chapitres est suivie d'un long prologue (f. 5) : « Si vis ad vitam ingredi, serva mandata. Mathei XIX°. On dit com-

munement : qui bien voit et le mal prent, a bon droit s'en repent... ». Le texte de l'ouvrage occupe les feuillets 6-172. C'est une compilation anonyme ; l'auteur s'est servi de la *Somme le Roi;* on serait même tenté de considérer le *Miroir* comme une seconde édition, très remaniée par places, de la *Somme,* mais cette conclusion ne serait pas exacte. Bien qu'on n'ait pas encore démêlé les rapports du *Miroir* et de la *Somme,* il n'en faut pas moins considérer ces deux livres comme des ouvrages différents. Ce qui rend la question plus obscure encore, c'est que frère Laurent, auteur de la *Somme,* s'était probablement servi lui-même d'un *Miroir* plus ancien ; son œuvre est déjà une compilation (1). En outre, les différentes copies connues du *Miroir* offrent entre elles d'importantes variantes ; c'est ainsi que notre manuscrit reproduit le contenu de la *Somme,* dans le même ordre, mais avec de grands développements. Il se termine par ces mots : « Qui ce livre lira | Toujours bien fera ».

F. 172. Petite pièce de 49 vers français, intitulée : « Ce sont les sept degrés pour monter en paradis », et commençant ainsi :

Primus gradus. Oraison a Dieu adroissée
Fait homme lassus eslever
Humble selon Dieu ordonnée
Le fait de pechié relever...

F. 173. Traité des vices et vertus, sans titre, avec un prologue en 92 vers :

Ce fut d'avril dix et septiesme jour
En ce temps prim que la rose entre en flour,
Gaye saison que tout ce renouvelle,
Les prez verdoyent et toute fleur est belle...

Ce traité n'est pas sans analogie avec le *Livre de sagesse* extrait de la *Somme le Roi* de frère Laurent. Il a été imprimé à Lyon vers 1480 par Guillaume Le Roy sous le titre de *Chapellet de vertus* ou, suivant l'explicit, *Roman de prudence.* L'imprimé reproduit le même prologue et le même texte, mais ne donne pas les six vers qui terminent notre manuscrit :

(1) Étude de M. Paul Meyer dans le *Bulletin de la Société des Anciens textes français,* 1892.

Dieu done a ceulx bonne aventure
Qui du cuer mestront paine et cure
A cestuy livre corriger,
Car se seroit paine trop dure
De faire vray tant d'escripture
Sans nulle faulte y trouver.

On trouvera plus loin, dans la division PHILOSOPHIE, la description d'un manuscrit intitulé *Fleurs de toutes vertus,* n° 660, le même ouvrage que le *Chapelet de vertus,* mais avec un autre prologue en vers et une autre disposition des chapitres.

Hôtel de Condé, 1654.

137

N° 1687. RECUEIL DE TRAITÉS DE DÉVOTION (prose et vers).

In-4° (0,26 sur 0,18), ais de bois anciens, couverts en peau de porc, comp. à froid (*Chambolle*). — Vélin, XIV° siècle, 207 ff., 2 col. de 24 lignes, lettres de forme, 22 miniatures.

Volume composé exactement des mêmes pièces que deux manuscrits de la Bibliothèque nationale, le n° 1136 de l'ancien fonds français et le n° 4338 des Nouvelles acquisitions. Dans ce dernier, qui provient du cabinet de M. A.-F. Didot (vente de 1882, n° 33), M. L. Delisle a reconnu l'exemplaire qui figurait au Louvre dans la bibliothèque de Charles V. Le nôtre est identique, contenait le même nombre de feuillets et de miniatures, et ne doit pas avoir une origine moins illustre. Le désir de faire disparaître toute trace de cette origine a peut-être été la cause d'une déplorable mutilation, car il manque 21 feuillets sur 228 et 2 miniatures sur 24; l'absence des 4 derniers feuillets est surtout regrettable; le livre n'en est pas moins fort beau et de grand style. La date de la rédaction peut être fixée entre les années 1371 et 1378; il faut chercher le compilateur, même l'auteur de quelques pièces, parmi les chapelains attachés à la maison de Luxembourg : comte et comtesse de Saint-Paul; Waleran, connétable de France; saint Pierre de Luxembourg, cardinal, etc. Les pièces sont au nombre de 19, dont 6 en vers :

I. Légiloque, traité des commandements de la loi, mêlé d'historiettes (incomplet de 9 ff., 6 et 9-16).

II. Dialogue (f. 44 v°) entre le père et le fils sur les vérités de la foi, les sacrements, etc. (incomplet de 6 ff., 74-79).

III. Les six degrés de charité (f. 108 v°) « par quoi l'on monte a la souveraine pais de conscience et a souveraine perfection, qui sont entendus espirituelment par la figure et par la similitude des VI degrés par quoy l'on montoit corporelment au throne Salomon ».

IV. Traité des noveletez du monde (f. 113) : « chançons hoquetées », « robes boutonnées », « chauces coulourées », etc.; récit de la fondation des chartreux, « selonc ce que je oy raconter devant madame la comtesse de Saint-Pol » (Mahaut de Châtillon, femme de Gui de Luxembourg, morte en 1378).

V. Les Enseignements de saint Louis à son fils (f. 119).

VI. Lettre adressée par un religieux à un jeune noble pour lui apprendre à se confesser (f. 125 v°).

VII. Sept pétitions dévotes (f. 137 v°). Manque la dernière page.

VIII. Les Quinze joies Notre-Dame (f. 140). L'auteur présumé est la comtesse de Saint-Paul (manquent les 3 premières pages).

IX. Le Conte des trois chevaliers et des trois livres (f. 144).

X. Livre de vie et l'aiguillon d'amour et de dévotion (f. 152), dans lequel se trouvent intercalés trois contes : Des Trois Lois, des Trois Pierres, des Quatre Vins.

XI. Traité du Saint-Esprit (f. 182 v°).

XII. Poème mystique du rossignolet (f. 192), soixante-dix-neuf huitains.

XIII. Oraison de la Passion, rimée (f. 201), pièce de treize vers.

XIV. Oraison à Notre-Dame (f. 201 v°), pièce de quarante-huit vers.

XV. Petit traité d'amour, en rime (f. 202), poème de cent douze vers.

XVI. Petit traité de Notre-Dame (f. 204), « que m'aprist monseigneur de Saint-Pol, que Dieu absoille » (Gui de Luxembourg, mort en 1371); pièce de quarante-huit vers.

XVII. Le Salut que l'ange Gabriel apporta à la sainte Vierge (f. 205), pièce de douze vers.

XVIII. Les Enseignements (f. 205) « que une grant dame et sainte dame envoia par une lettre a une seue bone amie en Nostre Seigneur Jhesu Crist » ; l'auteur est probablement la comtesse de Saint-Paul.

XIX. La Dédication ou sanctification de l'âme (f. 211 v°), long traité en prose; les 4 derniers feuillets manquent.

Parmi les miniatures, toutes exécutées avec le plus grand soin et dans le style de la meilleure époque, nous citerons particulièrement celle qui représente saint Louis enseignant, et les cinq tableaux qui appartiennent à l'histoire des trois chevaliers.

Collection de M. L. G. [Gruel], vente du 6 juin 1891.

138

N° 636. Recueil de traités de dévotion.

Petit in-f° (0,295 sur 0,200), veau marbré, aux armes de Bourbon-Condé. — Papier, XVe siècle, 144 ff., 28 lignes à la page, écriture ronde, rubriques rouges.

Ce manuscrit reproduit les traités en prose contenus dans le précédent, à l'exception des « Sept pétitions dévotes » et des « Quinze joies Notre-Dame » ; aucun des six poèmes ne se retrouve ici.

Au verso du f. 101, on lit : « Explicit la Dédication de l'ame, die vta mensis octobris, anno Domini millesimo quadringentesimo lxxvi°. — A mon premier commencement soit Dieu tout puissant ». Ce traité de la « Dédication de l'âme » est le dernier du recueil précédent; mais la table du présent manuscrit indique un traité de plus : « Et finablement la confession notable », que le même scribe a ajouté en supplément, sous ce titre : « S'ensuit une table faicte selon les sept pechiez mortelz, par laquelle chacun pourra examiner sa conscience, cognoistre ses pechiez et les remembrer d'orgueil ». C'est la traduction de l'*Examinatio conscientiae* de Gerson, dont nous avons une copie latine dans le ms. 1086 (Traités de Gerson, XVe siècle).

F. 114 : « Explicit compilacio examinis conscientiæ, etc. Anno Domini millesimo quadringentesimo lxxvi°, per la main de Estienne Fauvre, prebtre, le xiie jour de octembre, vigile saint Girault ».

Moulins, 1523. — Hôtel de Condé, 1673.

139

N° 1363. Le Miroir de l'humaine salvation.

Grand in-f° (0,395 sur 0,300), ais de bois recouverts de cuir rouge, ornements à froid, clous, coins et fermoirs en cuivre. — Vélin, XVe siècle, 43 ff., 2 col. de 28 lignes, initiales et fleurons en or et couleurs; 168 miniatures, deux à chaque page en tête des colonnes; grandes armoiries peintes sur deux feuillets détachés au commencement et à la fin du texte.

L'ouvrage commence au verso du premier feuillet par ces mots : « Ad ce

doncques que nous ne resamblons pas Lucifer quant nous sommes reluisans en l'extremité... ». Chaque miniature est surmontée d'une légende écrite en lettres rouges; voici la première : « Angeli boni confirmantur et mali corruunt ». Fin : « ... de l'amour divine et des felicitez des cieulx ausquelz nous veuille produire le Pere, le Filz et le Saint Esperit. Amen ».

Version française d'un poème latin, *Speculum humanae salvationis*, composé vraisemblablement en 1324 et faussement attribué à Vincent de Beauvais. L'original et la traduction ont souvent été imprimés au XV[e] siècle, et les premières éditions latines ont fait l'objet de longues discussions. M. P. Paris a constaté l'existence de quatre versions françaises du *Speculum;* on connaît un des traducteurs, Jean Miélot, chanoine de Saint-Pierre de Lille, qui, travaillant habituellement pour le duc Philippe le Bon (comptes des années 1449-1462), recevait de ce prince un salaire quotidien de douze sols « pour ses peines », occupé qu'il était « à escripre et translater de latin en françois plusieurs livres et y faire plusieurs histoires » (lettres patentes des 22 avril, 8 mai 1449).

N'est-ce pas l'œuvre de ce bon chanoine que nous avons ici? Sa traduction ne se retrouve pas dans les deux manuscrits de la Bibliothèque nationale, non plus que dans l'édition imprimée. Or, dans l'inventaire de la « librairie qui est en la maison de Bruges », dressé en 1467 et publié par M. Barrois (*Bibliothèque protypographique, librairies de Bourgogne,* p. 129, n° 760), nous lisons : « Ung autre livre en parchemin, couvert d'ais rouges, intitulé au dehors le *Miroir de l'humaine salvacion,* commençant au second feuillet *Preceptum datur Adae,* et au dernier *Convivium regis Assueri* ». Ce manuscrit figure encore dans l'inventaire dressé par Viglius en 1577; puis il disparaît. Ne serait-ce pas notre exemplaire?

Le premier feuillet blanc porte la mention suivante, qui paraît avoir été écrite au XVII[e] siècle : « Ce livre apparten à L. d'Haudion, s[r] de Grebrechies ». Haudion était une famille du Brabant. Un autre possesseur, flamand peut-être, a fait peindre ses armes en tête du volume, une page entièrement occupée par une belle décoration sur laquelle se détache l'écu suivant : d'or à deux aigles de sable armés et becqués de gueules, séparés par une épée de sable posée en bande, avec la devise SECOURS A DIEU. A la fin du volume,

un ange debout porte de la main droite le même écusson, et de la gauche celui-ci : d'or à sept merlettes de gueules rangées en orle, au canton de même, qui sont les armes de la famille hollandaise Van Heemstede.

Ce manuscrit est admirable tant par sa conservation que par le nombre, la beauté et la finesse des miniatures, également soignées depuis le commencement jusqu'à la fin. Brillant spécimen de l'art flamand au milieu du XVe siècle, M. Cigongne l'avait acheté 1,996 francs à la vente de Bruyère-Chalabre, qui l'avait lui-même payé 2,860 francs à la vente Duriez. Un autre manuscrit in-folio, contenant le même nombre de miniatures, dont une grande partie copiées sur celles qui ornent notre volume, figurait dans la vente Crozet; acquis par M. Barrois, il appartint ensuite à lord Ashburnham. Le catalogue l'annonçait comme le plus beau connu; M. Cigongne protesta, et l'expert, M. Colomb de Batines, faisant droit à cette réclamation, déclara, dans un supplément au catalogue, que le manuscrit Crozet, bien que très beau et frais, était fort inférieur à celui-ci.

140

N° 699. Guillaume de Deguilleville : Le Pèlerinage de l'ame, en prose. — Gerson : Sermons, etc.

Petit in-f° (0,285 sur 0,195), veau marbré, aux armes de Bourbon-Condé. — Papier, XVe siècle, 135 ff., 35 lignes à la page, les 2 premières initiales ornées, les autres en couleur, grandes lettres striées de jaune; filigrane aux armes de Bourbon. Très piqué.

C'est en 1355 que Guillaume de Deguilleville, prieur de l'abbaye de Chaalis, composa le *Pèlerinage de l'âme* en vers; son poème, célèbre au moyen âge, fut mis en prose française par Jean Galoppes, dit le Gallois. Cette rédaction occupe les 96 premiers feuillets de notre volume et commence ainsi : « C'est le prologue du translateur qui demontre quelle matiere il veut determiner. Apres ce que j'ay descript en mon premier livre la vision de mon songe du Pelerinage de la vie humaine... ». F. 96 : « Explicit le livre et songe du pelerin nomé le Pelerinage de l'ame ».

Viennent ensuite : F. 97. « Sermon de la Trinité. *Vidimus nunc per speculum in enigmate...* — Explicit sermo domini cancellarii Universitatis

Paris., factus in festo Sancte et individue Trinitatis ». — F. 108. « In festo beat. Petri et Pauli apostolorum sermo. *Nimis honorati sunt amici tui, Deus...* — Cy fine le sermon de sainct Pierre et de sainct Paul par Monseigneur le chancelier de Nostre Dame de Paris ». Ces deux sermons sont de Gerson.

F. 124. « Cy s'ensuit ung petit et devot traictié de saint sacrement de l'autel ». C'est un sermon sur les paroles *Qui manducat me, ipse vivat propter me.*

F. 132. « Declaration de la difference entre pechié mortel et veniel selon l'oppinion de maistre Guillaume Vorrillon ». (Guillaume Vorillon, théologien, franciscain à Dinan vers 1450, mort à Rome en 1464).

Sur un des feuillets blancs de la fin, on lit : « Ce livre est à Madame de Bourbon, qui le trouvera le luy rande ». Cette Madame de Bourbon qui faisait copier des livres de dévotion sur du papier fabriqué à ses armes est sans doute Agnès de Bourgogne.

Désigné sous le nº 254 dans l'inventaire de la librairie de Moulins dressé en 1523, ce volume fut porté à l'hôtel de Condé en 1661 et figure sur l'inventaire de 1673.

141

Nº 1474. [POÉSIES DÉVOTES].

Deux manuscrits en 1 vol. in-4º (0,190 sur 0,135), mar. vert, fil., tr. dor. (*Koehler*).

I. F. 1. « Cest salutacion fit l'aingle Gabriel pour nostre redempcion » :

> Je te salue, Maria,
> En cui Dieu son fil mairia
> A humaine fragilité...

71 vers suivis d'une oraison en prose.

F. 4 vº. Paraphrase des paroles de la Salutation angélique (72 vers) :

> Dame, je vous rend le salut
> Qui fist enfer rompre et destruire...

F. 7 vº : « Orison contre les VII pechiez mortelz » (54 vers) :

Doulce vierge Marie
En qui humanité
Prist celuy qui est vie
Et voie et verité...

« Une tres devote recommendation a la vierge Marie », et l'oraison *Obsecro te* en français (ces deux dernières en prose, 7 ff.).

Vélin, XVe siècle, 16 ff., 14 lignes à la page, gothique.

II. « Oroison de la Passion » :

Pour mal eviter
Et excerciter
En bien ses pensées,
Ces choses au cler
Qu'ay volu diter
Soient meditées.

C'est vraye oraison
De la passion.
Les principaulx poins
Ausquelz seroit bon
Par vraye union
Entre uny et joings.

A matines (laudes, etc., etc.). 80 sixains.

Ce sont les « Heures de la passion de J. C. par vers et bons mètres de six », qui font partie de la paraphrase des Méditations de saint Bonaventure. Cet ouvrage occupe les ff. 103 à 183 du ms. 190 de la Bibliothèque nationale, manuscrit intitulé : « Devotions ordonnez par frere Bonaventure », recueil de 38 pièces dévotes (dont celle-ci est la quatorzième) traduites ou imitées de saint Bonaventure; Gerson n'y est pas étranger.

Vélin, XV[e] siècle, 18 ff., écriture ronde. Devises sur la première et la dernière page : « Espérance me soutient et souvenir me tue », — « Secret et discret » (XV[e] et XVI[e] siècles).

Cigongne, 120.

142

N° 534. EXIMENES (FRANÇOIS) : LO LIBRE DELS DONES (en catalan).

Grand in-f° (0,395 sur 0,280), veau marbré, aux armes de Bourbon-Condé. — Papier, 1427, 266 ff. à 2 col. de 38 lignes.

F. 1 : « A la molt alta e molt honorable senyora mia la senyora doña Sancya Xemenes d'Arenos, comtessa de Prades, lo seu humil servidor en Jhesu Christ, Senyor dels senyors, frare Francesch Eximenes del orden adels Frares Menors, honor tos temps e deguda reverencia... »; (par ses ordres il a fait un livre, peu digne de lui être présenté). « Lo libre aquest, senyora molt reverent, es tot de doñes e tracta de lur bonees e vicis e remeys d'aquells, segons que la Sancta Scriptura e los santo doctors e philosofs han parlat, segons que continua experiencia nos ensenya... Et devets açi entendre, molt honorable senyora,... que tot aquest libre es primerament partit en dues partes principals. La primera part tracta generalment da ço qui a doñes pertany. La segona part tracta delles en special segons cinch maners delles. Car alscunes son infantes que vull compendre sots nom de doñes, altres niha donzelles, altres maridades, altres viduhes e altres religioses. De les quals, segons les dites cinch diferencies, trobarets daval cinch tractats ordonats a gloria de Deu principalment et a lur profit. Los titols dels quals tractats e de lurs capitols son ordonats sots la forma qui daval se segueys açi metey tantost ». — Suit la table, qui se termine au f. 10.

A la fin, au verso du f. 266, on lit : « Fust completid duodecima decembris, anno Domini millesimo quadringentesimo vicesimo septimo » [1427] (1). Puis cette inscription autographe : « Ce livre des Dones est au duc de Nemours, conte de la Marche. JAQUES. Pour Castres » (ces mots sont rayés). On lit encore, au recto de la contre-garde, ceux-ci, écrits de la même main : « Ce livre a feuilles II^c LXVI » ; et enfin, sur le parchemin de la couverture, d'une écriture très incertaine : « Ce livre est à moss^r le marechal du Boys Menart. JOACHIM ».

(1) Date de l'exécution du manuscrit, et non de la composition de l'ouvrage, l'auteur étant mort dix-huit ans plus tôt.

François Eximenes, appelé aussi Ximen, ou plutôt Eximenis pour employer la vraie forme catalane du nom, était né à Girone vers le milieu du XIVe siècle. Entré chez les Franciscains, il devint en 1407 évêque d'Elne, puis en 1408 patriarche de Jérusalem. Les biographes le font mourir le 23 janvier 1409. L'antipape Benoît, qui l'avait élevé au patriarcat, ignorait sans doute sa mort lorsqu'il le comprit en cette même année 1409 dans une promotion de cardinaux. On voit que l'auteur du *Libre dels Doñes* n'était pas le premier venu; ce moine mendiant qui devint patriarche de Jérusalem et cardinal posthume est certainement un personnage. C'est donc avec une certaine autorité qu'Eximenes distribue ses conseils aux femmes, par lui réparties en cinq classes, les infantes, les demoiselles, les femmes mariées, les veuves, les religieuses, et qu'il leur indique les moyens de faire leur salut. Nous trouverons plus loin son *Livre des Saints Anges,* traduit en français; c'est le moins ignoré des nombreux ouvrages que lui attribue Antonio (*Bibl. Hisp. vetus*).

De notre *Libre dels Doñes,* la Bibliothèque nationale possède un exemplaire manuscrit (1), copié en 1438, incomplet. Antonio en cite un autre terminé au mois d'août 1473; et c'est tout pour les manuscrits catalans. Ce texte original a été imprimé sous son vrai titre à Barcelone, en 1495, par Rosenbech; c'est un in-f° goth. des plus rares; il figure dans notre cabinet. Déjà le « Livre des Dames » avait été traduit en castillan; cette version, dont les manuscrits sont plus communs, a été imprimée en 1542 sous le titre *Carro de las Doñas.*

Notre volume est écrit dans un idiome qui pouvait être compris dans presque tous les états du duc de Nemours. Il ne porte que la signature du magnifique seigneur qui l'a possédé, probablement *jure emptionis.* D'autres manuscrits exécutés par ses ordres, et notamment, dans notre collection, le *Roman d'Alexandre* (n° 1486), les *Nobles malheureux* de Boccace (n° 401), et le troisième volume du *Miroir historial* (n° 1196), sont timbrés d'un écu écartelé : aux 2 et 3 de Bourbon; aux 1 et 4 contrécartelé d'argent au lion de gueules, qui est Armagnac, et de gueules au léopard

(1) Espagnol 57. Catal. Morel-Fatio, n° 19.

lionné d'or, qui est Rodez. Si les trois fleurs de lys et la bande de gueules prennent place dans le blason de Jacques d'Armagnac, duc de Nemours, comte de Pardiac, de la Marche, de Castres et de Beaufort, décapité à Paris le 14 août 1477, c'est qu'il était, par sa mère Éléonore, petit-fils de Jacques de Bourbon, comte de la Marche, tué à la bataille de Brignais. Or, ce vaillant comte de la Marche, cadet de Bourbon et chef de sa branche, mort en défendant la France contre les brigands, était l'ancêtre direct de Henri IV, qui, par son arrière-grand'mère, Marie de Luxembourg, comtesse de Vendôme, descendait aussi de Louis de Luxembourg, connétable de Saint-Paul, ce magnifique, hardi et turbulent seigneur, décapité en 1475, sous Louis XI, comme le duc de Nemours. Ce fragment de généalogie et cette coïncidence expliquent la réponse de Henri IV aux parents et amis du maréchal de Biron, lorsque ceux-ci suppliaient le roi d'épargner à leur famille la honte de l'exécution : « La punition de semblables fautes, répondit Henri IV, n'entraîne pas de honte pour les familles. Ainsi, je ne ressens aucune honte d'avoir eu pour grand-oncle et grand-père deux suppliciés, le duc de Nemours et le connétable de Saint-Paul ».

Le *Libre dels Doñes* a donc appartenu à cet ancêtre infortuné de Henri IV, qui signait « pauvre Jacques » ses dernières suppliques à Louis XI, et fut placé dans le château de Castres, dont les ruines mêmes ont disparu. Quand et comment le volume a-t-il passé dans les mains d'un soldat de métier, Joachim Rouault, seigneur du Bois-Ménard, de Gamaches, etc., maréchal de France, plus connu sous le nom de maréchal de Gamaches, mort le 7 août 1478 ? Il est vraisemblable que cet honnête « escorcheur du bon roy Loys le XI[e] » aura recueilli cette épave lors de la dispersion des livres de Jacques d'Armagnac. Cependant, au moment de la catastrophe, il était luimême en disgrâce, ayant été condamné le 10 mai 1476 au bannissement et à la confiscation ; il est vrai que l'arrêt ne reçut pas d'exécution.

Ce qui est certain, c'est que notre manuscrit se retrouve plus tard à Moulins avec les livres du duc de Nemours, emportés de Carlat ou de la Marche par le sire de Beaujeu. Mais là, ils furent atteints par une nouvelle confiscation, celle qui frappa le connétable de Bourbon en 1523. Dûment inventoriés, ils furent pour la plupart transportés dans la bibliothèque du roi, où ils sont

encore. Ceux qui restèrent oubliés au château de Moulins devinrent la propriété du Grand Condé, lorsqu'il entra en possession du duché de Bourbon par échange avec celui d'Albret. C'est bien du château de Moulins que le « Livre des Dames » est venu en 1661 à l'hôtel de Condé; il figurait dans l'inventaire de 1523 sous le titre de « Livre des vices et vertus » (des femmes), mention qui fut reproduite au dos du volume par le relieur du XVIII[e] siècle.

Tous les manuscrits réunis par le duc de Nemours sont annotés de sa main comme celui qui fait l'objet de cette notice. Lui-même répartissait entre ses diverses résidences les volumes par lui achetés ou pour lui transcrits et décorés. On connaît les noms de quelques-uns des scribes et des peintres qu'il avait pris à sa solde, Michel Gonnot, par exemple, et S. de Ny parmi les scribes; dans notre collection, nous rencontrons Jacob Teneyken, qui transcrivait les *Nobles malheureux,* et nous possédons, de même origine, un volume du *Miroir historial* écrit par Gilles Gassien, de Poitiers. C'est pour le duc de Nemours que Jean Foucquet terminait le Josèphe commencé par ordre du duc de Berry. L'enlumineur Éverard d'Espinques, importé de Cologne, reste dans la Marche après la mort de son protecteur, et passe au service de Jean du Mas, dont nous parlons si souvent.

Des treize volumes manuscrits de Nemours qui figurent sur nos tablettes, le *Libre dels Doñes* avait seul été envoyé à Castres. Sur aucun nous ne trouvons le nom du château de Murat (entre Aurillac et Saint-Flour, Haute-Auvergne), qui fut, après la confiscation, attribué au bibliophile Jean du Mas. Mais nous avons relevé la signature et l'ex-libris de cet amateur sur deux manuscrits, un Tite Live traduit en français par Pierre Bersuire (n° 311), et l'Aristote de Nicole Oresme (n° 575), tous deux fort beaux, décorés, l'un de 28, l'autre de 11 « histoires », et destinés par Nemours à « la Marche ». Or, comme on ne connaît pas de château de ce nom, il est permis d'admettre que, sous la plume du duc, la Marche signifiait le bel hôtel des comtes de la Marche à Guéret, capitale de la province (1). Là aussi fut envoyé un

(1) Ajoutons que dans les documents contemporains, entre autres les pièces du procès du duc de Nemours, la Marche est souvent employé comme nom de ville et ne peut désigner que Guéret.

volume bien décoré et de belles dimensions, les *Nobles malheureux* de Boccace (n° 401). — Rien ne fait connaître la destination donnée à deux volumes plus petits, le « Livre du vaillant Thezeo » (n° 905), traduction française de la *Théséide* de Boccace, qui vint de Moulins en 1661 à l'hôtel de Condé, et la compilation connue sous le nom de « Lucan, Suétoine et Saluste » (n° 701), qui porte les armes de Montmorency; sur tous deux, nous retrouvons la signature du duc de Nemours.

Nous avons dit plus haut que les deux volumes de notre belle Bible en français, si somptueusement décorés, pouvaient bien avoir été rapportés de Carlat par Jean du Mas. Mais c'est, on n'en peut douter, à cette forteresse qu'avaient été destinés par Jacques d'Armagnac les manuscrits dont suivent les titres : *Statuta Sabaudiae* (n° 685), manuscrit sur papier, daté de 1430, qui figurait sur l'inventaire des livres du connétable de Bourbon en 1523, et qui vint de Moulins à l'hôtel de Condé en 1661. — *Lilium Medicinae* Bernardi de Gordonio (n° 591), manuscrit sur vélin, XVe siècle. — *Le Songe du Vieil Pèlerin,* de Philippe de Mézières (n° 403), manuscrit sur vélin, XVe siècle, décoré pour Philippe de Châteaubriant. Ces deux manuscrits, qui figurent dès 1654 sur l'état des manuscrits de l'hôtel de Condé, avaient sans doute appartenu aux Montmorency. — *Le Livre du bon roy Alixandre* (n° 1486), roman de chevalerie, manuscrit sur vélin, XVe siècle, décoré pour le duc de Nemours, avec armoiries et miniatures; — Vincent de Beauvais, troisième volume du *Miroir historial* (n° 1196), manuscrit sur vélin, très richement décoré, avec armoiries et miniatures : les deux premiers volumes, entrés dans la possession des Bourbon, ont été transportés de Moulins à la bibliothèque du roi, où ils sont encore; notre troisième volume, depuis longtemps séparé des deux autres, ne figure, non plus que le manuscrit précédent (n° 1486), sur aucun des anciens inventaires. Tous deux sont entrés dans notre cabinet *jure emptionis.*

Le beau château de Carlat était situé dans la Haute-Auvergne, sur les pentes du Cantal. Chef-lieu du Carladès et couronnant un haut rocher de basalte, cette forteresse avait arrêté Louis le Débonnaire. Le duc de Nemours en fit son « réduit » et y enferma ses objets les plus précieux, croyant trouver là un refuge assuré, ce qui n'empêcha pas les officiers du roi de venir le

saisir dans ce nid d'aigle. On se souvenait encore de Renaud VI, vicomte de Carlat, un des compagnons de Du Guesclin, qui mérita le nom de « père, protecteur et conservateur des deux Aquitaines » ; il avait pris le captal de Buch. Jacques d'Armagnac était devenu vicomte de Carlat par héritage de Bonne de Berry; c'est de Renaud VI que le duc Jean avait acquis la seigneurie. Carlat échut ensuite aux ducs de Bourbon, qui le perdirent lors de la confiscation des biens du connétable. Le château fut rasé par ordre de Henri IV.

Nous nous sommes borné à indiquer ici les titres, l'origine et les premières vicissitudes des treize volumes qui conservent sur nos tablettes la signature de Jacques d'Armagnac. On trouvera en leur lieu et place la description de ces précieux volumes.

143

N° 634. Eximenes (François) : Le Livre des Angels.

In-f° (0,295 sur 0,200), veau brun, aux armes de Bourbon-Condé. — Papier, XV[e] siècle, large et belle écriture gothique, 418 ff., 24 lignes à la page.

F. 1. « C'est le prologue de ce present livre des Angels composé par frere Françoys Eximenes, de l'ordre des Freres Mineurs, a la requeste de messire Pierre Dartes (d'Arthez), chevalier, gouverneur jadis du roy d'Arragon. A moult honorable et sage seigneur Mons[r] Pierre Dartes, maistre racional de tres hault et puissant prince Jehan, par la grace de Dieu roy d'Arragon, le sien serviteur frere Françoys Eximenes, de l'ordre des Freres mineurs... Mon seigneur, plaise vous sçavoir que l'entiere et fervente devocion que avez de long temps aux glorieux Angels de paradis si m'a esmeu de compiler ung livre et escripre aucunes de leurs dignitez, regime et ordinacion, principaulté et service et haultesses, condicions et excellences... Devez sçavoir, Moss[r], que cest livre des Angelz en somme contient cinq chappitres et livres ensuyvantz : le premier livre traicte de leur transcendant haultesse et nature excellent. Le second livre traicte et parle de leur ordre reverend. Le tiers livre traicte et parle de leur ordre diligent et service. Le quart traicte et parle de leur victoire fervent à l'encontre des dyables.

Le quint et derrenier livre parle et traicte de leur honorable president; c'est de monseigneur sainct Michiel ».

Au recto du f. 412, après la prière à saint Michel archange, qui termine l'ouvrage, on lit :

« L'an de grace mil cccc et LII [1452], le premier jour du moys de mars, a la requeste et instance de honorable et discrette personne maistre Estienne Roussel, maistre aux arts a Paris, en celuy temps recteur des escolles a Pontoise, fut faict, escript et accomply cestuy present livre des saincts Angelz. Auquel temps estoit la saincte Eglise Romaine en grant paix et union en la main de tres sainct pere Nicolas pape V^{e}. Lequel en celuy mesmes temps canonisa Monsr sainct ..... de l'ordre des Freres Mineurs. Et aussy estant le royaulme de France en la main de Charles de Valoys, roy de France. Lequel conquesta gracieusement la duchié de Normendie entierement sur les Anglois et le pays de Bourdeloys aussy. Et ne restoit plus a conquester, fors la conté de Guines et la ville de Calays, lesquelz estoient en trevez avecques mon tres redoubté S^{r} puissant et victorieulx Monsr le duc de Bourgoigne. Combien que en celuy mesme temps, ou pou apres la dicte conqueste ainsy faicte, aucuns des manans et habitans de la cité de Bordeaux avoient mis ung chevalier angloiz nommé Talboth avecques quatre mil Anglois dedans lad. cité; pourquoy et a esté cause le Roy avoit fait grant armée. Et ou temps d'icelle mesme date avoit mis le siege devant led. Bordeaulx. Et aussy avoit esté en l'année passée grant guerre, laquelle duroit encore, entre mondit tres redoubté S^{r} le duc de Bourgoigne et la ville de Gant, où avoit esté faicte grande effusion de sang humain, mesmement sur les Gantoys rebelles ou pays de Wast, pour laquelle cause mondit Sr de Bourgoigne avoit aussy fait grant armée en ses pays. Nonobstant que lesd. choses ainsy estaincts, on avoit esperance que lesd. guerres arroyent en brief fin a l'onneur et victoire du Roy et des princes de son royaulme et au prouffit et utilité du commun peuple de son royaulme. Et tout par l'ayde de Dieu et de son eglise militant. Lequel, par sa saincte grace et misericorde et par les merites de la glorieuse Vierge Marie sa doulce mere, des saincts Angelz et des saincts et sainctes de paradis, vueille garder et conserver en paix et union, en prosperité, lad. Eglise Romaine et ses biensveuillans, et le Roy et tous les amans de la coronne et dud. royaulme. Amen. — S'ensuyt la table de ce present volume » (5 ff.).

C'est le plus connu des ouvrages de frère Eximenes. Il a été imprimé pour la première fois en catalan à Barcelone, 1494. La première édition de la version française (à peu près semblable à celle que donne notre manuscrit) a été donnée à Genève en 1478; c'est un livre excessivement rare et le premier imprimé à Genève (je l'ai). Elle a été reproduite aux XVe et XVIe siècles par plusieurs presses de Paris et de Lyon.

On trouve dans l'inventaire de la librairie des ducs de Bourbon, 1523 : « 276. Le livre des Anges, en papier, à la main ». C'est notre manuscrit; il est venu de Moulins à l'hôtel de Condé en 1661.

144

N° 1086. Gerson et Jacques de Clusa : Divers traités.

Petit in-fol. (0,283 sur 0,201), veau souris. — Papier, XVe siècle, 146 ff., 2 col. de 40 lignes, cursive, écritures différentes.

F. 1. « Tractatus florum spiritualium moralium » (ce sont les *Regulae morales* de Gerson).

F. 16. « Tractatus ejusdem doctoris de tribulationibus ex defectuoso ecclesiasticorum regimine adhuc Ecclesie perventuris et de signis earumdem, ex sermone pronunciato de conceptione beate Virginis in concilio Constantiensi » [1416].

F. 19. « Summa magistri Johannis Gerson » (sur le schisme).

F. 21. « Opusculum seorsum ejusdem magistri de indulgenciis ».

F. 24. « Tractatus de peccato superbie », etc. (c'est l'*Examinatio conscientiae* de Gerson).

F. 36. « Tractatus ejusdem de trepidantibus accedere ad celebrationem misse post pollutionem in sompniis habitam ».

F. 43. « Tractatus ejusdem de cognicione castitatis et pollutionibus diurnis ».

F. 47. « Gersonii tractatus qualis fuerit status Ecclesie in vetere et novo Testamento et qualiter Ecclesia fuerit erecta temporibus predictis, et quot schismata et quot intrusiones fuerunt in Ecclesia Romana, et qualiter in schismatibus preteritis fuerit actum secundum veras cronicas. — Explicit Tractatus de statu Ecclesie sub scismate diviso ».

F. 49. « Ejusdem tractatulus de remediis contra pusilanimitatem, scrupulositatem, deceptorias inimici consolaciones, et subtelos (*sic*) ejus temptaciones ».

F. 55. « Responsum Jo. Gerson... ad questiones quatuor per quemdam

sibi familiarem motas. — Documentum... Jo. Gerson... pro devotis simplicibus ».

F. 65. « Jacobus de Clusa Carthusianus. De apparitionibus animarum ».

F. 81. « Tractatus de potestate demonum, arte magica, superstitionibus et illusionibus eorumdem ».

F. 114. « Tractatus de bona voluntate, editus per quemdam venerabilem magistrum Jacobum, sacre theologie professorem, de religione Carthusiensium ».

Jacques de Clusa, né à Insterburg (Prusse) vers 1385, cistercien à Paradiz (Pologne), chartreux à Sainte-Agnès près Erfurt, mort le 30 avril 1465. Son *Tractatus de apparitionibus animarum post exitum* fut imprimé pour la première fois à Burgdorf en 1475.

145

N° 869. GERSON : SERMONS.

Petit in-f° (0,260 sur 0,195), mar. vert, tr. dor., aux armes de Bourbon-Condé. — Papier, XV° siècle, 183 ff., 28 lignes à la page.

« En ce livre sont contenus les sermons de feu Monsr maistre Jehan Jarson, en son vivant chancelier de l'eglise de Paris. Et premierement sensuyt le sermon de Nostre Seigneur Jhesus Christ ». Ce sermon, prononcé probablement en 1403, occupe les 58 premiers feuillets. Les premiers mots de ce long et beau sermon, traduits du texte latin, forment quatre vers :

A Dieu s'en va, a mort amere,
Jesus, veiant sa doulce mere;
Si devons bien par penitence
De ce dueil avoir remembrance.

M. Paulin Paris a donné d'un exemplaire de la Bibliothèque nationale une description qui s'applique au nôtre.

Voici les autres sermons que contient notre manuscrit :

F. 59. « Eum videbitis » (pour la fête de Pâques). — 70. « Tota pulchra est amica mea » (sermon sur la conception de la Vierge Marie, prononcé à Saint-Germain en 1401). — 90. « Puer natus nobis » (pour Noël). — 101. « Gloria in altissimis Deo »

(pour Noël). — 119. « Querite Dominum dum inveniri potest » (sermon sur la nécessité de chercher le Seigneur). — 126. « Suscepimus, Deus, misericordiam in medio templi tui » (pour la fête de la Purification de la Vierge). — 134. « Certamen dedit illi ut vinceret » (troisième sermon sur saint Antoine). — 144. « Omne regnum in seipsum divisum desolabitur » (sermon pour le troisième dimanche de Carême). — 153. « Tu discipulus ejus sis » (sermon sur l'aveugle-né). — 163. « Si terrena dixi vobis et non creditis, quomodo si dixero celestia credetis » (sermon sur la sainte Trinité). — 173. « Pax vobis » (pour le jour de Pâques).

Moulins, 1523. Hôtel de Condé, 1673.

146

Nº 1513. Le Trésor de sapience, [par Gerson]. — Le Traité du jardin amoureux. — La Dance aux aveugles, par Pierre Michault.

Petit in-fº (0,250 sur 0,190), rel. en peau de truie, fil. (*Thouvenin*). — Vélin, XVᵉ siècle, 71 ff., 32 lignes à la page, 11 miniatures, bordures, initiales en or et couleurs.

I. Le premier traité, sans titre ni explicit, débute ainsi : « Comme il soit ainsi que tout homme naturellement appete et desire sçavoir, et en toy, o sapience pardurable, qui es premier principe et createur des natures, soit le tresor de sapience... *Sapience*. Beau filz, ne te haste point d'estudier en science trop haulte... Je te enseigneray maintes choses par bonne ordonnance. Premierement comment on doibt mourir. Secondement comment on doibt vivre. Tiercement comment tu doibs recevoir le saint sacrement de l'autel. Quartement comment tu doibs loer et gracier Dieu a toute heure devotement... ». Ces quatre parties, bien séparées, occupent les 34 premiers feuillets du volume et se terminent par une prière au Saint-Sacrement, dont voici les derniers mots : « ... que j'aye finablement fin de vie a toy agreable et de vie perdurable. Amen ». La Sapience est toujours représentée sous la figure de la Trinité.

Première et très rare rédaction du *Trésor de sapience* de Gerson. La plupart des manuscrits de cet ouvrage présentent une rédaction tout-à-fait différente, sauf pour la première partie, « la manière de bien mourir », qui se trouve dans les deux versions. Nous allons décrire un manuscrit de la seconde rédaction.

II. « Cy commence le traictié du Jardin amoureux de vraye devocion et dilection ». Ce titre est suivi de la table des seize chapitres, et le texte commence au verso du f. 34 : « En l'abaïe de devote religion fondée en ce mondain desert, c'est le jardin de vertueuse consolation, ou le vray Dieu d'amans habite. C'est le jardin gracieux ou habite le doulx Jhesus et ouquel il appelle sa mye quant il dit ou livre de chançonnetes amoureuses : Vien, dit-il, ma chere espouse... ». Le traité se termine au f. 40 v° par une « chançonnette amoureuse » dont voici la dernière strophe :

Or ayons donc de ceste amour l'ardure,
Aymons celui qui est bel sans mesure,
Aymons la belle qui est de lui amée,
Aymons par lui toute beaulté creée
Sans villennie ne ordure.

Publié par Colard Mansion vers 1475 sous le titre *Jardin de devotion auquel l'ame devote quiert son amoureux Jhesu Crist;* c'est le premier livre imprimé à Bruges. Réimprimé à Paris par les soins d'Ant. Vérard, vers 1506, sous le titre *Jardin de vertueuse consolation*.

III. Pas de titre.

Attaint au cœur par ung couroux terrestre
Ou point secret d'une nuit necte et clere...

C'est la *Dance aux aveugles* de Pierre Michault. Elle se termine (f. 71) par trois vers que je ne retrouve pas dans l'édition de Lyon et qui donnent le nom de l'auteur :

Les prians tous que par voye docille
Il leur plaise corriger bas et hault
Leur escolier et disciple Michault.
Et sic est finis. Amen.

Cigongne, 568.

147

N° 1540. Gerson : Le Trésor de sapience.

In-8° (0,203 sur 0,143), mar. brun jans., tr. dor. (*Chambolle*). — Vélin, XVe siècle, 43 ff., 20 lignes à la page, 28 miniatures, nombreuses initiales ornées en or et couleurs

On trouve plusieurs fois dans le volume un écu ainsi blasonné : d'or à 2 perroquets adossés de sinople, becqués, membrés et accolés de gueules (1), au chef d'azur chargé d'un lion léopardé d'argent, lampassé de gueules (2). A la fin, vestiges d'une inscription en lettres rouges.

« Cy commence le livre du Tresor de sapience, lequel fit et composa maistre Jehan Jarson, docteur en theologie a Paris, ou il y a de bonnes doctrines. — Souverain roy de paradis, quant je ramaine a mon couraige... ». Seconde rédaction du *Trésor de sapience,* la plus connue. Les deux pages qui suivent ces premières lignes sont extraites de la « manière de bien vivre », seconde partie de la première rédaction. Puis Sapience reprend : « Je t'enseigneray et endoctrineray ce que tu doiz faire. Et premierement comment et en quel estat on doit mourir. Et apres comment on doit fuyr et delaisser pechié. Tiercement par quelle maniere tu esleveras ton ame en moy par sainctes meditations... ».

La première partie, « manière de bien mourir », est conforme à la version du précédent manuscrit, avec quelques variantes ; elle occupe 20 feuillets ; mais le reste du traité en diffère. Nous ne retrouvons pas ici la « manière de bien vivre » (sauf l'extrait placé en tête du volume), la « manière de recevoir le sacrement de l'autel » et les prières qui l'accompagnent. Ces parties sont remplacées par la « manière de fuyr et delaisser pechié », véritable traité des tourments d'enfer, et par la « manière dont tu esleveras ton ame en moy », vision du paradis, suivie de conseils, de résolutions et de prières : de cela, rien dans la première rédaction. Le volume se termine par une prière dont voici les derniers mots : « ... je te puisse veoir en la glorieuse et bien eureuse felicité du royaulme de paradis perdurable ».

Le *Trésor de sapience* a été imprimé à Paris à la fin du XV[e] siècle par Denis Mellier.

148

N° 859. Gerson : La Mendicité spirituelle, traduction anonyme.

Petit in-f° (0,250 sur 0,190), veau marbré, aux armes de Bourbon-Condé. — Papier, XVI[e] siècle, 64 ff., 28 et 29 lignes à la page. Signé du scribe Richard.

(1) Armes de la maison de Merceret au comté de Bourgogne.
(2) Armes de la maison de Hédouville.

F. 1 : « La table du livre qui s'apelles Mandicité espirituelle ». — F. 2 v° : « Cy commance le secret parlement de l'hommes contemplatif a son asme et de l'asme a l'homme sur la pauvreté et mandicité espirituelle pour aprandre a recourir a Dieu et a ses saincts... Complainte de l'homme a son asme et le enhorte de demander espirituellement. Ma pauvre asme mallade, ma chartriere, ma miserable asme... ». Fin : « ... et perdurablement adourer et cherir. Amen. Deo gratias. Richard ».

La traduction de ce traité, un des plus beaux de Gerson, a été imprimée par Michel Lenoir en 1500, c'est-à-dire quelques années avant l'exécution de ce manuscrit; il est probable que l'imprimé n'était pas encore connu dans l'Ouest. D'ailleurs l'intérêt de notre volume ressort surtout du supplément ajouté par le même scribe Richard : deux pièces de poésie consacrées à la mémoire de Charles de Coëtivy, comte de Taillebourg, et qu'aucun bibliographe n'a encore signalées : « De Serenissimi Caroli, Tailheburgi comitis, non parum plangenda morte » (40 vers latins); « Autre épitaphe » (sur le même sujet, 98 vers français). Voici les premiers vers de ces deux petits poèmes et un passage du second :

EPITAPHIUM

Huc, o mortales, oculos convertite vestros,
Ut vultus videant quos tenet umbra pios.
. . . .

AUTRE ÉPITAPHE

De vous me plaings, o astres et comettes
. . . .
. . . . . Charles de Coëtivy nommé,
De l'ordre chevalier, et comte
De Taillebourg tres renommé
. . . .
Princes, prelatz, seigneurs et Xainctongeois
. . . .
N'oubliez pas lamenter ce trespas.

Charles de Coëtivy, comte de Taillebourg, frère de Catherine de Coëtivy, dame de Chourses, mourut peu après 1500. Sa fille unique et héritière épousa Charles de La Trémoille, à qui elle porta le comté de Taillebourg.

Bien qu'il ne porte ni armes, ni mention de propriétaire, notre petit manuscrit a certainement suivi la destinée de la collection de Chourses-Coëtivy, avec laquelle on le trouve à l'hôtel de Condé en 1654.

La Bibliothèque nationale conserve un ouvrage inédit de Charles de Coëtivy, comte de Taillebourg : *Discours entre Entendement et Raison*, en prose et en vers, dédié à Charles, comte d'Angoulême, (ms. original, n° 1191).

149

Nº 855. « Miroir de la vie de homme et de femme ».

Petit in-fº (0,253 sur 0,193), veau marbré, aux armes de Bourbon-Condé. — Papier, commencement du XVIᵉ siècle, 40 ff. Signé du scribe Richard.

« Ame devote, noble espouse du tres noble espoux Jhesu Crist, redempteur et saulveur de l'humayn lignaige, pour ce que je me sens tenu et obligé a vous, moyennant la grace Nostre Seigneur j'ay labouré a faire et acomplir ung mirouer de la vie de homme et de femme, lequel je vous presente pour vous mirer aulcunes foiz, et vous supplie tres humblement qu'il vous plaise le prandre en gré et regarder bien et adviser quant bon vous semblera. Vous y pourrez voir et cognoistre comment ung chascun doibt pourveoir a sa fin. Aussi pourrez entendre et sçavoir que c'est du monde et de corps humayn, et comment tous et toutes deservent par leurs œuvres bonnes ou maulvaises les tormens d'enfer ou la gloire de paradis. Et pour mieux trouver les matieres, j'ay divisé cest œuvre en huyt chapitres. Le premier parle du monde. Le second parle du corps humayn. Le tiers parle de la mort. Le quart parle de bien et seurement mourir. Le quint parle du jugement. Le sixiesme parle d'enfer. Le septiesme parle des joyes de paradis. Le huytiesme parle de la gloire du corps humayn. — Ce premier chapitre parle du monde. O mondains aveugles, o musars qui musez, ouvrés les yeulx… ».

Comme le *Livre de la mendicité spirituelle* de Gerson, et le *Livre de grâce* de Pierre Fontaine (voir plus loin, p. 156), aussi écrits par le scribe Richard, il est probable que ce manuscrit fut exécuté pour Jeanne d'Orléans, comtesse de Taillebourg, belle-sœur de Catherine de Coëtivy. En tout cas, ce

volume suivit aussi la destinée de la collection de Chourses-Coëtivy, avec laquelle il se retrouve à l'hôtel de Condé en 1654.

La Bibliothèque nationale possède un *Miroir de la vie de homme et de femme,* présenté à Mademoiselle Jeanne de Laval, XV[e] siècle, papier (n° 17100).

L'ouvrage a été imprimé sous le nom de Gerson : « Le Mirouer de l'homme et de la femme, nouvellement imprimé a Paris pour Symon Vostre, libraire, demourant en la rue neufve Nostre Dame a l'enseigne Saint Jehan l'evangeliste. — *Cy finist le Mirouer de la vie de homme et de femme tres utile pour le salut des ames qui bien le visite et considere, composé par maistre Jehan de Jarson et mis en françois* ». Petit in-8° goth. de 24 ff. Le manuscrit et l'imprimé sont également rares.

150

N° 1682. Imitation de Jésus-Christ, traduction française du XVII[e] siècle.

In-8°, veau brun (*anc. rel.*). — Papier, XVII[e] siècle, 5 ff. lim., 182 chiffrés et 10 blancs.

Les feuillets liminaires sont ainsi occupés : « Prière dans laquelle on offre à Dieu la traduction suivante de l'Imitation de Jésus-Christ ». — « Advis au lecteur, dans lequel on marque la manière de lire avec fruit ce petit livre, et qui peut servir pour les autres livres de piété ».

Cette belle traduction, restée inédite jusqu'à nos jours, a été publiée par M. Hatzfeld, professeur de rhétorique au lycée Louis-le-Grand (Paris, Poussielgue, 1881) ; c'est lui qui m'a offert le manuscrit au mois d'août 1890.

151

N° 1477. René d'Anjou : Le Mortifiement de vaine plaisance.

Petit in-4° (0,153 sur 0,130), mar. rouge à comp., tr. dor., ancienne reliure hollandaise. — Vélin, XV[e] siècle, 107 ff., 18 lignes à la page, 9 miniatures avec bordure paginale, initiales en or et couleurs.

Le volume commence par la dédicace : « Tres reverend pere en Dieu, Jehan, par la divine grace archevesque de Tours, tres singulier et de mon ceur collateral ami, je Regné vous salue… Me suis mis a faire cy apres ung

traitié entre l'ame devote et le cueur plain de toute vanité;... le ay fait en prose et langage commun... ». Ce Jehan est Jean Bernard, qui occupa le siège de Tours de 1441 à 1466; il fut ambassadeur de Charles VII à Rome, et auprès de Henri IV, roi de Castille (1454); il avait tenu en 1448 un concile à Angers.

Texte : « Aperuisti michi oculos, lux, et excitasti me... O tu, mon createur Dieu... ». Fin : « ... sy que puissiez lors a Dieu l'ame rendre nette et pure ainsy que desirez. Amen. Et prenez en gré s'il vous plaist. — Et sic est finis hujus libri, per manum Natalis Fruityer ».

Le titre de l'ouvrage, qui manque à notre volume, nous est donné par le ms. 960 de la Bibliothèque nationale : « Ensuit ung petit traictié d'entre l'ame devote et le cueur, lequel s'appelle le *Mortifiement de vaine plaisance,* fait et composé par René, roy de Cecille, duc d'Anjou... en l'an MCCCCLV ».

Cigongne, 111.

152

N° 653. ROBERT, chartreux : LE TRÉSOR DE L'AME.

Petit in-f° (0,280 sur 0,200), reliure en bois recouverte de peau brune, fers à froid. — Papier, XV[e] siècle, 104 ff., initiales en couleurs, grandes lettres striées de jaune.

Les cinq premiers feuillets sont occupés par la table. F. 6 : « Cy commance le livre nommé le Tresor de l'ame. — A la chiere mere et a tous ses amys, Robert, salut et paradis. Pensant et desiderant le salut de vous ames, ay ce livre extraict des saintes escriptures, et la plus grant partie de latin en franczoys, pour ce que je ne puys estre souvent avecques vous... ». — Texte : « En ce livre sont escriptes les chouses devant dictes en la table, et est nommé le Tresor de l'ame, qui parlet des sept pechés morteulx et de pluseurs exemples pour eschever les ditz pechez, et si fait mention de la passion Jhesu Crist et de la mort des pecheurs, du jugement, du purgatoire sainct Patrice, de paradis terrestre et auxi de pluseurs exemples. Item ce livre parle des miracles Nostre Dame, qui sont quarente par ordre ».

Le *Trésor de l'âme* a été imprimé par les soins d'Antoine Vérard; nous en

avons un magnifique et très rare exemplaire sur vélin, décoré et enluminé. Frère Robert est aussi l'auteur du *Chastel périlleux*.

Le dernier feuillet de notre manuscrit porte cette mention, écrite à la fin du XVe siècle : « Ce livre est à Johannes de Latousche, enlumineur à Xaintes ». Nous ne savons comment il vint aux Bourbon; on le trouve sur l'inventaire des livres du connétable dressé en 1523, et en 1661 il fut porté de Moulins à l'hôtel de Condé.

153

N° 705. SAUNIER (JEAN) : LA MAISON DE CONSCIENCE.

Petit in-f° (0,270 sur 0,207), veau marbré, aux armes de Bourbon-Condé. — Papier, XVe siècle, 465 pages de 40 lignes.

Pas de titre ni d'explicit. Les 12 premières pages sont occupées par une longue table des matières, et le texte commence à la p. 13 : « Jhesu Crist, nostre sauveur, createur et redempteur, en ses ditz et faiz nous exhorte... ». P. 430 : « ... lequel par sa grande misericorde veille ainsi dedier nostre temple, que cest monde soit fait son tabernacle ou habitacle par grace et en l'autre par gloire. Quod nobis concedere dignetur vera una trinitas, una et summa deitas, sancta et una unitas, Pater et Filius et Spiritus sanctus. Amen. Finis ». Sur la même page commence :

« Ung traictié de la saincte ame. — La saincte ame qui a Dieu veult parvenir doit penser et amer et desirer et vivre selon la maniere de Helie le prophete... ». — Fin : « ... ainsi comme fist Helye le prophete quand il fut ravy ». — Ce traité, qui paraît étranger à la *Maison de conscience,* y est cependant joint dans tous les manuscrits connus. Il figure d'ailleurs à la fin de la table sous cette mention : « De la cognoissance de Dieu ». Mais le traité suivant (qui n'est pas porté à la table) est absolument étranger à l'ouvrage de Jean Saunier, bien qu'il l'accompagne dans quelques manuscrits :

P. 438. « Aultre traictié de requestes par maniere de contemplation. — Plaise vous, tout puissant et pere glorieux, que je remembre et recongnoisse les biens que m'avez faiz... ». — Fin, p. 465 : « ... et n'est point de mer-

veilles se tu deviens umbre et vanité quant a elles te donnes. Amen ».

Le ms. fr. 444 de la Bibliothèque nationale (anc. 7033) (1), qui est disposé comme le nôtre, nous apprend que Jean Saunier composa son livre à la requête de Catherine d'Alençon, comtesse de Mortain, puis duchesse de Bavière en 1413, morte en 1462. Ce lourd et copieux traité de morale ascétique n'a pas eu les honneurs de l'impression, et c'est justice.

L'inventaire de la librairie de Moulins dressé en 1523 mentionne deux manuscrits de la *Maison de conscience;* tous deux, celui-ci et le suivant, sont venus de Moulins à l'hôtel de Condé en 1661.

154

N° 648. SAUNIER (JEAN) : LA MAISON DE CONSCIENCE.

Petit in-f° (0,275 sur 0,200), veau marbré, aux armes de Bourbon-Condé. — Papier, XVe siècle, 336 ff., 32 lignes à la page; filigrane : une fleur de lys surmontée d'une croix.

Pas de titre. Les sept premiers feuillets sont occupés par la table, suivie de ces mots : « Cestuy livre est composé par maistre Jehan Saunier, maistre en theologie ». Le volume se termine par le « Traité de la sainte ame », mentionné à la table « De la cognoissance de Dieu », et intitulé dans le texte « Comment la sainte ame doit penser a son createur ». Fin : « ... aussi comme fist Helye le prophete quant il fut ravy, ainsy cõmme dist est cy devant. Explicit la Maison de conscience ».

155

N° 1606. L'HOROLOGE DE LA PASSION [par JEAN QUENTIN]. — DIALOGUE SPIRITUEL DE LA PASSION.

In-32 (0,063 sur 0,045), mar. à comp. de couleur au chiffre M, dans un étui de mar. bleu (*rel. originale*). — Vélin, XVIe siècle, 67 ff. dont 2 blancs au milieu, initiales en or et couleurs, 45 miniatures très fines (la seconde série est en camaïeu).

Ce charmant petit volume se compose de deux parties. La première est

(1) Décrit par M. P. Paris, *Manuscrits françois,* IV, 144.

précédée d'un titre : « Ceste horologe est de la Passion... », sans nom d'auteur; les miniatures (27) représentent les scènes de la Passion; chacune est accompagnée de quelques vers et d'une oraison en prose. Or nous trouvons ces vers, bien au complet, dans un très rare livret dont nous possédons un exemplaire : « Horologe de la Passion Nostre Seigneur contenant XXIII heures, dispousant ung chascun a pitié et devotion et de la mort la meditacion » :

Ceste horologe est de la passion
. . . .

Fin : « Priés pour J. Quentin. *Imprimé par maistre Guillaume Guerson de Villelongue, studiant a Paris,* etc. » (s. d., in-8°, goth). Notre manuscrit se termine par une oraison en dix vers qu'on ne trouve pas dans l'imprimé. — Jean Quentin, docteur en théologie, pénitentier de Paris, est aussi l'auteur de *l'Horologe de devotion* (Paris, Jehannot, s. d., vers 1500).

La seconde partie du manuscrit n'a ni titre, ni explicit. Les miniatures reproduisent les scènes de la Passion et sont accompagnées d'un texte en vers, dialogue entre le « Sauveur » et la « dame ». Ce texte a été imprimé par Jean Dupré (Paris, 1520) sous le titre *Dialogue spirituel de la Passion,* sans nom d'auteur.

Acheté en 1875.

156

N° 655. LE QUEUX (REGNAUD) : LE BARATRE INFERNAL (prose et vers).

Petit in-f° (0,270 sur 0,200), veau marbré, aux armes de Bourbon-Condé. — Papier, dernier quart du XVe siècle, 251 ff., 32 lignes à la page.

Proheme intentant les parties
De plusieurs buissons essarties,
Ou du Baratre les rebruches
Sont mises au cler hors des fruches,
A cela qui se ensuyt cognoistre
Et par ordre en ouvrir le cloistre.
LE QUEUX
Rememorant les deesses fatales
. . . .

Dans les trois septains de ce prohème, les vers sont en acrostiche et donnent le nom de « Regnaud Le Queup de Douay ».

Le Queux traite d'abord des divinités mythologiques qui président à la destinée des hommes, comme Démogorgon, Éternité, Pan, les Parques, d'après les auteurs anciens et modernes, depuis Virgile jusqu'à Boccace. Puis il dédie son livre (f. 15) « à son cordial compaignon, seigneur de La Garde, André Giron... A toy mon humble stille adresse... C'est pour toy, Gyron genereux, qu'ay entrepriz a donner table au present Baratre... ». Suit la table des rubriques, puis une autre épître « audit celebre compaignon », en 12 septains, dont le dernier commence ainsi :

Grand Giron, parviengne a la mort
Par penser en enfer aller.

Le f. 25 est blanc et le texte commence au f. 26 : « Preface en la description du Baratre infernal selon que le prennent et entendent les gentilz et payens :

LE QUEUX
Pour ravir les engins humains... »

Suivent d'autres poésies (en 6 ff.), parmi lesquelles une « seconde preface ou l'acteur sousmet a voir reprandre et corriger son œuvre a troys excellens personnaiges des troys estatz »; l'homme d'église est Jehan Meschinot, le noble Charles de Gaucourt, le bourgeois « Jehan Gaudete, ung temps grant tresorier de Guyenne ». Enfin Regnaud Le Queux donne la date de la composition de l'ouvrage :

Quel an cest œuvre fut entrepriz?
L'an mil quatre cens quatre vingts
Longtemps dehors a moy revins...

La première partie du *Baratre infernal,* dans laquelle l'auteur passe en revue tout ce que les poètes latins et les écrivains du moyen âge avaient dit de l'enfer des anciens, se termine au f. 113. Le 114e est blanc. Voici la rubrique de la seconde partie : « Le second livre ou partie seconde du Baratre infernal par la verification des sainctes escriptures et autres :

LE QUEUX
Verifiant ma premiere promesse... »

Cette seconde partie n'est ni plus intéressante ni mieux écrite que la première; on y remarque surtout une foule d'exemples de visions infernales. L'ouvrage se termine par une dernière pièce de vers intitulée : « Expedient final dudit Baratre infernal. Le Queux contre ceulx qui ne croyent que enfer soyt chose, qui du tout les descript ».

Les manuscrits de ce fastidieux ouvrage sont très rares. La Bibliothèque nationale en possède un que M. Paulin Paris a décrit (1) et qui diffère du nôtre par quelques passages des poésies préliminaires. Là, ce n'est pas à André Giron que l'auteur dédie son livre, mais à Jean Pastureau, seigneur de L'Hommée, citoyen rupellain (de La Rochelle). L'*Epigramma decastichon* écrit en l'honneur du *Baratre* par Michel d'Avrillant et cité par M. P. Paris ne se trouve pas dans notre manuscrit. Bien que Regnaud Le Queux soit honorablement mentionné par Jean Bouchet, M. P. Paris fait bonne justice de ce mauvais poète; il se félicite que deux autres ouvrages de Le Queux nommés par Bouchet aient disparu, et va jusqu'à regretter que le *Baratre* ait survécu; celui-ci présente cependant quelque intérêt pour l'histoire de la poésie française; il n'a pas été imprimé. Notre manuscrit figure sur l'inventaire de l'hôtel de Condé dressé en 1654.

Note sur la contregarde : « Ce livre intitulé Description du Baratre infernal, extrait des anciens auteurs grecs et latins, contient l'histoire des dieux de l'antiquité, etc.; il a été composé en 1480. Collationné et trouvé complet par Monory, libraire et sous-bibliothécaire de S. A. S. M[gr] le prince de Condé, et relié de nouveau en 1771 ». — C'est la première fois que nous rencontrons cette mention; on la retrouvera plus loin sur d'autres manuscrits revêtus de la même reliure. C'est donc en 1771 que fut remanié le cabinet de l'hôtel de Condé; c'est alors que le ciseau du relieur rogna impitoyablement les tranches pour ramener les manuscrits à de certains formats, et que les volumes qui ne furent pas reliés à nouveau reçurent ces affreux faux dos destinés à donner à la collection un aspect uniforme. Cette opération est loin de faire honneur à celui qui l'a dirigée, et Monory a été mal inspiré en léguant son nom à la postérité. Pour expliquer le titre de sous-biblioth-

(1) *Manuscrits françois*, IV, 178.

caire que Monory s'attribue, il convient d'ajouter que le titre de bibliothécaire appartenait alors à Des Ormeaux (1), titre purement honorifique, qui n'imposait aucune obligation professionnelle. Nos comptes nous donnent les noms des relieurs employés par Monory : Bontault, Le Tellier, Plumel et Hamerville.

157

N° 986. Le Miroir des simples ames.

Petit in-4° (0,205 sur 0,147), veau marbré, aux armes de Bourbon-Condé. — Papier, fin du XV° siècle, 119 ff.

F. 1. « Icy commence la table pour trouver les chappitres de ce livre appelé le Mirouer des simples ames... » (5 ff.). — F. 6, 28 vers français :

Vous qui en ce livre lirez
Se bien le voulez entendre
. . . .
Et ainsy comprendrez ce livre
Qui d'amour fait l'ame vivre.

F. 7. « Ame de Dieu touchée et denuée de peché ou premier estat de grace, est montée par divines graces ou septieme estat de grace, ouquel estat l'ame a le plain de la perfection par divine fruiction ou pais de vie. Icy parle amour... ».

F. 104. « Explicit. Icy s'ensuivent aucuns regars pour ceulx qui sont en l'estre des marriz qui demandent la voye du pays de franchise. Le premier regart est des apostres. Cent vingt et troiziesme chappitre ». — F. 119 : « ... ce regart fait estre l'ame simple. Deo gracias. Explicit.

Pour cil qui ce livre a escript
Du bon du cueur je vous prie
Que le Pere, Filz et saint Esperit
Prier, et la vierge Marie,
Qu'apres ceste presente vie

(1) Joseph-Louis Ripault des Ormeaux, membre de l'Académie des Inscriptions, né le 3 novembre 1724, mort le 21 mars 1793. Il a laissé, entre autres ouvrages, une histoire du Grand Condé en 4 vol. in-12, 1766-1768.

En la compaignie des anges
Luy rende graces et louenges
Amen. »

Sur la première page, on lit les inscriptions suivantes :

« De conventu Magdalenæ prope Aurelianis ». — « Ce present livre est a Jehanne Bontemps, et le donne et delaisse apres mon trespas a ma fille Claudine Bontemps, religieuse au dessus dit couvent de la Magdeleine ».

Ce manuscrit ne figure pas sur les inventaires de 1654 et de 1673; il fait cependant partie de l'ancien fonds de Condé.

158

N° 659. HENRY (JEAN) : [LIVRE D'INSTRUCTION POUR RELIGIEUSES NOVICES ET PROFESSES].

Petit in-f° (0,265 sur 0,193), veau marbré, aux armes de Bourbon-Condé. — Papier, fin du XV° siècle, 65 ff., 21 lignes à la page.

Pas de titre. « A religieuse et devote fille en Jhesu Crist Marie Gastarde, novice en l'ordre de Fontevrault au couvent de Chaire-Dieu, Jehan Henry, chantre indigne de l'eglise de Paris, grace de bien preseverer en la saincte reformation et victoires sur toutes mauvaises temptacions. Fille novice, je croy que le Saint Esperit... — Comment la novice ou desert de religion seuffre pareilles temptacions que ot Jhesu Crist ou desert, et premierement de la premiere temptacion, etc., etc. ».

Cet ouvrage a été imprimé sous le titre de *Livre d'instruction pour religieuses novices et professes* (Paris, Jehan Petit, 1516, in-8°, goth.).

Moulins, 1523 : 234. « Ung livre envoyé pour vaincre les temptacions à une novice de Fontevraux, en papier, à la main ». — Porté à l'hôtel de Condé en 1661, le volume figure sur l'inventaire de 1673 : « Livre envoyé à une novice de Fontevrault, in-4° ».

159

N° 892. LE ROUYER (OLIVIER) : TRAITÉ OU EXPLICATION DE L'ÉGLISE ET DE SES PARTIES, DES PRÊTRES ET DE LA MESSE.

In-4° (0,213 sur 0,147), peau de truie, armes d'Orléans. — Papier, commencement du XVIe siècle, 80 ff., 32 lignes à la page.

« Considerant souventes foiz l'indevocion du peuple, et auxi la frequentacion laquelle est de jour en jour a la messe..., mon intencion est de ensuyr en ce petit eupvre ung venerable acteur, maistre Guillaume Mimatense (Guillaume Durant, évêque de Mende, *Mimatensis*), avecques plusseurs aultres docteurs. Et contendra ce petit livre troyes livres... » (de l'église, des ministres de l'église, de l'office de la messe).

On lit sur le feuillet de garde : « Ce present traicté a esté composé par frere Olivier Le Rouyer, frere mineur de l'Observance, professeur en theologie, demourant ou couvent de Laval, a la requeste de tres redoubtée dame Madame Katherine de Alençon, contesse de Montfort, lequel traité donne a la Raigne » (sans doute la reine Anne de Bretagne).

Catherine d'Alençon, fille de Jean II, duc d'Alençon (1409+1476), mariée le 8 janvier 1461 à Gui de Laval, XIVe du nom, dit XV, comte de Laval et de Montfort (1435+1500), morte sans lignée le 17 juillet 1505.

Moulins, 1523. — Hôtel de Condé, 1673.

160

N° 778. Fontaine (Pierre) : Le Livre de grace.

Petit in-f° (0,255 sur 0,180), veau brun, aux armes de Bourbon-Condé. — Papier, fin du XVe ou commencement du XVIe siècle, 244 ff. Signé du scribe Richard.

« Le livre intitulé de grace, ou de l'esperit par grace inspiré, composé par ung pouvre pecheur, frere mineur indigne, nommé frere Pierre Fontaynne, du couvent de La Rochelle, lequel est dedié a la reverence de tres noble et tres excellente dame Madame Jehanne d'Orleans, cousine germaine du roy Louys, douziesme de ce nom, et contesse de Tailhebourg, fondé sus son nom magnifique... ». — Les 6 premiers feuillets sont occupés par l'exposition de l'ouvrage et suivis de quatre huitains; puis vient le prologue de l'auteur, terminé par ces mots : « Ce traicté sera intitulé le Livre de divine grace, laquelle conduyra l'esperit de Dieu inspiré ». Dans le volume, l'esprit inspiré parle toujours en vers.

Jeanne d'Orléans, fille de Jean d'Orléans, comte d'Angoulême, et de Marguerite de Rohan, épousa Charles de Coëtivy, comte de Taillebourg, et fut créée duchesse de Valois après l'avènement au trône de son neveu, François Ier; elle était morte en 1520.

Encore un livre qui a suivi la destinée de la collection des manuscrits de Chourses-Coëtivy; on le trouve à l'hôtel de Condé en 1654.

161

N° 935. CHARRON (J.) : PETITE CONTEMPLATION DE LA VENUE DE NOEL.

Petit in-4° (0,200 sur 0,145), ais de bois recouverts de peau brune, fers à froid (*anc. rel.*). — Manuscrit original sur papier, fin du XVe ou commencement du XVIe siècle, 11 ff.

« S'ensuyt une petite contemplation de la venue de Noel. — Ex Sion species decoris ejus. Psalmo XLIX. La beauté du filz de Marie... ». — Fin : « ... Jhesus. Amen. Vous me pardonnerés, Madame, ce n'est myeux escript, car c'est le premier gest et n'ay eu opportunité de le faire doubles. Je me recommande a vos bonnes prieres et de toutes les devotes dames de par dela a ce saint Noel. Par le vostre petit disciple et prebtre chanoine de Xaintes : J. Charron ».

Cette dame, que le chanoine de Saintes ne nomme pas, est sans doute Jeanne d'Orléans, comtesse de Taillebourg.

Collection de Condé.

162

N° 895. EXPOSITION ET INTERPRÉTATION DE L'ORAISON DOMINICALE.

Petit in-4° (0,207 sur 0,135), mar. rouge, tr. dor., aux armes de Bourbon-Condé. — Vélin, XVIe siècle, 78 ff., 21 lignes à la page, caractères romains, rubriques rouges, initiales ornées, exécution soignée.

Les 7 premiers feuillets sont occupés par un prologue : « La tres saincte oraison qui commence *Pater noster,* composée par nostre tres benoist Dieu seigneur et salvateur Jhesus. D'autant que la chose est plus commune, d'au-

tant elle est meilleure... ». — F. 8 : « Ceste oraison est divisée en troys parties, ou prologue, ou traictié, et en la conclusion. Ou prologue est mise de cil que l'on prie la benivolence. Ou traictié chaiscune demande est mise en ordonnance. En la conclusion est inserée la necessaire consequence ». — Chacune des sept demandes du *Pater* est appliquée à un jour de la semaine. — F. 14 v° : « La premiere demande pour le sainct jour du dimanche. *Sanctificetur nomen tuum...* », etc. — Le volume se termine par l'interprétation du mot *Amen,* suivie d'un petit traité « du nombre septennaire ». — Fin : « ... Ainsi donques en la tres saincte oraison dominique nous avons sept demandes esquelles toutes oraisons sont contenues et comprinses. Fin ou conclusion de l'interpretation et exposition de la tres saincte, fructueuse et divine oracion dominique qui est le *Pater noster* ».

Hôtel de Condé, 1654.

163

N° 1433. « Warhaftiger Grunt und Zeugnis unsers cristichen Glaubens aus der heiligen Schrifft des alten und neuen Testaments, treulich und vleisig zusamen gezogen allen fromen Cristen zu einer Lere und Trost, durch einem hochgelerten der heiligen Schrifft. 1579 (1) ».

In-16 (0,120 sur 0,075), veau brun à comp., tr. dor. (*anc. rel.*). — Vélin, XVI[e] siècle, 48 ff., très bonne écriture allemande rehaussée d'or et d'argent, encadrements et vignettes gravés et coloriés.

Donné par Gouverneur (2).

164

N° 1698. Spee (Friedrich von) : Lettres à ses frères Jean-Adolphe et Arnold (en latin).

(1) Bases et témoignages véridiques de notre foi chrétienne, tirés des saintes écritures de l'ancien et du nouveau Testament, fidèlement recueillis pour l'instruction et le soutien de tous les pieux chrétiens, par un homme très versé dans les saintes écritures.

(2) Alfred Gouverneur, né en 1823, fils et petit-fils de serviteurs des princes de Condé, fut attaché à la personne du duc d'Aumale en 1844 et ne le quitta jamais. Il est mort à Chantilly le 24 février 1900.

In-12, cart. — Papier, XVIIe siècle, 21 ff. On lit en tête du 1er feuillet, d'une autre écriture que celle du manuscrit : « Manu P. Friderici Spe ».

F. 1. Exemplar Epistolæ quam dedi ad fratrem meum Joan. Adolphum... — F. 2. Exemplar Epistolæ eodem tempore datæ ad fratrem meum Arnoldum... — F. 9. Dilecto fratri Arnoldo... Datæ ex orbe sublunari postridie Commemorationis Animarum anni 1613. — P. S. daté du même jour, « Herbipoli Franconiæ ». — F. 16. Exercitium de damnatorum æternitate. — F. 17 v°. Exercitium 3. De æternitate damnandorum (incomplet). — F. 18-20. Méditation et prières en allemand. — F. 21. Die Geistliche Vermählung mitt Christo...

Friedrich von Spee, jésuite allemand, né à Kaiserswerth le 25 février 1591, entra au noviciat le 22 septembre 1610. Il enseigna la grammaire, les humanités, la rhétorique, la philosophie et la théologie morale à Paderborn, Cologne et Trèves (1629-1635), et mourut à Trèves le 7 août 1635. Il a laissé de nombreux ouvrages, dont la liste est donnée par le P. Sommervogel, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus,* t. VII, col. 1424-1431.

Collection de Condé.

165

N° 1042. « DIVERSES CONSIDÉRATIONS SUR LE TRÈS SAINT SACREMENT DE L'AUTEL. Jarry scribebat, anno 1649 ».

In-16 (0,107 sur 0,067), mar. rouge, fil. or, doublé de mar. bleu semé des lettres V M entrelacées; fermoir en vermeil. — Vélin, 14 ff. entourés de filets rouge et or; lettres et fleurons en or et couleurs; une miniature au 1er feuillet.

Cigongne, 122.

166

N° 1356. MONTPENSIER (ANNE-MARIE-LOUISE D'ORLÉANS, duchesse de) : « DIX MÉDITATIONS TRÈS UTILES A L'AME ».

In-16, anc. rel. en chagrin noir à fermoirs d'argent. — Vélin, XVIIe siècle, 71 pp., belle écriture, frontispice aux armes de Mlle de Montpensier, fille de Gaston d'Orléans.

Livre composé par elle-même et pour elle-même.

167

N° 1083. Longueville (Anne-Geneviève de Bourbon, duchesse de) : « Lettres et extraits de lettres de feue Son Altesse Mme la duchesse de Longueville à M. le curé de Saint-Jacques du Haut-Pas et à d'autres personnes ».

Petit in-8°, veau brun. — Papier, XVIIe siècle, 258 ff. en deux paginations de 223 et 282 pages, séparées par 5 ff. blancs.

Pages 1 à 74. Lettres de Mme de Longueville au curé de Saint-Jacques. — 75 à 112. Lettres de Mme de Longueville à la supérieure et à des religieuses du grand couvent des Carmélites de Paris (1650-1659). — 113 à 194. « *Ferit* de Mme de Longueville. J'ay refait une confession générale le 24 novembre 1661... ». — 194. Lettre du R. P. Quesnel à M. de M... — 202. Lettre de la R. M. Angélique à M. de Barcos, abbé de Saint-Cyran, 29 avril 1652, et réponse de M. de Barcos, 18 juin. — 223, fin de la première partie. « Priez pour le copiste. Paix ».

Après 5 feuillets blancs, le manuscrit reprend avec une nouvelle pagination : 1 à 111. Deux lettres sur la mortification du corps et de l'esprit. — 111 à 262. Lettre d'un ecclésiastique à une personne de qualité sur la pénitence (véritable traité en 15 chapitres). — 263. Lettre d'un ecclésiastique à une religieuse sur la manière de bien vivre dans la religion. — 277. Lettre d'un ecclésiastique à une religieuse.

Vente Monmerqué, mai 1851.

168

N° 1359. La Sablière (Marguerite Heissein, dame de) : Lettres et pensées chrétiennes.

In-4°, mar. rouge à comp., fil., dos orné, tr. dor., aux armes de la comtesse de Toulouse (*reliure à l'oiseau de Derome*). — Papier, XVIIIe siècle, 245 pp. chiffrées, belle écriture, encadrement à l'encre de Chine autour du titre.

Au dos : « Lettres de Mme de Sablé ». Cette erreur du relieur doit être im-

putée au scribe, qui, ayant probablement sous les yeux un manuscrit anonyme, se sera laissé égarer par la similitude des noms, Sablé, Sablière, et a écrit comme titre « Lettres de Madame de Sablé », sans remarquer que le sous-titre M. D. L. S. ne pouvait pas donner Mme de Sablé, la lettre L restant sans emploi.

L'identification n'est d'ailleurs pas douteuse, et les détails donnés par les lettres appartiennent à la vie de Mme de La Sablière : repentir de longues erreurs, abandon de cette maison de la rue Saint-Honoré que fréquentait le grand monde, lieu de retraite choisi à la porte d'un hôpital, soins donnés aux malades, perte de la santé... Enfin Mme de Sablé mourut en 1678, et nos lettres sont datées de 1687 à 1692. Or c'est en 1680 que Mme de La Sablière, délaissée par le marquis de La Fare, et le cœur brisé, résolut de quitter le monde pour travailler à son salut. Laissant La Fontaine dans la maison de la rue Saint-Honoré, elle se consacra entièrement aux « Incurables » de la rue de Sèvres, et s'établit tout près de cet hospice, dans une maison de la rue aux Vaches, où elle mourut le 6 janvier 1693.

Après le titre, « Lettres de Mme de Sablé » (pour La Sablière), viennent un certain nombre de lettres (17 pages), suivies des « Pensées chrétiennes de M. D. L. S. » (Mme de La Sablière) ; puis reprennent les « Lettres de M. D. L. S. à M. L. D. L. T. » (Mme de La Sablière à M. l'abbé de la Trappe). Ces lettres sont datées de 1687 à 1692 ; elles sont inédites. Les « Pensées chrétiennes » ont été plusieurs fois imprimées à la suite des Mémoires de La Rochefoucauld.

Le contenu des pages 155 à 245 est étranger à Mme de La Sablière. 155 à 180, Discours d'un supérieur à « ses très chères sœurs », sur la mort de sœur Catherine François, dite Louise de la Croix, du monastère de la Miséricorde proche Saint-Sulpice (premières années du XVIIIe siècle). — 184, « Lettre de saint Ignace, évêque et martyr, aux Romains ». — 199, « Sentences tirées des œuvres de saint Augustin, des sermons sur les psaumes ». — 243, « Portrait de Jésus-Christ par Publius Lentulus, gouverneur de Judée, qui l'envoya au sénat romain lorsque sa renommée se répandit dans le monde ». — La page 245, dernière du manuscrit, est suivie de 4 feuillets blancs.

Des bibliothèques du duc de Penthièvre et de mon père. Donné par ma mère, qui y a mis cette inscription : « Correspondance particulière de Mme de Sablé avec son directeur, provenant de la bibliothèque de Madame la comtesse de Toulouse ».

169-176

N°s 785-792. THOMASSIN (LOUIS DE) : REMARQUES SUR LES CONCILES ET LES CANONS DES APOTRES.

8 vol. in-4°, veau brun, aux armes de Bourbon-Condé. — Papier, XVIIe siècle.

T. I (785), canons apostoliques, 223 ff. — II (786), concile d'Elvire, 225 ff. — III (787), conciles d'Arles (146 ff.) et de Néocésarée (47 ff.). — IV (788), concile de Laodicée, 159 ff. — V (789), concile de Nicée, 179 ff. — VI (790), conciles de Gangre (26 ff.), d'Antioche (84 ff.) et de Sardique (75 ff.). — VII (791), premier concile de Carthage (7 ff.), premier concile de Constantinople (50 ff.), premier concile de Valence (16 ff.), concile de Turin (14 ff.), deuxième et troisième conciles de Carthage (12 et 76 ff.). — VIII (792), quatrième concile de Carthage (181 ff.).

Pour satisfaire ses goûts d'érudit, le Grand Condé faisait copier les manuscrits dont il ne pouvait se procurer l'original; un certain nombre de ces copies sont conservées à Chantilly. M. le Prince avait confié la direction de ce travail à un certain Soru, avocat au Parlement, à la fois bibliophile et commissionnaire en librairie. Chaque semaine, celui-ci écrivait à Condé, lui proposant l'achat des livres qui paraissaient ou des livres rares qu'il rencontrait. Cette correspondance bibliographique est conservée en grande partie à Chantilly.

Notre manuscrit, qui ne porte pas de nom d'auteur, a été écrit en 1684 : « J'envoye à S. A. S. le 4e tome des Remarques sur les Conciles » (lettre de Soru, 13 avril 1684). Trois mois plus tôt, Soru avait écrit : « Je fais travailler à l'abrégé des conciles du P. Thomassin » (6 janvier 1684); voici notre auteur. Louis de Thomassin, oratorien, né à Aix en 1619, mourut à Paris le 24 décembre 1695. Canoniste de premier ordre, il a laissé plusieurs ouvrages imprimés; ses *Remarques sur les Conciles* sont restées inédites; Niceron en cite un manuscrit en 3 vol. in-folio (t. III, p. 167).

177

N° 743. « DE LA MANIÈRE DONT DIEU ORNE ET FAVORISE LES AMES qui commencent d'avoir quelque accès dans la vie spirituelle par la force et la vigueur de la grâce ».

Petit in-f°, veau brun, dos de mar. vert. — Papier, XVII[e] siècle, 115 ff.

Collection de Condé.

178

N° 972. [TRAITÉS DE PIÉTÉ].

In-16, mar. rouge, comp. à petits fers sur le dos, fil., tr. dor., fermoirs (*anc. rel.*). — Papier, XVII[e] siècle, 104 ff., ancienne pagination. Le titre et les 38 premières pages ont été enlevés au siècle dernier.

Le manuscrit se divise en deux parties séparées par un certain nombre de feuillets blancs. La première partie comprend la « Pratique pour se préparer à la feste d'amour, qui est la feste du très adorable, très auguste, très amoureux et très saint sacrement, fait par le bon f. E. D. ». — D'autres mains ont ajouté à la suite les prières du matin et du soir et quelques oraisons.

Seconde partie : « Manière de dire le chapelet. — Formule de dépendance de la B. V. par voye d'oblation et d'abandon de nous-mesme entre ses mains. — Oraison à Nostre Dame, que doivent dire tous les jours ceux qui se sont donnés à elle ». — Une autre main a ajouté une « Disposition à l'oraison », et quelques sujets de méditation.

Collection de Condé.

179

N° 963. INSTRUCTION SUR LES SACREMENTS, suivie d'une autre instruction sur les fêtes de l'année.

In-8°, veau fauve, dos monté vert. — Papier, XVIII[e] siècle, 63 ff. avec une gravure sur acier d'après Lebrun, chez N. Bazin à Paris.

Paraît de la même écriture et porte la même initiale L que les manuscrits nos 871-876(voir plus haut, p. 32). Écrit pour l'éducation de Louis-Henry de Bourbon, septième prince de Condé, mort en 1740.

180

N° 1522. « SUITE DE LA MÉDITATION SUR LES AVANTAGES DE LA CONFESSION. Tome second ».

In-8°, mar. vert à comp. dor., tr. dor., aux armes de Madame Victoire de France, avec son ex-libris à la garde. — Papier, XVIIIe siècle, 352 pp., belle écriture.

Outre la « Suite de la méditation sur les avantages de la confession », ce tome II contient les quatre méditations suivantes : sur les preuves que Jésus-Christ nous donne de son amour dans le Saint-Sacrement, — pour le jour de la Pentecôte, — sur les moyens de passer chrétiennement l'octave du Saint-Sacrement, — sur l'Assomption de la Vierge.

Succession de la Reine.

181

N° 1077. XIMENEZ (JOSEF ALVERTO) (1) : « REPRESENTACION a la Serenissima Republica de Venecia... sobre la edad conveniente para la profession religiosa. En Roma, a 28 de Agosto de 1779 ».

Petit in-4°, basane. — Papier, XVIIIe siècle, 226 ff.

Collection Standish.

182

N° 1846. ORAISON FUNÈBRE DE LA DUCHESSE DE LONGUEVILLE [par GABRIEL DE ROQUETTE, évêque d'Autun], 22 ff. — « Cérémonies observées après le déceds de Madame de Longueville, qui mourut le 15 avril 1679 » (copie de

(1) « El Revermo P. Fr. Josef Alverto Ximenez, general del orden de N. Signora del Carmen, de la antigua y regular observancia ».

Mathieu Luillier, archiviste de la maison de Condé de 1684 à 1716), 4 ff.

In-f°, papier.

« Quelque éloquent que fût ce discours, il y eut une défense de l'imprimer. L'équité du Roi n'aurait jamais conçu pareille défense, si la basse jalousie des ennemis de cette Princesse n'avait malignement surpris cet ordre » (Villefore : *Vie de Madame de Longueville*, p. 172).

183

N° 1833. FEYDEAU DE BROU (HENRY) : « ORAISON FUNÈBRE de très haute, très excellente et très puissante princesse MARIE-LOUISE D'ORLÉANS, REINE D'ESPAGNE, prononcée dans l'église métropolitaine de Nostre Dame de Paris, le 30e jour d'avril 1689, par Mre Henry Feydeau de Brou, nommé à l'évesché d'Amiens ».

In-4°, papier, XVIIe siècle, 34 ff. (le dernier blanc).

Inédite, non citée par Lelong.

184

N° 1712. PONCET DE LA RIVIÈRE (MICHEL) : « ORAISON FUNÈBRE de très haut, très puissant et très excellent prince Monseigneur PHILIPPE, DUC D'ORLÉANS, ci-devant RÉGENT du Royaume et principal ministre, mort le 2 décembre 1723, d'une attaque d'apoplexie; prononcée à l'abbaye royale de Saint-Denis le 24 février 1724, en présence du duc d'Orléans, son fils, par M. Poncet de La Rivière, évêque d'Angers, membre de l'Académie françoise ». — « Oraison funèbre du duc d'Orléans, Régent, par M. Poncet de La Rivière, évêque d'Angers, membre de l'Académie françoise. Extrait de l'Éloge fait de ce prélat par M. d'Alembert. Édition de 1787, tome IV, p. 401 ».

In-4°, cart. — Deux pièces manuscrites de format différent, XVIIIe siècle, la 1re de 12 ff., la seconde de 4, plus les 2 ff. de l'ancienne chemise qui contenait les deux pièces, conservée dans la nouvelle reliure et portant cette inscription : « Le duc d'Orléans, Régent, mort à Versailles le 2 décembre 1723. »

L'oraison funèbre n'a pas été imprimée. (Lelong, II, 687, n° 25,674.)

185

Nº 1732. Oraison funèbre de très haut, très puissant et très excellent prince Louis-Henry, duc de Bourbon, prince de Condé (mort le 27 janvier 1740).

In-4º, cart., dos chagrin vert. — Papier, XVIIIe siècle, 87 pages.

Prononcée dans l'église de Charleville. Les Condé étaient princes de Charleville par héritage des Gonzague.

186

Nº 1766. Oraison funèbre de Monseigneur Louis, Dauphin de France, (mort le 20 décembre 1765).

In-fº, cart., dos monté rouge (*anc. rel.*). — Papier, XVIIe siècle, 27 pages.

Page 27 : « L'orateur, ayant été invité par Messieurs les Officiers municipaux de Charleville de faire la répétition de ce discours dans leur église paroissiale, ajouta après la division ces paroles... » (allusion au prince de Condé).

IV. — CONTROVERSE

187

N° 709. CARPI (ALBERTO-PIO, comte de) : RÉPONSE À ÉRASME.

In-f° (0,313 sur 0,230), mar. vert aux armes de Bourbon-Condé, tr. dor. — Vélin, XVIe siècle, 203 ff., armes de Montmorency et riche décoration occupant toute la première page.

Traduction anonyme de l'ouvrage du comte de Carpi imprimé en 1529 sous le titre suivant : *Alberti Pii, Carporum comitis illustrissimi, ad Erasmi Roterodami expostulationem Responsio accurata et parenetica, Martini Lutheri et asseclarum ejus heresim vesanam magnis argumentis et justis rationibus confutans*. La date de l'ouvrage, donnée à la fin de l'imprimé, *Romae, idibus maii M. D. XXVI*, se trouve aussi dans le manuscrit : « Donné à Rome le 15e de mai 1526 » ; mais elle y est suivie de cette mention : « Imprimé à Paris le 4e jour de janvier 1528 » (1529 n. s.). Cette traduction, qui ne paraît pas avoir été imprimée, a donc dû être faite d'après une des deux éditions parisiennes du texte latin qui furent publiées en 1529 et qui contiennent en tête une préface de l'éditeur-imprimeur, Josse Bade, ainsi datée : « Ad nonas januarias anni M. D. XXIX calculo Romano ». L'une de ces éditions, in-8°, ne porte pas d'autre date que celle de la préface; l'autre, de format in-4°, se termine par une souscription ainsi conçue : « Finis sub prelo Ascensiano ad septimum idus mensis januarii, anno M. D. XXIX, calculo Romano ».

La préface de Josse Bade et la lettre d'Érasme qui viennent en tête de l'édition latine ont été laissées de côté par le traducteur français; il a remplacé ces deux morceaux par une épître qu'il est intéressant de citer tout en-

tière; elle est adressée à Guillaume de Montmorency, père du connétable Anne, mort le 24 mai 1531.

A très hault, puissant et noble seigneur Monseigneur Messire Guillaume de Montmorency, baron et seigneur dudict lieu, chevallier de l'Ordre et premier baron chrestien de France. Salut. — Juvénal, en sa huictiesme satyre, mon très honnoré seigneur, dict que les faictz glorieux, triumphans et magnificques des prédécesseurs, les longues painctures en tapis et voirrières de leur vie laborieuse, ne font pas les enfans nobles et décorez de vertus. Mais quand les enfans, à l'exemple de leurs parens vertueux, s'efforcent de tout leur pouvoir de parvenir par leur soing et labeur à augmenter le nom, bruict et gloire de leurs ancestres, doibvent estre et de toutes gens moult prisés et louez. Car ce n'est point petite chose d'avoir esté engendré de bons parents, comme dist Aristote en ses Pollitiques : de bons parens ne viennent que bons et honnestes enfans. Et quand ung homme est diziné et procréé d'une bonne et saine racine, les rameaulx en sont plus durables et vertueux. Et jà soit ce que ung homme de basse condition et de petite lignée acquière aulcune foiz par son soing et labeur loz et gloire, nonobstant ceulx sont beaucoup plus à priser qui ont esté nourris au giron de félicité habundante, lesquelz pour leurs richesses ou auctorité peuvent mener vie oisifve et voluptueuse, quand ilz se addressent et eslièvent de leur propre inclination à poursuyvir vertueuses entreprinses et les bonnes meurs de leurs prédécesseurs.

Et pourtant, s'il fault louer les enfans bien moriginés, on ne doibt pas oublier ne laisser ceulx de toy procréés, lesquelz ne se sont pas du tout contentez du nom, bruict et louenge de leur noble et tant ancienne lignée, mais comme vrays imitateurs s'efforcent de jour en jour et de plus en plus d'estre nombrés au cathalogue des nobles et vertueux, et ne maculeront jamais la gloire par si long temps laborieusement acquise de leur noble sang, mais grandement, comme on voit tous les jours, l'augmenteront et exalteront. Et en eux est remémoiré le sens de leurs parens, lesquelz les ont ainsi décorés de prudence, fidélité et justice. Et en ces choses tu es partout et de gens d'auctorité grandement loé; et aussi doibt-on bien loer et exalter ton nom, lequel sera renommé et réclamé tant qu'il sera mémoire d'homme.

Car premièrement, pour parler de ta noble et ancienne lignée, tes aïeulx sont les plus anciens chrestiens du royaulme de France, et le baron de Montmorency, dont toy et les tiens estes dirivés par droicte lignée de père au filz, a esté le premier seigneur qui a porté la première enseigne pour soustenir la foy de Jésu Crist et s'est opposé muraille ferme pour la maison d'Israël, comme il appert par les anciennes croniques. Quand monseigneur sainct Denis vinst en France prescher et publier la foy et convertir le peuple, le baron de Montmorency fut le premier seigneur lequel, incontinent oye la prédication, laissa toute vanité et ydolatrie et se fist baptiser et toute sa famille. Et pour tant qu'il estoit de auctorité, tous ses subjectz et aultres plusieurs se rendirent aux commandemens et à la foy de Jésu Crist; et furent les premiers de l'ordre de la chrétienté. Et depuis tousjours la lignée descendue du père au filz est et sera tousjours

moiennant l'aide de Dieu tant que la foy durera en France. Et depuis tous ceulx de ta noble lignée, plains de bonne doctrine et abruvés du fleuve de sapience, ont eu tousjours en révérence l'honneur de Dieu et bataillé pour la foy catholique. Et ont fundé abbayes, prébendes, églises collégialles, lieux pitoiables, lesquelz ont doués de beaux privilèges, dons et revenues pour sustenter et alimenter ceulx qui seront perpétuellement au service de Dieu esleuz. Et ce voullant ensuyvir, as augmenté les biens et revenues et fondé et édifié tout de nouveau la belle église de Montmorency tant triomphante et magnifique que c'est ung exemple de perpétuité à tous ceulx qui après toy viendront.

Et pourtant que tes prédécesseurs et mesmes toy avés tousjours tant aymé la religion chrestienne, joinct que par cy devant a esté la navire de sainct Pierre merveilleusement agitée de grandz troubles et tempestes, et affin, comme dict Origène et sainct Hylaire, que ta noble seigneurie entende que jamais l'Église ne florist ne triomphe plus ne est en plus grande exaltation que quand elle est persécutée, comme le vray or est esprouvé en la fournaise, tu congnoistras en une joye de ton esprit maintenant l'Église estre en une leesse, quelzques persécutions que luy ayt cuydé faire ce dampné Luther et tous ses conjurés. A ceste cause, acceptant ton bon vouloir et humble commandement, ay voulu te faire ce livre translater de latin en françois affin de congnoistre comme ces héréticques, qui ont faict une si grosse playe en l'Église et religion chrestienne, sont misérablement confundus et mis au bas, et comme toute leur doctrine n'est que frivolle et n'a point de fundement, mais est du tout ruinée et anichilée, et tout par tesmoingnaige de saincte escripture, affin que ce pust récréer ta vénérable antiquité et que tu te esjouisses de veoir devant la fin de tes jours l'Église catholique réparée plus belle que jamais et estre soutenue de columpnes qui ne peuvent jamais brûler ne pourrir; car Nostre Seigneur a dict à Monsieur sainct Pierre : « Rogavi pro te, Petre, ut non deficiat fides tua. Pierre, j'ay prié pour toy affin que ta foy, qui est la foy de toute l'Église, ne périsse ». Et pourtant il plaira à ta magnificence recepvoir ce don agréable de l'homme ancien comme toy, nous resjouissant ensemble de voir florir et fructifier la foy catholicque, et les hérésies estre confundues du tout, et principallement en ce très noble et très chrestien royaulme de France, lequel Dieu par sa bonté infinie veuille tousjours maintenir en bonne paix, fidélité et justice. Et adieu.

Puis vient le titre : « En ce livre cy est contenue la Response de magnifique et noble homme Albert Pius, compte de Cappe, sur l'épistre à luy envoyée par maistre Dydier Hérasme; en laquelle sont déprimées et confundues par tesmoingnage de saincte escripture toutes les hérésies de Luther, au moins la plus grand partie; translatée ladicte épistre de latin en françois, affin que ceux qui n'entendent pas latin puissent veoir, juger et congnoistre combien grandement a erré, failly et dévyé ce malheureux Luther, ennemy de la foy catholicque et des sainctz décretz de l'Église ». Suit une phrase

imitée de la fin de la préface de Josse Bade pour annoncer la division de l'ouvrage en chapitres; les titres de chapitres donnés par Josse Bade ont aussi été traduits, nouvelle preuve que notre manuscrit est une traduction de l'imprimé.

Le traducteur est inconnu; mais l'épître dédicatoire doit être l'œuvre du comte de Carpi. « J'ay voulu, dit-il, te faire translater ce livre de latin en françois »; il n'est donc pas l'auteur de la traduction, faite par son ordre. Le tutoiement employé, dans une œuvre en prose, à l'égard d'un personnage aussi important que le baron Guillaume ne peut être que le fait d'un grand seigneur; « l'homme ancien comme toy » s'explique par l'âge du comte et du baron : Carpi mourut en 1530 et Guillaume de Montmorency en 1531. Enfin le comte de Carpi, bien qu'étranger, était loin d'être un inconnu à la cour de France; en 1528, il fut un des dix chevaliers de l'Ordre qui parurent aux côtés du roi pour recevoir la patente du héraut qui apportait le défi envoyé à François Ier par Charles-Quint; Guillaume de Montmorency assistait aussi à la réception (1). Les deux personnages se connaissaient donc parfaitement, et il est tout naturel que le comte de Carpi ait voulu offrir la traduction de son œuvre au baron Guillaume, à qui la langue latine était sans doute loin d'être familière. Cette traduction dut être faite en 1529, aussitôt après la publication de l'édition imprimée.

Hôtel de Condé, 1654.

188

N° 1806. Condé (Henri II de Bourbon, prince de) : « Lettre de son Altesse Monseigneur le Prince pour remerciment à M. Habert, théologal de Paris, et mort évesque de Vabres, du livre qu'il luy a dédié, et qui est intitulé la *Défence de la foy de l'Église et de l'ancienne doctrine de Sorbonne touchant les principaux points de la grâce,* contre le livre intitulé *Apologie de Jansénius,* sans nom d'autheur, volume in-4° imprimé à Paris chez Thomas Blaise en l'année 1644 ».

In-4°, papier, XVIIe siècle, 10 ff., dont 3 blancs.

Original autographe et copie. — Archives de Condé.

(1) Duchesne, *Histoire de la maison de Montmorency*, p. 363, et *Preuves*, p. 264.

189

N° 1808. Condé (Henri II de Bourbon, prince de) : [Remarques chrestiennes et catholiques sur le livre de la Fréquente Communion qui a paru nouvellement sous le nom de M. Antoine Arnauld].

In-f°, papier, XVIIe siècle, 17 ff., dont 1 blanc.

Pas de titre. Ms. original, tout entier de la maison du prince. Imprimé sous le titre ci-dessus, chez Pierre Rocolet, 1644, in-8°.

Archives de Condé.

190

N° 1860. Condé (Henri II de Bourbon, prince de) : 1° « Petit discours sur les choses nécessaires au service de Dieu et de la religion catholique en France, au réglement de toutes sortes d'ecclésiastiques », précédé d'une « Espitre à la Reine » (9 ff.). — 2° Début d'un traité « sur l'estat de la religion en ce Roiaume » (2 ff.).

In-f°, papier, XVIIe siècle. Minute autographe.

Archives de Condé.

191

N° 698. La Peyrère (Isaac de) : Des Juifs élus, rejetés et rappelés.

3 tomes en 1 vol. petit in-f°, veau fauve, dos orné, aux armes de Bourbon-Condé. — Papier, XVIIe siècle. T. I, 4 ff. lim. et 202 pages; II, 197 pp.; III, 3 ff. limin. et 186 pp.

Le t. I est précédé d'une préface, et le t. III d'un avis au lecteur. Préface : « Plusieurs me demandoient à quoy je m'ocupois dans ma retraite chez les Révérans Pères de l'Oratoire d'Aubervilliers... J'avoue que j'étois telemant fassiné de l'hypotèse des Préadamites que j'avois antrepris de l'étandre sur toutes les parties que je traite en ce lieu, des Juis élus et rejetez et qui doivent être rapelez. Mais tout le monde fut si irrité de ce paradoxe que je fus

contraint de m'arêter à la fin de la première partie, qui est cèle des Juis élus, où les Préadamites finissent. J'ay achevé les deux parties qui restoient des Juis rejetez et des Juis qui doivent être rapelez, dans la retraite où je suis... ».

Isaac de La Peyrère, né en 1594, s'attacha vers 1640 au Grand Condé, qu'il suivit aux Pays-Bas pour rentrer avec lui en France (1659). Poussant la bizarrerie jusqu'aux dernières limites du paradoxe, comme lui-même l'avoue, il s'était avisé d'employer les loisirs de l'exil à écrire un traité où il soutenait l'existence des Préadamites, ce qui souleva un grand orage. Jeté en prison, La Peyrère en sortit par le crédit de son prince; il dut tout à la fois rétracter son livre et abjurer le calvinisme. Nommé bibliothécaire de l'hôtel de Condé, mais trouvant la rémunération insuffisante, il fut autorisé à se retirer chez les Pères de l'Oratoire, au séminaire de Notre-Dame-des-Vertus, à Aubervilliers, près Paris. C'est là qu'il mourut en 1676; c'est là aussi qu'il avait composé l'ouvrage dont nous parlons ici et qui ne porte pas son nom; mais, dans la préface, il fait allusion aux circonstances principales de sa vie. Chez lui, la singularité ne s'arrête pas aux opinions; elle se retrouve dans son orthographe, absolument originale. Il était en relations avec tous les esprits libres de son temps, Naudé, Chapelain, La Mothe Le Vayer, Gassendi, etc.

Le *Rappel des Juifs* imprimé en 1643 est attribué par Brunet et par Weiss (*Biographie universelle*) à Isaac de La Peyrère. Je doute qu'il en soit l'auteur, car, dans la préface de notre manuscrit, il parle longuement de ses « Préadamites », et il mentionne aussi sa « Relation de l'Islande, imprimée il y a dix ans, en 1663 »; mais pas un mot d'aucune sienne publication consacrée aux Juifs. Ou le volume imprimé en 1643 (rarissime, je l'ai) n'est pas de lui, ou c'était un essai informe dont il ne se souciait pas d'avouer la paternité.

On lit sur le 1er feuillet du volume : « L'abbé d'Aligre pour M. Pirot ». Cet abbé d'Aligre est François, né en 1620, abbé de Saint-Jacques de Provins, mort en 1712, ou son frère Charles, abbé de Saint-Riquier en Ponthieu, mort en 1695. M. Pirot doit être l'abbé Edme Pirot, né en 1631, mort en 1713, docteur de la maison et société de Sorbonne, professeur, syndic de

la faculté de Théologie, censeur des livres, chanoine et chancelier de l'église de Paris, personnage considérable dans le clergé du temps. La reliure du volume et l'apposition des armes de Condé sont de la fin du XVII[e] siècle.

192

N° 1818. La Peyrère (Isaac de) : Du Rappel des Juifs. Livre quatrième. Chapitres I à XI (ce dernier incomplet). Suivi d'un long fragment d'un autre chapitre.

Petit in-f°, cart. — Manuscrit original sur papier, XVII[e] siècle, 72 ff.

Collection de Condé.

193

N° 1722. La Peyrère (Isaac de) : « Réponse aux calomnies de Des Marais, ministre de Groningue ».

In-4°, cart., dos chagrin vert. — Papier, XVII[e] siècle, 128 pages.

« Samuel des Marais, ministre de Groningue, a mis une préface au-devant d'un livre intitulé : « Réponse sommaire au livre de Monsieur le cardinal de Richelieu, etc. Par le S. de La Ruele... ». Cette préface ne vaut pas la peine d'être examinée; et je ne m'attacheray qu'à ces paroles, *l'impie défanseur des Préadamites,* que Des Marais a antandues de moy... ». — C'est à cette phrase que répond La Peyrère. Le manuscrit est tout entier de sa main.

Collection de Condé.

194

N° 694. « De la Hiérarchie ».

Petit in-f°, veau fauve, dos de mar. rouge, aux armes de Bourbon-Condé. — Papier, XVII[e] siècle, 33 ff.

Le titre ci-dessus, mal écrit sur un feuillet de garde, est d'une autre main que le corps du manuscrit. L'ouvrage ici copié, sans titre régulier, sans date

ni aucune indication, paraît être une traduction abrégée du fameux *Optatus Gallus* de Charles Hersent, imprimé à Paris en 1640.

Collection de Condé.

195

N° 978. « Contre la prétendue infaillibilité du pape ».

Petit in-4°, papier marbré, dos monté vert. — Papier, 1663, 57 ff.

Traité dirigé surtout contre les Jésuites, à propos de la thèse soutenue au collège de Clermont, à Paris, le 12 décembre 1661.

Collection de Condé.

196

N° 1030. « Recueil de plusieurs pièces théologiques ».

In-4°, veau brun. — Papier, 1686, 232 ff.

1° « Traité du mariage chrétien selon les lois de France » (ff. 1 à 51).
2° « Dissertation du célibat des prêtres » (53 à 68).
3° « En quel temps la loi du célibat a été établie » (68 à 78).
4° « La discipline de l'Église sur la séparation du mari d'avec sa femme pour cause d'adultère, suivant ce qui est écrit dans saint Mathieu, chap. XIX : Dico autem vobis quia quicumque dimiserit uxorem suam, nisi ob fornicationem, et aliam duxerit, mœchatur » (79 à 87).
5° « Lettre d'un théologien à son ami sur le sujet de l'usure » (89 à 102).
6° « Examen du Bref que le pape Clément IX a fait contre le *Nouveau Testament* imprimé à Mons » (103 à 122).
7° « Examen du Bref publié et affiché à Rome contre le Rituel de Mr l'évêque d'Alet » (123 à 136).
8° « La manière de rectifier les six propositions que la faculté de Théologie présenta au Roi en l'an 1663 » (137 à 157).
9° « Observations sur l'acte de Vesperies de Mr Jacques Leullier, licentié en Théologie, qui a été soutenu dans le collège de Sorbonne le 18 juin 1675. Avec les remontrances de MMrs du Parlement » (159 à 215).
10° « Remontrances de MMrs du Parlement au sujet de la thèse cy-dessus le 16 février 1677 » (217 à 232).

Copie de pièces faite en 1686, pour le Grand Condé, par les soins de son

agent en librairie, M. Soru, avocat au parlement. Le titre général est de la main de Soru.

197

N° 1863. Recueil factice.

1° « Copie de la lettre écrite au Roy par Mgr l'archevêque de Toulouse », s. d. (2 ff.).

2° « Mémoire sur l'arrêt du Parlement qui ordonne à la faculté de Théologie de Paris d'examiner la proposition suivante : Divino et immutabili privilegio ad solam Sedem Apostolicam spectat judicare de controversiis fidei » ; s. d. (8 ff.).

3° Lettre de l'abbesse de Port-Royal à l'évêque d'Alet, s. d. (2 ff.).

4° « Méditation théologique... Halluin, 12 aoust » (s. a.) (4 ff.).

5° « Réflexions sur ce passage : Sicut exaltavit Moyses serpentem in deserto, ita oportuit exaltari filium hominis, ut qui credit in eum non pereat, sed habeat vitam æternam » (2 ff.).

6° Lettre du pape Innocent XI à Louis XIV. Rome, 28 juin 1683 (1 f.).

7° Autre lettre du même au même. Rome, 10 août 1683 (2 ff.).

8° Autre lettre du même au même. Rome, 13 novembre 1685 (2 ff.).

9° « Lettre de plusieurs prélats de France à N. S. P. le pape Clément IX sur la cause des quatre évesques, rendue à Sa Sainteté le Vendredi Saint 31 mars 1668 et imprimée peu de temps après » (4 ff.).

10° « Lettre de plusieurs prélats de France au pape Clément IX sur la cause des quatre évesques, 1er décembre 1667 » (4 ff.).

11° « Lettre de l'évesque de Châlons sur l'affaire des quatre évesques, 24 mars 1668 » (2 ff.).

Collection de Condé.

198

N° 1847. Recueil de pièces sur le Jansénisme.

1° Pièce relative aux cinq propositions de Jansénius (3 ff.).

2° « Comment les fausses opinions de la Grâce peuvent causer la perte des âmes selon l'explication que S. Augustin donne à la parabole des Vierges sages et des Vierges folles » (8 ff.).

3° « Lettre de Mr Arnauld, docteur de Sorbonne, à Mr Le Febvre, docteur en théologie de la faculté de Paris, du 4 may 1683 » (12 ff.).

4° « Supplique des docteurs en théologie de la faculté de Paris à l'Assemblée générale du Clergé » (5 ff.).

5° « Mémoire pour Monseigneur l'archevêque de Rouen, président de l'Assemblée générale du Clergé, sur le rétablissement des docteurs dans la Faculté » (2 ff.).

6° « Mémoire sur le rétablissement des docteurs de la Faculté dans leurs fonctions » (5 ff.).

7° « Scriptum primum doctoribus Jansenianis oblatum quomodo quinque propositiones ab apostolica Sede damnatæ in Augustino Jansenii contineantur » (10 ff.).

8° Mémoire d'un Janséniste (2 ff.).

9° « Sanctiss. domini nostri D. Clementis divina Providentia Papæ XI confirmatio et innovatio constitutionum Innocentii Papæ X et Alexandri Papæ VII adversus Jansenianam hæresim editarum, cum nonnullis declarationibus pro debita illarum observantia adjectis. Romæ, MDCCV. Ex Typographia Rev. Cameræ Apostolicæ » (copie manuscrite) (8 ff.).

Collection de Condé.

199

N° 1046. Lettres des religieuses de Port-Royal.

In-4°, mar. rouge, fil., tr. dor. (*J.-A. Derome*). — Papier, XVIII° siècle, 722 pages réglées.

Ce manuscrit est divisé en deux parties :

1° « Relation contenant les lettres que les Religieuses de Port-Royal ont écrites pendant les dix mois qu'elles furent enfermées sous l'authorité de la Mère Eugénie, 1664-1665 » (pp. 1 à 630).

2° « Lettres de la Mère Angélique de Saint-Jean à Mr Arnauld, écrites depuis que la communauté fut transférée à Port-Royal des Champs, jusqu'à la paix de l'Église » (pp. 631 à 722).

On lit sur le feuillet de garde :

« Ex dono piissimæ ac reverendissimæ D. D. Gabriel, dictæ a Sancta Euphrasia, religiosæ ordinis St Benedicti, ex prioratu Bon-Secours P., quæ has christianas litteras hinc et inde maximo studio recollectas, sua manu scripsit, et eleganter, ut par erat, adornari curavit. Die VIII idus febr. 1776. De Laubet, Regis consiliarius, urbis Gisors medicus ».

Acheté à Puttick (Londres), mai 1861.

200

N° 690. Noailles (Louis-Antoine de) : « Lettre ms. de Mgr l'archevêque

de Paris à Mgr L'ARCHEVÊQUE DE CAMBRAY, en réponse aux quatre lettres que Mgr de Cambray lui avoit écrit ».

In-4°, papier, 1697, 42 ff., cart.

Sur le Quiétisme et la doctrine professée par Mme Guyon. A la suite de l'Instruction pastorale de l'archevêque de Paris, du 14 octobre 1697, Fénelon lui avait adressé quatre lettres, auxquelles Louis de Noailles répondit par celle-ci. Elle fut aussitôt imprimée; il y en eut au moins six éditions, tant en 1697 qu'en 1698. L'exemplaire de l'édition originale conservé dans la réserve de la Bibliothèque nationale porte la mention suivante, de la main du président Bouhier : « Attribuée communément à M. Jean Racine, de l'Académie françoise ».

Collection de Condé.

201

N° 1866. BARBIER (JOSEPH) : « TABLEAU DES MONOPOLES ET FACTIONS DES RELIGIONNAIRES CALVINIQUES de ce royaulme, avec les moyens d'y pourvoir, présenté au Roy par Barbier, advocat au parlement de Daulphiné ».

In-f°, papier, XVIIe siècle, 16 ff. (dont 3 blancs), cart.

Original autographe, avec la lettre de dédicace au Roi, signée : Jos. Barbier.

Collection de Condé.

202

N° 1718. « ABRÉGÉ DU TRAITÉ qui a le titre suivant : La Nécessité du retour des Protestans, fondée sur la conviction que l'on fait de leur schisme, par les principes incontestés de l'Écriture et par leurs maximes. Pour servir à édiffier pleinement les nouveaux convertis et à vaincre ceux qui auroient le malheur de demeurer dans l'obstination ».

In-f°, papier, fin du XVIIe ou commencement du XVIIIe siècle, 3 pages et 4 ff. de table, cart.

Collection de Condé.

203

N° 1464. « La Vérité crucifiée par la bulle *Unigenitus* de Clément XI, donnée aux cris meurtriers *Crucifige, Crucifige* des Jésuites, à Rome, le VIII septembre MDCCXIII. Écrit, fait et signé à Versailles, le six novembre mil sept cent soixante dix-neuf, par F. C. C. Sourdon Du Mesnil ».

In-8°, mar. rouge, tr. dor. (*anc. rel.*). — Vélin, 58 ff., initiales or, bleu et rouge; fil. or à chaque page; caract. rom.; 1 grande et 8 petites miniatures ou culs-de-lampe.

Frontispice, titre et préface, 6 ff. — « Propositions condamnées, Écriture et Tradition », 50 ff. — « Acte d'appel et Maxime constante », 2 ff.

Sourdon du Mesnil, descendant et imitateur du fameux N. Jarry, était professeur d'écriture des enfants de France. C'était sans doute un très ferme Janséniste.

Cigongne, 2393.

204

N° 1207. Guillon (Marie-Nicolas-Silvestre) : « Le Clergé et le Gouvernement, ou considérations pacifiques sur la révolution de 1830. Réfutation des systèmes politico-religieux de M[r] l'abbé de La Mennais, par Marie-Nicolas-Silvestre Guillon, professeur d'éloquence sacrée dans la faculté de Théologie de Paris » (puis aumônier de Sa Majesté la Reine des Français, évêque de Maroc).

In-4°, papier, XIX[e] siècle, 222 ff., cart.

V. — RELIGIONS DIVERSES

205

N° 1203. Traduction en hindi du NIRVANAPRAKARANA, « l'Exposition du salut », qui est le dernier des six *prakaranas* ou « expositions » dont se compose le *Yogavasishtha*.

In-f° oblong de 644 feuillets, mar. rouge.

Ce volume a été trouvé dans la retraite de l'armée sikh (commandée par le rajah Shere Sing à la bataille de Goojerat le 21 février 1849), par le capitaine Chamberlain, qui commandait le 9e régiment de cavalerie irrégulière, et donné par le frère de cet officier à l'honorable Sir Erskine Perry, chief-justice de Bombay. Ce dernier, devenu membre du parlement anglais et mon confrère dans la Société des Philobiblon, me l'offrit (1er avril 1855) comme étant un exemplaire manuscrit de l'*Adigranth* ou bible des Sikhs. Il n'en est rien. Ce n'est à aucun degré une œuvre canonique ni liturgique, mais la traduction d'un poème qui, par son caractère mystique et les sujets qu'il aborde, trouve cependant sa place dans la division de théologie où j'avais classé le volume. C'est ce qui ressort d'une longue et intéressante notice que mon confrère M. Barth vient de me remettre après avoir étudié ce manuscrit (1897) ; je regrette de ne pouvoir l'insérer ici tout entière.

Le *Yogavasishtha* est un énorme poème sanscrit attribué à Valmiki, l'auteur légendaire du *Ramayana*. Il est sous forme de récit dialogué : Valmiki est censé y raconter comment Vasishtha enseigne la science suprême à son élève Rama. Par ses personnages, le poème est donc vishnouïte, et, extérieurement du moins, il se rattache au Vedanta. En

réalité, il appartient d'un bout à l'autre à ce mysticisme unitaire dont toutes les sectes hindoues se réclament. C'est de ce vaste et indigeste poème que le présent manuscrit contient, traduite en un dialecte hindi, la dernière et de beaucoup la plus grosse section, le *Nirvanaprakarana*. Il a été écrit par un scribe sikh et pour l'usage de lecteurs sikhs. Non daté, mais bien complet.

206

N° 1039. Koran, copie du commencement du XVIIe siècle.

Petit in-8°, très jolie reliure arabe à compartiments de couleur, tr. dor.; étui de maroquin, aussi à comp. de couleur. — Papier, 309 ff. encadrés de fil. or; les deux premiers et plusieurs autres décorés de riches ornements en or et couleurs.

Exemplaire très élégant du Koran, d'une écriture fine et très soignée. Le caractère de cette écriture, aussi bien que l'ornementation du premier feuillet, qui renferme en deux médaillons le premier chapitre, dit *fatihe*, et les premiers versets du second chapitre, enfin le style de la reliure, tout indique que ce joli manuscrit est de provenance turque et remonte probablement au commencement du XVIIe siècle, époque où l'influence de l'art persan était encore prépondérante.

A la suite du texte arabe se trouve une pièce de vers en langue turque, où le poète enseigne la manière de consulter le sort en ouvrant le livre sacré au hasard. C'est un usage constant chez les Musulmans, et qui n'est pas sans analogie avec les *Sortes virgilianae*.

Je tiens ce manuscrit de mon neveu, le comte de Paris, qui le rapporta de Damas en 1860.

207

N° 1171. Koran, copié au dernier jour du mois de zoulqaadeh 1198 (de l'hégire).

In-4°, veau brun à recouvrement, comp. à froid. — Manuscrit arabe sur papier, 149 ff., écriture maghrébine médiocre.

Trouvé parmi les manuscrits de Mohammed-el-Kharoubi, secrétaire

d'Abd-el-Kader, lors de la prise de la Smalah, le 16 mai 1843, ainsi que mes autres manuscrits arabes. J'avais aussi un Koran, annoté par Abd-el-Kader, et qui m'avait été donné par M. Léon Roches; mais il fut volé aux Tuileries en février 1848.

208

N° 1155. Koran (fragment).

In-4°, veau brun à recouvrement. — Manuscrit arabe sur papier, 177 ff.

209

N° 1160. Koran (fragment).

In-8°, veau vert à recouvrement, fil., dos orné. — Manuscrit arabe sur papier, 87 ff.

210

N° 1159. Koran (fragment).

In-8°, mar. vert à recouvrement, fil. dor. — Manuscrit arabe sur papier, 89 ff., 7 ff. détachés, ornements en or et couleurs.

211

N° 1801. Koran (dernière partie; commence à *Ayn Ba Sin;* le dernier chapitre manque).

Petit in-4°, cart. — Manuscrit arabe sur papier, 14 ff., écriture orientale.

212

N° 1162. Sahib, ou recueil des traditions du prophète du Boukhari (premier volume).

In-f°, mar. rouge à comp. dor. — Manuscrit arabe sur papier, 239 ff. et 6 blancs, avec 12 ff. détachés, ornements.

213

Nº 1148. Eldzizouly (le Cheikh) : Dehaïl oul Khairat, recueil de prières et de litanies (XVIIIe siècle).

In-12, veau brun à recouvrement, fil. dor. — Manuscrit arabe sur papier, 123 ff. sans les blancs, enluminures aux ff. 104 et 105.

214

Nº 1165. Abou Zeid Abderrahman ben Ahmed Essabbagh : Oumdit el bey au fi maarifet feraïd el ayan. Traité des préceptes religieux obligatoires, copié en l'année 1038 de l'hégire.

In-fº, mar. ponceau à recouvrement. — Manuscrit arabe sur papier, 125 ff.

215

Nº 1172. Mechari'el achouaquila Misari el ouch-chaq. Traité sur la guerre sainte, divisé en 33 chapitres. Copié en 1252 de l'hégire.

In-fº, mar. brun à recouvrement, comp. dor. — Manuscrit arabe sur papier, 147 ff., 15 blancs.

Tous mes manuscrits arabes ont été identifiés et catalogués par M. Houdas, professeur à l'École des Langues orientales.

JURISPRUDENCE

I. — DROIT CANON

216

N° 397. GREGORIUS IX : DECRETALIUM COMPILATIO, CUM GLOSA (DÉCRÉTALES, avec la glose perpétuelle de Bernard le jeune de Compostelle).

Grand in-f° (0,46 sur 0,29), veau marbré, aux armes de Bourbon-Condé. — Manuscrit sur vélin, exécuté en Italie au commencement du XIVe siècle, 233 ff., 2 col. de texte entourées de 2 col. de glose, 4 miniatures, 79 lettres formant sujets, initiales ornées.

Commencement du commentaire de Bernard : « In hujus libri principio quinque precipue sunt prenotanda, videlicet... ». Fin : « ... de facto vel de jure inducit s. de pactis paccionės ». Sur les marges, nombreuses notes empruntées à la glose du cardinal d'Ostie.

Les miniatures, d'un beau style, se trouvent aux ff. 1 r°, 1 v°, 119 et 183. Sur la première page sont peintes, mêlées à l'ornementation de l'incipit du manuscrit, les armoiries suivantes : 1° semé de France, au lambel de gueules, qui est Anjou-Sicile; 2° d'argent à la fasce d'azur surmontée de trois roses de gueules en chef; 3° de sable à trois besants d'or, à la bordure engrelée de même. Ces armoiries, répétées en plusieurs endroits, semblent indiquer que le manuscrit a été fait pour quelqu'un des membres de la maison d'Anjou-Sicile.

Les sujets dont sont décorées les initiales au commencement de chaque chapitre sont tous appropriés à la matière qui y est traitée. Une table très

bien faite, placée à la fin, a permis de constater les lacunes ou mutilations suivantes, antérieures au numérotage moderne des feuillets : entre les ff. 64 et 65, manquent la fin du chap. 12, les chapitres 13 et 14 du livre Ier et les premières lignes du livre II, chap. 1. Ce feuillet devait être orné d'une miniature au commencement du 2e livre, et de 3 lettres formant sujets au commencement des chapitres. — Entre les ff. 132 et 133, dans le milieu du livre III, le texte est interrompu au cours du chap. 17, et reprend dans le cours du chap. 21. Le feuillet manquant devait être orné de 4 lettres formant sujets. — Entre les ff. 165 et 166, le dernier chap. du livre III est interrompu, et le texte reprend au commencement du chap. 1er du livre IV, dont il manque les premières lignes. Le feuillet manquant devait être orné d'une miniature et d'une lettre formant sujet.

Château de Moulins, 1523. Hôtel de Condé, 1673.

217

N° 521. Bonifacius VIII : Liber Sextus Decretalium, Decretales extravagantes [cum glosa Johannis Monachi]. — Johannes Andreæ, Guido de Baysio : Apparatus super Sexto libro Decretalium.

Grand in-f° (0,38 sur 0,23), veau marbré, tr. dor., aux armes de Bourbon-Condé. — Volume de 311 feuillets, formé par la réunion de trois manuscrits sur vélin, XIVe siècle.

I. Johannes Andreæ : « Hic incipit Apparatus domini Johannis Andree super Sexto libro Decretalium. Quia in preposterus (*sic*) est ordo... ». Fin : « ... jam licet noviter inchoatos. Johannes Andree. Explicit Apparatus domini Johannis Andree super Sexto libro Decretalium. Deo gratias ».

101 ff. à 2 col., petite écriture française, lettres en couleurs.

II. Bonifacius VIII : « Incipit Liber Sextus Decretalium. Bonifacius.... dilectis filiis doctoribus et scolaribus universis Parisius Bononieque commorantibus salutem... ». Fin : « ... contra legis nititur voluntatem. Explicit textus Sexti libri Decretalium ». — Sur les marges, commentaire perpétuel du cardinal Jean le Moine : « In Dei nomine, amen. Secundum philosophum scire est rem per causam cognoscere ». Fin : « Explicit Apparatus VI libri

Decretalium a domino Johanne Monacho compositus. Deo gratias » (ff. 102-195).

A la suite (ff. 195 v°-208), sont copiées les *Decretales extravagantes*, avec le commentaire du cardinal Jean le Moine.

Liste des décrétales : 1° [De sepulturis]. Commentaire : « *Detestande*. Huic statuto causam dedit... ». — 2° [De privilegiis]. Commentaire : « *Antiquorum*. Hec epistola satis grosse fuit composita... ». — 3° [De excessibus prelatorum]. Commentaire : « *Super cathedram*. Hoc statutum ordinat, providet et decidit... ». — 4° [De sententia excommunicationis]. Commentaire : « *Excommunicamus*. Hec pronunciacio... ». — 5° [De censibus]. Commentaire : « *Debent*. Hec constitutio habet quatuor partes... ». — 6° [De electione]. Commentaire : « *Injuncte*. Illa decretalis habet VI dicta... ». — 7° [De majoritate et obedientia]. Commentaire : « *Unam sanctam*. Ponatur sic casus... ». Fin du commentaire : « Et hec de expositione presentis decretalis edite a sanctissimo patre et domino domino Bonifacio, divina providentia papa octavo, dicta sufficiant... Explicit Apparatus Extravagantium super Sextum ». Le texte continue sans commentaire jusqu'au f. 208 avec les pièces suivantes, qui font partie des *Decretales extravagantes* : 8° [Bonifacius VIII, de dolo et contumacia] : « Rem non novam aggredimur... ». — 9° Benedictus XI : « Dudum bone memorie Bonifacius papa... ». — 10° Benedictus XI, [de privilegiis et excessibus privilegiatorum] : « Inter cunctas sollicitudines... ». — 11° Benedictus XI « inquisitoribus heretice pravitatis » [De hereticis]. — 12° Benedictus XI : « Si religiosus... ». Complément de la décrétale de Boniface VIII *de electione* (voir plus haut). — 13° Benedictus XI [de immunitate ecclesiarum] : « Quod olim... ». — 14° Bonifacius VIII : « Pie sollicitudinis studio ducimur ut dignitates, personatus, prebende aliaque beneficia ecclesiastica... Dat. Laterani, tertio nonas (le nom du mois laissé en blanc), anno primo ». — 15° Bonifacius VIII [de electione] : « Sancta Romana ecclesia que disponente Domino super omnes alias... Data Laterani, X cal. januarii, pontificatus nostri anno septimo » [1301]. — 16° Clemens V [de immunitate ecclesiarum] : « Pastoralis cura sollicitudinis super cunctas christiani populi nationes... ». — 17° Clemens V [de judiciis] : « Dudum Bonifacius papa VIII constituit... ». — 18° Clemens V : « Meruit carissimi filii nostri Philippi regis Francorum illustris sincere affectionis ad nos... ».

107 ff., 2 col., écriture italienne, une petite miniature, initiales ornées en or et couleurs, rinceaux.

III. Guido de Baysio : « Apparatus Sexti libri Decretalium ». — « Incipit Apparatus Sexti libri Decretalium domini Guidonis de Baysio, archidiaconi Bononie. Venerabilibus viris et discretis rectoribus universitatis scolarium Bononie degencium, fratribus et amicis karissimis, Guido de Baysio, Bononie archidiaconus, domini Pape capellanus... — Explicit Apparatus domini archi-

diaconi Bononiensis, per manum Guillelmi Filomena. Datum Andegavis, die mercurii ante festum Nicholay estivale, anno Domini Mº cccº xiiiiº » [1314] (ff. 202-311).

102 ff., 2 col. d'une écriture très serrée, lettres en couleurs.

On lit sur les marges un assez grand nombre de notes qui ont dû être ajoutées, au XIVe siècle, par un des premiers possesseurs du livre, probablement un professeur de droit canon. Ces notes, tracées par une main française, consistent principalement en renvois à des textes, tels que le Digeste et les ouvrages de divers canonistes, Guillaume [Durant], l'auteur du *Speculum,* Gaufridus [de Trani], l'auteur de la *Summa,* Innocent IV, Jean André, et un certain Reginaldus, cité sur le f. 218.

Cette copie a été faite à Angers l'année qui suivit la mort de Guido de Baysio (ou Baiso); l'archidiacre de Bologne était mort à Avignon en 1313. Son *Apparatus* a été imprimé à Milan en 1490. Les *Décrétales* de Boniface VIII et de Clément V, les ouvrages de Jean André, ont été imprimés nombre de fois avant le XVIe siècle. Quant aux *Extravagantes* dont nous avons plus haut donné la liste, la plupart se retrouvent dans le supplément d'*Extravagantes* ajouté par Jenson à son édition des *Clémentines* (Venise, 1476).

Inutile de rappeler que Boniface VIII est Benoît Cajetan, illustré par sa lutte avec Philippe le Bel. Benoît XI, qui lui succéda en 1303, ne régna qu'un an; par amour de la paix, il annula les bulles lancées par son prédécesseur contre le roi de France. C'est un Français, Bertrand du Got, qui acheva de réconcilier la royauté avec le Saint-Siège; élu en 1305 sous le nom de Clément V, il transporta la résidence des papes à Avignon, fit révoquer par le concile de Vienne la bulle *Clericis laicos* et condamner les Templiers. — Jean le Moine, canoniste français, né dans le Ponthieu, cardinal, était mort la même année que Guy de Baiso (1313). Quant à Jean André, né à Mugello (près Florence) vers 1275, jurisconsulte à Padoue, Pise et Bologne, il mourut dans cette dernière ville le 7 juillet 1348.

Notre manuscrit figure sur l'inventaire des livres du connétable de Bourbon dressé en 1523; il fut porté à l'hôtel de Condé en 1661.

218

Nº 351. Bonifacius VIII : Liber Sextus Decretalium, cum glosa (commentaire perpétuel du cardinal Jean le Moine).

Grand in-fº (0,43 sur 0,26), veau marbré, aux armes de Bourbon-Condé, tr. dor. — Vélin, XIVᵉ siècle, 101 ff., 2 col. de texte entourées de 2 col. de glose, lettres ornées, miniature sur le premier feuillet.

« Bonifacius, episcopus, servus servorum Dei, dilectis filiis doctoribus et scolaribus universis Bononie commorantibus... ». Fin : « Explicit textus Sexti libri Decretalium. Actum Rome apud Sanctum Petrum, V nonas martii, pontificatus nostri anno quarto » [1298]. — Commentaire : « Bonifacius, episcopus, servus servorum Dei, dilectis filiis. In Dei nomine amen. Secundum philosophum... ». Fin : « ... Jo. Monachus ».

Une autre main a transcrit la pièce suivante sur le dernier feuillet, qui était resté blanc : « De prebendis et dignitatibus. Johannes episcopus, servus servorum Dei... ». Cette décrétale de Jean XXII a été imprimée dans le supplément d'*Extravagantes* ajouté par Jenson à l'édition des *Clémentines* (Venise, 1476). Jean XXII avait succédé à Clément V en 1316 ; il fut le second pape d'Avignon.

Collection de Condé.

219

Nº 408. Bonifacius VIII : Liber Sextus Decretalium, cum glosa (commentaire perpétuel du cardinal Jean le Moine).

Grand in-fº (0,41 sur 0,24), veau marbré, aux armes de Bourbon-Condé, tr. dor. — Vélin, XIVᵉ siècle, 108 ff., 2 col. de texte et 2 de glose, lettres ornées, miniature à la première page, sur laquelle ont été ajoutés les armoiries et le monogramme d'Antoine de Chourses et de Catherine de Coëtivy, sa femme.

« Bonifacius, episcopus, servus servorum Dei, dilectis filiis doctoribus et scolaribus universis Aurelianis commorantibus... ». Fin : « ... nititur voluntatem. Deo gratias. Explicit textus VIti ». — Commentaire : « In Dei

nomine... ». Fin : « Jo. Car. (Johannes cardinalis). Explicit Apparatus VI libri Decretalium ». — On lit ensuite deux inscriptions du XVe siècle : « Ad me spectat, De Nacelles ». — « Pour bien vient bien, Rencher ».

Hôtel de Condé, 1654.

220

N° 495. LE SONGE DU VERGIER, OU LA DISPUTATION DU CLERC ET DU CHEVALIER.

In-f° (0,345 sur 0,243), mar. rouge, aux armes de Bourbon-Condé, tr. dor. — Vélin, XVe siècle, 266 feuillets, une miniature de style flamand; sur la première page, armes de Jean du Mas, seigneur de L'Isle, sa signature sur la dernière; à la contregarde, armes de Montmorency avec le collier de Saint-Michel, le bâton de maréchal et la devise IN MANDATIS TUIS SUPERSPERAVI.

Version française du célèbre ouvrage qui a servi de thème à mainte dissertation. Sous la forme d'un dialogue, la question du conflit entre les puissances ecclésiastique et séculière y est traitée avec impartialité, bien que l'auteur soit peu favorable à ceux d'au-delà les monts; aussi son livre a-t-il été mis à l'index. C'est un des premiers plaidoyers en faveur de l'église gallicane; plusieurs fois imprimé. Composé par ordre de Charles V; la version latine fut présentée à ce prince au mois de mai 1376, tandis que la version française fut achevée entre le mois de septembre de cette même année et le mois de mars 1378. On est moins d'accord sur le nom de l'auteur; on compte neuf concurrents; deux seulement ont mérité l'honneur de partager sérieusement le monde savant. Lancelot (1) se prononce pour Raoul de Presles; mais l'abbé Lebeuf (2) et M. Paulin Paris (3) donnent en faveur de Philippe de Mézières des arguments qui me paraissent décisifs. Leurs conclusions viennent d'être adoptées, développées et confirmées dans l'importante étude consacrée à Philippe de Mézières par M. N. Jorga (Paris, 1896).

Hôtel de Condé, 1654.

(1) *Mémoires de l'Académie des Inscriptions,* ancienne série, t. XIII.
(2) *Ibidem,* ancienne série, t. XVII.
(3) *Ibidem,* nouvelle série, t. XV.

221

N° 845. 1° « TRAITÉ DE L'AUTORITÉ DES PAPES ENVERS LES ROIS ET DES ROIS ENVERS LES PAPES, par messire CLAUDE D'ANGENNES DE RAMBOUILLET, évêque du Mans ». — 2° « TRAITÉ DE L'ORIGINE, NÉCESSITÉ, UTILITÉ ET DÉSORDRES DES EXEMPTIONS DES CHAPITRES ET DES MONASTÈRES ».

Petit in-4°, veau brun. — Papier, seconde moitié du XVII[e] siècle, 182 ff.

Claude d'Angennes, né en 1538, évêque de Noyon (1578), puis du Mans (1588), mort en 1601. Son *Traité de l'autorité des papes* n'a pas été imprimé; il est cité par Lelong, t. I, p. 489, n° 7194. — Au moment où la partie s'engageait à propos de la Régale, lorsque les libertés de l'église gallicane étaient remises en question, les ouvrages anciens qui traitaient de ces sujets eurent un regain d'actualité, et l'on se mit à recopier des manuscrits, voire des imprimés. C'est ainsi que fut exécuté le manuscrit qui nous occupe, de même que les deux suivants.

La date d'entrée de ce manuscrit dans le cabinet du Grand Condé est déterminée par la lettre suivante de l'avocat Soru, adressée au prince le 18 mars 1686 : « Il y a deux ans que j'eus l'honneur d'envoyer à V. A. S. l'Authorité du roy dans l'administration de l'église gallicane; et aujourd'huy je prends la liberté de luy envoyer l'Authorité des papes envers les rois et des rois envers les papes ».

222

N° 862. « DE L'AUTORITÉ DE NOTRE SAINT-PÈRE LE PAPE ».

Petit in-f°, veau brun. — Papier, XVII[e] siècle, 56 ff.

Traité gallican. La date approximative de la composition est indiquée par cette phrase, « ... il y a peu d'années, en 1627... », qui nous rapproche de l'ouvrage suivant : *De la Puissance du Pape et des libertés de l'église gallicane*, par Marc de Vulson, conseiller en la chambre de l'Édit de Grenoble (Genève, de Tournes, 1635, in-4°).

223

N° 1032. HISTOIRE DES BÉNÉFICES.

Petit in-4°, veau brun. — Papier, seconde partie du XVIIe siècle, 239 ff.

Traduction de l'ouvrage de fra Paolo Sarpi. Copie d'un manuscrit plus ancien.

224

N° 781. [LE VAYER DE BOUTIGNY (ROLAND)] : « TRAITÉ DE L'AUTORITÉ DU ROI DANS L'ADMINISTRATION DE L'ÉGLISE GALLICANE ».

Petit in-f°, veau brun. — Papier, seconde moitié du XVII[e] siècle, 300 ff.

Deux parties, contenant chacune cinq dissertations, préface et table. Cet ouvrage a été publié en 1682 sous ce titre : *Dissertations sur l'autorité légitime des rois en matière de régale,* par M. L. V. M. D. R. » [M. Le Vayer, maître des Requêtes] (Cologne, P. Marteau, 1682, in-12). L'édition de 1700 porte ce titre : *Traité de l'autorité des rois touchant l'administration de l'église* (voir Barbier, t. I, col. 1091).

C'est en 1684 que l'avocat Soru procura ce manuscrit au Grand Condé.

225

N° 846. RECUEIL DE PIÈCES CONCERNANT CE QUI S'EST PASSÉ AU SUJET DE LA RÉGALE DANS LES DIOCÈSES D'ALET ET DE PAMIERS, 1676 à 1681.

In-4°, veau fauve, dos orné. — Papier, dernier tiers du XVII[e] siècle, 300 ff.

Ce recueil est précédé d'un « Index général des pièces concernant tout ce qui s'est passé au sujet de la Régale depuis la Déclaration du Roy donnée à Saint-Germain-en-Laye le 10 février 1673 jusqu'à (1681) ». La première partie de cet index contient ce qui est relatif à l'évêché d'Alet; la seconde contient ce qui est relatif à l'évêché de Pamiers; il y a, dans l'une et l'autre partie, des pièces postérieures à la mort des deux évêques.

Liste des pièces contenues dans ce recueil : « 1° Première ordonnance de M. l'évesque d'Alet (5 mars 1676). — 2° Lettre de M. de Bezons à M. l'évesque d'Alet (5 may 1676). — 3° Response de M. d'Alet à M. de Bezons (30 may 1676). — 4° Lettre de M. l'évesque d'Alet au Roy (s. d.). — 5° Arrest du Conseil contre M. l'évesque d'Alet (7 aoust 1676). — 6° Lettre de cachet à M. l'abbé de Foix (17 aoust 1676). — 7° Seconde ordonnance de M. l'évesque d'Alet (17 octobre 1676). — 8° Mémoire de ce qui s'est passé à Alet touchant la Régale. — 9° Jugement de M. le Vicaire général et official métropolitain de Mgr l'Éminentissime cardinal de Bonzy, archevesque et premier primat de Narbonne, sur l'appel de l'ordonnance rendue par M. l'évesque d'Alet contre les pourvus en Régale, interjetté par le sieur abbé de Foix, pourvu du doyenné de l'église cathédrale d'Alet (22 septembre 1677). — 10° Troisième ordonnance de M. l'évesque d'Alet (22 octobre 1677). — 11° Lettre circulaire de M. l'évesque d'Alet à tous les évesques de la province (23 octobre 1677). — 12° Lettre écrite au Roy par M. l'évesque d'Alet au lit de la mort (25 octobre 1677). — 13° Mémoire sur la Régale. — 14° Testament de M. l'évesque d'Alet (9 octobre 1676). — 15° Épitaphe gravée sur une plaque de cuivre que l'on a mise dans le tombeau de M. d'Alet (8 décembre 1677). — 16° Vie et conduite de MM. d'Alet et de Pamiers (27 octobre 1677). — 17° Jugement de Mgr l'archevesque de Thoulouse sur l'appel de l'ordonnance rendue par Mgr l'évesque de Pamiers contre les Régalistes interjetté par le Sr Paucet, pourvu en Régale d'un canonicat et d'un archidiaconé dans l'église cathédrale de Pamiers (1er septembre 1677). — 18° Acte de Mgr l'évesque de Pamiers à Mgr l'archevesque de Tholose et aux Srs Guillaume Cazamajou, prestre et promoteur establi dans le diocèse et province de Thoulouse, et Pierre Paucet, prestre du diocèse de Laon. Sur le jugement rendu par le dit Sgr archevesque de Thoulouse, le premier jour de septembre 1677 (18 octobre 1677). — 19° Innocentius Papa XI, Ludovico 14° Galliarum et Navarræ Regi (21 septembris 1678). — 20° Ordonnance de Mgr l'évesque de Pamiers du 23 octobre 1677. — 21° Autre ordonnance du dit Sgr évesque de Pamiers du 27 octobre 1677. — 22° Lettre de Mgr de Pamierz au Roy (20 janvier 1678). — 23° Lettre de M. Foucault, intendant de Guyenne, à Mgr de Pamiers (17 décembre 1677). — 24° Autre ordonnance de M. l'évesque de Pamiers (du 8 mars 1678). — 25° Ordonnance de Mgr de Pamiers (du 10 juillet 1679). — 26° Ordonnance de Mgr l'évesque de Pamiers (du 27 avril 1677). — 27° Lettre du père La Chaize à Mgr de Pamiers (6 novembre 1675). — 28° Lettre de Mgr de Pamiers au Roy (29 juin 1677). — 29° Lettre de Mgr de Pamiers à M. le Chancelier de France (1er février 1678). — 30° Lettre de M. Foucault à Mgr l'évesque de Pamiers (19 février 1678). — 31° Response de Mgr l'évesque de Pamiers à cette lettre (28 février 1678). — 32° Lettre de Mgr de Pamiers à M. Daguesseau, intendant du Languedoc (6 avril 1678). — 33° Lettre de Mgr de Pamiers à Sa Sainteté (4 may 1678). — 34° Autre lettre plus ample du même évesque de Pamiers pour le Pape (8 novembre 1678). — 35° Lettre du père La Chaize à MM. Palarin et Brau, chanoines de Pamiers (14 février 1679). — 36° Lettre de Mgr l'évesque de Pamiers au Roy (6 juin 1679). — 37° Coppie d'une lettre de Mgr de Pamiers à Mgr de Paris (6 juin 1679). — 38° Lettre de M. de Pamiers au R. P. de La

Chaize (4 juin 1679). — 39° Lettre de M. de Pamiers à M. le Procureur Général du Parlement de Paris (septembre 1679). — 40° Ordonnance de Msr de Pamiers (du 22 février 1680) pour exhorter ceux de son diocèze à appaiser la colère de Dieu. — 41° Sentence d'excommunication de M. l'évesque de Pamiers contre le Sr Palarin (24 mars 1680). — 42° Autre sentence d'excommunication de Msr de Pamiers contre le Sr Bruau (24 mars 1680). — 43° Ordonnance de M. l'évesque de Pamiers pour empescher l'introduction de la Régale (31 mars 1680). — 44° Acte en forme de lettre où M. l'évesque de Pamiers montre que ses ordonnances sur la matière de la Régale et les censures qu'elles contiennent, particulièrement l'excommunication contre le Sr Palarin, demeurent en leur force, nonobstant le jugement, sentence ou ordonnance de M. l'archevesque de Thoulouse (8 may 1680). — 45° Réponse de M. le cardinal Cibo à Msr de Pamiers (8 décembre 1677). — 46° Sentence d'excommunication du R. P. Aubarède, archidiacre de l'église de Pamiers, vicaire général, le siège vacant (18 aoust 1680). — 47° Ordonnance de MM. les vicaires généraux de l'église et diocèze de Pamiers, le siège vacant. Pour la confirmation des ordonnances synodales et de la discipline établye par deffunct Messire François Estienne de Caulet, dernier évesque, et pour faire prier Dieu pour le choix d'un successeur (12 aoust 1680). — 48° Ordonnance de Msr l'archevesque de Tholose, 4 septembre 1680, pour nommer le Sr Fortassin vicaire général du diocèse de Pamiers ». — Les 7 pièces suivantes sont relatives à la lutte engagée entre le métropolitain et le chapitre, dirigé par le père Cerle, au sujet de cette nomination. — 49° « Délibération du chapitre de Pamiers (31 aoust 1680). — 50° Ordonnance des vicaires généraux établis par le chapitre, le siège vacant (27 septembre 1680). — 51° Ordonnance de Msr l'archevesque de Tholose (5 octobre 1680). — 52° Ordonnance de M. le vicaire général du diocèse de Pamiers, le siège vacant (18 octobre 1680). — 53° Ordonnance du R. P. Cerle, vicaire général du diocèse de Pamiers, le siège vacant, confirmé par autorité apostolique. Pour servir de response à celle du Sr Fortassin du 22 octobre 1680. — 54° Ordonnance du Sr Fortassin. » (Le Sr Fortassin s'intitule vicaire général du diocèse de Pamiers; le P. Cerle relève très vivement cette prétention et commente durement et longuement le manifeste de Fortassin.) — « 55° Ordonnance de Msr l'archevesque de Tolose (19 novembre 1680). — 56° La même. — 57° Lettre latine de Jean Cerle au Pape (sans date). — 58° Arrest du Parlement de Toulouse qui condamne M. Cerle à avoir la tête coupée en effigie (16 avril 1680). — 59° Lettre du recteur de Pamiers au P. Oliva, général des Jésuites (25 novembre 1680). — 60° Ordonnance de Msr l'archevesque de Tolose du 24 décembre 1680 (copie du préambule; simple mention). — 61° Lettre de M. l'archevesque de Toulouse au Pape (3 décembre 1680). — 62° Ordonnance de Msr l'archevesque de Tolose du 11° janvier 1681 (copie du préambule; simple mention). — 63° Ordonnance du frère Cerle, vicaire général de l'église de Pamiers, le siège vacant, confirmé par authorité apostolique (6 février 1681). — 64° Ordonnance du R. P. Cerle, vicaire général du diocèse de Pamiers (du 15 février 1681). — 65° Lettre du R. P. Cerle, vicaire général de Pamiers, le siège vacant, confirmé par autorité apostolique, à Msr l'archevesque de Toulouse, à l'occasion du bruit qui a couru touchant

la supposition des brefs de Sa Sainteté, le 10e mars 1681. — 66e Lettre du P. Cerle au Pape (14 juin 1681) (en latin). — 67e Lettre du P. Cerle au Pape (15 mars 1681). — 68e Actes de protestation du R. P. Cerle, vicaire général du diocèse de Pamiers, le siège vacant, confirmé par authorité apostolique, contre l'assemblée provinciale de Toulouse mandée au 5e du mois d'aoust prochain, et contre l'assemblée générale du Clergé mandée au 1er du mois d'octobre prochain (20 juillet 1681). — 69e Autre acte de protestation du même contre l'assemblée générale du Clergé mandée au 1er octobre audit an 1681 (16 septembre 1681). »

A en juger par quelques annotations marginales, ce recueil a été formé par un partisan zêlé des évêques. Le *Catalogue des livres imprimés de la Bibliothèque du Roi* (Jurisprudence, tome premier) donne l'énumération des pièces tant manuscrites qu'imprimées contenues dans deux recueils relatifs à la Régale, nos 2610, 2619. La description donnée de quelques-unes de ces pièces s'applique à plusieurs de celles contenues dans notre recueil. Le père Lelong cite aussi (t. I, p. 526, no 7619) une *Relation de ce qui s'est passé touchant l'affaire de la Régale dans les diocèses d'Alet et de Pamiers,* 1681, in-12; mais elle commence au 30 mars 1675 et s'arrête au 11 octobre 1677. On a publié un *Recueil de diverses pièces et lettres concernant la Régale et le diocèse de Pamiez* (Cologne, N. Schouten, 1681, 2 part. en 2 vol. in-12).

Collection de Condé.

226

No 857. « Traité de la Régale, pour servir de réponse aux brefs du Pape, a Monsieur... Pour le Roy » [probablement par M. du Buisson, grand-vicaire du diocèse de Châlons].

In-4o, veau brun. — Papier, XVIIe siècle, 71 ff.

L'ouvrage est précédé d'une « Lettre pour réponce à M... et pour servir de préface au traitté de la Régale » ; elle est signée : Christophe Alistin, docteur en droit canon. A la fin du texte : Paris, 30 juillet 1680.

C'est en 1684 que le Grand Condé se procura cet ouvrage, après avoir reçu la lettre suivante de son agent en librairie, l'avocat Soru, 23 janvier 1684 : « J'ay un nouveau manuscrit touchant encore la Régale, qui est une réponse aux brefs du Pape, qui prouve que le Pape n'a aucun pouvoir

sur les puissances et que tout son pouvoir n'est qu'une usurpation. Si V. A. S. le souhaite, je luy en feray faire une copie. Il est bon et passe pour un des meilleurs traités qu'on ait faits à ce sujet ». La réponse ne se fit pas attendre, car, six jours après (29), Soru annonce qu'il fait copier ce traité.

227

N° 1031. Recueil de pièces concernant la Régale.

In-4°, veau fauve, dos orné, armes de Bourbon-Condé. — Papier, XVII° siècle, 307 ff.

1° « Discours sur le Livre contre la Régale [de Pierre Bertier] imprimé par ordre de M. de Pamiers, composé par M. l'abbé de Saint-Firmin en 1680 » (ff. 1 à 60, suivis de 2 blancs).

2° « Considérations sur les affaires de l'Église qui doivent être proposées dans la prochaine assemblée générale du clergé de France, adressées à un évêque de cette assemblée ». [Par Ant. Arnauld, d'après le P. Lelong. Imprimé en 1681, s. l., in-12] (ff. 63 à 128, suivis de 6 blancs).

3° « Observations sur les principales maximes que les deffenseurs de la Régale ont voulu établir en des discours manuscrits ou imprimez, dans le procez-verbal de l'assemblée de quelques prélats tenue chez M. l'archevêque de Paris le mois de may 1681 » (daté du 15 août 1681), ff. 135 à 182. Imprimé, s. l., 1681, in-8°.

4° « Venerabilibus fratribus archiepiscopis, episcopis, etc., Innocentius Papa XI. Romæ, die XI aprilis 1682 » (ff. 183-187, suivis d'un f. blanc).

5° « Ad Clerum Gallicanum Epistola. In epistolam a deputatis ejusdem cleri in comitiis generalibus congregatis Regi Christianissimo nuper oblatam. 18 kalendas septembr. anni 1680 » (ff. 189 à 205).

6° « Ristretto delle cose occorse nell' affare della Regalia, e mandato da N. S. a Sig^{ri} Cardinali doppo il consistoro, de 13 gennaro 1681 » (ff. 206 à 216, suivis d'un f. blanc).

7° « Listes des commissaires nommés pour diverses affaires sur la Régale » (ff. 218-219).

8° « Relation de ce qui s'est passé de plus remarquable à l'ouverture de l'assemblée du clergé de France dans l'église des Grands Augustins de Paris le 9 novembre 1681 » (ff. 220 à 224).

9° « Des réquisitoires de MM. les promoteurs de l'assemblée, du lundy 24 novembre 1681 » (ff. 225 à 236).

10° « Cleri Gallicani de ecclesiastica potestate Declaratio » (19 mars 1682) (ff. 237-238, suivi d'un f. blanc. Imprimé la même année).

11° « Sentimens de MM. les gens du Roy sur la Régale, 4 janvier 1682 » (ff. 240 à 286, suivis d'un f. blanc).

12° « Lettre du P. Cerle au P. Hispaniac, recteur du collège des Jésuites de Pamiers » (ff. 287 à 297).

13° « Lettre du P. Cerle, vicaire général du diocèze de Pamiers, confirmé par le Saint-Siège, aux curez et aux prestres fidelles de ce diocèze, 1682 » (ff. 297 à 307).

Collection de Condé.

228

N° 1731. « Lettre du Révérend Père Cerle, vicaire général du diocèse de Pamiers, confirmé par le Saint-Siège, aux curez et aux prestres fidèles de ce diocèse... Du lieu de notre retraitte, le... décembre 1682. F. J. Cerle, vicaire général, le siège vacant, confirmé par authorité apostolique ».

In-4°, papier, XVII[e] siècle, 15 ff., dos chagrin vert.

Collection de Condé.

229-234

N[os] 863-868. Bossuet (Jacques-Bénigne), évêque de Meaux : « Defensio declarationis Cleri Gallicani de ecclesiastica potestate, 19 mart. 1682. *Veritatem tantum et pacem diligite* (Zach. VIII, 19) ».

6 vol. in-4°, papier, fin du XVII[e] siècle, veau brun, dos orné, armes de Bourbon-Condé.

Le premier volume est précédé de 3 notes sur feuillets volants : la première, d'une page, de la main de l'abbé Bossuet, neveu de l'auteur, ainsi conçue : « Cet ouvrage en six volumes a été composé par feu M. Bossuet, évêque de Meaux, qui a ordonné, en mourant, à l'abbé Bossuet, son neveu, de ne le remettre qu'entre les mains sacrées du Roy, par ordre de qui il avoit été composé. L'abbé Bossuet sera toujours prest, quand S. M. trouvera à propos de le rendre public, à faire tout ce qui pourra dépendre de luy, soit pour donner la preuve certaine que l'ouvrage est de son oncle, soit pour la correction et revision du manuscrit, sur lequel il peut donner plusieurs instructions qui seront importantes à la perfection de l'ouvrage». — La seconde, de 15 pages, adressée par le même au roi, mais non écrite de sa main. Il expose pourquoi son oncle a rédigé ce livre; pourquoi, ce prélat ayant gardé l'anonyme en l'écrivant, il ne veut pas le comprendre, malgré les ordres de M. le Chancelier, dans les ouvrages posthumes qu'il va publier. Il sera tou-

jours aux ordres du roi pour le mettre au jour, mais désire qu'il ne soit pas imprimé sans son concours. — La troisième, de 4 pages, est la traduction française de la conclusion de l'ouvrage.

N° 863. Livres I-III de l'ouvrage, 8 ff. de table et 372 pp. de texte. Entre les pp. 14 et 15, on a inséré l'édition originale de l'opuscule suivant : *Epistola Conventus Cleri Gallicani ad universos Ecclesiae Gallicanae praesules* (Parisiis, apud Fred. Leonard, 1682). Cet opuscule comprend aussi : 1° « Cleri Gallicani de ecclesiastica potestate declaratio, die 19 martii 1682 »; 2° « Édit du Roy sur la déclaration faite pour le clergé de France de ses sentiments touchant la puissance ecclésiastique, registré en Parlement le 23 mars 1682 ».

N° 864. Livres IV-VI, 10 ff. de table, pp. 374 à 1081.

N° 865. Livres VII et VIII, 7 ff. de table, pp. 1083 à 1544.

N° 866. Livres IX et X, 7 ff. de table, pp. 1 à 629.

N° 867. Livres XI-XIII, 11 ff. de table, pp. 1 à 739.

N° 868. Livres XIV, XV et Corollarium, 11 ff. de table, pp. 1 à 795. La première page est remplie par une note autographe de Bossuet, en latin, datée de 1695. Entre les pp. 222-246, on trouve plusieurs corrections et notes de la main de Bossuet.

Le cardinal de Bausset, dans les pièces justificatives du 6e livre de l'*Histoire de Bossuet* (Versailles, 1819, t. II, pages 381 et suivantes), disserte longuement sur ce célèbre ouvrage, d'une importance capitale pour l'histoire et l'honneur de l'église gallicane. Il donne de curieux détails sur le précieux manuscrit qui fait l'objet de cette notice et qui est la plus incontestable preuve de l'authenticité de l'ouvrage.

Après les premières attaques dirigées contre les quatre articles et la Déclaration de 1682, Bossuet, vers 1685, se mit à l'œuvre et termina vers 1695 la défense de la Déclaration, telle qu'elle se retrouve dans notre manuscrit. Puis, dans une pensée de conciliation, il remania ce travail, refondit les trois premiers livres dans une dissertation préliminaire, s'avoua dans le texte auteur de l'ouvrage, et, changeant le titre, l'intitula *Gallia orthodoxa, seu vindiciae Scholae Parisiensis totiusque Cleri Gallicani*. Évitant de rappeler les quatre articles ou la Déclaration, il se bornait à en défendre la doctrine et prouvait que, ne différant en aucun point de celle qu'on connaît dans toute l'Église sous le nom de « Sentiments de l'école de Paris », elle ne pouvait être condamnée comme hérétique ou schismatique, dès que le sentiment de l'école de Paris n'a jamais été condamné comme tel.

Bossuet s'était souvent entretenu de ce travail avec l'archevêque de Reims et même avec le roi. Mais ce fut seulement après sa mort que l'ouvrage fut présenté à Louis XIV par l'abbé Bossuet, depuis évêque de Troyes. Dans une lettre écrite au chancelier d'Aguesseau vers 1729, il raconte qu'après la présentation du livre, le roi lui demanda une traduction (c'est la note n° 3 annexée à ce ms.) de la péroraison pathétique de son oncle; on disait que Louis XIV en fut ému jusqu'aux larmes. L'abbé ajoutait dans cette même lettre : « Je mis donc les cinq ou six volumes de cet ouvrage dans une cassette où je les avois apportés, qui ont été trouvés dans le même état que je les avois donnés à la mort de ce grand prince. Cet ouvrage a passé depuis dans les mains de M. le Régent et de M. le Duc » (de Bourbon, prince de Condé).

Bien qu'il eût réservé exclusivement au roi le droit de disposer de son livre, Bossuet avait permis au cardinal de Noailles et à l'abbé Fleury d'en prendre copie. Ce dernier exemplaire fut, en 1724, déposé à la bibliothèque royale, et, en décembre 1728, l'abbé de Targny, un des gardes de la bibliothèque, ayant désiré collationner cette copie avec l'exemplaire considéré comme original, que l'on savait avoir été remis à Louis XIV, en demanda communication au chancelier; M. d'Aguesseau lui répondit que cet exemplaire avait passé entre les mains de M. le duc d'Orléans, régent, et depuis chez M. le Duc. C'est la copie du cardinal de Noailles qui servit à la 1re édition de 1730, pleine de fautes et incomplète. Quinze ans après (1745), l'évêque de Troyes, qui, en 1708, s'était opposé à la publication de l'ouvrage alors désirée par Louis XIV, se décida à en donner une édition complète.

Le manuscrit remis au roi séjourna à la Bibliothèque nationale depuis la Révolution jusqu'à 1814 avec les autres manuscrits qui appartenaient au prince de Condé. C'est là que M. de Bausset en eut connaissance en 1811. Il prit copie des trois notes indiquées plus haut et les publia en entier, ainsi que l'inscription autographe ajoutée par Bossuet après la table du 6e volume. Les corrections que le saint évêque fit de sa main à plusieurs passages présentent une concordance remarquable avec une note (également citée par M. de Bausset) trouvée dans les manuscrits de l'abbé Ledieu, secrétaire de Bossuet : « Il (Bossuet) me dit avoir rayé de son traité *de Ecclesiastica potes-*

tate tout l'endroit qui regarde le pape Libère, comme ne prouvant pas bien ce qu'il veut établir en ce lieu ». C'est à la suppression presque totale de ce passage et à quelques autres modifications que s'appliquent les notes autographes de Bossuet.

235-240

N° 671-676. Bossuet : Defensio declarationis Cleri Gallicani de ecclesiastica potestate, 19 mart. 1682.

6 vol. in-4°, papier, fin du XVII° ou commencement du XVIII° siècle, veau brun, dos orné (*anc. rél.*). Copie de l'ouvrage précédent.

Collection de Condé.

241

N° 1855. Arrêt du Conseil d'État relatif à la réforme des religieux hermites déchaussés de Saint-Augustin, 1706.

In-f°, papier, XVIII° siècle, 10 ff., cart.

II. — DROIT CIVIL

242

N° 722. JUSTINIANUS : INSTITUTIONES, CUM APPARATU [ACCURSII FLORENTINI].

In-f° (0,305 sur 0,210), veau fauve, aux armes de Bourbon-Condé. — Vélin, XIIIe siècle, 49 ff., 2 col. Armes et monogramme d'Antoine de Chourses et de Catherine de Coëtivy ajoutés dans le volume.

Texte : « In nomine Domini nostri Jesu Christi imperator Cesar Flavius Justinianus, alamanicus, gothicus, francus, germanicus, atticus, vandalicus, affricanus, pius, felix, inclitus, ac triumphator semper augustus, cupide legum juventuti. Incipit primus liber Institutionum. Ego, non solum armis... ». Fin : « ... Scientia vobis ex latioribus Digestorum seu Pandectarum libris, Deo propitio, adventura est. Explicit ». — Apparatus : « In nomine Domini. Ex hoc... ». Fin : « ... ad librum de appellationibus qui sequitur ».

Hôtel de Condé, 1654.

243

N° 406. JUSTINIANUS : DIGESTUM NOVUM, CUM GLOSA [ACCURSII FLORENTINI].

Grand in-f° (0,43 sur 0,27), veau marbré, aux armes de Bourbon-Condé. — Vélin, XIIIe siècle, 355 ff., 2 col. de texte et 2 de glose, nombreuses annotations marginales, initiales ornées, 6 miniatures, emplacements réservés pour d'autres non exécutées.

Texte : « Domini Justiniani sacratissimi principis incipit liber primus Digesti novi. De novi operis nunciatione rubrica... ». Fin : « ... sentus rei (*sic* pour servus reipublice) causa abesse non potest ». — Glose : « Incipit

liber xxxix de operis novi nunciatione... ». Fin : « ... d. offi. p. pretoris, l. barbarius. Hic liber est scriptus; qui scripsit sit benedictus ».

Beaucoup des annotations marginales, tracées par une main française du commencement du XIV[e] siècle, se terminent par les noms des auteurs auxquels elles sont empruntées; ces noms sont généralement écrits en abrégé : Ja. Jacobus Bellaper. Odo, ou Odofre. Speculator (f. 14). Dy. Dy. aprobat. Ja. contra (f. 15). B. de Jeu (18 v°). Compostellanus Ja. (19 v°). D. Cunhno (18 v°), d. Cunhno (16 v°), de Cunho (24), de Chino (29), d. Chinio (21 v°). Dicebat dominus Guillermus de Cug. (289), etc. etc. Au bas du f. 16, croquis de maisons avec des notes pour expliquer la nature de certaines servitudes.

Moulins, 1523. Hôtel de Condé, 1673.

244

N° 405. GUILLAUME DURANT : SPECULUM JUDICIALE.

Grand in-f° (0,433 sur 0,300), veau marbré, aux armes de Bourbon-Condé. — Vélin, XIV[e] siècle, 303 ff., 2 col., lettres rouges et bleues, miniature dans la première initiale (présentation du livre), initiale de chacun des trois autres livres en or et couleurs. Armes et monogramme d'Antoine de Chourses et de Catherine de Coëtivy.

Commencement : « In nomine Domini et gloriose Virginis matris ejus, Speculum judiciale, a magistro Guillelmo Duranti compositum, incipit rubrica. Reverendo in Christo patri suo domino Octobono, Dei gratia Sancti Adriani dyacono cardinali, magister Guillelmus Duranti, domini pape subdyaconus et capellanus... ». — Fin : « ... ad quod nos perducat qui sine fine vivit et regnat. Amen. Explicit Speculum judiciale, a magistro Guillelmo Duranti compositum ».

L'auteur, né vers 1232, devint évêque de Mende et mourut en 1296. Le *Speculum judiciale* a été imprimé à Strasbourg en 1473 et à Bologne en 1474, plusieurs fois ensuite; il valut à Durant le surnom de Spéculateur. Le plus connu de ses ouvrages est le *Rationale divinorum officiorum,* dont l'édition qu'en donna Fust en 1459 est un des premiers livres imprimés avec des caractères mobiles de fonte (j'en ai un exemplaire).

Hôtel de Condé, 1654.

245

Nº 691. ALCIAT (ANDRÉ) : LEÇONS DE JURISPRUDENCE.

Petit in-fº, veau marbré, aux armes de Bourbon-Condé. — Papier, XVIe siècle, 145 ff. dont 3 blancs.

1º « Andreæ Alciati, jurisperitorum eloquentissimi, intellectus lectionis non pœnitendæ capitis *Si insulam* tractatus *De verborum obligationibus*, anno a Christo passo 1529, mense maio, in florescenti Biturigum gymnasio editus » (ff. 1 à 32; 33 et 34 blancs).

2º « Lex Papiniani *Ita stipulatus*, de verborum obligationibus, hactenus non intellecta, sic ab And. Alciato enarrata... 1529, pridie cal. junias ». Fin : « Huic responso extrema manus fuit imposita anno 1529, calendis juliis. Beydea » (ff. 35 à 87; 88 blanc).

3º « Nemo est qui nesciat quam anxie doctorum turba hactenus sese contorxerit, quo jurisconsulti Scevolæ responsum *Duo fratres*... (traité *De verborum obligationibus*)... Quamobrem majores gratias And. Alciato debemus, qui hoc responsum a tenebris, quasi a profundis manibus, suo eloquentiæ cadduceo revocavit ». — Fin : « Huic Scevolæ responso Alciatus colophonem addidit, anno a Christo passo 1529, 19 calen. septembr. — Τελος. Bedœus » (ff. 89 à 145).

André Alciat enseignait la jurisprudence à Bourges en 1529 et y demeura cinq ans. C'est à son cours que furent recueillies ces leçons par un étudiant qui signe « Beydea » et « Bedœus ».

Hôtel de Condé, 1673.

246

Nº 1008. « JURISPRUDENCE, OU L'INSTITUTION DU DROIT FRANÇAIS ET ROMAIN, divisé en quatre livres ».

In-4º, veau fauve, fil., dos orné, fleurons (*rel. anc.*). — Papier, XVIIe siècle, 495 ff., 1 f. de titre et 4 ff. de table.

Copie faite pour le Grand Condé, qui l'ordonna après avoir reçu cette lettre

de son agent Soru : « Je ne sçai si V. A. S. veut que je luy fasse faire une copie de ce traité de jurisprudence du droit civil et canonique, que j'ai de la bibliothèque de M. Séguier pour M. le Chancelier » (Paris, 30 mai 1684).

247-248

Nos 471-472. FOUCAULT (JOSEPH) : « PROCEZ-VERBAL DES CONFÉRENCES d'entre Messieurs les commissaires du Roy et Messieurs les commissaires du parlement députez pour l'examen des articles de l'Ordonnance (civile) du mois d'avril 1667, rédigé par écrit par M. Foucault, greffier du conseil ».

2 vol. in-f°, veau marbré, dos de mar. rouge, aux armes de Bourbon-Condé. — Papier, XVIIe siècle, 288 et 271 ff.

Copie faite en 1683 pour le Grand Condé par les soins de l'avocat Soru.

249-250

Nos 473-474. FOUCAULT (JOSEPH) : « PROCEZ-VERBAL DES CONFÉRENCES d'entre Messieurs les commissaires du Roy et Messieurs les députez du parlement pour l'examen des articles proposez pour la composition de l'Ordonnance de la procédure et instruction criminelle de 1670, rédigé par écrit par M. Foucault, greffier du conseil ».

2 vol. in-f°, veau marbré, dos de mar. rouge, aux armes de Bourbon-Condé. — Papier, XVIIe siècle, 222 et 378 ff., même écriture que le manuscrit précédent.

Copie faite pour le Grand Condé au mois de novembre 1683; la date est fixée par deux lettres de Soru : « J'envoye à V. A. S. le premier tome de l'Ordonnance criminelle; je fais travailler à la suite » (11 novembre 1683). — « Je fais travailler au reste de l'Ordonnance criminelle; il y aura encore un tome aussi gros que les autres; sitost qu'il sera fait, je ne manquerai de l'envoyer » (17 novembre).

251

N° 1778. FRÉROT (NICOLAS) : « ÉDICT DU ROY et Déclaration d'iceluy donné à Roussillon au mois d'aoust 1564. — Commentaires de Nicolas Frérot,

advocat au présidial à Chartres. A Monseigneur de Montholon, Garde des sceaux de France. — M.D.LXXXVIII » [1588].

In-f°, cart., dos chagrin grenat. — Manuscrit original sur papier, XVIe siècle, 50 ff. (le dernier blanc).

On a inséré à la fin une pièce imprimée (2 ff.) : « Nicolaus Frerotus. Anagramma... Faciebat Andreas Derossantius [André de Rossant], tui studiosissimus, 1589. — Andreas Derossantius. Anagramma... Nicolaus Frerotus consecravit, 1589 ».

F. 1. Titre ci-dessus. — 2. « A Monseigneur de Montholon, garde des sceaux de France ». Dédicace de Nicolas Frérot (Chartres, octobre 1588). Corrections autogr. — 3, blanc. — 4. « A Monseigneur de Montholon... sur son anagramme : Ton nom second ha flory » ; signé : Frérot. — 4 v°. « A Monseigneur de Montholon... anagramme : Cet Henri mon los fonda, ou Henri a déclos ton nom ». Signé : « Séb. Rouillard de Melun, advocat en parlement ». — 5. « Aux lecteurs ». — 8. « Édict du Roy pour le bien et reiglement de la justice et police de son royaume. 1564 ». Chaque article est commenté par Nicolas Frérot.

Collection de Condé.

252

N° 1719. [PARLEMENT DE METZ] : 1° « Ordonnances dont lecture doit estre faite en la chambre du conseil à l'ouverture des semestres » (16 ff., dont 3 blancs). — 2° Lettre du parlement de Metz au roi ; brouillon sans date (1 f.). — 3° « Mémoires pour les droicts du Roy et la jurisdiction du parlement de Metz, qui seront présentés à M. le marquis de Berny pour en faire rapport à Sa Majesté » (1670, 10 ff.). — 4° Règlements du parlement de Metz, par ordre alphabétique de matières (37 ff.).

In-f°, papier, XVIIe siècle, cart.

Collection de Condé.

253

N° 685. « STATUTA AMEDEI, DUCIS SABAUDIE. Die sabbati post festum Eucha-

ristie Christi, que fuit decima septima mensis junii, anno Dominice nativitatis millesimo quadringentesimo trigesimo ».

In-f° (0,293 sur 0,210), veau brun. — Papier, XVe siècle, 216 ff.

Ce recueil a été imprimé à Turin en 1477 sous le titre *Decreta Sabaudie ducalia;* mais cette édition contient un appendice (intitulé *Statuta seu decreta novissima*) qui n'existe point dans notre manuscrit; j'ai un exemplaire de cette édition.

On lit au verso du dernier feuillet : « Ce livre des ordonnances du duc Aymé de Savoie est au duc de Nemours, conte de la Marche. Jaques. Pour Carlat ». Emporté de Carlat par le sire de Beaujeu en 1476, le manuscrit se trouve sur l'inventaire de la bibliothèque du connétable de Bourbon dressé en 1523. Il fut transporté de Moulins à l'hôtel de Condé en 1661.

254

N° 1742. « Coustumes généralles des pays, duché de Luxembourg et comté de Chiny ».

In-f°, papier, XVIIe siècle, 80 pages, 1 f. de table et 1 f. blanc, cart.

Ces coutumes, rédigées en 1622, furent approuvées par le Conseil privé du roi d'Espagne à Bruxelles, le 8 avril 1623. Copie de l'époque.

Collection de Condé.

255

N° 1711. « Loix fondamentales du pays de Liège ».

Petit in-f°, cart., dos chagrin orange. — Papier, fin du XVIIIe siècle, 8 ff., dont le 1er blanc.

« Je suis étonné, dit l'auteur, qu'aucun écrivain ne parle des loix fondamentales du pays de Liège. Elles méritent d'être connues; les voicy analysées par un voyageur ami des droits des hommes, qu'une circonstance a retenu quelques momens à Liège; il a puisé ses connoissances dans les sources les moins équivoques, en feuilletant les loix et les ordonnances et en causant

avec les personnes en place dans tous les ordres. Puisse le lecteur éprouver en lisant cet essai le plaisir que l'autheur a eu à l'écrire! — La constitution du pays de Liège est républiquaine... ». L'auteur professe une grande admiration pour cette constitution, qu'il compare à la constitution anglaise et qu'il met en contraste avec les lois de Venise.

Collection de Condé.

256

N° 858. « STATUTZ ET ORDONNANCES DU TRES NOBLE ORDRE DE SAINT GEORGE NOMMÉ LA JARRETIERE, refourmés, explanés et declairés de nouveau [le 23 avril 1522] par tres hault, tres excellent et tres puissant prince Henri l'huitieme, par la grace de Dieu roy d'Angleterre et de France, defenseur de la foy, et seigneur d'Irlande, etc. ».

In-4°, mar. vert, aux armes de Bourbon-Condé. — Vélin (0,245 sur 0,175). XVIe siècle, 22 ff., grandes lettres ornées en miniature aux couleurs d'Angleterre. A la garde, les armes de Chabot, avec la Jarretière, surmontées de l'écu parti de saint Georges et d'Angleterre.

Exemplaire de l'amiral Philippe Chabot, seigneur de Brion, mort en 1543. Au mois d'octobre 1532, l'amiral Philippe Chabot et le grand-maître Anne de Montmorency, le futur connétable, furent délégués par François Ier pour accueillir sur la terre de France Henri VIII, roi d'Angleterre. L'amiral et le grand-maître reçurent la Jarretière à Calais, le 29 octobre, en même temps qu'était remis à chacun d'eux un exemplaire manuscrit du livre des statuts de l'ordre. Les deux exemplaires sont absolument semblables. Celui d'Anne de Montmorency resta dans le cabinet des livres de Chantilly jusqu'au jour où Louis XIII vint prendre possession de Chantilly, qu'il avait retenu pour son plaisir après la condamnation, la confiscation des biens et l'exécution du duc Henri II de Montmorency. Ce volume, aujourd'hui conservé à la Bibliothèque nationale, porte en effet l'inscription suivante : « J'ay esté donné par le trez chrestien Louis treiziesme, roy de France et de Navarre, à Mre René de Chaumejan, chevallier, marquis de Fourille, conseiller du roy en ses conseils et grand mareschal de ses logis, en l'année mil six cens trente trois, ayant esté

trouvé dans la bibliothèque de Chantilly au premier voyage que Sa Majesté y fit pour en prendre possession aprez la mort de feu haut et puissant seigneur messire Henry, duc de Montmorency, pair et mareschal de France, gouverneur et lieutenant général pour le roy en Languedoc ». Au XVIII[e] siècle, le livre appartint au duc de La Vallière.

Quant à l'exemplaire de l'amiral Philippe Chabot, le Grand Condé en fit l'acquisition après avoir reçu la lettre suivante de l'avocat Soru (Paris, 1[er] mai 1685) : « ... Il y a encore un livre, qui est les Statuts de l'ordre de la Jarretière, escrit en lettres gotiques sur du vélin, couvert de bois et de velours cramoisi, qui est avec un rouleau de la cérémonie des chevaliers que j'ay eu l'honneur d'envoyer à V. A. S., et que j'envoiray si elle le souhaite, et on veut vendre le tout dix louis ». Le rouleau a disparu, mais le livre des *Statuts* est encore à Chantilly. Le velours cramoisi a été remplacé au XVIII[e] siècle par le maroquin vert.

257

N° 1015. Ordonnances de l'ordre de la Toison d'or.

Petit in-f° (0,26 sur 0,17), mar. vert; armes de Bourbon-Condé, tr. dor. — Vélin, XVI[e] siècle, 52 ff., dont le 38[e] blanc, style flamand.

F. 1 à 6. « Table du present livre des ordonnances de l'ordre de la Thoison d'or ». — 7. « Phelippe, par la grace de Dieu duc de Bourgogne, de Lothier, de Brabant, etc., savoir faisons... » (Lille, 27 novembre 1431). — 39. « Table des addicions et alteracions faites aux articles des statuz du tres noble ordre du Thoison d'or puis l'institucion d'icelluy ». — 41. « S'ensuyvent certaines addicions et alteracions que tres haultz, tres excellens et tres puissans princes Monseigneur le bon duc Phelippe, instituteur et premier chief et souverain du tres noble ordre du Thoison d'or, et ses successeurs, selon l'exigence du temps ont fait en aucuns statuz dudit ordre, a la deliberacion et par l'advis des chevaliers leurs confreres d'iceluy » (13 ordonnances, dont la dernière fut rendue à Tournay en 1531 par Charles-Quint).

Hôtel de Condé, 1654.

III. — PROCÈS

258

N° 1007. « Le Procès de Gilles de Retz, maréchal de France, en l'an 1440 ».

In-4°, veau brun (*rel. anc.*). — Papier, XVII[e] siècle, 103 ff.

Le maréchal de Retz a souvent passé pour être le prototype de Barbe-Bleue, bien que ses forfaits fussent de tout autre nature que ceux attribués au célèbre bourreau de femmes (1).

F. 1, titre. F. 2, information et enquête; suivent les dépositions. F. 52, commencement du procès : « Procès fait devant noble et sage Pierre de L'Hospital, président de Bretagne, séneschal de Rennes et juge universel en ce duché de Bretagne... ». F. 79 : « ... auquel jour le lendemain, vingtième jour du mois d'octobre (1440), ledit sire (de Retz) estant en la haute et grande salle de Nantes, en laquelle la gehenne n'avoit esté préparée, mais loing en estoit sans que ledit sire la peust voir ni appercevoir, confessa à luy, franchement et libérallement... ». Après avoir ainsi « confessé librement et sans contrainte », le maréchal fut condamné au feu en punition de crimes effroyables; il avait fait mourir « non pas seulement dix ou vingt enfants, mais trente..., deux cents et plus..., commettant le détestable pesché de sodomie... », avec des raffinements inouïs, sous prétexte de sortilèges et magie, mais de fait pour assouvir sa cruauté et sa bestialité. La sen-

(1) Voir : Armand Guéraud, *Notice sur Gilles de Retz*, 1855, in-8°. — L'abbé Bossard, *Gilles de Rais, maréchal de France, dit Barbe-Bleue*, d'après les documents inédits recueillis par M. de Maulde, 1885, in-8°.

tence fut exécutée « en la prée au-dessous des ponts de Nantes » le 23 décembre 1440; mais, « paravant que le feu eût fait ouverture du corps et des entrailles, fut tiré du feu et mis en une châsse et porté en sépulture en l'église des Carmes de Nantes ».

Cet effroyable scélérat était de grande naissance, un Montmorency de la branche de Laval; il avait été un vaillant chef de guerre; compagnon de Jeanne d'Arc, il était au siège d'Orléans, au sacre de Charles VII, et avait bien gagné son bâton de maréchal de France (1429). Il faut dire qu'il avait eu maille à partir avec les gens du duc de Bretagne et ne semblait pas accepter la qualité de vassal de ce prince. Sa fille aînée épousa Prégent de Coëtivy, seigneur de Taillebourg, amiral de France, dont nous avons déjà parlé.

Le dossier original de ce célèbre procès est conservé aux archives de Nantes; des copies s'en trouvent à Paris (Bibliothèque nationale et ailleurs); c'est d'après une de celles-ci que l'avocat Soru fit exécuter ce manuscrit pour le Grand Condé en 1684.

259

N° 1890. « PROCESSUS CONTRA NOBILEM PHILIBERTUM DE COMPESIO, dominum de Thorens, de et super nece Bernardi Menthonis ».

In-f°, demi-veau marbré. L'ancienne couverture a été conservée dans la nouvelle reliure. — Papier, XVe siècle, 142 ff.

Le 17 septembre 1479, Bernard de Menthon quittait Rolles pour traverser le pays de Vaud; il était accompagné de son frère et de quelques serviteurs. Arrivé près du village d'Estrées, il fut arrêté et assassiné sans défense par Philibert de Compey, seigneur de Thorens, qui se vengeait ainsi d'une dénonciation faite contre lui par Menthon auprès de l'évêque de Genève. Le crime accompli, Thorens prit la fuite et quitta la Savoie, où il ne rentra plus. Sa famille était puissante; celle de la victime ne l'était pas moins; le crime était atroce. Le duc Philibert voulut que la justice et la loi présidassent seules au châtiment du coupable. Après une information très étendue et

rapidement menée, Philibert de Compey fut condamné à mort par contumace le 20 novembre 1479.

Notre manuscrit, écrit à l'époque même, contient toutes les pièces du procès. Il débute par l'information secrète commencée le 21 septembre, quatre jours après le crime, par Jean de Turens, procureur fiscal de Genève, notaire de Janus, comte de Genève.

Le dossier original est conservé aux Archives de la Cour à Turin. Le marquis Costa de Beauregard, père de mon nouveau confrère, y a eu recours pour écrire une importante notice sur la famille de Compey (Chambéry, 1844). Il a consacré quelques pages au crime et au procès, et a publié quelques extraits du dossier (pp. 64-68, 114-117).

Collection de Condé.

On trouvera décrits dans la section de l'Histoire de France, où nous avons cru devoir les classer, les manuscrits de quelques procès politiques importants : duc de Nemours, 1476, connétable de Bourbon, 1527, Grand Condé, 1654.

260

N° 856. « Interrogatoire de Jean Michel, menuisier de Moulins, accusé de sortilège, par devant Messire Gilbert Gaulmin, sieur de La Guyonnière, conseiller du roy, lieutenant général criminel en la sénéchaussée et siège présidial de Bourbonnois, juin 1623. — Interrogatoire de Philippe Sanglant, maistre apotiquaire de la mesme ville, accusé du mesme crime, novembre 1623 ».

In-4°, papier, XVIIe siècle, 185 pp., veau brun.

Collection de Condé.

261

N° 505. Recueil de pièces manuscrites et imprimées relatives au procès du surintendant Nicolas Foucquet, 1661-1664 (interrogatoires, procédure, requêtes, défense, etc.).

In-f°, cart., dos de mar. vert. — 17 pièces (dont 3 imprimées), donnant un total de 448 ff.

Recueil formé au moment du procès. En tête du volume, table dressée par Mathieu Luillier, archiviste de la maison de Condé de 1684 à 1715.

262

N° 1858. « Supplique de Nicolas Foucquet à Nos Seigneurs de la Chambre de Justice ».

In-f°, papier, XVIIe siècle, 27 ff., cart.

Collection de Condé.

263

N° 1912. Mémoire pour M. le marquis du Cheylar contre M. le chevalier de Lannans. (« C'est sur le testament olographe de Mlle de Gramont-Châtillon, première femme de M. du Cheylar, qu'est établi le droit qu'il réclame ».)

In-f°, papier, XVIIIe siècle, 12 ff., cart.

Collection de Condé.

IV. — DROIT MUSULMAN

264

N° 1166. RISSALÈH ABOU ZEYD EL QAIRONY, traité de droit, écrit en l'année 1032 de l'hégire.

In-8°, veau brun. — Manuscrit arabe sur papier, 119 ff. Acheté 4 réals et 8 dirhems.

265

N° 1167. YAHIA BEN MOHAMMED EL HATTHAB : Deux fragments d'un commentaire de droit musulman, l'un daté de l'année 1073 de l'hégire.

Petit in-f°, mar. vert à recouvrement. — Manuscrit arabe sur papier, 264 ff.

266

N° 1152. ABOU ABDALLAH MOHAMMED BEN ABOU ZAID EL QAIROUANY : KITAB ERRISALA, traité de droit musulman copié en 1123 de l'hégire.

In-8°, mar. brun à recouvrement. — Manuscrit arabe sur papier, 77 ff., écriture maghrébine.

267

N° 1161. AHMED BEN YAHIA : Échanges, ventes, gages et conciliations. Copié en 1127 de l'hégire.

In-4°, mar. brun à recouvrement, comp. à froid. — Manuscrit arabe sur papier, 265 ff.

268

N° 1799. Abou Abdallah ben Ali Hamza el Azdi : Traité sur les Hadits, copié en l'année 1146 de l'hégire.

In-f°, mar. rouge foncé à recouvrement. — Manuscrit arabe sur papier, 162 ff.

269

N° 1169. Sidy Abou Baky : Commentaire du traité de droit de Sidy Khalil, le cheikh Mohammed Ennekil. Copie datée de 1206 (de l'hégire).

In-f°, veau brun, fers à froid. — Beau manuscrit arabe sur papier, 233 ff.

270

N° 1145. El Kharehy : Commentaire du traité de Sidy Khalil, copié en l'an 1200 de l'hégire (incomplet du commencement : chapitre des ventes).

In-4°, mar. rouge à recouvrement, fil. et fers à froid. — Manuscrit arabe sur papier, 346 ff.

271

N° 1163. Abou Abdallah Mohammed el Kharehy : Commentaire du traité de Sidy Khalil (première partie).

Petit in-f°, veau vert foncé à recouvrement, fers à froid, fil. dor. — Manuscrit arabe sur papier, 182 ff.

272

N° 1158. Commentaire du traité de Sidy Khalil (seconde partie), incomplet du commencement et de la fin.

Petit in-f°, mar. rouge à recouvrement, fers à froid. — Manuscrit arabe sur papier, 110 ff.

273

N° 1825. Fragment d'un traité de droit, probablement d'après Si Sahnoun (il se termine par le chapitre des héritages et des legs).

In-f°, cart. — Manuscrit arabe sur vélin très fort, 8 ff., caractères coufique et reskhy.

274

N° 1157. Traité de droit. Commentaire commençant au chapitre du louage des bêtes de somme, s'arrêtant aux successions et au chapitre de l'hermaphrodite.

In-f°, mar. brun à recouvrement. — Manuscrit arabe sur papier, 101 ff.

275

N° 1156. Qastellany : Cinquième partie de l'ouvrage sur les ventes, copié en 1252 de l'hégire.

In-f°, mar. vert à recouvrement. — Manuscrit arabe sur papier, 223 ff.

276

N° 1173. Fragments d'un traité de droit musulman, avec commentaire, dont les feuillets, d'une écriture ancienne, sont en désordre. Il y est traité de la prière et de la dissolution du mariage dans la dernière partie.

In-f°, cart. — Manuscrit sur papier.

Tous ces manuscrits arabes viennent de la prise de la Smalah.

SCIENCES ET ARTS

I. — PHILOSOPHIE

277

N° 1327. Aristote : Éthiques, traduction de Nicole Oresme, avec glose.

In-f° (0,34 sur 0,24), mar. bleu, fil. or, aux armes d'Orléans. — Vélin, fin du XIVe siècle, 207 ff. à 2 col. de 42 lignes, rubriques rouges, 10 vignettes en camaïeu et plusieurs grandes initiales ornées en or et couleurs avec encadrement. Manque le dernier feuillet.

« En la confiance de l'aide Nostre Seigneur Jhesu Crist, du commandement de tres noble et tres excellent prince Charles, par la grace de Dieu roy de France, je propose translater de latin en françois aucuns livres lesquiex fist Aristote, le souverain philosophe... » (prologue et prohème du translateur). « Ci commence le livre des Ethiques, lequel fit Aristote le philosophe... » (table des chapitres du premier livre). Texte : « Tout art et toute doctrine. *Glose*. Ilz entendent par art... ». L'ouvrage se termine au f. 206 r°; il est suivi de « l'exposition » de certains mots qui pourraient sembler obscurs; dernière ligne : « Tymocratie est une espece de po — ». La fin, une dizaine de lignes, a disparu avec le dernier feuillet.

Aux ornements de la première vignette se trouve mêlé un écu semé de France au lambel de 3 pendants d'argent posé en chef, soutenu par deux loups qui portent au cou une clochette d'or. Cet écu et ces supports appartiennent au duc d'Orléans tué rue Barbette. Sur le premier feuillet, qui était

sans doute une des gardes et qui est fort malhabilement remonté, on lit la signature habituelle du duc de Berry : « Ce livre est au duc de Berry. Jehan ». Comment se trouvent réunis sur le même volume l'écu du duc d'Orléans et la signature du duc de Berry? C'est ce que va nous apprendre la notice qu'a bien voulu me remettre mon éminent confrère et ami Léopold Delisle, et à laquelle je me ferais scrupule de changer un seul mot :

« Au commencement de l'année 1397, Louis, duc d'Orléans, chargea un libraire de Paris, Thévenin l'Angevin, de faire exécuter à ses frais plusieurs volumes qu'il voulait mettre dans sa librairie, et notamment la traduction des *Éthiques* et des *Politiques* d'Aristote. Nous avons, sous les dates des 2 janvier, 25 février, 19 avril 1397 et du 30 avril 1398, quatre quittances de sommes reçues par le libraire pour faire face à l'achat du parchemin et au salaire des copistes. Le montant de ces quittances s'élève à 240 francs d'or, et d'autres paiements durent être faits entre le 19 avril 1397 et le 30 avril de l'année suivante. La copie des *Éthiques* et des *Politiques* qui fut exécutée dans ces conditions formait deux volumes, que le duc d'Orléans donna à son oncle, Jean, duc de Berry, et qui, à la mort de celui-ci, échurent à sa fille Marie, duchesse de Bourbonnais.

« C'est ce qui résulte de témoignages authentiques, tels que :

1° Les quittances de Thévenin l'Angevin, dont les originaux ont péri en 1871 dans l'incendie de la bibliothèque du Louvre, mais dont le texte a été publié ou analysé par Le Roux de Lincy et par le marquis de Laborde. La plus ancienne, celle du 2 janvier 1397, indique un reçu de 40 francs « pour commencer les livres de la *Cité de Dieu,* des *Éthiques* et *Politiques* et du *Ciel et du monde* ».

2° L'article suivant de l'inventaire des livres du duc de Berry : « Un livre d'Ethiques et Politiques, en deux volumes, escript en françois, de lettre de fourme, et au commencement du second fueillet du premier volume, c'est assavoir Ethiques, a escript : *ces si comme,* et au commencement du second fueillet de l'autre volume, c'est assavoir Polithiques, a escript : *et ceste communité.* Et sont couverts chascun de veluyau vermeil, à deux fermoers d'argent dorez, esmaillés l'un aux armes de monseigneur, l'autre aux armes de feu monseigneur d'Orléans, lequel donna les diz deux volumes à mon-

seigneur ». [Ces deux volumes, après la mort du duc de Berry, furent prisés « LXXV livres », et « baillés à la duchesse de Bourbonnois ».]

« Les deux volumes auxquels se rapportent les quittances de Thévenin l'Angevin et l'article de l'inventaire de la librairie du duc de Berry sont arrivés jusqu'à nous. Le premier, après avoir appartenu à un bibliophile rémois, le docteur Louis-Jérôme Raussin, et figuré dans la bibliothèque de la maréchale Lannes, est venu rejoindre en 1856 les débris de la vieille librairie des ducs de Bourbon rassemblés à Chantilly. Le second, jadis conservé dans l'abbaye de Saint-Médard de Soissons, est entré en 1790 à la Bibliothèque nationale, où il porte le n° 9106 du fonds français.

« La taille, la justification, l'écriture et la décoration des deux volumes sont identiques; sur l'un et sur l'autre le duc de Berry a inscrit la mention : « Ce livre est au duc de Berry. JEHAN ». En tête du premier, celui de Chantilly, sont les armes du duc d'Orléans, supportées par deux loups portant au cou des clochettes d'or. On sait que le duc Louis avait choisi cet animal à cause de l'analogie des noms *Loup* et *Louis*. Le second feuillet commence bien par *ces si comme,* et le second feuillet des *Politiques* de la Bibliothèque nationale par *et ceste communité.*

« En réunissant au manuscrit de Chantilly celui de la Bibliothèque nationale, on a donc au complet l'exemplaire des *Éthiques,* des *Politiques* et des *Économiques* de Nicole Oresme que Thévenin l'Angevin fit exécuter en 1397 pour Louis, duc d'Orléans. Cet exemplaire représente, à n'en pas douter, celui que le traducteur avait offert au roi Charles V. Le texte en est antérieur aux dernières retouches que Nicole Oresme fit subir à son ouvrage. Cette antériorité a été rigoureusement établie pour le second volume, consacré aux *Politiques* et aux *Économiques,* qu'on a pu rapprocher du manuscrit original de la traduction de ces deux ouvrages, conservé à la bibliothèque d'Avranches (1). La même constatation pourrait être faite sur le volume des *Éthiques,* si, pour cet ouvrage, nous possédions, comme pour les deux autres, le manuscrit original du traducteur.

(1) Notice de M. Léopold Delisle intitulée : *Observations sur plusieurs manuscrits de la Politique et de l'Économique de Nicole Oresme,* dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes,* 1869, 6e série, t. V, pp. 601-620.

« Les deux volumes sortis de l'atelier de Thévenin l'Angevin sont ornés de grisailles très finement dessinées, au commencement de chacun des dix livres des *Éthiques,* des huit livres des *Politiques* et des deux livres des *Économiques.* Les sujets de ces petits tableaux sont expliqués par des légendes tracées en caractères très menus.

« Les grisailles contenues dans le volume des *Politiques* et des *Économiques* ont fait l'objet d'un mémoire de feu M. Miller, membre de l'Institut, communiqué en 1869 à la Société archéologique, historique et scientifique de Soissons (1). Voici une indication sommaire des grisailles du manuscrit des *Éthiques* conservé à Chantilly.

« La miniature initiale (f. 3) est divisée en deux compartiments : dans la partie supérieure, Nicole Oresme présente son livre au roi Charles V; l'auteur adresse ces paroles au roi : *Accipite disciplinam magis quam pecuniam, et doctrinam magis quam thesauros eligite.* Le roi répond : *Dedi cor meum ut scirem disciplinam atque doctrinam.* — Dans le compartiment inférieur, *Félicité humaine,* sous la figure d'une reine, tient un sceptre de la main gauche et un livre de la main droite.

« En tête du livre II (f. 20 v°), *Vertu* donne la main à *Benevolence* et à *Cognoissance;* elle se tient au milieu (*moienne*) entre deux *vices : excès* et *deffaute.*

« En tête du livre III (f. 34), miniature divisée en deux compartiments; dans la partie supérieure, trois chevaliers, *Couart, Preus* et *Trop hardy,* symbolisent *Couardie, Fortitude* et *Oultrecuidance;* dans la partie inférieure, devant trois tables bien servies, se tiennent debout *Desattrempance, Attrempance* et *Insensibilité.*

« En tête du livre IV (f. 60), quatre groupes figurant *Prodigalité* (*donner sans raison, despendre oultre mesure*); *Liberalité* (*donner par raison, prendre selon raison; Avarice* (*prendre oultre raison, retenir contre raison*); *Convoitise* (*prendre oultre raison, comptouer*).

« En tête du livre V (f. 82), *Justice legal* prend *les vertus* sous son manteau; *justice distributive : departir a chascun selon ses merites; justice commutative,* assistée

(1) Voir le *Bulletin* de cette Société, deuxième série, t. III, p. 92-115.

des *advocaz* et des *executeurs*, préside une *discucion*, pour *rendre a chascun le sien*.

« En tête du livre VI (f. 107) : dans le haut du tableau, un écrivain est assis, en présence de *Art, Prudence* et *Entendement ;* en bas *Sapience* se tient agenouillée; au milieu, le Seigneur et les anges enveloppés d'un nuage. Le peintre a caractérisé par ces mots la tâche de l'écrivain : *Memoire des choses passées, Ordenance des presentes, Provision pour celles a venir*.

« En tête du livre VII (f. 122), *le Continent, l'Incontinent* et *le Vertueus* placés entre *Raison* et *Concupiscence*.

« En tête du livre VIII (f. 144 v°), les six genres d'amitié : *Amistié pour proffit, — pour delectacion, — selon vertu, — entre prince et subget, — entre parens, — entre mariage*.

« En tête du livre IX (f. 163) : à gauche du tableau, un malheureux auquel un malfaiteur ou un bourreau s'apprête à trancher la tête est sauvé par son fils, qui paie sa rançon; il crie *Mercy, filz*. De l'autre côté, c'est un jeune homme dont le père sauve la vie dans les mêmes conditions; il exprime sa reconnaissance par l'exclamation : *Mercy, pere*. Ce qui est curieux, c'est que l'unique personnage représenté debout, au milieu du tableau, joue à la fois le rôle de fils et de père. Il serait difficile de comprendre cette double scène sans avoir lu un passage du second chapitre de ce livre, tel que Nicole Oresme l'a traduit et glosé :

« *Texte*. Mais, par aventure, ce n'est pas touzjours a guarder ne en touz cas, si comme se aucun avoit esté delivré des larrons et de peril de mort par un autre quiconque, et cestui qui ainsi fu delivré fust obligié a un autre en certaine somme, a savoir mon se par ceste somme il devroit delivrer celui qui le delivra autrefoiz, posé que il soit en cas semblable, ou se il devroit paier ou delivrer son crediteur qui l'en requiert, ou se il devroit secourir a son pere et le delivrer des mains des larrons se il y estoit; car il sembleroit que il fust plus tenu a son pere que a soy meisme. — *Glose*. Pour ce que le pere est aucunement meilleur au filz que le filz n'est a soy meisme; car le filz a son estre et sa substance du pere, et non pas de soy meisme; et doncques qui resguarde a ceste raison, le filz semble estre plus tenu au pere que a soy meisme. Mais le filz a une cause plus forte d'estre plus tenu a soy et de

amer soy plus que son pere, pour ce que il est un et plus conjoint a soy meisme que a son pere, et enclin naturelment plus a soy amer ; car chascun aime plus soy que un autre, si comme il sera dit apres au quint chapitre ».

« En tête du livre X (f. 184), *Felicité contemplative,* assise, la tête nimbée, les mains jointes, lève les yeux vers la cour céleste.

« Il manque à la fin du volume un feuillet qui contenait les deux derniers articles du glossaire mis par Nicole Oresme à la fin du dixième livre des *Éthiques.* »

278

N° 575. Aristote : Éthiques, traduction de Nicole Oresme, avec glose. Économiques, traduction de Laurent de Premierfait.

In-f° (0,345 sur 0,250), mar. vert aux armes de Bourbon-Condé, tr. dor. — Vélin, commencement du XVe siècle, 197 ff. à 2 col. de 48 lignes; onze bonnes miniatures, une à chaque livre; lettres avec ornements en miniature à chaque chapitre.

F. 1. « Cy commence le livre d'Ethiques et commence le prologue du translateur. Avec l'ayde de Nostre Seigneur Jhesu Crist, du commandement de tres noble et tres excellent prince Charles, quint de ce nom, par la grace de Dieu roy de France, je, Nicole Oresme, doyen de l'eglise de Nostre Dame de Rouen, propose translater... ». — F. 183. « Cy commence le livre de Yconomiques d'Aristote, que Aristote compila pour le grant Alexandre, translaté par maistre Laurent de Premierfait. Apres le livre de Politiques composé par Aristote... ».

On lit à la fin : « Ce livre d'Ethiques et Yconomiques est a Jehan du Mas, s^{r} de Lisle, ouquel a XI histoyres ». Jean du Mas, dont les armes décorent le premier feuillet, avait trouvé ce beau volume dans les dépouilles du duc de Nemours ; à l'aide du grattoir, il avait fait disparaître la trace de cette origine. Auprès de son ex-libris autographe, nous avons pu faire revivre la signature : « Jaques — pour la Marche ».

On ne paraît pas avoir signalé jusqu'ici la traduction des *Économiques* d'Aristote par Laurent de Premierfait, bien connu d'ailleurs par des traductions d'ouvrages de Cicéron et de Boccace. La version des *Économiques* à

laquelle Laurent a mis son nom n'est guère qu'un remaniement de la traduction de Nicole Oresme.

Hôtel de Condé, 1654

279

Nº 320. Aristote : Politiques et Économiques, traduction de Nicole Oresme, avec glose.

In-fº (0,41 sur 0,30), mar. rouge, armes de Bourbon-Condé, tr. dor. — Vélin, fin du XIVe ou commencement du XVe siècle, 322 ff. à 2 col. de 45 lignes, rubriques rouges, grandes lettres ornées et encadrements au commencement de chaque livre. Au premier feuillet, écu de gueules à trois fermaux d'or. A la fin, la signature du scribe, Sevestre Durant, et une inscription grattée.

F. 1. « A tres souverain et tres excellent prince Charles, par la grace de Dieu roy de France, Nicholas Oresme, doyen de vostre eglise de Rouen, vostre humble chappellain, honneur, obedience et subjection... Cy commence le livre de Pollitiques, ouquel Aristote traitte et determine des manieres de ordener et de gouverner les citez... ». — F. 304. « Cy finent les notables et les exposicions des fors moz de Politiques. Cy commence le livre appellé Yconomique, lequel composa Aristote, et ouquel il determine du gouvernement de maison, et contient II petis livres parciaulx... Yconomique et politique ne different pas tant seulement... ». F. 322. « Cy fine le secont livre d'Yconomique. Deo gracias. Sevestre Durant ».

Le texte des *Politiques* contenu dans ce volume est celui de la troisième famille des manuscrits de cet ouvrage, c'est-à-dire celui que nous offrent les manuscrits français 125, 204, 208, 557, 22500 et 24279 de la Bibliothèque nationale. Le texte des *Économiques* est celui des manuscrits de la seconde famille, représentée à la Bibliothèque nationale par les manuscrits français 125, 204, 208 et 24279.

Environ un siècle après être sorti des mains du scribe et de l'enlumineur, ce volume a été décoré des armes de Louis Malet, sire de Graville, amiral de France en 1487, mort en 1516, seigneur non moins désintéressé que brave, fort considéré des rois Louis XI, Charles VIII et Louis XII, enfin grand amateur de livres. La Bibliothèque nationale possède plusieurs ma-

nuscrits qui lui ont appartenu, et notre collection en renferme aujourd'hui (janvier 1896) quatre revêtus de ses armes (nos 320, 467, 1344 et 1386).

Nous avons pu faire revivre l'inscription grattée à la fin du volume : « Ce livre des Politiques et Economiques est a nous, Charles d'Anjou, conte du Maine et de Mortaing et gouverneur de Languedoc. Charles ». C'est le frère du bon roi René ; il mourut en 1472. Tombé aux mains de Louis Malet de Graville, le manuscrit appartint sans doute ensuite aux Montmorency ; nous le trouvons à l'hôtel de Condé en 1654.

280

N° 1051. Aristote : Traités divers (en latin).

In-f° (0,380 sur 0,250), mar. rouge, tr. dor., anciens plats aux armes enlevés. — Vélin, fin du XIIIe ou commencement du XIVe siècle, 273 ff. à 2 col. de 36 lignes; au commencement de chaque livre, grandes lettres renfermant des miniatures de bizarre composition, rinceaux chargés de figurines, grotesques, animaux, etc. Le premier feuillet de chaque livre porte les armes et le monogramme d'Antoine de Chourses et de Catherine de Coëtivy.

Recueil de traités d'Aristote et d'apocryphes attribués à ce philosophe ; en voici la liste :

1° Liber physicorum (ff. 1 à 61). 2° Liber de anima (62 à 86). 3° Liber de celo et mundo (86 à 121). 4° Liber metheororum (121 à 158). 5° Liber de generatione et corruptione (158 à 178). 6° Liber de memoria et reminiscentia (179 à 185). 7° Liber de sompno et vigilia (186 à 194). 8° Liber de longitudine et brevitate vite (195 à 197). 9° Liber de bona fortuna (197 à 200). 10° Liber de motu animalium (200 à 205). 11° Liber de sensu et sensato (205 à 215). 12° Liber de vegetabilibus et plantis (215 à 227). 13° Liber de differentia spiritus et anime (227 à 233). 14° Liber de inspiratione et expiratione (233 à 238). 15° Liber de morte et vita (238-239). 16° Liber de phisonomia (239 à 246). 17° Liber de lineis indivisibilibus (246 à 249). 18° Liber de coloribus (249 à 254). 19° Liber de inundatione Nili (254-256). 20° Liber de proprietatibus elementorum (256 à 263). 21° Liber de progressu animalium (263 à 269). 22° Liber de causis (269 à 273). Ce traité n'est pas plus d'Aristote que d'Al-Farabi, à qui on l'a aussi attribué ; c'est l'Institution théologique de Proclus, divisée en propositions ou théorèmes, au nombre de 31.

Sur l'ancien feuillet de garde, on lit les inscriptions suivantes :

1° « Nota Burleum super libros Phisicorum, ipsos exponendo, optime dixisse, et in

Questionibus optime dixit Johannes de Ganduno ». Cette mention est du XV[e] siècle. Gautier Burley, philosophe anglais, né en 1275, mourut en 1357. Jean de Jandun (Ardennes) philosophait à Senlis en 1323. Leurs travaux sur Aristote ont été imprimés au XV[e] siècle (voir Hain).

2° « Ista philosofia est mei Nicolay de Alegro, de Janua, quam emi a magistro Philippo de Pelisonis, de Mediolano, pretio ducatorum xxvi auri, quos solvi dicto Philippo in domo magistri Petri de Gambolato, ipso magistro Petro presente ».

3° « Istam philosofiam ego Petrus Bombellus, de Ceva, artium et medicine doctor, emi a Jeronimo de Alegro, filio suprascripti magistri Nicolai, 1445, die penultimo julii, precio ducatorum xxv ». Les chiffres ont été surchargés, sans doute pour augmenter la valeur du volume aux yeux d'un acquéreur.

Deux des anciens possesseurs ont tenu à rappeler la date des examens qu'ils avaient subis et à marquer le texte sur lequel l'épreuve avait porté, « Nicolaus de Alegro » en 1404, et « Carolus de Bombellis » en 1480; celui-ci a de plus mentionné les honneurs académiques de son frère Salomon, qui fut pendant deux ans recteur de l'université de Pavie :

1° « MCCCCIIII, die XXVII julii, habui pro pontis mei examinis pasum et punctum I[um], *Quoniam autem continuus est omnis motus simpliciter*, etc. Et intravi examen die sequenti, hora decima nona, et die sequenti examen, videlicet XXVIIII julii, de mane, simul suscepi licentiam et conventum in artibus, etc. Nicolaus de Alegro, filius Johannis de Alegro, notarii » (note marginale du f. 32).

2° « *Quoniam autem*, etc. Principium libri tercii Physicorum quod assignatum fuit michi, Carolo de Bombellis, pro meo rigoroso examine fiendo die 5 februarii 1480, qua die, hora paulo post 22[am], insignia doctoratus in artibus accepi in aula episcopali Papie; et eadem hora immediate ante licentiatus fuit in medicina Salomon, frater meus, artium doctor et alme universitatis nostre artistarum et medicorum Papie per biennium rector, ad laudem et gloriam omnipotentis trini et unius Dei ejusque gloriosissime virginis matris Marie totiusque celestis curie. Amen » (note ajoutée au bas du f. 12 v°).

Sur les marges de beaucoup de pages, une main anglaise du commencement du XIV[e] siècle a tracé en encre rouge, avec beaucoup de soin, des notes qui le plus souvent ne sont qu'un sommaire du texte des traités, mais qui parfois contiennent des observations critiques :

F. 59 v°. « Omnia que in hoc 8° (le livre VIII de la Physique) dicuntur in laudem dicta dicuntur secundum Egidium (Gilles de Rome) ».

F. 233. En regard d'un des premiers chapitres du traité *De inspiratione et expiratione* : « Nota. Omnia que hic dicuntur de corde contradicunt medicis. Galienus enim ponit epar esse principium venarum, et Haly, suus commentator, s. Rasy in Almansore,

et Constantinus in Pantegni et omnes qui de anotomia (*sic*) locuti sunt, contradicunt Aristoteli. Avicenna vero nititur eos concordare secundum apparenciam, cum tamen realiter non possit ».

Beaucoup d'autres notes de mains différentes ont été ajoutées au XIV[e] et au XV[e] siècle. Plusieurs ont dû être écrites par des Italiens. Dans la note qui est au bas du f. 80 v°, l'autorité de Buridan est invoquée :

« ... Illa est expositio Bridani ad litteram... Et hec dicit Bridanus. Nota quod intencio Bridani est vele nos posse post mortem reminisci, et ad dictum filosofi est dicendum quod philosophus non vult hoc, videlicet quod non reminiscamur post mortem, sed hoc supposito respondet que est causa quare non reminiscimur, etc., et sic oportet dicere ad salvandum Bridanum ».

Nous avons vu que le manuscrit était encore en Italie en 1480; il dut être apporté peu après en France et vendu à Antoine de Chourses, qui mourut au printemps de 1484. Le volume se retrouve en 1654 à l'hôtel de Condé avec la collection de Chourses-Coëtivy.

281

N° 896. Cicéron. — « Livre de Tulle de Vieillesse, lequel il envoya a ung sien amy appelé Acticus, translaté de latin en françoys par Laurent de Premierfait ».

In-4° (0,212 sur 0,143), veau brun, fers à froid, tr. dor. et gaufrée (*rel. originale*). — Papier, XVI[e] siècle, 73 ff., lettres ornées.

Le texte est précédé du prologue du translateur, adressé à « Loys, oncle du roy de France, duc de Bourbon, conte de Clermont et de Foretz, seigneur de Beaujeu, grand chambrier et per de France » (Louis II, duc de Bourbon, né le 4 août 1337, mort le 19 août 1410). — « Cy fine le livre de Tulle de Vieillesse, translaté de latin en françoys du commandement de tres excellent, glorieux et noble prince Loys, duc de Bourgogne [erreur du copiste], par moy, Laurens de Premierfaict, le cinq[e] jour de novembre 1405 ».

Deux pages portent un écu fascé de 4 pièces d'azur et d'argent, l'azur chargé de 3 couronnes d'or (2,1), l'argent chargé de 3 cœurs de gueules (2,1), avec une crosse abbatiale, et la devise des Montmorency, Απλανως.

Hôtel de Condé, 1654.

282

N° 491. I. Henri Romain : Compendium historial. — II. Cicéron : De Senectute, traduction de Laurent de Premierfait. — III. De Quatuor Virtutibus, traduction de Jean Courtecuisse, avec glose.

In-f° (0,360 sur 0,263), mar. vert, fil., tr. dor., aux armes de Bourbon-Condé. — Vélin, XV[e] siècle, 249 ff. à 2 col. de 39 lignes, trois belles miniatures, plusieurs lettres et ornementation paginale en miniature, lettres ornées à chaque chapitre. Beau manuscrit.

I. Compendium historial. F. 1. « Cy commencent les rubriches et declaration par chapitres des matieres contenues en ce present euvre ainsi compilé et abregié par maistre Henry Romain, licencié in utroque jure ». — F. 3. « Ensuit le prologue... — Ceux qui desirent hastivement et sans grant estude savoir les gestes et fais des anciens... ». Romain se réfère à la *Cité de Dieu,* traduite et exposée par Raoul de Presles pour le feu roi; il rappelle aussi « que desja en ung autre livre par moy composé j'ay en brief, selon l'ordre Titus Livius, redigé et mis par escript la substance, mouele et effect desd. trois decades, avec aussi de la premiere bataille punique et la cause d'icelle, qu'on peut nommer III[e] decade, combien que entre les trois decades dudit Titus Livius elle deust estre mise la deurniere [deuxième], pourcequ'elle fut faicte et demenée entre la fin du temps de la premiere decade et le commencement de la seconde. De present en ce petit livre ay proposé reciter en brief et mectre par escript l'effect et substance des ystoires romaines, empires et autres royaulmes tant du vieil et nouvel Testament, recitées tant par mons[r] saint Augustin en son livre de la Cité de Dieu que par led. maistre Raoul de Praeiles, translateur d'iceluy livre... Et afin que toute personne qui prendra plaisir a lire en ce livre, j'ay advisé, pour plus amplier mon euvre, qui seroit bon et convenable, aux matieres principales mectre aucunes adicions. Si ay mis en lectre rouge ce mot *adicion,* quant ce sont les declaracions, ampliacions ou postiles que j'ay adjoustez a mon premier euvre ».

Le *Compendium* est divisé en deux livres : le premier (67 chapitres) est une suite de considérations chrétiennes et philosophiques sur l'histoire romaine et l'antiquité; « au second et dernier livre sont recitées plusieurs

histoires tant du vieil que du nouvel Testament jusqu'à l'advenement de N. S. J. C. » (35 chapitres). Le premier feuillet de chaque livre, qui contenait une grande miniature, a été enlevé. Le dernier chapitre est intitulé : « De paradiz et des joyes qui y sont perpetuellement »; ce sujet est largement représenté par une belle enluminure. — F. 213. « Cy fine le Compendion historial, compilé et abregié par maistre Henry Romain, licencié en droit canon et civil et chanoine de Tournay ». Imprimé en 1509 pour Vérard.

II. De Senectute. Sur la colonne même où finit le *Compendium,* le scribe a continué sans transition : « Cy est le prologue de Laurens de Premierfait en la translation du livre que fist Tulle, intitulé *De Senectute,* c'est a dire en françois de Vieillesse ». Dédicace à Louis, duc de Bourbon, oncle de Charles VI. — F. 239. « Cy fine le livre de Vieillesse que fist Tulle a Aticus son amy, pour respondre a Scipion et Lelius aux argumens qu'ilz luy faisoient contre vieillesse ».

Ce traité est précédé d'une miniature représentant le dialogue des quatre personnages.

III. « Cy apres ensuit le livre de Seneque des quatre vertuz cardinaulx, translaté en françois par feu maistre Jehan Courtecuisse, docteur en theologie ». Dédicace à Jean de France, duc de Berry. Le prologue est suivi d'une miniature à quatre compartiments, où sont représentées les vertus, *Prudence, Magnanimité, Continence, Justice,* chacune accompagnée d'un dizain. Texte : « *Quatuor virtutum species.* Quatre manieres de vertuz nous sont par moult de sages monstrées... ». La traduction est accompagnée d'une glose. F. 249 v°. « Explicit le livre Seneque des quatre vertuz cardinaulx, translaté en françois par Jehan Courtecuisse, docteur en theologie, l'an mil IIII^c et trois, a Paris ».

Traduction, plusieurs fois imprimée, du *De quatuor Virtutibus,* traité anonyme écrit au IVe siècle, imité au VIe par Martin, évêque de Braga, qui l'intitula *Formula honestae vitae,* attribué au moyen âge à Sénèque; il figure sous le nom de Sénèque dans presque tous les manuscrits.

Hôtel de Condé. 1673.

283

N° 658. Boèce : Consolation de la philosophie, traduction en prose par Jean de Meun.

Pet. in-f° (0,264 sur 0,200), mar. vert aux armes de Bourbon-Condé, tr. dor. — Vélin, XIVe siècle, 37 ff. à 2 col. de 39 lignes. A la première page, armes et monogramme d'Antoine de Chourses et de Catherine de Coëtivy.

Épître dédicatoire à Philippe le Bel : « A ta royal majesté, tres nobles prinpces, par la grace de Dieu roys des Franlxois, Phelippes li quart, jou Jeham de Meun... ». Texte : « Halas, jou qui jadis parfis jolives canchonnetes en mon estude florissant, sui maintenant constrins a commencher en plourant a faire vers de dolereuse matere... ». Fin : « ... toutes vos oevres devant les yeux de celui juge qui toutes coses voit. Explicit Boece de Consolation ».

On connaît une autre traduction de Boèce par Jean de Meun, en vers et en prose, tout-à-fait différente de celle-ci, mais précédée de la même dédicace. MM. P. Paris et Paul Meyer croient que la traduction donnée par notre manuscrit n'est pas l'œuvre de Jean de Meun, et ne s'expliquent pas la présence de la dédicace à Philippe le Bel en tête de cette traduction.

Hôtel de Condé, 1654.

284

N° 627. I. Boèce : Consolation de la philosophie, traduction en prose par Jean de Meun. — II. Moralités des philosophes.

Petit in-f° (0,30 sur 0,23), mar. rouge, tr. dor., aux armes de Bourbon-Condé. — Vélin, fin du XIVe siècle, 36 ff. à 2 col. de 47 lignes.

I. « Ci comence Bouece de Consolation. A ta royal majesté, tres noble prince, par la grace de Dieu roy des Franczois, Phelippe le quart, je Johan de Meun... ». Fin : « ... voz euvres devant les yeuz du juge qui toutes choses voit » (ff. 1 à 28). — Même version que le ms. précédent, mais d'une écriture un peu moins ancienne.

II. « Talent m'estoit prinz que je racontasse des philosophes de celle clergie qui est appelée Moralitez... ». Fin : « ... ainczois doit l'en mectre us et painne a faire ce que il commendent » (ff. 29 à 36). — Traduction du *Moralium dogma philosophorum,* centon de maximes morales attribué à Gautier de Lille, mais dont l'auteur pourrait bien être Guillaume de Conches.

La première page du volume porte les armes et le monogramme d'Antoine de Chourses et de Catherine de Coëtivy, entourés de riches ornements; l'écu est en losange; des roses, des pensées, et la devise « Là demeure » sont mêlées aux emblèmes. Le volume doit donc avoir été acquis par Catherine de Coëtivy pendant son veuvage; il se retrouve avec la collection de Chourses à l'hôtel de Condé en 1654.

285

N° 663. I. Boèce : Consolation de la philosophie, traduction en vers français, anonyme. — II. Le Miroir des pécheurs, traduction en prose.

Petit in-f° (0,265 sur 0,202), veau marbré, aux armes de Bourbon-Condé. — Papier, XV° siècle, 182 ff., 32 lignes à la page.

I. Boèce : Celui qui bien bat les buissons
Est digne d'avoir les moissons...
Fin : Cellui qu'en vraie obedience
Tous bons sert, aime, craint et croit.
Amen.

Explicit le livre de Boece de Consolation. Deo gratias.

Cette traduction a été attribuée à Charles d'Orléans et datée de 1422. M. Delisle a réfuté ces deux assertions et démontré que la vraie date est 1364 ou 1380, plutôt 1364. — On trouvera plus loin (Poésie française) une autre copie de cette traduction, accompagnée de poésies de Jean de Meun.

II. « Cy commence un moult prouffitable ensengnement a l'ame, qui est appellé le Mirouer des pescheurs, pris en la sainte Escripture. Mon tres chier frere, nous sommes en ce monde fuians et passans nos jours comme ombre, et pour ce qu'il... ». — « Cy fine le Miroir des pecheurs, lequel est moult prouffitable a un chascun devot chrestien pour amender et corriger sa conscience » (ff. 174 à 182).

Traduction du *Speculum peccatoris* : « Quoniam, carissime, in via hujus seculi fugientis sumus, dies nostri... ». Ce traité, attribué jusqu'à nos jours à saint Augustin, a été publié dans les œuvres de ce père; mais une note préliminaire semble indiquer que le *Speculum* est postérieur au douzième siècle. Dans beaucoup de manuscrits, on le trouve mêlé aux œuvres de Gerson. La traduction française se rencontre aussi sous les titres « Doctrine de bien vivre », « Miroir de bonne vie ». Il ne faut pas confondre ce traité avec le *Miroir des Pécheurs* de Conrard, ni avec le *Spécule des Pécheurs* de Jean Castel.

Le feuillet blanc qui précède notre *Miroir* porte cette mention, contemporaine du manuscrit : « Speculum peccatoris. Iste caternus est Guillelmi Souleti ».

Hôtel de Condé, 1654.

286

N° 1075. Jacobus de Cesolis : Libellus de moribus hominum et de officiis nobilium, super ludo scaccorum.

Petit in-f° (0,280 sur 0,195), vélin blanc aux armes de Médicis, fil., tr. dor. (XVIe siècle). — Vélin, XIVe siècle, 30 ff., 2 col. de 39 lignes, 16 miniatures intéressantes.

« Multorum fratrum ordinis nostri et diversarum ecclesiarum precibus persuasus, dudum munus requisitum negavi ut transcriberem ludum scachorum, videlicet regis mores ac belli humani generis documentum... Hunc autem libellum de moribus hominum et de officiis nobilium, si placet, intitulari decrevi... ». — Fin : « ... hunc autem libellum, ad honores et solatium nobilium et maxime ludum scientium, ego frater Jacobus de Cesolis ordinis Predicatorum composui et ad hunc finem perduxi, donante illo a quo descendit omne datum optimum et perfectum. Deo gratias. Sit honor et gloria in secula seculorum. Amen ».

Sur le dernier feuillet, cette mention : « mccclxxxxvi (1396) ego Sirus de Rubeis emi istum librum pretium f. iii ». La reliure nous apprend qu'au XVIe siècle le volume appartenait à un Médicis. A la fin du texte, une

inscription a été grattée; les fragments qui en restent nous montrent une écriture italienne de la fin du XVIe siècle. Enfin le feuillet de titre ajouté au XVIIIe siècle nous donne une dernière indication : « De Ludo schachorum, auctore F. Jacobo de Cesolis, ordinis Predicatorum. Ex libris F. Dominici Camilli Rossi, Parmensis, ordinis Predicatorum ».

Jacques de Césoles ou Cessoles, dominicain français, sermonnaire renommé, vivait à Reims vers la fin du XIIIe siècle. Son livre est un traité de morale calqué sur le jeu d'échecs; les copies en sont nombreuses; il fut traduit en français par Jean de Vignay, hospitalier, et Jean Ferron, dominicain. On l'imprima plusieurs fois et dans plusieurs langues avant la fin du XVe siècle; j'ai un exemplaire de la jolie édition italienne donnée à Florence en 1493. Une traduction, ou plutôt une imitation de ce traité a été imprimée pour Vérard en 1504; la Bibliothèque nationale en conserve un exemplaire sur vélin.

287

N° 839. « Les Ditz moraux des philosophes ».

In-4° (0,24 sur 0,17), mar. vert, aux armes de Bourbon-Condé, tr. dor. — Vélin, XVe siècle, 127 ff., 28 lignes à la page, emplacements réservés pour recevoir des miniatures.

« Hedechias fut le phillosophe le premier par qui... ». Fin : « ... autreffoiz deceu. Cy fine les Dix moraulx des philosophes. Deo gracias ». — C'est la traduction de Guillaume de Tignonville, imprimée par Colard Mansion, sans date, et plusieurs fois réimprimée à Paris au commencement du XVIe siècle. Guillaume de Tignonville, chevalier, conseiller et chambellan du roi, prévôt des marchands de Paris en 1408, composa cette traduction à la requête de Charles VI (voir P. Paris, *Manuscrits françois de la bibliothèque du Roi*, V, 1-9).

On voit sur le parchemin de notre volume la trace d'anciennes écritures; le scribe s'est servi de roles notariés, qu'il a grattés pour y transcrire les *Dits moraux*. Au recto du f. 112, on trouve, tracée au crayon, la signature « Anne de Montmorency ».

Hôtel de Condé, 1654.

288

N° 714. Brunetto Latini : Le Livre du Trésor.

Petit in-f° (0,315 sur 0,220), veau brun, aux armes de Bourbon-Condé. — Vélin, commencement du XIVe siècle, 175 ff. à 2 col. de 36 lignes, lettres ornées, initiales rouges et bleues. Imparfait de la fin; le texte s'arrête au milieu du 76e chapitre du 3e et dernier livre, qui en comporte 100.

Le texte est précédé de la table des chapitres de tout l'ouvrage, 190 pour le premier livre, 130 pour le second, 100 pour le troisième. F. 7 : « Ici comence le livre du Tresor, lequel translata maistre Brunet Latin de Florence de latin en romanz. Et parle de la naissance de toutes choses. Cestui premier livre parole de la naissance de toutes choses. — Cestui livre est apelez Tresor, car si comme li sires qui veaut en petit lueue amasser chose de grandisme valour, non pas por son delit seulement, mais por accroistre son pooir et por essaucier son estat en guerre et en pais... En la premiere partie de cest tresor est autre si con de deniers contans... La seconde partie qui traite de vices et de vertus est de precionses pierres... La tierce partie dou tresor est de fin or... ». — Commencement du texte : « De phylosofie et de ses parties », etc. — F. 73 : « Ici comence le secont livre d'Aristote, qui parle des vices et des vertuz, lequel translata maistre Brunet Latin de latin en romanz ». — F. 136 : « Ici fenist le secont livre que maistre Brunet Latin de Florence fist. Et vost comencier la tierce partie, qui parle de rectorique ».

L'œuvre capitale du maître de Dante se présente ici disposée comme dans le ms. 567 de la Bibliothèque nationale (décrit par M. Paulin Paris), avec quelques différences : dans notre première partie, l'histoire naturelle est complète; mais nous n'y trouvons pas les huit chapitres complémentaires qui, dans 567, suivent l'histoire de Mainfroi. Le troisième livre nous donne la seconde leçon de Brunetto Latini; il contient la matière des 3e et 4e livres de la première leçon, sauf les 72 chapitres sur la comparaison des républiques et des monarchies, que l'auteur avait supprimés avant de retourner en Italie.

La garde porte la date (1771) de la collation faite par le sous-bibliothécaire

Monory et de la nouvelle reliure du livre, « imparfait à la fin de deux feuilles ». Déjà en 1654 (inventaire de l'hôtel de Condé), ce manuscrit était signalé comme « gasté à la fin » ; mais les 24 chapitres qui ont disparu occupaient plus de deux feuillets. Quatre vers italiens, écrits au XIVe siècle sur le premier feuillet, indiquent l'origine méridionale du manuscrit.

289

N° 689. Brunetto Latini : Le Livre du Trésor.

In-f° (0,287 sur 0,213), veau marbré, tr. dor., armes de Bourbon-Condé. — Vélin, fin du XIVe siècle, 124 ff., 2 col. de 40 à 45 lignes.

Même texte que dans le manuscrit précédent, sauf de légères variantes. Chaque partie est précédée de la table de ses chapitres. « Cy comence le livre du Tresor, lequel comença maistre Brunet Latin, de latin en romans, et parle de la nessance de toutes choses... ». Fin : « ... de la vile et t'en iras chies toi a gloire et a honor. Explicit liber magistri Bruneti de Florencia, qui dicitur Latinus » (f. 117).

Le même scribe a rempli les derniers feuillets du volume avec « l'Epistre de l'univercité de Paris envoiée au Roy de France pour la sedacion du scisme de l'Eglise, translatée de latin en françois », et datée « l'an de Nostre S^{r} mil trois cens nonante et quatre ».

Le 7e feuillet porte une signature : « Laval ». La première page est enveloppée d'ornements auxquels sont mêlées les armes de Philippe de Châteaubriant, seigneur des Roches-Baritaut (XVIe siècle) ; la belle-mère de Philippe était une Laval, Anne, fille de Jean de Laval, seigneur de Bois-Dauphin. Les mêmes armes sont peintes dans un manuscrit du *Songe du Vieil Pèlerin* que nous décrirons plus loin. Par quelles mains passa ensuite ce *Livre du Trésor?* Nous le trouvons à l'hôtel de Condé en 1654. Collationné par Monory et relié à nouveau en 1771.

290

N° 546. « De Mirabilibus mundi. Ovidii Metamorphoseos » [livres XIV et XV du Reductorium morale de Pierre Bersuire].

Petit in-f° (0,31 sur 0,22), mar. rouge, tr. dor., armes de Bourbon-Condé. — Vélin, première moitié du XVe siècle, 194 ff., 2 col. de 49 lignes. Les armes et le monogramme d'Antoine de Chourses et de Catherine de Coëtivy ont été ajoutés aux ornements de la première page.

Ce volume, écrit tout entier de la même main, se compose de deux parties : *De Mirabilibus mundi* (ff. 1 à 104), *Ovidii Metamorphoseos* (105 à 194); pas d'autre titre, pas de nom d'auteur; le scribe lui-même garde l'anonyme : « Qui me scribebat nullum nomen habebat ». Or, nous avons ici un fragment du *Reductorium morale* de Pierre Bersuire, dominicain, secrétaire du roi Jean, auteur d'une traduction de Tite Live, mort en 1362.

I. De Mirabilibus mundi, livre XIV du *Reductorium*. L'incipit habituel a été omis, et le scribe a commencé sa copie par les premiers mots du prologue : « Quia Deus cotidie facit magnalia in Egipto... ». Dans ce prologue, l'auteur expose le plan du livre : « ... Moralizare intendo secundum titulos regionum quibus ascribentur ipsa mirabilia... ». Puis vient le livre lui-même, dont voici la fin : « ... Optabam ego anathema fieri pro fratribus meis. Explicit hoc totum. Pro pena da michi (figure d'un pot à boire), et ex habundanti (une coupe dessinée) detur pro pena scriptori ». Ce scribe qui ne pense qu'à boire eût mieux fait de nous donner son nom.

II. Ovidii Metamorphoseos, tel est le titre jeté sur la marge de la seconde partie; encore ne reste-t-il que la fin du second mot, car l'initiale ornée a été arrachée, et avec elle les premières lignes ont disparu; c'était le commencement d'un long prologue où l'auteur anonyme expose le plan du livre : passer en revue les fables contenues dans les Métamorphoses d'Ovide et les « moraliser ». Cet ouvrage, traduit en français par Colard Mansion, a été par lui imprimé à Bruges en 1484 et attribué à Thomas Walleys ou le Gallois.

Cette affirmation du docte imprimeur, dont on peut chercher l'origine dans

un manuscrit conservé à la bibliothèque de Gotha (1), — reproduite au XVI[e] siècle par Josse Bade (éditions de 1511 et 1515), par Caxton (traduction anglaise conservée à Magdalen's college, Cambridge, publiée en 1819), et peut-être par Rabelais, s'il faut réellement reconnaître Walleys dans ce « frère Lubin, vray croquelardon », que le médecin de Chinon persifle pour son interprétation des Métamorphoses (prologue de *Gargantua*), enfin acceptée, développée plus récemment par Quétif et Échard, par Van Praet, — a fait autorité jusqu'à nos jours. M. Hauréau d'abord (2), puis M. Gaston Paris (3) ont fait justice de cette erreur en restituant l'ouvrage à son véritable auteur.

Bersuire a fait de son travail sur Ovide deux rédactions successives, la première composée pendant son séjour en Avignon entre 1337 et 1340 (4), la seconde achevée à Paris en 1342, c'est la nôtre. L'auteur, qui avait vainement cherché une description des images des dieux, profita de son long séjour dans la Rome des Gaules (1320-1340) pour consulter un illustre ami, « venerabilem virum magistrum F. de Petraco », que Colard Mansion a traduit par Dupré et qui n'est autre que François Pétrarque, « poetam utique et oratorem egregium et omni morali philosofia necnon in omni historica et poetica disciplina, qui prefatas imagines in quodam opere suo eleganti metro describit ». Bersuire fait ici allusion au troisième chant de l'*Africa*. Déjà les fables des anciens poètes avaient été moralisées en rime française par Chrétien Legouais, à la demande de Jeanne de Bourgogne, reine de France. Notre dominicain, qui n'avait pu se procurer ce poème, le reçut à son retour à Paris des mains de Philippe de Vitry, évêque de Meaux, et s'en servit pour sa seconde rédaction.

L'Ovide moralisé fait partie du *Reductorium morale*, dont il est le XV[e] livre. En voici la fin : « Multa notabilia ponuntur hic in fine Ovidii, scilicet de sermonibus Pittagore, qui fuit rex romanus secundum aliquos et de ortu regum

(1) Cypriani, *Catalog. cod. mss. bibl. Gothanae*. Lipsiæ, 1714, in-4°, p. 18, n° LX. — D'autres manuscrits, 15145 de la Bibliothèque nationale, 85 et 299 du collège Merton, 137 du collège Saint-Jean-Baptiste, à Oxford, substituent sans plus de raison le nom d'un autre moine, Nicolas Triveth, à celui de Thomas Walleys.

(2) *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. XXX, p. 45.

(3) *Histoire littéraire de la France*, t. XXIX, pp. 502-511.

(4) C'est la première qui a été traduite et imprimée par Colard Mansion en 1484, édition dont j'ai un magnifique exemplaire aux armes du prince Eugène.

romanorum. Sed quia ista sunt vel historica, vel naturalia, ideo pretermito, cum non sit intencionis mee in hoc tractatu aliquid preterquam de fabulis exponere vel tractare, et sic est finis. Deo ago gracias. Explicit liber Ovidii qui dicitur Metamorphoseos ». Les derniers feuillets du volume sont occupés par une table alphabétique : « Explicit tabula super expositiones fabularum Ovidii Metamorphoseos. Deo sit laus et gloria. Amen. Qui me scribebat nullum nomen habebat ».

Le verso du dernier feuillet est couvert d'inscriptions en partie effacées, où l'on remarque la date de 1429. Voici la principale : « Ce livre est à Thibault d'Auxigny » ; dans une autre il est parlé de l'archidiacre d'Orléans ; c'est le même personnage. Thibaud d'Aussigny fut élu évêque d'Orléans en 1452 et mourut en 1473. Acquis peu après par Antoine de Chourses, le volume se retrouve à l'hôtel de Condé en 1654.

291

N° 660. « Fleurs de toutes vertus ».

Petit in-f° (0,273 sur 0,198), mar. vert, tr. dor., armes de Bourbon-Condé. — Vélin, XVe siècle, 74 ff., 25 lignes à la page, initiales en or et couleurs. A la première page, enveloppée d'ornements, une miniature représente l'auteur écrivant sous un dais semé de fleurs de lys d'or sur fond d'azur; exécution flamande.

Recueil de préceptes de morale extraits de l'Écriture, des Pères de l'Église, des classiques grecs et latins, précédé d'un prologue de 41 vers :

En ce printemps que les humains espris
Sont plus agus en science et en espris
Et en vertus qu'en nulle aultre saison,
En mon resveil fus de desir surpris
A translater aucun livre de pris.

C'est un livre grec offert « à ung empereur Constantin » que notre auteur prétend avoir traduit :

Affin doncques qu'aucun peussent avoir
De ce livre moult pourfitable avoir,
Le translatay a mon entendement,
Au mieulx que peulz, mais assez rudement,

De grec langaige en langaige françois,
Et pour cause qu'il estoit a mon chois,
Fleurs de toutes vertus lui mis a nom...

Texte : « Amour, bienvuellance, delectation et plaisir est presques une mesme chose, selon ce que dist saint Thomas... ». Il s'agit de saint Thomas d'Aquin, qui n'était pas grec, et le « translateur » anonyme se trahit dès les premiers mots. Ne nous abuse-t-il pas en présentant l'ouvrage comme la traduction d'un livre grec? Et quel est cet empereur Constantin à qui fut présenté le livre original? Il y en eut plusieurs jusqu'au XIe siècle, sans parler du dernier empereur de Constantinople, Constantin Dracosès, qui, par la date même de son règne, est ici hors de cause. Certes l'auteur a eu recours aux Grecs, mais aussi aux Latins et même aux Français, car il paraît avoir pris le plan de son livre dans la *Somme le Roi* de frère Laurent (1). C'est, avec un autre prologue et une autre disposition des chapitres, l'ouvrage imprimé à Lyon vers 1480 par Guillaume Le Roy : « Chapellet de vertus, auquel est traictié de l'effect de plusieurs vertus et des vices contraires a ycelles, en allegant a propos les ditz moraulx de plusieurs saintz et de aulcuns philosophes ». Nous avons décrit plus haut (p. 125) un manuscrit du *Chapelet de vertus* copié à la suite du *Miroir du monde* et tout-à-fait conforme à l'imprimé.

Le présent manuscrit offre un texte disposé de la même façon que l'ouvrage italien *Fiore di virtù,* composé vers 1320, soit d'après frère Laurent, soit d'après une autre Somme, attribué à Tomaso Leoni et plusieurs fois imprimé en Italie au XVe siècle. M. Giacomo Ulrich a publié (1890-1891) le texte de deux manuscrits du *Fiore di virtù,* XIVe siècle; ce titre est exactement celui de notre volume : *Fleurs de toutes vertus.*

Quelle que soit l'origine de cet ouvrage, que l'auteur soit français ou italien, il est certain que nous avons ici une compilation du XIVe siècle, dont on connaît de nombreuses copies. Mais, dans ces copies comme dans l'imprimé, le prologue en vers est autrement conçu; il n'est pas question du livre grec; le début est charmant :

(1) Un manuscrit de la Bibliothèque nationale porte le titre suivant : « Aucuns diz des sages, extraiz du livre des vices et vertus nommé la Somme le Roy et de plusieurs philosophes ».

Ce fut d'avril dix et septiesme jour
En ce temps prim que la rose entre en flour,
Gaye saison que tout se renouvelle,
Les prez verdoyent et toute fleur est belle.

Ce prologue est très connu. Celui qui se trouve en tête du présent manuscrit a au moins le mérite de la rareté.

Collection de Condé.

292

N° 403. Philippe de Mézières : « Le Songe du Vieil Pèlerin ».

Grand in-f° (0,435 sur 0,313), mar. bleu, tr. dor., armes de Bourbon-Condé. — Vélin, XV[e] siècle, 337 ff., 2 col. de 40 lignes, rubriques rouges, emplacements réservés pour les enluminures; miniature et ornements ajoutés au XVI[e] siècle, style italien.

F. 1. « La table moral des divers noms des personnes et sentences, oyseaulx et bestes, vertus et vices prins en figure, parlant moralement en cestui livre appellé le Songe du Viel Pelerin, pour mieulx entendre au lisant en cestui livre les figures proposées ». La table et le prologue occupent les 13 premiers feuillets.

F. 14. « Cy commence l'acteur son livre intitulé du Songe d'ung Viel Pelerin, adressié au blanc faucon, pelerin au bec et piés dorés. En recitant comment Ardant desir, acompaigné de sa seur Bonne esperance, prins en figure pour le Viel Pelerin, en personne de tous ceulx qui desirent que le monde et par especial la chrestienté soient reformés a bien faire, par le commandement de Providence divine, emprent son grant voiage pour trouver souverains alkemistes et multiplier le besant de l'evvangille, c'est assavoir pour trouver verité a compaignie de trois vertuz neccessaires, paix, misericorde et justice, lesquelles, grant temps a, se estoient parties de cest monde. Et premierement l'acteur descript l'abit de Ardant desir et de sa seur Bonne esperance... ».

F. 337. « Et finablement recommanda le petit remanant de sa foible viellesce tous ses afaires et son ame pecherresse, et en soy merveillant de la bonté de Dieu, et recapitulant en gros en son entendement de son songe ou vision les grans vertus des roynes et des dames oudit songe. Explicit. Deo gracias.

En ce livre du Viel Pelerin au blanc faucon au bec et au piez dorez a iii^{c}xxxvi feilletz, histoires ii^{c}iiii^{xx} et xv. Ce present livre du Viel Pelerin est au duc de Nemours, conte de la Marche. Jaques. Pour Carlat » (signature mal grattée). La décoration n'a pu être faite, et l'emplacement des 295 « histoires » est resté blanc.

Ouvrage inédit. La date de la composition est fixée par le passage suivant (f. 331, liv. 3, chap. 139) : « Encores il me souvient que en cestui royaume est souverain et roy Charles le VI de son nom appellé, pour lequel en esperit j'ay tant alé et volé. Et que a present nous sommes au ixe an de son regne, qui est de l'incarnacion du benoist filz de Dieu le quatre vings et ixe année avec mil et iii^{c}. Encores... » (suit le tableau de la situation de l'Europe et des guerres avec les Turcs).

L'auteur, Philippe de Mézières, naquit à Mézières, non loin d'Amiens, en 1327, et mourut à Paris, aux Célestins, en 1405. Il passait pour avoir, dans de longs voyages, acquis une grande expérience; son renom et ses écrits lui assurèrent la faveur de Charles V, qui, après l'avoir nommé chevalier banneret de son hôtel, l'appela au conseil de régence de son fils et le chargea de concourir à l'éducation de ce prince. C'est donc pour Charles VI que fut composé le *Songe du Vieil Pèlerin*. L'ouvrage fut aussitôt considéré comme un parfait traité de gouvernement; on dit que le cardinal du Perron allait le relire tous les ans aux Célestins, où était déposé le manuscrit original. Les manuscrits du *Vieil Pèlerin* sont rares. Celui du duc de La Vallière était imparfait (1); la Bibliothèque nationale n'en possède qu'un, fort beau d'ailleurs; il est aux armes de Lévis, et appartenait à Richelieu; il vient de la Sorbonne.

Revenons à notre manuscrit. Il figure sur l'inventaire de l'hôtel de Condé en 1654 : « Le livre du Vieux Pellerin, folio, manuscript sur vélin, couvert de velours rouge, prisé dix solx (2) ». Il ne vient donc pas de l'ancienne bibliothèque des Bourbon au château de Moulins. A-t-il appartenu aux Montmorency? La filiation paraît difficile à établir.

Les ff. 1 et 5 sont ornés des armes de Châteaubriant (de gueules semé

(1) Il a été vendu par M. Monmerqué en 1851.

(2) On en trouve un autre parmi « les livres apportez d'Anet en 1723 après décès de la princesse de Condé », prisé dix livres.

de fleurs de lys d'or), accompagnées d'une couronne de comte et du collier de Saint-Michel. L'écusson devait appartenir à Georges de Châteaubriant, seigneur des Roches-Baritaut, maître de la vénerie du roi Louis XI, à qui le manuscrit du *Vieil Pèlerin* serait échu après le supplice de Jacques d'Armagnac. La couronne et le collier de Saint-Michel ont dû être ajoutés vers 1568 pour le petit-fils de Georges, Philippe de Châteaubriant, qui fut comte et chevalier de l'Ordre. C'est ce même Philippe, ou peut-être son père, qui fit décorer notre célèbre Perceforest. Rien de commun avec le comte de Châteaubriant, de la maison de Laval, qui, en 1540, donna une partie de ses biens au connétable Anne de Montmorency, entre autres le château et le domaine de Châteaubriant (1), que je possédais encore en 1848.

293

Nº 726. La Tour-Landry (Geoffroi de) : « Le Livre du chevalier de La Tour pour l'enseignement de ses filles ».

Petit in-fº (0,283 sur 0,217), mar. vert, tr. dor. (*anc. rel.*). — Vélin, XVᵉ siècle, 96 ff., 2 col. de 36 lignes, rubriques rouges, lettres ornées, miniature et ornementation sur la première page du texte, armes et monogramme d'Antoine de Chourses et de Catherine de Coëtivy, décoration exécutée pendant le veuvage de Catherine (écu en losange, pensées et roses).

F. 1, table : « Ce sont les chappitres contenues en cest livre, qui fust fait pour les femmes mariées et a marier ». F. 3 : « Cy commence le livre que fist le chevallier de La Tour pour les ensegn. ». Ce titre est écrit en lettres d'or sur une banderole bleue placée entre les colonnes de la première page, sous une miniature qui représente le chevalier, en robe de brocart, faisant la leçon à ses trois filles. « En l'an mil trois cenz soixante et onze, en un jardin estoie soubz un umbre, comme a l'issue d'avril, tout morne et tout pensis... ». Fin : « ... le mal d'autrui ne puet venir que tout bien, si comme il est contenu ou livre des saiges et aussy en une evvangille ».

(1) Il tenait Châteaubriant de sa mère, Françoise de Dinan, fille unique de Jacques de Dinan, seigneur de Châteaubriant. Cette terre était dans la maison de Dinan depuis 1315, et les Dinan portaient de gueules à 4 fusées d'hermines mises en fasce, accompagnées de besants de même. Lui-même portait de Montmorency au lambel de trois pendants posé en chef.

Recueil moral d'anecdotes et de préceptes, décrit par M. Paulin Paris (*Manuscrits françois,* V, 73), imprimé à Paris en 1514 par Guillaume Eustace, qui, suivi par Trepperel, n'en a pas donné une version très exacte. Il y a rattaché, sous le nom d'Exemples, le *Livre de Prudence et de Mélibée,* qui n'est pas du chevalier, et a fait suivre le tout du *Guidon des Guerres,* qu'il lui attribue sans plus de raison. La traduction anglaise de Caxton reproduit beaucoup mieux l'œuvre du chevalier de La Tour; mais le véritable texte français a été publié dans la Bibliothèque elzévirienne par M. de Montaiglon (Paris, Jannet, 1854).

Hôtel de Condé, 1654.

294

N° 631. Christine de Pisan : « Le Livre du corps de policie ».

Petit in-f° (0,297 sur 0,204), mar. vert, tr. dor., armes de Bourbon-Condé. — Vélin, commencement du XVe siècle, 100 ff., 2 col. de 31 lignes, rubriques rouges, initiales ornées au premier feuillet, encadrement de rinceaux, armes et monogramme d'Antoine de Chourses et de Catherine de Coëtivy.

« Cy commence le livre du corps de policie, lequel parle de vertus et de meurs, et est parti ledit livre en trois parties. La premiere partie s'adresse aux princes, la seconde aux chevaliers et nobles, et la tierce a l'université de tout le peuple. — Se il est possible que de vice puist naistre vertu, bien me plaist en ceste partie estre passionnée comme femme... ». Fin : « ... et accroistre de mieulx en mieulx en toute perfection de ames et corps. Amen. Explicit le livre du corps de policie ».

Hôtel de Condé, 1654.

295

N° 566. Martin Le Franc : « L'Estrif de fortune et vertu ».

In-f° (0,325 sur 0,223), mar. vert, tr. dor., armes de Bourbon-Condé. — Vélin, XVe siècle, 153 ff., 30 lignes à la page, lettres ornées en or et couleur, rubriques rouges; la première page est décorée d'une bonne miniature et de riches encadrements

auxquels sont mêlés les armes et le monogramme d'Antoine de Chourses et de Catherine de Coëtivy.

F. 1 : « A tres hault, tres puissant et tres excellent prince Phelippe, duc de Bourgoingne, etc., Martin Le Franc, prevost de Lausane, secretaire de nostre saint pere pape Nicolas, tres humble recommandacion. En quoy plus convenablement deusse emploier aulcunes nuits soubstraittes des publiques affaires que l'Estrif de fortune et vertu escripvant... ». — F. 2 : « Cy commence l'Estrif de fortune et vertu, parti en trois livres. Ou premier desquelz est demontré sommerement le poure et feble estat de fortune contre l'oppinion commune. — L'acteur : Pensant comment le monde se varie... ». — Fin : « ... l'Eglise en unité et sur ferme pierre, comme l'on dit, fondée. Deo gratias. Cy fine l'Estrif de fortune et vertu, fait par renommé homme maistre Martin Le Franc, prevost de Lausane, secretaire jadiz de pape Felix [V] et pape Nicolas [V], et prothonotaire du siege apostolique ».

Très beau volume. La miniature, qui représente la Raison sur un trône, écoutant la Vertu et la Fortune, rappelle le sujet du livre, traité de philosophie en prose et vers dans le goût du temps, sous la forme d'un débat entre la Vertu et la Fortune, en présence de la Raison.

Hôtel de Condé, 1654.

296

N° 1512. Martin Le Franc : « L'Estrif de fortune et vertu ».

In-f° (0,358 sur 0,250), mar. bleu, tr. dor., reliure à l'oiseau de *Derome*. — Vélin, XV[e] siècle, 112 ff., 2 col. de 36 lignes, rubriques en lettres d'or sur fonds de couleurs, initiales en or et couleurs, trois grandes et très belles miniatures.

Ce manuscrit, parfaitement conservé et encore plus beau que le précédent, a appartenu à Gaignat, à Mac-Carthy et à M. Cigongne (557).

297

N° 1338. Jacques Le Grant : « Le Livre de bonnes mœurs ».

In-4° (0,224 sur 0,170), mar. citron, fil., pet. fers, tr. dor., reliure du XVII[e] siècle,

semée d'hermines. — Vélin, XVe siècle, 155 ff., 23 lignes à la page, rubriques rouges, 53 miniatures.

« Cy commaincent les rebriches du livre de bonnes meurs... » (la table occupe les trois premiers feuillets). Texte : « Tous orgoilleux se veullent comparer a Dieu en tant qu'ilz se gloriffient en eulx meismes... ». Fin : « ... par quoy il appert que pou vault l'esperance de ceulx qui dient que le monde durera moult longuement. Et sic finis gratia Dei ».

Imprimé en 1478 à Chablis par Pierre Le Rouge, et plusieurs fois depuis. L'auteur, religieux augustin, plus connu sous le nom de « Jacobus Magnus », avait composé un grand traité latin, *Sophologium*, dont celui-ci ne paraît être qu'un extrait.

Ce beau manuscrit, parfaitement conservé, est surtout curieux pour l'étude du costume. Il a été acheté pour moi à la vente de M. Boorlut de Noortdonck (Gand, juin 1858).

298

N° 1445. « L'Enseignement de vraie noblesse ».

In-4° (0,244 sur 0,173), mar. rouge, tr. dor. (*Hardy*). — Papier, XVe siècle, 136 ff., 20 lignes à la page, 7 miniatures, initiales en couleurs.

« Cy commence ung petit livre intitulé le Enseignement de vraye noblesse. Prologue. Pour me acquitter de une promesse que j'ay faite a dame de grande renommée passer temps et eschiver oyseuse mere des vices... » (exposition des sept parties de l'ouvrage). Suit un feuillet blanc, puis l'explication de la manière dont la première miniature doit être composée, enfin le texte. En regard de chaque miniature se trouve l'explication du sujet représenté.

L'auteur est un chevalier flamand qui écrivait vers 1440, ainsi qu'il le dit dans les premières lignes de son livre : « Par la grace de Nostre Seigneur Jhesu Crist, dont tous biens procedent, me vint devocion et volunté de aler visiter la glorieuse vierge Marie en son eglise de Haulx (1) en la conté de Haynau; et pour ceste chose acomplir me party de la ville de Lisle lez Flan-

(1) Notre-Dame-de-Hal. Une image miraculeuse de la Vierge, petite statue en bois, attire encore chaque année dans cette église de nombreux pèlerins.

dres et vins jusques en la ville d'Enghien en la dite conté de Haynau, de laquelle me party le V[e] jour de may l'an mil quatre cens et quarante pour aler audit lieu de Haulx... Et aussitost que je apperceuz la dite eglise, je descendy de mon cheval, lequel je cuiday bailler a tenir a ung de mes gens; mais adonc je n'en trouvai nulz. Et en tenant mon cheval par la resne, me mis a genoulz pour dire mes oroisons ».

Alors lui apparaît une belle dame, nommée « Imaginacion » ; elle lui demande de se charger d'un message, soit pour les gens d'église, soit pour les princes et chevaliers, soit pour les peuples des communautés, des cités et bonnes villes. L'auteur s'excuse, en disant qu'il est « chevalier de petit estat et lignaige, peu saige et qui n'a quelque clergie » ; enfin il se décide : « Je choisis et eslis de adressier a l'estat des princes et chevalerie, entre lesquelz j'ay esté nourri jusques a present ».

Aussitôt que le chevalier a accepté le message, la dame fait entendre ses plaintes. Elle récapitule tous les malheurs de l'époque : le schisme de l'Église, les conquêtes des infidèles, la perte du royaume de Chypre, les guerres anglo-françaises, les pilleries des gens d'armes, la ruine du peuple, etc. Puis elle reproche aux princes leurs exactions, le mauvais choix de leurs ministres, et elle déclare que les maux de la chrétienté « adviennent principalement par la deffaulte et simplesse qui est es princes et en leur chevalerie, esquelz vraye noblesse, vertu et gentillesse deveroient estre trouvées, non pas par parolles, mais en leurs œuvres et fais ».

La miniature de cette première partie représente la chapelle de Haulx (Hal), le chevalier à genoux au pied d'un chêne, dame Imagination près de lui, et un cheval en liberté à gauche.

La deuxième partie traite de « la vraye noblesse » et comment on la doit entendre. La miniature représente dame Noblesse agenouillée, les yeux fixés vers le ciel; elle est accompagnée des quatre vertus, « Prudence, Justice, Continence et Force, habillées en guise de dames, tres richement ».

Les autres parties servent à développer ce traité de vraie noblesse, et à montrer « le bon joyeux temps et proffitable qui regneroit en la chrestienté, se les princes et la chevalerie avoyent en eulx vraye noblesse ».

La miniature de la troisième partie est divisée en deux compartiments.

Dans le premier, des gens des trois états posent la couronne sur la tête d'un roi; dans le second, des hommes armés arrachent la couronne à un prince et la donnent à un autre. — La quatrième miniature représente la réception d'un chevalier : le roi lui donne l'accolade, tandis qu'un page lui chausse les éperons d'or. — Cinquième : extérieur d'une ville forte; un chariot attelé de deux chevaux, escorté de prélats et de princes; le roi monte un des chevaux de trait. — Sixième : un cheval ailé « nommé Agasus »; un roi, des princes et des chevaliers lèvent les bras « pour toucher audit cheval, ce que faire ne peuvent ». Ce cheval blanc, aux grandes ailes rouges et blanches, est d'une admirable facture. — La septième miniature est compliquée : la Justice, les yeux bandés, l'épée à la main; un criminel pendu, un autre à qui l'on va trancher la tête; des gens joyeux, dont plusieurs jouent de divers instruments; dans un second compartiment, un banquet, hommes et femmes; dans le lointain, des chevaliers croisés assiègent Jérusalem. — Peintures curieuses pour l'histoire du costume.

L'*Enseignement de vraie noblesse* n'a pas été imprimé et les manuscrits en sont rares : un seul à la Bibliothèque nationale, in-f°, sans miniatures, d'une assez mauvaise écriture, daté de 1496. La bibliothèque de l'Arsenal en possède un bel exemplaire, in-4°, avec miniatures, moins ancien que le nôtre. La *Bibliothèque protypographique* indique trois manuscrits de cet ouvrage qui se trouvaient dans la bibliothèque des ducs de Bourgogne; Hennin n'en cite qu'un seul dans ses *Monuments de l'histoire de France,* t. VI, p. 67.

Acheté à Techener.

299

N° 918. « L'Abusé en court ».

Petit in-f° (0,228 sur 0,160), mar. vert, tr. dor. — Sur les plats, les armes de Bourbon-Condé ont été enlevées. — Vélin, XV° siècle, 68 ff., 28 lignes à la page, grandes lettres ornées, bordures en miniature autour des emplacements réservés aux vignettes, qui n'ont pas été exécutées. Sur la première page, armes et monogramme d'Antoine de Chourses et de Catherine de Coëtivy.

« Aristote, le tres sage et prudent philozophe, nous a pour doctrine laissé que aucun bon commencement ou bon moyen... ». Fin :

Ung chacun qui est asservi
A poursuir de court le service
Garde soy d'estre desservi
Du guerdon dont povre serf ysse.

Puis deux alinéas de prose dont voici les derniers mots : « Et en ceste attente ne vous asservez, de laquelle sont peu de saiges personnes ou dangier ».

L'*Abusé en court*, composition allégorique en prose et en vers, a été attribué à René d'Anjou dans l'édition imprimée à Bruges par Colard Mansion avant 1480, et M. de Quatrebarbes a compris ce traité dans les œuvres du bon roi (Angers, 1844-46, 4 vol. in-4°). Cependant Van Praet repoussait cette attribution, et M. Vallet de Viriville (*Nouvelle Biographie générale*) a confirmé son opinion d'après un manuscrit de la Bibliothèque nationale (fr. 12772) dont voici l'explicit : « Cy fine l'Abuzé en court, composé par noble homme Charles de Rochefort ». Il ne peut s'agir de Charles de Rochefort, officier du duc de Bourgogne, mort en 1438, car l'ouvrage a été composé en 1473.

Manuscrit de la collection de Condé, ainsi désigné dans l'inventaire de 1673 : *Loste de labuzé* (c'est une des dernières rubriques du volume).

300

N° 1341. Lopis (Jean) : « Viridarium virtutum, e candidis Scoti floribus nuperrime decerptum per Joannem Lopis Valentinum de Ayora, artium ac medicinæ sacræque theologiæ doctorem præclarissimum, ubi maturiores moralis philosophiæ fructus ac integra divinarum virtutum coghitio (*sic*) luculentissime continentur ».

In-4° (0,238 sur 0,154), anc. rel. en veau brun à riches fers; au haut des plats, on lit : « Obscurat cunctos Fernandi gloria reges ». — Vélin, XVIe siècle, 65 ff., 24 lignes à la page.

Cet ouvrage, inédit, a été composé pour le roi Ferdinand le Catholique, et ce manuscrit est bien celui qui a été présenté à ce prince, ainsi que le prouvent l'inscription sur les plats et la description qui va suivre.

Le titre ci-dessus se lit au recto du premier feuillet, en lettres blanches sur fond pourpré, dans un cadre de diverses couleurs surmonté du monogramme de Ferdinand. Au verso, Sa Majesté Catholique est représentée sur son trône au milieu d'un riche encadrement, mêlé de figures et de devises : « Hos regi triumphos virtus dedit. — Regnatur me prospere duce. — In mea victoria manu. — Me sine regna ruunt. — Animos concordia placo. — Te rege virgo redit, redeunt Saturnia regna ». Le recto du second feuillet est également enveloppé d'ornements qui soutiennent l'écusson royal; là commence la dédicace : « Ad divum Ferdinandum, Aragoniæ, utriusque Siciliæ, Hierusalem, Valentiæ, Majoricarum, Sardiniæ, ac Insularum Indiæ Regem Catholicum, potentissimum, clementissimum, semper augustum, Joannis Lopis Valentini, phisici et theologi, præfatio ». Les grandes actions du roi, la prise de Grenade, la découverte des Grandes Indes, sont emphatiquement rappelées dans cette dédicace, qui se termine au recto du f. 5.

Après avoir passé en revue les anciens systèmes de philosophie (Épicuriens, Stoïciens, Péripatéticiens), l'auteur traite des vertus théologales, cardinales et morales, et termine son ouvrage par le chapitre *de virtutum connexione*. Il cite en marge les autorités dont il s'appuie : Aristote, Plutarque, Cicéron, saint Augustin, saint Bonaventure, saint Bernard, « Franciscus Mayronis »; mais son auteur favori est Duns Scot, « le docteur subtil »; d'ailleurs le titre l'annonce.

Les différents chapitres du *Viridarium* sont précédés d'initiales richement ornées, et le traité conclut par quelques lignes d'adieu adressées au patron de l'ouvrage; puis vient cette inscription finale dans une couronne de lauriers : « Perpetuus Catholici Fernandi assecla Joannes Lopis hoc illi munus seque vitamque propriam dedicavit ac consecravit ».

Bien que l'auteur et son livre soient espagnols, tout dans l'exécution du manuscrit, écriture, ornements, miniatures, tout rappelle le style italien des premières années du XVI[e] siècle.

301

N° 717. Palmieri (Matteo) : « Vie civile de Messire Palmier, gentilhomme fleurentin, traduicte sur le propre original de italien en françoys par Claude de Roziers, de Bourges, 1544 ».

Petit in-f° (0,314 sur 0,212), veau brun, fers à froid, armes d'Orléans. — Papier, XVI[e] siècle, 339 ff. chiffrés et 5 ff. non chiffrés.

Le *Libro della vita civile* de Matteo Palmieri, traité de morale avec prologue, adressé à Alexandre des Alexandrins, a été imprimé à Florence en 1529; la traduction de Claude de Roziers fut publiée à Paris en 1557 par Jean Longis.

Ce manuscrit a certainement appartenu au connétable Anne de Montmorency. — Hôtel de Condé, 1654.

302

N° 661. Langlois (Michel) : « L'Instruction et doctrine des jeunes gens a marier et des mariés, comment se doibvent gouverner en mariage et traitter l'ung l'autre. Item comment pères et mères, par eulx ou par aultres, doibvent instruire et faire instruire et endoctriner leurs enfans. Le tout translaté de latin en françoys des œuvres de M[e] Michel Langlois, dict de France, docteur en droitz ».

Petit in-f° (0,278 sur 0,192), très belle reliure du temps en veau brun, fers à froid, tr. dor. — Papier, XVI[e] siècle, 76 ff.

Dédicace : « A mon seigneur très prudent et hardy chevalier Mons[r] messire Anne de Montmorensi, premier baron, grant maistre et connestable de France ». L'auteur offre son livre au connétable, d'abord à cause de son « renom, los et gloire », ensuite parce qu'il est son sujet en sa comté de Beaumont-sur-Oise; depuis la mort de feu son seigneur le cardinal de Luxembourg, il vit retiré aux champs en un sien bénéfice; il a « quelque temps régi, conduit et endoctriné mon seigneur de Beaulvaiz, Charles de Villiers, vostre parent ». Il s'excuse de n'offrir qu'une « insipide » traduction d'une partie de ses ouvrages, mais il l'offre ainsi parce qu'il désire que

« ceulx qui ne sont latins en puissent avoir quelque fruict », et dans l'espoir que « ma très honorée dame, vostre très noble partie, y pourra prendre quelque passe-temps en saine doctrine ».

Traduction, par Michel Langlois, de ses 3ᵉ, 4ᵉ et 5ᵉ livres : du mariage, de l'éducation des enfants et des jeunes gens; présentée au connétable, baron, non encore duc, c'est-à-dire entre 1538 et 1551. L'auteur ne devait plus être jeune, car l'évêque de Beauvais, Charles de Villiers de L'Isle-Adam, qu'il avait « régi et endoctriné », était né en 1482 (mort en 1535). Quant au cardinal de Luxembourg, il était mort en 1519.

Hôtel de Condé, 1654.

303-306

Nᵒˢ 907-910. Philosophia.

4 vol. in-4ᵒ, mar. rouge, fil., dos orné, aux armes de Bourbon-Condé (*rel. origin.*). — Papier, 1682-1684.

Cours du P. Isaac Martineau, jésuite, régent de philosophie du duc de Bourbon au collège Louis-le-Grand. Première année, 1682-1683, logique et morale; seconde année, 1683-1684, physique.

« Logica », 2 vol., 547 et 326 pages. Le premier volume commence par un certain nombre de feuillets liminaires non chiffrés et occupés par : 1ᵒ un titre intérieur, « Philosophia peripatetica »; 2ᵒ le portrait du duc de Bourbon, gravé par Gantrel d'après Le Dard; 3ᵒ le discours d'ouverture (non signé) prononcé par le P. Isaac Martineau, régent du jeune prince, et à lui adressé : « Serenissimo principi Ludovico, duci Borbonio, philosophiæ studia auspicanti ». Suivent la préface, l'introduction, et le livre premier de la Logique. — Le second volume comprend le second livre de la Logique; il porte en tête le même portrait du duc de Bourbon.

« Moralis », 260 feuillets. Titre intérieur : « Philosophiæ pars secunda ».

« Physica », 174 ff. : « Philosophiæ tertia pars ».

Nos comptes mentionnent la transcription et la reliure de ces quatre volumes, écrits par Gaillard, qui reçut 220 livres pour ce travail, et reliés

par Delaville moyennant 6 livres par volume. Il y avait cinq volumes; le cinquième a disparu; c'était sans doute la « Metaphysica (philosophiæ pars quarta) ».

Très curieux ouvrage, inconnu aux bibliographes de la Compagnie de Jésus, et inédit. Le P. Henri Chérot l'a analysé dans la belle étude qu'il a consacrée à l'éducation du duc de Bourbon, petit-fils du Grand Condé; voir son livre : *Trois éducations princières au XVIIe siècle* (1896).

307-310

N°s 913-915, 917. PHILOSOPHIA.

4 vol. in-4°, papier, 1700-1702, reliure en vélin blanc.

Cours de philosophie préparé pour l'éducation de Louis-Henry de Bourbon, duc d'Anguien, puis duc de Bourbon et prince de Condé, connu sous le nom de duc de Bourbon, né en 1692, mort en 1740.

« Physica, sive naturæ scientia », 175 ff. Deux parties : « Physica generalis », 111 ff., et « Physica particularis », ainsi divisée : « Disputatio prima, de corporibus viventibus; secunda, de corporibus vita destitutis ». Sans date.

« Metaphysica », 133 ff. Nous relevons dans ce volume les dates suivantes : f. 22 v°, « Metaphysicæ partis primæ finis. Aprilis die 13^a anni 1701 ». — 35 v°, « Metaphysicæ partis secundæ finis. Maii 9^a die anni 1701 ». — 50 v°, « Junii dies 15^a ». — 133 v°, « Metaphysicæ finis. Augusti die 9^a, anno 1704 » (*sic* pour 1701).

« Logica », 100 ff. — F. 1, « Prænotiones Logicæ »; — 19, « Finis notionum logicarum »; — 18, « Philosophia » (de la Philosophie et de ses parties); — 27, « Logica »; — 100, « Logicæ finis. Martii die 1^a » (s. a.).

« Moralis », 91 ff. — F. 1, « Procemium »; — 3, « Ethica » (en quatre parties); — 73, « Finis secundæ partis Ethicæ. Janu. die 10^a anni Domini 1702 »; — 83 v°, « Finis partis tertiæ Ethicæ. Janu. die 19^a, anno 1702 ».

Ces quatre manuscrits sont de la même main; les dates qu'on y rencontre sont probablement celles de la transcription, et non de la leçon, car le duc

d'Anguien n'avait que dix ans en 1702. Le précepteur rédigeait d'avance les leçons qu'il devait donner à son élève dans les années suivantes. Le duc d'Anguien ne suivit pas comme son père les cours d'un collège, et il est difficile de se rendre compte de la marche de ses études. Cependant les registres de comptes de la maison de Condé nous donnent d'intéressantes indications.

Jusqu'en 1700, Louis-Henry de Bourbon eut un seul précepteur, l'abbé Dumontier, qui lui apprit à lire en 1698. Le 22 février 1700, l'abbé reçoit une gratification supplémentaire « pour le soin qu'il a pris des études du duc d'Anguien ». Mais ces études prennent alors un certain développement, et Dumontier est sans doute jugé insuffisant. Dès 1700, l'abbé Génot est précepteur, aux gages de 2,000 livres; Dumontier garde le titre de sous-précepteur et aumônier, avec un traitement de mille livres. Il est en outre alloué à l'abbé Génot une somme annuelle de 600 livres, « à cause de l'entretien et payement d'un homme pour transcrire les manuscrits propres à l'étude de Monseigneur le duc d'Anguien » (voilà notre scribe). Les choses restèrent ainsi établies jusqu'à la mort de l'abbé Génot (24 août 1706). Celui-ci fut remplacé par l'abbé Mongin, dont le rôle dans l'éducation du duc d'Anguien dut avoir peu d'importance, car le jeune prince entrait dans sa quinzième année. Nous trouverons plus loin des thèmes latins et autres corrigés en 1707 par cet abbé. Le cours de philosophie étant le couronnement des études, il est possible que Mongin ait enseigné cette science au duc d'Anguien; mais nos quatre volumes ayant été copiés en 1701-1702, il nous paraît juste d'en attribuer la paternité à l'abbé Génot.

311

N° 1750. « KERSTEN ET GILSON : MÉMOIRES POUR SERVIR A L'HISTOIRE DU TRADITIONALISME ET DE L'ONTOLOGISME EN BELGIQUE. 1834-1864 ». (Correspondance de M. Kersten, fondateur et rédacteur du *Journal historique*, avec M. l'abbé Gilson, ancien supérieur du séminaire de Floreffe, curé-doyen de Bouillon, chanoine honoraire de la cathédrale de Namur).

In-4°, papier, 1888, 320 ff., dos veau fauve.

Copie remise au mois de mai 1888 par M[lle] Charlotte Chantraine, de Charleroi, dépositaire des papiers du chanoine Gilson.

312

N° 1649. El Meslim, morale et dogme.

In-f°, très belle reliure à recouvrement, veau rouge à comp. dor. et mosaïq. — Manuscrit arabe sur papier, 369 ff., encadrements, titres et lettres en or et couleurs.

II. — GOUVERNEMENT. ÉDUCATION. ÉCONOMIE POLITIQUE

313

N° 970. ARISTOTE. — ARISTOTELIS LIBRI DE REGIMINE PRINCIPUM ET CONSERVATIONE CORPORIS HUMANI (traduit de l'arabe par Philippe, clerc de l'église de Tripoli).

Petit in-4° (0,153 sur 0,107), mar. vert, tr. dor., armes de Bourbon-Condé. — Vélin, XVe siècle, 3 ff. de table, 1 blanc, 79 ff. de texte, 16 lignes à la page, rubriques rouges.

F. 1 du texte : « Domino suo excellentissimo in cultu religionis christianissimo, etc., Guidoni de Valencia, civitatis Tripolis glorioso pontifici, Philipus, suorum minimus clericorum, seipsum et fidele devocionis obsequium. Dignum fuit ut vestra clementia haberet istum librum, in quo omnibus fere scienciis aliquid utile continetur. Cum igitur vobiscum essem apud Antiochiam, reperta hac philozophie margarita, vobis placuit ut ferretur de lingua arabica in latinam. Propter quod voluntati vestre humiliter obediens, hunc librum transtuli cum magno labore, sermone lucido, de arabico ydiomate in latinum, quem librum peritissimum princeps philozophorum Aristoteles composuit ad peticionem Alexandri, discipuli sui, regis Grecorum... ». — Suivent l'explication de la composition de l'ouvrage, les lettres échangées entre Aristote et Alexandre, puis le texte. — F. 61 : «... sicut Ypocras faciebat, sicut dictum fuit de ipso superius. Explicit liber phizonomie Aristotelis ».

F. 62 : « Secundus philozophus. Hic philozophatus in omni tempore silencium servans et pithagoricam ducens vitam, causa autem taciturnitatis hujus fuit... ». — F. 70 v° : « Adrianus igitur cum hoc legisset et dedisset

causam quare philozopharetur in silencio, precepit ejus libros sacre bibliothece misceri, et intitulari Secundi philozophi. Explicit Secundus philozophus ».

F. 71 : « Alexander, cum corpus tuum sit corruptile... ». — 79 : « ... Hec omnia et multa alia debilitant corpus atque desiccant. Explicit liber Aristotelis de conservacione corporis humani ».

Moulins, 1523. — Hôtel de Condé, 1673.

314

N° 688. « Livre du gouvernement des princes ».

Petit in-f° (0,290 sur 0,205), veau brun, aux armes de Bourbon-Condé. — Papier, XVe siècle, 74 ff., 30 lignes à la page, initiales rouges, grandes lettres striées de rouge. Papier marqué d'une fleur de lys surmontée d'une croix.

« Cy commence le livre du gouvernement des princes. *Reges, intelligite, erudimini qui judicatis terram.* C'est une parolle que dist David, qui fut roy et prophecte, laquelle se adresse aux roys et aux princes qui ont le monde a gouverner et juger... Et pour ce est fait cest present traictié pour donner aucun advis aux royz et aux princes en leur gouvernement. Lequel traictié parle de deux choses, premierement comment bon prince en temps de paix se doit contenir et avoir. Secondement comment il se doit porter en temps de guerre. Et ceste maniere sera divisée en quatre parties. En la premiere sera monstré comment bon prince doit estre de graces et de vertuz aornez parfaictement. En la seconde partie comment il doit soy, son hostel, sa femme et ses enfens ordonner saigement. En la tierce comment il doit sa commune garder et gouverner bonnement et proffitablement. En la quarte comment en fait de guerre se doit porter virtueusement ». Chaque partie est précédée d'une table des chapitres. Fin : « ... et tout affin que justice soit faicte et le bien commun gardé et l'onneur de Dieu. Amen. Cy fine le livre appelé le Gouvernement des princes. Deo gracias ».

Ce traité, sans nom d'auteur, n'est pas une traduction du célèbre ouvrage d'Egidio Colonna, ni de l'écrit supposé d'Aristote imprimé pour Vérard en

1497. Ce n'est pas non plus l'abrégé du traité d'Ægidius adressé à Louis X et traduit par Jean Golein, dont M. Paulin Paris a donné la description (*Manuscrits françois,* I, 223). Cependant l'auteur anonyme s'est servi de l'ouvrage de Gilles de Rome, dont il a gardé le plan, en modifiant et surtout en abrégeant considérablement. Comme dans le *De Regimine principum,* la dernière partie est consacrée à l'art militaire; le mode d'attaque des forteresses est surtout curieux; la poudre et le canon n'avaient pas encore fait leur apparition.

Hôtel de Condé, 1654.

315

N° 693. Machiavel : « Le Prince de Nicolas Machiavel, citoyen et secrétaire de Florence, traduict en françoys, MDXLVI, par Jacques de Vintemille » (avec épître dédicatoire au connétable Anne de Montmorency et la signature du traducteur à la fin).

Petit in-f° (0,290 sur 0,195), reliure originale, comp. à la Grolier, avec la devise Απλανως; tr. dor. — Papier, XVIe siècle, 78 ff. chiffrés, précédés de 2 ff. non chiffrés, 25 lignes à la page.

Dans la dédicace, Jacques de Vintemille explique qu'après avoir lu Machiavel il a longtemps hésité à le traduire, « parce que je me doubtoys grandement d'estre repris si je, qui suys estrangier, sorty des plus loingtaines parties de Grèce, entreprenoys sur deux ou troys divers lengaiges en traduisant ce livre, comme d'entendre bien l'italien et le françoys parmi le latin, qui sont tous différens de mon naturel... Toutesfoys M. de Rambouillet, à qui je suis dès longtemps grandement obligé, me commanda un jour de m'exposer à vostre jugement en ceste traduction... ».

Cette traduction paraît inédite. On ne connaît que celles de Guillaume Cappel, de Gaspard d'Auvergne et de Jacques Gohory, imprimées au XVIe siècle, les deux premières en 1553, l'autre en 1571. Moréri lui-même, qui a consacré un bon article à Jacques de Vintemille et cite ses traductions, n'a pas connu celle-ci.

Le père de Jacques, des comtes de Vintimille de la branche des Lascaris,

s'était fixé à Rhodes et avait épousé une Paléologue; il fut tué en défendant Rhodes contre Soliman. Jacques, encore enfant, fut sauvé par Georges de Vauzelles, qui l'amena en France et lui fit donner une brillante éducation. On a de lui des traductions de Xénophon et d'Hérodien, des poèmes latins, etc., publiés. Il mourut en 1582.

316

N° 1122. ÉRASME : « EPITHOME OU SOMMAIRE DU TRAICTÉ D'ÉRASME DE ROTERDAM, DE L'INSTITUTION D'UNG PRINCE CRESTIEN JUSQUES EN L'EAGE D'ADOLESCENCE ».

In-8° (0,175 sur 0,112), velours grenat. — Vélin, XVI[e] siècle, 41 ff., 17 lignes à la page, caractères romains, 7 miniatures, initiales ornées.

Joli volume, bien exécuté, et très bien conservé. Il doit avoir été présenté à Catherine de Médicis pour servir à l'éducation des fils qu'elle avait eus de Henri II. Au verso du f. 17, on voit ces trois jeunes princes, à genoux aux pieds du Sauveur, ayant devant eux chacun l'écusson à ses armes. Dans sa préface, le traducteur s'adresse en ces termes à la reine : « Il n'est rien sy digne, il n'est rien meilleur, il n'est rien plus semblable à Dieu qu'ung bon roy. Et ne peult chose plus salutaire estre donnée de Dieu à ung pays que quant, à l'exemple de Dieu qui tout gouverne, troys choses sont conjoinctes au prince, puissance, sapience et bonté. De tel prince se congratule et resjoyt France. De tel père se doibvent bien congratuler Messeigneurs, lesquels le roy très crestien n'estime avoir engendrés pour luy, ains pour le royaulme et bien publicque... Et ne fais doubte que ce ne soit le comble des désirs dudict seigneur et de vous, Madame... ».

En relevant les dates de naissance des cinq fils de Henri II, en examinant avec soin la miniature dont nous avons parlé, les armes et l'âge des enfants qui y sont représentés, on trouve que ce manuscrit doit avoir été exécuté en 1553 ou 1554 et que les trois jeunes princes sont : François, dauphin (François II), né le 19 janvier 1543; Charles, duc d'Orléans (Charles IX), né le 27 juin 1550 (il avait succédé aux nom et armes de son frère Louis, mort

la même année); Henri de France, plus tard duc d'Anjou (Henri III), né le 20 septembre 1551.

Vente de Bure, décembre 1853.

317

N° 1772. « PROJET D'ÉDUCATION POUR UN JEUNE PRINCE ».

In-f°, papier, XVIIe siècle, 48 ff., cart.

Cet ouvrage a dû être composé vers 1695 et présenté au prince de Condé, Henry-Jules, ou au duc de Bourbon (Louis III) en vue de l'éducation du jeune duc d'Anguien, Louis-Henry, né le 18 août 1692, prince de Condé en 1710, connu sous le nom de duc de Bourbon, mort en 1740.

Collection de Condé.

318

N° 958. « NOUVELLE ÉDUCATION ROYALLE DES PRINCES ET DES JEUNES SEIGNEURS TANT POUR LE MONDE QUE POUR LA RELIGION ».

Petit in-4°, papier, XVIIIe siècle, 51 ff., vélin blanc.

Sur le feuillet de garde, une main, qui n'est pas celle du scribe, a tracé ces lignes : « La belle éducation spéciale de Monsieur le duc de Bourbon par Messieurs l'abbé de La Lusine, son digne précepteur, et le comte d'Apchon, son gouverneur, de pareil mérite, sous la personne des princes et des jeunes seigneurs » (on trouve dans le manuscrit des corrections de la même main). Ce duc de Bourbon est mon parrain, Louis-Henri-Joseph, né le 13 août 1756, mort le 27 août 1830. Le manuscrit doit donc se dater vers 1765.

319

N° 496. « INTÉRÊTS DES PRINCES, POTENTATS ET RÉPUBLIQUES, TANT DE LA CHRESTIENTÉ QU'AUTRES, SUR LES ROYAUMES, PAYS ET TERRES LES UNS DES AUTRES ».

In-f°, XVIIe siècle, papier, 247 ff., veau brun.

Le volume est précédé d'une table des matières; le texte commence au f. 9 : « Parceque les intérests des princes se rapportent à cet interdict du droict civil qu'on appelle *Interdictum recuperandae possessionis*, nous remarquerons les droicts fondés en justice et raison politique. Par exemple, le roy d'Espagne a des intérests sur la France... ».

Vendu au Grand Condé par l'avocat Soru le 17 novembre 1683.

320

N° 870. [CALLIÈRES (FRANÇOIS DE)] : « DE LA MANIÈRE DE NÉGOCIER AVEC LES SOUVERAINS. DE L'UTILITÉ DES NÉGOCIATEURS ».

In-4°, mar. rouge, fil., tr. dor., fleurs de lys et armes de France sur les plats (*rel. origin.*). — Papier, fin du XVII° siècle, 239 ff. et 10 ff. limin. contenant la dédicace au roi (non signée) et la table des chapitres.

Le manuscrit est anonyme; mais quelques indications données par l'épître dédicatoire montrent que l'auteur venait de prendre une part importante à la conclusion d'un traité de paix, certainement celui de Ryswick : or c'est M. de Callières qui fut le principal plénipotentiaire. François de Callières, né en 1645, diplomate de carrière, membre de l'Académie française en 1689, quitta la carrière diplomatique après la conclusion de la paix de Ryswick; il écrivit aussitôt ce traité et le présenta au roi. C'est son principal ouvrage, publié pour la première fois en 1716 : *La Manière de négocier avec les souverains*, etc., in-12. L'auteur mourut en 1717.

Collection de Condé.

321

N° 1835. LISLIERS : « RÉFLECTIONS SUR LES CONNOISSANCES NÉCESSAIRES A UN MINISTRE, UN AMBASSADEUR, UN GÉNÉRAL, envoyées à M. Le Blanc lorsqu'il fut fait secrétaire d'État, où l'on raporte le discours d'un souverain à ses officiers pour les engager à s'appliquer à la science de l'art militaire ».

Quatre exemplaires de ce mémoire en 1 vol. in-4°, cart. — Papier, XVIII° siècle, 29 ff.

Collection de Condé.

III. — SCIENCES MATHÉMATIQUES

322

N° 641. Astronomie et Astrologie. Divers traités.

In-f° (0,292 sur 0,210), vélin blanc. — Manuscrit sur papier, exécuté en Italie à la fin du XIV° siècle, rubriques rouges, 125 ff. chiffrés (de 74 à 98 les feuillets ont disparu, sauf 92; mutilation ancienne). En tête, 2 ff. non chiffrés; sur le premier, on lit « Liber Garduani » en grosses lettres de forme; le second porte une figure de la sphère et une inscription effacée où l'on relève la date du 29 novembre 1438.

1° « Incipit tractatus de spera [Johannis de Sacro Busco anglici] » (ff. 1 à 9 v°). Imprimé à Ferrare en 1472 et plusieurs fois depuis. Ce traité est suivi d'un commentaire anonyme (ff. 10-13).

2° « Computus Joannis de Sacro Busco. Conpotus est sciencia conscciderans tempora ex solis et lune motibus... — Explicit Conpotus magistri Johannis de Sacro Boscho. Amen. Deo gratias » (ff. 13 à 28 r°).

3° « De quantitate planetarum », probablement du même auteur (ff. 28 à 31 v°).

4° Calendrier complet, calendrier lunaire, et « tabula terminorum Garlandi » (ff. 32 à 36).

5° « Incipit Summa doctrine consciliorum in arte geomantie, compillata a magistro Bartholomeo de Parma, astrologo... Prologus : Quicumque vult bene adiscere artem geomantie... Explicit prohemium libri. Nunc incipit liber artis que est geomantia. Et primo quid est geomantia? Geomantia est ars punctorum et linearum... » (ff. 37 à 48 v°).

6° Autre traité de géomancie, sans titre. Première rubrique rouge : « De

cognitione 16 linearum punctorumque ». Texte : « Generatio 16 linearum... » (ff. 49 à 62).

7° « Secunda tabula principalis Garlandi. — Tabula principalis Garlandi. — Contratabula. — Tabula solis in anno bisextili. — Tabula solis ad annum primum (secundum, tertium) post bisextum. — Tabula declinationis solis. — Tabula unbre » (ff. 63 à 68.)

8° (Autre main, cursive italienne, fin du XVe siècle). « De secretis philosophorum quibus scitur ab astrologo quid homo velit dicere priusquam loquatur et quid defferrat in manu. — Ad cursus planetarum. Ad librum cursuum planetarum et tabulas astrologie accedere cupientibus, in primis necessarium est... ». (A noter : « secundum tabulas londonienses, annus incipit in marcio... »). — « Nomina ventorum. — Linea egrediens a centro terre... — Teorema equertionis solis » (ff. 68 v° à 74 v°). — Lacune de 75 à 97; de tout le traité qui manque, il ne reste que le feuillet chiffré 92. Le f. 98 contient une pièce de poésie italienne (XVIe siècle).

9° (Première main, fin du XIVe siècle). [Alchabitii Introductorium ad scientiam judicialem astronomiæ]. « Postulata a Domino prolixitate vite cephadala... », prologue de Jean de Séville, exposition de l'ouvrage (in quinque differentias divisi), enfin le texte : « Alkabitii differentia prima... ». Fin : « Perfectus Introductorius Abdilaziz, id est servi gloriosi s. Dei, qui dicitur Alcobucius, ad magisterium judiciorum astrorum, cum laude Dei et adjutorio, interpretatus a Joanne Hyspalensi. Deo gratias. Amen » (ff. 99 à 119 v°). — Publié dès 1473 et plusieurs fois depuis (voir Hain et Brunet).

10°, f. 128 : Petit traité d'astronomie sans titre. — « Quedam regule astronomie. — De cursu planetarum. — De temporibus anni. — De naturis planetarum et earum horis (incomplet). — De temporum mutatione ». — Puis quelques figures et une table des lettres dominicales.

11°, f. 123 : « Praticha quadrantis », traité écrit au XVe ou au XVIe siècle et signé : « Antonius fr. fidelissimus orator tuus ». Serait-ce Antoine d'Anghiera?

Les œuvres de Jean de Holywood, de Barthélemi de Parme et d'Alchabitius tiennent une grande place dans ce manuscrit : Jean de Holywood (*de Sacro Bosco* ou *Buscho,* Halifax), mathématicien, mort vers 1250. Élève

d'Oxford, professeur à l'université de Paris, il étudia les écrits astronomiques des Arabes; son *Traité de la Sphère* jouit d'une vogue immense au moyen âge. On a encore de lui un *Traité de l'Astrolabe* et un *Traité de l'Algorisme,* celui-ci plusieurs fois imprimé. — Barthélemi de Parme, astronome du XIII[e] siècle. Narducci lui a consacré une notice dans le recueil des *Lincei* (1884), VIII, 284-7. — Alchabitius, ou plutôt Abd-el-Azyz, vivait vers le milieu du X[e] siècle à la cour de Seyfad-Daulah, sultan d'Alep. L'*Introductorium* est le seul ouvrage qu'on connaisse de lui, grâce à la traduction de Jean de Séville ou de Luna (*Joannes Hispalensis*). Celui-ci, rabbin juif converti, vivait au XII[e] siècle; il cultiva l'astronomie, et traduisit, à la demande de Raimond, archevêque de Tolède, quelques-uns des ouvrages arabes relatifs à la philosophie d'Aristote.

Hôtel de Condé, 1673.

323

N° 704. Jacquinot (Dominique) : « L'Usaige et utilité de l'Astrolabe, avecques description de la sphère solide, pour avoir ample et facile intelligence d'iceluy astrolabe. 1543 ».

Petit in-f°, mar. citron à riches comp., doublé de mar. rouge, tr. dor., aux armes de Bourbon-Condé. — Vélin, XVI[e] siècle, 62 ff., 26 lignes à la page, belle gothique, grandes lettres en miniature, figures d'astronomie au trait.

Au premier feuillet, les armes de Catherine de Médicis, dauphine de France et duchesse de Bretagne. Epître dédicatoire : « A très illustre et vertueuse princesse et dame Katherine, Daulphine de France, Dominicque Jacquinot rend très humble salut ». — F. 62 v° : « Fin de l'Astrolabe. *Espérant mieulx* ».

Imprimé en 1545 (Paris, imp. de Jehan Barbé, on le vend par Jacques Gazeau). La seconde édition (1559) est augmentée d'une amplification par l'Écossais Jacques Bassentin; j'en ai un bel exemplaire aux armes du cardinal de Bourbon.

Collection de Condé.

324

N° 732. « L'Usage de l'instrument nommé le Sector ».

In-f°, papier, XVIe siècle, 25 ff., figures de géométrie, vélin blanc.

Traité de géométrie. L'auteur anonyme cite souvent les ouvrages de Charles Bouvelles et de Ramus.

Hôtel de Condé, 1673.

325

N° 960. Sazilly (A. de), sr de Vauzelles : « Problèmes utiles et nécessaires, tirés des principes de la philosophie et mathématique, ainsi qu'il se veoira dans leurs démonstrations, par lesquels seront esclaircies et solues plusieurs difficultés d'icelles, en ce qui concerne le mouvement, ses causes efficientes et finales, principes et définitions et autres secrets de la nature, non assez cogneus que par leurs effectz et bonnes expériences. Dédiés à Son Altesse Sérénissime Monseigneur le Prince par A. de Sazilly, chevalier de Saint-Michel, sr de Vauzelles, etc., gentilhomme tourangeau ».

Petit in-8°, papier, XVIIe siècle, 30 ff., vélin blanc.

50 problèmes, précédés d'une épître dédicatoire au prince de Condé et d'un avis au lecteur, où l'auteur nous apprend que « depuis plusieurs années il a esté emploié par quantité de personnes de mérite et de qualité dans les bastiments tant publics que particuliers et en la conduite des eaus... ». Il parle des ponts de L'Ile-Bouchard près de Richelieu, d'un travail entrepris en 1636 et interrompu par la mort du cardinal, des eaux de Couzières, maison de plaisance du feu duc de Montbazon, de la pompe du collège de La Flèche, « faite il y a trente ans sous la conduite du R. P. Bourdin (mort en 1653), avec lequel j'estois souvent, estudiant pour lors en théologie... Voyez le livre du R. P. Jehan, françois, *De la Nature des eaus...* ».

Dans la dédicace, l'auteur rappelle au prince de Condé « les mémoires que

j'ay faits par le commandement de V. A. S., par lesquels je luy ay donné les moiens, aultant qu'il a esté en moy, d'avoir toute la satisfaction et contentement qu'Elle peut souhaitter de ce qu'Elle a eu agréable de me dire qu'Elle désiroit faire ». Il s'agit sans doute des embellissements du parc de Chantilly, auxquels Condé commençait à penser.

IV. — SCIENCES NATURELLES. MÉDECINE. AGRICULTURE

326

N° 854. PHYSICÆ OBSERVATIONES.

In-4°, papier, XVIIIe siècle, paginé 273 à 370, suivi d'un certain nombre de ff. blancs, dont quatre sont occupés par une leçon : « Solvuntur objectiones generales contra systema Newtoni ».

Probablement un des cahiers d'éducation du duc d'Enghien, mort en 1804.

327

N° 642. ALBERT LE GRAND, AVICENNE, GEBER, ARNAUD DE VILLENEUVE : Divers traités.

Petit in-f° (0,287 sur 0,213), peau de truie brune, armes d'Orléans. — Vélin et papier, XIVe siècle, 176 ff., 2 col., quelques enluminures grossières, figures de chimie.

1° « Liber quartus metheororum, qui est de impressionibus primarum qualitatum per quas constituitur mixtio corporum » (pp. 1 à 79).

2° « Tractatus tertius primi libri metheororum de comete » (pp. 79-86).

3° « Liber de nutrimento et nutrito vel nutribili » (pp. 87 à 99), suivi de 10 ff. blancs.

4° « Liber mineralium » (pp. 121-194). Ces quatre traités sont d'Albert le Grand.

5° « Mineralia Avicenne » (pp. 195-198).

6° « Summa instrumentorum Geberis, qui dicitur liber fornacum » (pp. 199-202).

7° Traité d'alchimie sans titre (l'auteur cite souvent Geber) (pp. 203-206).

8° « Thesaurus secretus operationum naturalium Arnoldi de Villanova » (pp. 207-210).

9° « Fixatio lucis » (latin et allemand, sans nom d'auteur) (pp. 210-212).

Il y a eu transposition dans le manuscrit, et ces petits traités devaient être placés avant les « Libri mineralium d'Albert, dont la fin occupe la p. 213. Les pp. 214 à 216 sont en blanc.

10° « Liber de sensu et sensato », en quatre parties (pp. 217-277).

11° « Liber de sompno et vigilia », en trois parties (pp. 285-321).

12° « Liber de morte et vita » (pp. 321 à 337). — Ces trois traités sont d'Albert le Grand.

Ce manuscrit, en lui-même, ne présente peut-être pas un grand intérêt; ce qui est piquant, c'est de trouver cette collection au château de Moulins, au cœur de ce midi central où vivaient les Bourbons, tout près de l'Albigeois et des grands foyers d'hérésie; c'est de rencontrer en un faisceau les noms d'Avicenne, « Abou Ibn Sinna » (mort en 1057), l'homme universel dont on a pu dire qu'il fut l'Aristote et l'Hippocrate des Arabes; du dominicain Albert le Grand, mort à Cologne en 1280, le plus fécond des polygraphes, que sa robe seule protégea contre le soupçon de magie; du fécond et téméraire Arnaud de Villeneuve, qui échappa miraculeusement au bûcher.

Moulins, 1523. — Hôtel de Condé, 1673.

328

N° 938. Pierre d'Espagne ; « Thesaurus pauperum. Flores Thesauri pauperum ».

In-4° (0,17 sur 0,15), veau fauve, aux armes d'Orléans. — Vélin, XIIIe siècle, 89 ff., 2 col. de 24 lignes, rubriques rouges, enluminures à la première page.

Le *Thesaurus pauperum*, qui comprend 49 chapitres, est un recueil de remèdes faciles à l'usage des pauvres. Imprimé à Anvers en 1476. Dans le prologue, l'auteur expose le plan de son livre : « ... ab infirmitatibus

capitis incipiamus usque ad pedes descendendo, et primo de infirmitatibus capillorum ».

Divisé en 43 chapitres, et entièrement consacré à la fièvre, le second traité a aussi son prologue : « .... idcirco ego magister Petrus Yspanus, minimus artis medicine professor, ad utilitatem et eruditionem omnium şcolarium et maxime pauperum clericorum, quemdam libellum perutilem super diversis egritudinibus frequenter humano corpori accidentibus et experimentis ac curis ipsarum ex multis libris diversorum phisicorum diligenter composui... ». — F. 77 : « Explicit libellus editus a magistro Petro Yspano, qui Flores Thesauri pauperum nuncupatur. Deo gratias. Amen ». — Suivent les formules de trente remèdes, avec la répétition de l'explicit, terminé par ces mots : « Qui scripsit scribat, semper cum Domino vivat. Amen ». Puis quelques recettes, des prières en prose et en vers, des hymnes à l'honneur de la Vierge, enfin une pièce de poésie italienne en 222 vers.

« Petrus Hispanus » était originaire de Lisbonne. Après avoir fait ses études à Paris et pris des grades dans toutes les facultés, ce qui lui valut le titre de clerc universel, il retourne dans sa ville natale et devient archidiacre de Braga. Rome l'attire; le voilà premier médecin de Grégoire X, qui le nomme archevêque de Braga, puis évêque-cardinal de Frascati. Élu pape le 13 septembre 1276, il prit le nom de Jean XXI et mourut accidentellement l'année suivante (16 mai 1277). Bien que « Petrus Hispanus », dans notre manuscrit, s'intitule modestement « minimus artis medicinæ professor », sans mentionner ses dignités ecclésiastiques, c'est bien au futur pape Jean XXI que Platina attribue le *Thesaurus pauperum,* et cette opinion n'a pas encore été infirmée ni contestée. Quétif et Échard ont consacré un long article à Pierre d'Espagne dans leurs *Scriptores ordinis Praedicatorum* (t. I, p. 485).

Hôtel de Condé, 1673.

329

N° 619. ISAAC ISRAELITA (dit BEIMIRAM) : « FEBRES, DIETÆ, URINÆ » (traduction de l'arabe par Constantin l'Africain). — CONSTANTIN L'AFRICAIN : « VIATICUM ».

In-f° (0,300 sur 0,217), mar. vert, fil., tr. dor., armes de Bourbon-Condé. — Vélin, XIVe siècle, 139 ff. chiffrés de 1 à 129 et de 160 à 170, 2 col. de 40 à 43 lignes, quatre lettres initiales avec miniatures.

1° Febres. — Long et curieux prologue de Constantin l'Africain : « Quoniam te, karissime fili Johannes... » (ff. 1 à 44).

2° Dietæ particulares. — « Complevimus in libro primo universales significaciones omnis cibarii et specierum ejus... » ; table des matières à la fin (ff. 45 à 77).

3° Dietæ universales. — « Quod in primis coegit antiquos disputare de naturis ciborum... » (ff. 77 à 93). — Entre les ff. 93 et 94, il manque un feuillet qui contenait la fin des « Dietæ universales », le prologue et le début des « Urinæ ».

4° Urinæ (ff. 94 à 106).

5° Viaticum. — « Incipit Viaticus. Quoniam quidem, ut in Rhetoricis ait Tullius... » (ff. 107 à 139). Divisé en six livres. Prologue de Constantin l'Africain, qui se présente comme l'auteur du traité : c'était le sentiment du XIVe siècle ; les bibliographes du XVIe réduisent son rôle à celui de traducteur et attribuent à Isaac l'original de l'opuscule.

Les œuvres de ce médecin juif ou arabe sont plus connues que sa vie, grâce aux traducteurs. Un de ses traités, *De particularibus dietis libellus,* qui figure dans notre manuscrit, a été imprimé à Padoue en 1487. André Turini recueillit ses œuvres complètes et les publia à Lyon en 1515, en lui attribuant peut-être certains écrits originaux de ses commentateurs.

Constantin, dit l'Africain parce qu'il était de Carthage, fut en grand renom au moyen âge. Après avoir étudié à Babylone d'Égypte, alors considérée comme la métropole des sciences, il passa dans l'Inde, où il acheva d'acquérir les connaissances les plus diverses. De retour à Carthage après trente-neuf ans d'absence, il fut bientôt en butte à des haines qui ne pardonnent pas; on l'accusa de magie, et il dut fuir déguisé en mendiant. Salerne lui ouvrit ses portes; Robert Guiscard voulut l'avoir pour secrétaire; mais bientôt Constantin prit l'habit au Mont-Cassin (vers 1072) et y mourut vers 1087. L'école de Salerne, si diversement célèbre, lui doit le premier éclat de sa réputation; d'aucuns disent qu'il en fut le créateur. Constantin avait tra-

duit en latin les meilleures productions des Grecs et des Arabes; traducteur, auteur et compilateur, il est difficile de déterminer son œuvre originale; on en a publié deux volumes in-f° à Bâle en 1539.

Notre manuscrit porte à la fin la signature d'un possesseur du XVIe siècle : « ex libris domini Mathurini Pignœi ». Il figure sur l'inventaire des manuscrits de l'hôtel de Condé dressé en 1673.

330

N° 629. Arnaud de Villeneuve : Traités de médecine.

In-f° (0,297 sur 0,204), veau marbré, aux armes de Bourbon-Condé. — Papier, XVe siècle, 30 ff. limin., dont 8 blancs, et 158 ff. chiffrés, 2 col., cursive, plusieurs mains. Sur la première page du texte, on a ajouté le titre suivant : « Arnault de Villeneuve en plusieurs cas de médecine et de cirurgie ».

Manuel de médecine du XVe siècle; c'est surtout l'œuvre d'Arnaud de Villeneuve. Catalan, paraît-il, et déjà médecin de grand renom, Arnaud pratiqua et enseigna à Montpellier dès 1285. Établi à Paris, il est, en 1299, cité devant l'official. Arrêté, successivement condamné, absous, fugitif, un moment protégé par le pape, il trouve un asile sûr en Sicile, à la cour de Frédéric d'Aragon (1308 ou 1309). Il mourut en 1313. Ses écrits durent une grande popularité à la sentence dont l'Inquisition l'avait frappé; ils ont été souvent imprimés. M. Hauréau ne cite pas moins de 123 traités, épîtres, etc., composés ou traduits par Arnaud de Villeneuve en latin ou en catalan.

1° Le « Trésor des pauvres », en catalan : « En nom de la sancta Trinitat... laqual obra vuelh que sia apelada *Thesaur de pouvres*... » (ff. 1 à 67 v°).

2° « Le libre dels sagels precioses. — En aquest cister volgra tractar de LX manieras de sagels de peyras... » (ff. 68-71).

3° Recueil de remèdes en français, sans titre. « Quant tu verras urine rousse ou palle per dessus e roge per dessos, signifie quartaine... ». Parmi les auteurs cités, nommons Galien, Gantelme, Mathieu, Dioscoride, Isaac, Constantin, Sixtus, Macer, Roger; plusieurs formules sont signées « li actor » (ff. 72 à 85). — « Explicit tractatus magistri Arnaudi de Villanova ».

Suit une table des matières, puis 4 ff. blancs, sur le dernier desquels on lit une formule de conjuration contre les maux d'yeux.

4° « Si commence le livre des secrés des femmes, lequel est deffendu a reveler sur paine d'excomiement a nulle femme ne a nul homme si n'est de l'office de cirrurgie » (ff. 101 à 109). D'après M. Paulin Paris (*Manuscrits françois*, V, 250), un manuscrit de l'abbaye de Saint-Germain nommerait l'auteur de ce petit et célèbre traité : « Jean de Trabariniaco » ; dans la plupart des manuscrits, il est mêlé aux œuvres d'Arnaud de Villeneuve, à qui on l'attribue généralement.

5° « Se sont seignées prouffitables pour aucuns compaignons qui se vueillent mesler du fait de barberie » (ff. 110-113). Suivent 4 feuillets sur lesquels une autre main a écrit des recettes.

6° « Cy s'ensuit plusieurs receptes pour plusieurs maladies, lesquellez ont esté ordonnez et esprouvez par maistre Arnault de Villenove, doctour en medycyne » (f. 117 à la fin). Ce traité, d'une autre écriture que les précédents, est accompagné d'une table des matières qui se termine par ces mots : « Collacion faite a Paris par les mestres en medycyne concernant l'epidymie et autres maladies pestillenciales ».

Les feuillets liminaires sont ainsi occupés : 1° « Ceste presante table qui s'ensuit est pour sçavoir cognoistre a quel jour ny a quelle heure ny a quel point se renouvelle la lune... Desquelez lectres l'an de Nostre S^r mil IIII^c LIIII corroit L » (21 pages). — 2° « Ceste table est pour sçavoir en quel signe et en quel gré est la lune chascun jour », avec l'indication de l'effet de la saignée sous les différents signes du zodiaque (4 pages). — « Icy sont les jours perilleux de l'an esquielx on ne doit point saigner... » (1 page).

Sur le f. 19 des liminaires, nous relevons cette mention, d'une écriture du XVIIe siècle : « Ce livre est à Monsieur Sarrazin ». On le trouve à l'hôtel de Condé en 1673.

331

N° 692. ARNAUD DE VILLENEUVE : TRAITÉS DE MÉDECINE.

Petit in-f° (0,284 sur 0,210), anciens ais de bois recouverts de peau brune, fers à froid. — Papier, XVe siècle, 235 ff., 2 col. de 35 lignes, cursive, rubriques rouges.

Ce manuscrit ne fait pas double emploi avec le précédent. Il est vrai que nous retrouvons ici le *Trésor des pauvres,* en français cette fois; mais le reste du volume contient de nouveaux traités; Arnaud de Villeneuve y tient la plus grande place.

1° « Regimen ordonné pour le gouvernement de la santé de son corps selonc la disposition que un chacun se doit sentir et congnoistre. — Si est assavoir que generalement il sont IIII complexions naturelles... » (ff. 1 à 132).

2° « Cy apres s'ensieut le Tresor des povres gens. — Pro fundamento hujus operis signo crucis salutifere... Ego Arnaldus de Villanova compilare pro pauperum subsidio cogitavi... — Cy fine le Tresor des povres gens, lequel fist maistre Arnault de Villenoefve, maistre en medecine, duquel l'ame soit en repos en paradis. Amen » (ff. 133-154. Les quatre premières pages sont en latin, le reste en français).

3° « Cy commence uns traittiez de toutes yauez qui sont extraittez des herbes, que li anchyen philosophe medechin firent jadis » (ff. 154 à 162 v°).

4° « Chy apres s'ensieuvent aultres medechines de plusieurs iaues » (ff. 162 à 169 v°).

5° « Ichy apres s'ensieult uns traittiez de pluseurs iaues. Cy commenche uns traittiez tres merveilleux et tres glorieux a faire iaues, lesquelles maistre Pierre d'Espaigne a ordonnet et composet avec grant enseignement de nature et d'engin » (ff. 169 v° à 172 r°).

6° « Cy apres s'ensieut pluseurs composicions de pluseurs iaues et de leurs vertus » (ff. 172 r° à 174 v°).

7° « De quantes manieres sont de pierrez precieuses et quellez vertus elles ont. Il y a moult de manieres de pierres precieuses au monde et de mout grans vertus; mais les plus precieuses sont XXIIII pierrez qui ont vertus en elles qui pourfitent au cors de l'omme, si comme li jours et li nuys ont XXIIII heures... » (ff. 174 v° à 178 v°).

8° « Cy apres s'ensieult pluseurs puisons pour pluseurs maladies « (ff. 178 v° à 182 r°).

9° Liste de recettes contre différents maux, sans titre ni explicit. Une des recettes est signée « Arnault de Villenoefve » (ff. 182 r° à 204 r°).

10° « Cy s'ensieuvent pluseurs medechines servans a pluseurs maladies » (ff. 204 r° à 209 v°).

11° « Cy commenche l'art par raparlier les vins » (ff. 209 v° à 214 r°), traduction d'un traité latin d'Arnaud de Villeneuve. Il s'agit ici des vins artificiels alors usités en médecine.

12° « Comment on appareille litarge », et autres procédés pharmaceutiques (ff. 214 r° à 220 v°).

13° « Chy apres s'ensieult les synonimes de pluseurs herbes et gommes selon l'*a b c*, avec leurs degrez et leurs qualités... » (ff. 221 à 233 r°).

14° « Medechine laxative. — Recepte de pluseurs chires » (f. 233 r° à la fin).

Hôtel de Condé, 1654.

332

N° 985. Raimond Lull : « Liber de conservatione vitæ. Liber magnæ medicinæ ».

Petit in-f°., papier, XVI° siècle, 48 ff. dont 6 blancs, rubriques rouges, cartonn.

La table occupe les 5 premiers feuillets, suivis de 3 blancs. F. 9 : « Experimentum secundum de XXIIII[or] experimentis Raymundi Lulii de conservatione vite humane. — Intendimus componere rem admirabilem, factam ab Hipocrate, Galieno et Avicenna, ac ab aliis prestantissimis medicis... ». — F. 18 v° : « Finis libri de conservatione sanitatis Raymondi Lulii Majoricani ».

F. 19 : « Raymundus Lulius Majoricanus. Deus, cum tua gratia, sapientia et bonitate, incipit liber magne medicine et secretum maximum ad humanam vitam conservandam... ». — F. 42 v° : « Finis libri magne medicine divi Raymundi Lulii Majoricani ad laudem Dei et ejus matris virgo Maria » (*sic*). — Suit un petit traité intitulé : « Virtutes et proprietates prime, secunde et tertie aque » (ff. 43 à 45). Puis trois feuillets blancs.

Ces deux traités attribués à Raimond Lull ont été imprimés à part au XVII° siècle : *Tractatus de conservatione vitae; item Liber secret.* (Argentorati, 1616, in-8°).

Le bienheureux Raimond Lull, né à Palma (Majorque) en 1235, tertiaire franciscain en 1266, ermite, docteur illuminé, mourut le 30 juin 1315. Polygraphe fécond, il a laissé un nombre prodigieux d'ouvrages, touchant aux sujets les plus divers.

Hôtel de Condé, 1673.

333

N° 591. Bernard de Gordon : « Lilium medicinæ ».

In-f° (0,355 sur 0,232), veau marbré, aux armes de Bourbon-Condé, tr. dor. — Vélin, XIV[e] siècle; au siècle suivant, deux lacunes ont été remplacées chacune par huit feuillets de papier; en tout 120 ff., 2 col.

« Incipit particula prima a Bernardo de Gordonio. Interrogatus a quodam Socrates quomodo posset optime dicere... ». — « Explicit Lilium medicine editum a magistro Bernardo de Gordonio. Deo gratias et Virgini, matri ejus, et toti curie superiorum. Amen. Amen ».

Bernard de Gordon était un professeur de Montpellier. Son traité, composé en latin vers 1310, fut imprimé pour la première fois à Naples en 1480 et souvent depuis. La version française, écrite vers 1377, a été imprimée à Lyon en 1475; c'est un livre rare, je l'ai.

Encore une épave de la librairie du malheureux duc de Nemours; on lit en effet au bas du dernier feuillet de notre manuscrit : « Ce livre a cxix feulles. Ce livre de Gordon est au duc de Nemours, conte de la Marche. Jaques. Pour Carlat ». — Enlevé de Carlat en 1476, que devint le volume au cours du siècle suivant? Nous le trouvons à l'hôtel de Condé en 1654.

334

N° 569. Gui de Pavie : « Liber notabilium Philippi septimi (1), Francorum regis, a libris Galieni extractus. 1345 ».

(1) Gui de Pavie n'est pas le seul qui ait appelé Philippe vii le roi que nous connaissons sous le nom de Philippe vi. Il suivait un système dans lequel les rois du nom de Philippe étaient ainsi désignés : Philippe i[er]. — Philippe ii, fils de Louis le Gros, couronné du vivant

In-f° (0,32 sur 0,22), mar. rouge, tr. dor., armes de Bourbon-Condé. — Vélin, XIV° siècle, 287 ff., 2 col. de 36 lignes, rubriques rouges, initiales de chaque livre en or et couleurs avec rinceaux, grandes lettres rouges et bleues, belles figures d'anatomie dans le meilleur goût du temps.

Livre très rare, sinon unique; la Bibliothèque nationale ne le possède pas.

F. 1. « Hec est tabula omnium decem librorum Philippi regis notabilium infra scriptorum... — Completa est tabula notabilium omnium horum decem librorum a libris Galieni per Guidonem de Papia extractorum. — Parva tabula extracta a prima ».

F. 16. « Liber notabilium illustrissimi principis Philippi septimi, Francorum regis, a libris Galieni per me Guidonem de Papia, medicum suprascripti regis atque consortis ejus inclite Johanne regine, extractus. Anno Domini millesimo CCC XLV, papa vivente sexto Clemente. — Ego, Guido de Papia, medicus suprascriptus, ipsa notabilia a libris ipsius Galieni breviter extraxi, litteram in aliquo non mutando, nec aliquid addendo nec diminuendo, nisi quod superfluum est propter pluritatem omittendo... ». Ce prologue est suivi du « Liber de ingenio sanitatis ».

F. 60. « Liber notabilium Philippi septimi, extractus a libro de interioribus Galieni. — Hec sunt notabilia solum utilia et necessaria, a libro de interioribus membrorum Galieni extracta per me Guidonem ... ». — 94. « Liber notabilium Philippi de accidenti et morbo, a libro Galieni extractorum. Hec sunt notabilia solum utilia et necessaria... a libris Galieni de accidenti et morbo extracta ac breviter comprehensa, nichil addens nec diminuens a proprio textu... ». — 123. « Liber notabilium Philippi de crisi. Tota intentio Galieni super libro quem fecit de crisi... ». — 148. « Liber quintus notabilium Philippi de diebus creticis, a libris Galieni breviter extractus ». — 159. « Liber notabilium Philippi de complexionibus, a libris Galieni extractus ». — 186. « Liber notabilium Philippi de malitia complexionis diverse ». — 191. « Liber notabilium Philippi de simplicibus medicinis, a libris Galieni extractus ». — 255. « Liber notabilium Philippi de regimine sanitatis senibus

de son père et n'ayant point régné seul, Louis le Gros lui ayant survécu. — Philippe III, Philippe-Auguste. — Philippe IV, Philippe le Hardi. — Philippe V, Philippe le Bel. — Philippe VI, Philippe le Long. — Philippe VII, Philippe de Valois.

intitulatus... Ad scientiam conservationis sanitatis, a libro Galieni de regimine sanitatis per me Guidonem extractam, me reducam, interponens etiam aliquid ex dictis Ypo[cratis], Avicenne, Amansoris et Dioscoridis... ». — 270, blanc.

F. 271. « Hec est anathomia Philippi septimi, Francorum regis, designata per figuras per Guidonem, medicum supradicti regis. — Quia prohibitum est ab Ecclesia facere anathomiam in corpore humano, et cum ars medicine complete sciri non potest nisi quis prius sciverit anathomiam, ut habetur a Galieno..., ego Guido suprascriptus, ad hoc ut hic liber horum notabilium, a libris Galieni per me extractorum, sit utilior, demonstrabo anathomiam corporis humani patenter et aperte per figuras depictas... ». — Ce traité, œuvre originale de Gui de Pavie, est accompagné de dix-huit peintures qui occupent des pages entières et qui, tout en ayant une valeur scientifique réelle, ne sont pas de simples figures d'anatomie. Le professeur, en robe, le scalpel à la main, y est représenté cinq fois, les élèves ou patients trois fois, et la dernière miniature nous montre le maître tâtant le pouls au disciple; tous deux ont de fort beaux traits, et leurs costumes sont soignés. Le style est bien méridional, presque italien; n'oublions pas que si Gui exerçait à la cour de France, il était originaire de la Lombardie.

Dans le ms. latin 11015 de la Bibliothèque nationale, on trouve un traité de Gui de Pavie (ff. 41 à 55) : « Thesaurus regis Francie acquisicionis Terre Sancte de ultra mare, necnon sanitatis corporis ejus, et vite ipsius prolongacionis, ac etiam cum custodia propter venenum ». L'ouvrage est divisé en deux parties : 1° « Liber conservationis sanitatis senis » ; 2° « Modus acquisicionis Terre Sancte », description de machines de guerre. Ici l'auteur date de 1335 et se nomme « Guido de Vigevano de Papia, olim medicus imperatoris Henrici, nunc medicus Johanne de Burgundia, per Dei gratiam regine Francie ». Le « Liber conservationis sanitatis senis » de 1335 se retrouve dans notre manuscrit (ff. 255 à 269) : « Liber de regimine sanitatis senibus intitulatus ».

Voilà tout ce qu'on sait jusqu'à présent de Gui de Pavie, médecin de Philippe de Valois.

Hôtel de Condé, 1673.

335

N° 1816. « De Respiratione et ejus causis, et de his quæ eam impediunt vel lædunt ».

In-4°, papier, XVIIe siècle, 4 ff., cartonn.

Collection de Condé.

336

N° 523. Remèdes, médecines et recettes.

In-f°, papier, XVIIIe siècle. 56 pages écrites et un grand nombre de ff. blancs, vélin vert.

Recueil formé à la fin du XVIIIe siècle pour M. Lambert, intendant de la maison du prince de Condé; le nom Lambert a été gratté à la garde et plusieurs fois dans le volume. Remèdes donnés par des médecins, apothicaires, religieuses, ou relevés dans les journaux de médecine de l'époque, années 1771, 1779, 1783, 1786, etc. Quelques médecins sont cités : M. Tissot, M. Lorry, M. de Guerre; nommons encore M. Mourot, directeur des eaux de Bossang, la sœur Aldegonde, la sœur Malot, de Guise.

Outre les formules de remèdes, le recueil contient nombre de recettes culinaires et autres : confitures, marmelades, cornichons, tourte aux anchois, cire à cirer les souliers, encre, mastics, etc., etc. Le volume est précédé d'une table des matières, et la garde porte la marque du marchand qui a vendu le registre en blanc : « Robert, marchand ordinaire du roy, rue de la Vieille-Draperie, près le Palais, vend toutes sortes de papiers lavez, battu, et registres de toutes grandeurs. A l'Image sainte Geneviève ».

Nous avons trouvé dans le registre (et fait fixer au commencement et à la fin) des imprimés, des lettres, des ordonnances, le tout relatif à la médecine; deux lettres d'un docteur Ronnow, de Lunéville, adressées à une demoiselle Doridant à Bruyères (1766), des ordonnances pour la même demoiselle, etc.

Collection de Condé.

337

N° 1482. Héroard (Jean) : « Hippostéologie, c'est-a-dire Discours des os du cheval, par Jehan Héroard, conseiller et médecin ordinaire du Roy ».

Petit in-f°, mar. vert à riches compart., tr. dor., aux armes de Henri III (*rel. orig.*). — Vélin, XVI[e] siècle, réglé, 30 ff. écrits et 4 blancs, dessins à la plume, *R. Prevost scrib.*, 1579.

Le titre est compris dans un portique dessiné à la plume, orné des armes et du chiffre de Henri III. Au v°, inscription en style lapidaire; en voici les derniers mots : « Curantib. Marco Myronio (1) et Alexide Gaudinio, regis et reginæ archiatris, rem instruente Jano Heroardo Montipolitano qui H. M. P. ». — Les ff. 2, 3 et 4 sont occupés par l'épître dédicatoire de Jean Héroard à Henri III (Paris, 12 mars 1577). Puis vient le traité.

L'*Hippostéologie* a été imprimée à Paris en 1599, chez Mamert-Patisson, avec une nouvelle dédicace et quelques changements.

Collections du peintre Révoil et de M. Cigongne (n° 249).

338

N° 742. Héroard (Jean) : Hippostéologie.

In-4°, mar. rouge, fil., tr. dor. (reliure de style vénitien). — Papier, XVI[e] siècle, 31 ff.

Autre exemplaire sur papier, précédé de la même dédicace et portant la même date. Écriture plus négligée; nombre égal de dessins aussi bien exécutés, faits à part et rapportés.

Hôtel de Condé, 1654.

339

N° 1223. Barthélemi l'Anglais : « Le Livre des propriétés des choses », traduction de Jean Corbichon.

(1) Miron était premier médecin de Henri III.

Grand in-f° (0,420 sur 0,307), mar. rouge, fil., tr. dor. (*anc. rel.*). — Vélin, commencement du XVe siècle, 345 ff., dont 8 de table et 337 de texte, 2 col. de 49 lignes, 21 miniatures à fond quadrillé, bordures, rinceaux et initiales en or et couleurs.

« Ci commence le livre des Proprietez des choses, translaté de latin en françois l'an mil ccc soixante et douze, par le commandement du roy Charles le quint de son nom, regnant en France noblement et puissamment en ce temps ». Suivent les prologues du translateur et de l'auteur; ni l'un ni l'autre n'y sont nommés. Texte divisé en dix-neuf livres; l'avant-dernier chapitre donne « la recapitulation des choses dessus dictes », et le dernier la liste des « anciens desquiex escrips sont trais les dis de ce livre », terminée par les noms de « Zoroasce, Hugusse »; manquent quelques noms, écrits sur un dernier feuillet qui a disparu.

« Digeste curieux, comprenant en assez grand nombre les opinions d'écrivains anciens, de scoliastes modernes et de philosophes arabes sur la plupart des questions qui touchent à la nature et aux propriétés des choses » (P. Paris, *Manusc. franç.* I, 261). Barthélemi l'Anglais, indûment appelé « de Glanville » par des auteurs modernes, vivait au commencement du XIIIe siècle. Jean Corbechon ou Corbichon, augustin, était chapelain de Charles V. Sa traduction a été imprimée en 1482 à Lyon (j'en ai un exemplaire); il y a un très grand nombre d'éditions postérieures.

Beau manuscrit, grand de marges, qui a figuré dans le catalogue Gaignat (n° 1041), après avoir appartenu au siècle dernier à Guyon de Sardière et depuis à Robert de Saint-Victor. Ne pourrait-on lui assigner une origine illustre?

La table a été certainement transposée; la décoration du premier feuillet du texte a laissé des traces clairement reconnaissables sur le verso du huitième et dernier feuillet de cette table, jadis placée en tête, aujourd'hui reléguée à la fin du volume. Or on lit dans l'inventaire de la librairie du duc de Berry (1416) : « Un livre des propriétés des choses, escript en françois, de lettre de court, lequel livre les quatre secrétaires de Monseigneur, c'est assavoir maistre Pierre de Gynes, Michel Le Beuf, Jehan de Caude, et Érart Moriset, lui donnèrent aux estrennes 1403. *Après parle.* (Baillé à la duchesse de Bourbonnois) ».

Et dans notre « Livre des propriétés des choses », qui est aussi écrit en « lettre de court », le second feuillet de la table (jadis fixée en tête du volume) commence par les mots *après parle*. Il est vrai d'autre part que dans tous les manuscrits de cet ouvrage, le second feuillet de la table commence par les mêmes mots; mais il n'est pas invraisemblable de supposer que nous avons ici le volume offert en 1403 au duc de Berry par ses secrétaires, volume dont la présence n'a encore été signalée nulle part; en outre, le style des ornements et des enluminures est bien celui des livres princiers de cette époque. Le feuillet qui manque à la fin du volume pouvait donner le nom du translateur, et, après l'explicit, l'ex-libris habituel du duc de Berry.

La Bibliothèque royale de Bruxelles conserve, sous le n° 9094, un exemplaire du « Livre des propriétés des choses » dont les peintures du frontispice sont bordées de bandes tricolores; il pourrait avoir été fait sous les yeux du traducteur pour être offert, sinon au roi, du moins à un prince du sang. Il figure sur un inventaire des livres de Philippe le Bon, duc de Bourgogne, dressé en 1420. Le frontispice est orné d'un tableau en quatre compartiments représentant trois scènes de la création et l'offrande du livre au roi Charles V. Cette disposition, qui se retrouve dans notre manuscrit, lui établit une sorte de parenté avec un exemplaire princier et renforce notre hypothèse.

Deux feuillets, restés blancs à la suite du texte, ont été chargés au XVe siècle de notes étrangères à l'ouvrage : nombreuses ordonnances médicales, et surtout une longue consultation écrite pour une grande dame, qui sans doute possédait le volume, peut-être une duchesse de Bourbon; en voici le début : « Tres honnourée dame, pour remedier avecques l'aide de Dieu tout puissant a la maulvaise complexion froide et humide de vostre estomac et a la maulvaise composicion d'iceluy, laquelle maulvaise composicion est nommée rarité de contexture, en parlant soubs correction, je treuve deux generalles intencions; la premiere est acomplie par l'administration des six choses non naturelles, et la secunde est acomplie par l'exhibicion des medecines contraires a la maulvaise complexion froide et humide, et confortans les parties stomacalles au contraire de la rarité de contexture... ». Suit tout ce qui concerne l'hygiène (habitation, nourriture, sommeil, promenade, etc.); puis viennent des formules de remèdes à l'usage

interne (vomitif, digestif, évacuatif), et à l'usage externe (ventouses, onguent, bain, emplâtre). Très curieux.

340

N° 603. Crescenzi (Pietro) : Le Rustican, traduction anonyme.

In-f° (0,330 sur 0,243), mar. rouge, aux armes et chiffre de Philippe de Béthune, comte de Selles, dit le comte de Béthune, tr. dor. — Vélin, XVe siècle, 320 ff., 2 col. de 30 lignes, 14 miniatures, lettres ornées avec figures au commencement de chaque livre.

F. 1. « Ce livre est nommé Rustican qui parle du labeur du champ, que fist translater le tres noble roy de France Charles le quint de cestui nom l'an mil CCC LXXIII. — A tres excellent prince, tres hault, puissant et redoubté seigneur le tres crestien des roys catholiques, Charles de ce nom V^e^, roy de France, le vostre petit et humble orateur... ». — La seconde colonne de cette première page contient « l'epistre qui fut envoyée au maistre de l'ordre des freres prescheurs.., frere Aymery de Plaisance », par « Pierre de Croiscens, bourgoys de Boulongne ».

F. 1 v° : « Ci commence le livre des proffitz champestres et ruraulx, lequel compila maistre Pierre des Croiscens, bourgois de Boulongne, a la requeste de tres noble et excellent prince le roy Charles de France V^e^ (1) ». Puis vient la table, terminée au r° du 7e feuillet : « Ci finist la table. Ci commence Rustiquan des ruraulx proffiz des champs, compilé par maistre Pierre des Crescens, bourgoys de Boulogne, a la requeste du roy de France Charles le quint. Bressuire ».

Le texte commence au f. 8 par le prologue de l'auteur : « Comme pour la vertu et prudence qui entre... ». Fin : «... a l'honneur de sa tres doulce mere la royne glorieuse et de monseigneur saint Denis. Amen. Cy fine le livre du Rustican des prouffiz ruraulx, compilé par maistre Pierre des Croissans, bourgoys de Boulongne la grasse. Deo gratias ».

C'est la « Maison rustique » du XIVe siècle. L'original latin a pour titre : *Opus ruralium commodorum*. L'auteur, Pietro Crescenzi, Petrus de Cres-

(1) Erreur du scribe. Le livre fut traduit à la requête de Charles V, mais il avait été composé pour Charles II d'Anjou, roi de Jérusalem et de Sicile.

centiis, né à Bologne en 1250, était en train de compiler Varron, mêlant aux préceptes antiques des notions sur les pratiques de son temps, lorsque soudain il abandonna son travail. Sur les instances d'Aimeri de Plaisance (*Aimericus de Placentia*), général de l'ordre des Frères Prêcheurs, il se remit à l'œuvre; il avait alors soixante-dix ans. L'ouvrage, terminé vers 1304, fut dédié à Charles II, roi de Jérusalem et de Sicile, fils de Charles d'Anjou, premier du nom, qui régna de 1285 à 1309. Il n'y a pas trace dans notre manuscrit de la dédicace au roi de Sicile; mais l'épître à Aimeri de Plaisance y fait allusion : « au plaisir du tres noble roy Charles ».

Que signifie le nom Bressuire jeté à l'encre rouge en forme de signature à la fin de la table? A première vue, on pense à « Petrus Berchorius », Pierre Bercheur, Bersuire, le traducteur bien connu de Tite Live; mais ce moine était mort en 1362, et notre traduction commence en 1373. Serait-ce l'écrivain? C'est ce qui semble le plus probable, bien qu'on ne connaisse aucun scribe du nom de Bressuire.

Reste le problème du traducteur anonyme. La traduction fut entreprise en 1373 sur l'ordre de Charles V par un écrivain qui, en s'adressant au roi, se cache sous le titre modeste de « vostre petit orateur ». Or c'est la qualification qu'assume Jean Daudin, chanoine de la Sainte Chapelle, dans le prologue de certaines traductions entreprises par ordre de Charles V. Il y a encore Jean Corbichon, augustin, qui recevait en 1372 une gratification pour avoir mis en français un livre de même ordre, les *Propriétés des choses,* dont nous venons de décrire un exemplaire.

A défaut du nom du traducteur, pouvons-nous retrouver ici ses traits? Dans le charmant petit tableau qui précède le prologue, la figure du roi reproduit si exactement le long nez, le profil bien connu de Charles V se dessinant correctement sur une tapisserie azurée, et celle du personnage agenouillé, avec sa grosse tête grisonnante, son teint coloré, son costume laïque, a tellement l'allure d'un portrait, que l'on croirait avoir sous les yeux l'exemplaire présenté au roi de France par le translateur (1); mais il faut reconnaître que

(1) Le *Rusticanus de agricultura* qui figure sur l'inventaire du Louvre dressé en 1373, — cédé au duc d'Anjou en 1380 et porté manquant en 1411, — était sans doute un manuscrit latin. Ajoutons que la traduction française ne figure ni sur les inventaires de la librairie du Louvre

l'écriture n'est pas assez archaïque pour appuyer cette hypothèse. Aussi nous contenterons-nous d'affirmer que le volume est splendide et d'un grand intérêt. L'exécution est de tous points parfaite, et toutes les enluminures sont exécutées avec le même soin, le même bonheur que la première ci-dessus décrite.

La reliure qui recouvre notre manuscrit est bien connue; mais on la rencontre rarement hors des rayons de la Bibliothèque nationale. M. Delisle a tracé sommairement l'histoire du cabinet formé par Philippe de Béthune et par son fils Hippolyte. C'est ce dernier qui offrit à Louis XIV environ 2000 volumes magnifiquement reliés (1). A ce moment déjà quelques manuscrits avaient été distraits de la collection, entre autres notre *Rustican*. Cependant il ne figure pas sur la liste des manuscrits de l'hôtel de Condé dressée en 1673; mais nous le trouvons dans l'inventaire de 1792, et, en 1771, Monory avait fait revêtir le volume d'un de ces affreux dos en peau de chèvre qui devaient donner un aspect uniforme à la collection rangée dans les armoires. Nous l'avons fait débarrasser de ce hideux appendice.

Les manuscrits latins de l'ouvrage de Pietro Crescenzi ne sont pas rares. On en rencontre plusieurs à la Bibliothèque nationale, dans les bibliothèques de province, etc. Ceux de la version française sont beaucoup moins communs. La Bibliothèque nationale en compte trois, dont un sur vélin et décoré de miniatures, mais défectueux. Il en a été vendu un à la vente de Bure, 1853, n° 306, 2,600 francs; il provenait de la collection de Mac-Carthy.

341

N° 969. Boccone (Paolo) : « Bouquet mystique de fleurs et de plantes, présenté à Monseigneur le Prince » (latin et italien). — « Ritratto del Serenissimo Principe di Condé, dedicato al Serenissimo Sig^r Duca d'Anghien ». — « Silvie de Chantilly », dédiée « à Monseigneur le Duc », épître, chan-

de 1373 à 1424, ni dans la collection du duc de Berry. Enfin les exemplaires connus de cette traduction (Bibliothèque nationale et ailleurs) sont du xve siècle et ne viennent pas de la librairie royale.

(1) L. Delisle, *Le Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale*, I, 268.

son et sonnet, suivis d'une lettre à M. Bouillet, médecin du prince de Condé, datée de Paris, 21 février 1672.

In-8°, veau brun, armes d'Orléans. — Papier, XVIIe siècle, 54 ff.

Toutes ces compositions, plus singulières que piquantes, sont signées de ce botaniste sicilien et datées de 1672. Dans un petit volume que Boccone fit imprimer à Paris en 1671 et qui contient des recherches sur le corail, les pétrifications, les éruptions de l'Etna, accompagnées de fort jolies gravures, il raconte qu'il est né à Palerme et que depuis vingt ans il s'occupe de botanique, qu'il est venu en France avec de bonnes recommandations pour y faire des conférences scientifiques et propager diverses sortes de plantes, qu'il s'est fait connaître de Mgr le Prince, etc. Il paraît avoir été protégé de « l'abbé Bourdelot, seigneur de Condé et Saint-Léger, à Chantilly », dont en retour il vante fort le cabinet et « l'académie ». — Dans les registres de comptes de la maison de Condé, nous relevons la mention suivante : « 11 mars 1676, au s^r Boccone, Italien, la somme de 220 livres que Madame la Duchesse (d'Anguien, belle-fille du Grand Condé) lui a accordée par gratification pour lui avoir enseigné l'italien ».

Collection de Condé.

342

N° 1909. Bausset : « Mémoire de M. de Bausset, de Marseille » (sur des plantes marines et des coquillages).

In-f°, papier, XVIIe siècle, 8 pp., fig. dessinées en couleurs, cartonn.

Collection de Condé.

343

N° 1541. « Plantes marines. Souvenir des côtes de Normandie et de Bretagne ».

In-f°, chagrin bleu fleurdelysé, tr. dor., 102 ff., titre en or et couleurs, aux armes d'Orléans.

Album de plantes desséchées, donné par M. Bouquet, peintre.

V. — ART MILITAIRE

344

N° 545. VÉGÈCE, traduction de JEAN DE MEUN.

In-f° (0,313 sur 0,228), mar. vert, tr. dor., armes de Bourbon-Condé. — Vélin, XV[e] siècle, 49 ff., 2 col. de 27 lignes, rubriques rouges, initiales en or et couleurs, ornements aux ff. 1, 2 v°, 21 v°, 39 v°. Armes et monogramme d'Antoine de Chourses et de Catherine de Coëtivy ajoutés sur la première page.

« Cy commence le Livre de Vegece, qui baille aux nobles hommes l'enseignement et l'industrie de l'art des armes et d'ensuivre chevalerie, lequel noble prince Jehan, conte d'Eu, fist translater de latin en françoiz par maistre Jehan de Meun, l'an de l'incarnacion Nostre Seigneur mil cc IIII[xx] et quatre » [1284]. — Jean de Brienne, 1[er] du nom, comte d'Eu du chef de sa femme, Marie de Lusignan, armé chevalier par saint Louis en 1252, mort en 1294.

Ce manuscrit vient s'ajouter aux exemplaires indiqués dans l'édition que M. Ulysse Robert a donnée de Végèce en tête du volume de la Société des Anciens textes français intitulé *l'Art de chevalerie, traduction du* De Re militari *de Végèce par Jean de Meun* (Paris, 1897).

Hôtel de Condé, 1654.

345

N° 1492. POLYBE. — « EX POLYBII HISTORIIS DE MILITIA ROMANORUM ATQUE IMPRIMIS DE CASTRORUM MUTATIONE ».

In-4°, mar. rouge à comp., riche et belle reliure ancienne à la Grolier, avec un chiffre composé de deux A. — Vélin, XVI[e] siècle, 16 ff. écrits et plusieurs blancs.

Cigongne, 277.

346

N° 1561. Bonnet (Honoré) : « L'Arbre des batailles ».

In-f° (0,35 sur 0,26), cuir de Russie, tr. dor. — Vélin, XV[e] siècle, 141 ff., 28 lignes à la page, belle bâtarde, rubriques rouges, initiales en or et couleurs, deux miniatures.

Les feuillets 1 et 2 sont blancs. F. 3 : « Cy commence la table du Livre de l'Arbre des batailles ». — F. 9 : « Prologue de l'acteur. A la sainte couronne de France, en laquelle aujourd'uy par l'ordonnance de Dieu regne Charles le sixieme de celluy nom, tres bien amé et par tout le monde redoubté, soit donné louenge et gloire sur toutes seigneuries terriennes. Tres hault et puissant prince, je suis appellé par mon droit nom Honoré Bonet, prieur de Sallon en Provence, docteur en decret ». Bordure, miniature à mi-page : trois cavaliers, bottés, éperonnés, en costume de voyage, s'agenouillent à l'entrée d'un riche vestibule; l'un d'eux, le scribe sans doute, présente un volume à Louis de Luxembourg, comte de Saint-Paul (1), dont les armes décorent l'initiale. Ce seigneur est vêtu d'une robe fourrée et entouré de sa cour; dans le fond, au milieu de la rue, un varlet tient trois chevaux. — En marge du f. 9, une main anglaise, du XV[e] siècle, a tracé cette note : « Charles le sixieme de France fut coroné en l'an MCCCLXXXIIII, et morust en l'an MCCCCXXII ».

F. 10 v°, grande miniature représentant l'arbre des batailles, que l'auteur vient de décrire dans son prologue : « Si m'est nagaires venue une telle ymaginacion que je face ung arbre de deuil ou commencement de mon livre. Ens ouquel tout premierement au dessus de l'arbre vos povés veoir les regneurs de sainte Eglise (le pape, les cardinaux, etc.) entrejectez de tribulacions, de discencions et de guerres... En aprez vos povés veoir la grande discorde, les batailles et les occisions qui aujourd'uy sont entre les roys et les

(1) Le fameux connétable de Saint-Paul, décapité en place de Grève le 19 décembre 1475.

princes crestiens. Aprez vos povez plainement veoir la grande angoisse et occisions par les batailles qui sont entre les nobles et les communaultez. Et au dessoubz de l'arbre regardez le pitoiable miroir; c'est le tres dolant et espaoutable gouffre d'enfer, qui jamais n'est clos, ainçoys est toujours ouvert pour decepvoir les dolantes creatures qui y sont condampnées a demourer... ». Une foule de personnages à pied ou à cheval remplissent les branches de l'arbre.

F. 11. « Cy aprez est devisée la declaracion de l'Arbre des batailles ». — 141 r°. « Explicit le livre de l'Arbre des batailles ».

Bonnet ou Bonet (Honoré), généralement appelé Bonnor, je ne sais pourquoi, prieur de Salon au diocèse d'Embrun, né vers 1340, élu abbé de Sainte-Barbe en 1399 (1), composa l'*Arbre des batailles* entre les années 1386 et 1389. Ce livre célèbre et fort populaire pendant deux siècles est moins une œuvre originale qu'une imitation du traité des armes de Bartole. Quand Bonnet le présenta au roi Charles VI, son pays était cruellement agité : avènement d'un nouveau prince, Louis II d'Anjou, querelles religieuses, exactions des baillis du duc de Berry, gouverneur de Languedoc, etc. Écoutons l'auteur dans son prologue : « ... car la terre de Prouvence, dont je suis nez et nourriz, est tellement atournée pour le remuement de nouvelle seigneurie et pour les diverses oppressions entre les villes et les communitez, que en grant douleur doit tout homme saige oir les maulx que les gens du pays souffrent pour celluy debat... Plusieurs gloses de grans clercs nouveaulx, qui bien pensoient entendre les prophecies anciennes, jadis deviserent des maulx presents. Aussi ils dient comment ung de la haulte lignée de France doit estre celluy par lequel les remedes seront donnez au siecle traveillié et mis en grant pestilence ».

Certes le pauvre Charles VI n'était pas celui de la haute lignée de France qui devait donner remède aux maux du siècle. Et cependant la prophétie dont le bon prieur se faisait l'organe reçut un commencement d'exécution; peu après avoir mis la dernière main à son *Arbre des batailles*, il était adjoint aux commissaires que le roi avait investis du gouvernement de Languedoc

(1) Voir *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1891, t. XLI, p. 265 et 481.

pour rétablir un peu d'ordre dans cette région. Bonnet se fit des ennemis dans cette situation nouvelle et dut venir chercher refuge à Paris, où il composa l'*Apparition de Jean de Meun*, qui fut un moment presque aussi populaire que l'*Arbre des batailles*.

Imprimé pour la première fois, s. l. n. d. (Lyon, Buyer, vers 1480), puis pour Vérard en 1493, etc.

Vente Pichon, avril 1869.

347

N° 731. BONNET (HONORÉ) : « L'ARBRE DES BATAILLES. — LES CÉRÉMONIES ET ORDONNANCES QUI APPARTIENNENT A GAGE DE BATAILLE ».

Petit in-f° (0,308 sur 0,220), veau brun, armes d'Orléans. — Papier, XVe siècle, 193 ff. précédés de 5 ff. de table, 2 col., initiales rouges.

« In nomine Domini, amen. Au prouffit et a l'esjouyssement de tres excellent et tres redoubté prince Charles, par la grace de Dieu roy des François, VIe de ce nom, presentement regnant, et a l'exaltacion de la saincte couronne de France, je, Honnouré Bonnet, docteur en decret et prieur de Salon en Prouvence, ay fait et compilé au mieulx et moins mal que j'ay peu selon ma petite capacité ce petit livret qui cy apres ceste table s'ensuit, que j'ai nommé et par droit nom intitulé l'Arbre des batailles, lequel, selon les rebriches de ceste presente table, sera divisé en quatre parties honorablement et moralement, dont la premiere partie traictera des tribulacions de l'Eglise jadiz passées devant l'advenement de Jhesu Crist et apres; la seconde partie sera de la destruction et des tribulacions des quatre grans royaumes de jadiz; la tierce partie sera des batailles en general, et la quarte et derniere partie sera des batailles en especial, desquelles parties et des chappitres et de chacune d'icelles par ordre s'ensuivent les rebriches... » (cette table occupe 5 ff. liminaires).

F. 1. « Cy commence l'Arbre des batailles. Prologue. A la saincte couronne... ». — F. 168. « Explicit Arbor bellorum ». Et plus bas, d'une autre écriture : « Ego vero Johannes Deryani feci fieri et scribi hunc presentem librum ad mei negocia et amicorum meorum per manum Guillelmi Bischerii,

clerici, commorantis in domo mea Blavie. Teste signo meo manuali hic apposito, septima die mensis octobris, anno Domini millesimo quad^{mo} sexagesimo secundo. J. Deryani ». — Le feuillet 169 est blanc.

F. 170 : « Cy apres sont les seremonies et ordonnances qui se appartiennent a gaige de bataille fait par querelle, selon les constitucions faictes par le bon roy Phelippe de France. — Phelippe, par la grace de Dieu roy de France, a tous ceulx qui ces presentes lettres verront, salut. Savoir faisons... Donné a Paris le mercredi [après la Trinité] l'an mil ccc et vi ». — « Nota les quatre choses qui appartiennent avant que gaige de bataille puisse estre adjugié... ». — F. 192. « Explicit les seremonies, etc... ».

L'ordonnance de Philippe-le-Bel touchant les gages de bataille ou duels judiciaires a été publiée et reproduite en fac-similé en 1830 par G.-A. Crapelet.

A côté de l'explicit, on lit l'inscription suivante, en partie lacérée : « Ce presant livre est..... desoubz siné et le gai..... Blaye sur la mer p..... quant elle fut p..... entre les mains d'Oudet d'Aysie [Odet d'Aydie] par Monsr le marechal de Gié, lieutenant pour le Roy en ceste partie la ». — Pierre de Rohan, seigneur de Gié, maréchal de France en 1475, mort en 1513. Odet d'Aydie, sire de Lescun, amiral de Guyenne, mort en 1498; il était gouverneur de Guyenne, de Bordeaux, de Blaye, etc., et fut destitué de ce gouvernement en 1487.

Au verso, second ex-libris autographe de « Johannes Deryani, clericus Trecorensis [de Tréguier] diocesis, publicus auctoritate regia notarius, qui hunc presentem librum scribi feci ad mei negocia per Guillermi Bischerii clerici manum, in anno Domini millesimo quadrag^{mo} sexagesimo tertio ».

Le dernier feuillet porte la copie d'une lettre de Louis XI à son « cher et amé cousin »; il l'informe que la trève a été conclue avec les Anglais par mer comme par terre, et lui recommande de veiller à ce que les marchands anglais soient bien reçus dans le port dont il a charge; « donné à Meslay, le VIe jour de may » (1) : probablement copie d'une lettre adressée à Odet d'Aydie.

Moulins, 1523. Hôtel de Condé, 1673.

(1) Cette lettre est du 6 mai 1464, comme le prouve une pièce publiée par Lenglet-Dufresnoy

348

N° 633. [KONRAD KYESER VON EUHSTADT : BELLI FORTIS.]

In-f° (0,300 sur 0,217), mar. rouge-brun, fers à froid, armes d'Orléans. — Papier, XVe siècle, 153 ff., initiales et rubriques rouges.

Recueil de figures de style allemand, dessinées à la plume et coloriées, accompagnées d'un texte explicatif en vers latins barbares. Ces figures représentent les objets les plus divers, mais surtout des appareils et recettes relatifs aux arts de la guerre au moyen âge. L'ouvrage est divisé en sept chapitres :

Capitulum primum Martis, quod tendit ad ymum
Per planetarum colores et almerionem
Currusque belligeros...

Ce chapitre commence par la description des étendards des planètes, que portent des cavaliers; chaque figure est accompagnée de vers latins qui défient parfois toutes les règles de la métrique et qu'il n'est pas toujours facile de comprendre. Voici la liste des étendards, selon le premier vers de chacun des textes explicatifs :

Sideris supremi Saturni quippe vexillum...
Sum Jovis vexillum viridi depictus colore...
Severi Martis vexillum cruore depictum...
Cesaris supremi vexillum sum dyademi...
Veneris vexillum blavium est, nam tenet illum...
Sum Stilbonis velum bruno colore depictum...
Lucibilli noctis vexillum sum humectantis...

Les figures suivantes nous montrent l'almerion d'Alexandre, le meufaton, sorte de fer de lance qui termine l'almerion, le soleil vainqueur des vents : « sol adversos vincit ventos vel si flavet ipse... » ; deux hommes d'armes aux prises, l'un aveuglé par le soleil : « sol si solem sequitur, clippeus antecedit

dans son édition des *Mémoires* de Commines, t. II, p. 412. Elle n'est pas dans le recueil des lettres de Louis XI.

utrumque... ». Nous touchons enfin à l'art militaire, et le reste du chapitre ne nous montre que des armes et des machines de guerre.

Second chapitre : dessins et définitions des machines employées dans les sièges. Troisième : de la manière de s'emparer des tours et des forteresses. Quatrième : dispositions défensives, machines de jet. Cinquième : de l'art nautique et des vaisseaux; l'auteur y a joint des figures étrangères à la marine, mais où cependant l'eau joue le principal rôle, réservoirs et châteaux d'eau, pavillons d'étuves, manière de préparer les bains, etc. :

A Galieno summo phisico medicine perite
Balneum hoc sequens descriptum est manifeste
Ad infirmitates omnes precipue contra
Palistim...

Le sixième chapitre commence au f. 116 :

Noscas per textum istud capitulum sextum,
In quo philosophice domus ponuntur coquine,
Impostor fornelli a magno Philone descripti,
Clare lucente claro lumine, quo vespere funges
Nebula, quod desipit pluvia, nix, ventus, et aura
Nunquam extingeret, majus remote lucet.
Sunt hic defendicula pixidum, pixides quoque plures.
Quomodo (?) formantur dracones globulo cuncti,
Pixides reguntur nothique proiciuntur,
Rumpunt, corrumpunt, destruunt, necant, omnia tollunt.

Du Cange définit ainsi le mot *pixis* : Machinæ bellicæ species, Germanis *Biech,* ut auctor est Freherus. Bibaldus Birckhelmerus, lib. 2 *de Bello Helvetico :* « Confestimque non parvam pyxidum (bombardas Itali a sono vocant) cum magistris et pulvere mittit sulphures... Hi duas etiam pyxides, quas colubrinas vocant, perdiderant ».

Voici donc le canon et la poudre. Traité d'artillerie primitive, en prose et en vers d'un latin barbare. Après avoir, en cinq colonnes de prose, indiqué la manière de faire la poudre, de tirer le canon, etc., l'auteur revient à la forme poétique pour expliquer les figures, chariots, affûts, canons, etc. Cinq petits canons montés sur une roue de bois représentent une sorte de mitrailleuse. La force de la poudre est essayée sur un arbre :

. . . . nam arbor ab ymo
Usque summum ejus strepitus fit tonitrus magnus.

Un homme d'armes met le feu à un canon d'une forme particulière :

Est pixis metallis cum quo sagittatur directe
Ac de loco locum visitando quoque fatigas.

Le carreau de la foudre, *sagitta*. Un cheval indompté, la selle chargée de salpêtre enflammé, est lancé au milieu des ennemis, etc., etc.

F. 135, septième et dernier chapitre :

Ultimum tibi datur et septimum, quod sic probatur
Ingeniis validis herbarum, radicum naturis,
Que bene valebunt nec cuiquam scire nocebunt.
Luna silet. . . . .

Ce dernier traité, tout-à-fait étrange, nous montre des instruments divers, une ceinture de chasteté, un sac gonflé par un soufflet, des cloches, des volants, des plantes avec l'indication des remèdes qu'on en peut tirer, des formules diverses et des plus bizarres; terminons par celle-ci : « Ragani ragina mathy zagina concuti perbra | Ista aus ausbar auskary austkarye zyma bonichity | Wasirani electen eleat, adolecten zor dorchedine | Gebestinus lisne zehanar zehanare zensa | Ethem biliat adoleten zethdorchene zehat stochis | Lisne zehanar zehanara zehayssa ». Notre volume ne donne ni le nom de l'auteur, ni même le titre de l'ouvrage ; nous les empruntons au ms. lat. n° 63 de la bibliothèque de l'Université de Göttingue (1), dont le nôtre reproduit toutes les figures et le texte, parfois dans un ordre différent : c'est un traité intitulé *Belli fortis*, composé par un ingénieur nommé Konrad Kyeser von Euhstädt et terminé en 1405. La préface et l'épitaphe du manuscrit de Göttingue n'ont pas été reproduites dans notre volume. Celui-ci, exécuté en Allemagne au XV[e] siècle, appartint au XVII[e] à Pierre des Noyers, secrétaire de Marie de Gonzague, reine de Pologne, mort à Dantzig en 1693 après avoir légué sa bibliothèque au prince de Condé.

(1) Analysé par M. Berthelot dans le *Journal des Savants* (février 1900).

349

Nº 589. Vaultier : « Observations sur les camps que l'on peut occuper en Flandre, par le s^{r} Vaultier, lieutenant d'artillerie. 1724 ».

In-f°, veau fauve, dos orné, armes de Bourbon-Condé. — Papier, XVIIIe siècle, 128 pages, précédées de 5 ff. contenant le titre, l'avertissement et la table.

Avertissement : « J'ay commencé en 1690 les remarques que j'ay fait sur les camps que l'on peut occuper en Flandre... ». — Fin du texte : « ... sans occuper Ath ».

La Bibliothèque nationale conserve (ms. fr. 1251) l'original de cet ouvrage, présenté en 1706 à Louis XIV « par le sieur Vaultier, commissaire provincial d'artillerie ». Notre exemplaire a donc été exécuté dix-huit ans plus tard pour être présenté au duc de Bourbon, alors premier ministre de Louis XV.

350

Nº 451. Vaultier : « Suitte des observations sur l'art de faire la guerre suivant les maximes des plus grands généraux. En deux parties. 1724 ».

In-f°, veau fauve, dos orné, armes de Bourbon-Condé. — Papier, XVIIIe siècle, 247 pp. et 6 ff.

L'ouvrage est précédé d'une épître dédicatoire au duc de Bourbon, signée, et d'un avertissement (4 ff.). « Lorsque j'eus l'honneur de présenter mes Observations sur l'art de faire la guerre au feu Roy, il eut la bonté de les recevoir favorablement et m'ordonna de les continuer; et c'est pour exécuter ses ordres que j'ay fait cette seconde partie ». L'auteur fait allusion aux « Observations faites sur la manière de deffendre une place », présentées à Louis XIV en 1700 et dont l'original est conservé à la Bibliothèque nationale (ms. fr. 1250). Notre manuscrit se termine par une table des matières qui occupe 2 feuillets.

351

N° 1072. Aumale (Henri d'Orléans, duc d') : Art militaire, notes diverses prises en 1840-1842.

In-4°, demi-veau violet. — Manuscrit olographe.

1° Art militaire. Préliminaires, 1840 (pp. 1-11). — 2° Art militaire. Organisation des armées. Antiquité. Moyen âge. 1840 et 1841 (pp. 13 à 41). — 3° Art militaire. Infanterie. Aperçu sommaire de tactique. 1842 (pp. 1 à 13). — 4° Art militaire. Infanterie. Note sur l'Instruction du tir. 1840 (33 ff.). — 5° Art militaire. Art de l'ingénieur. Note sommaire sur la fortification passagère. 1840 (14 pp.). — 6° Artillerie. Armes portatives. 1840 (52 pp.). — 7° Mécanique industrielle. Principes généraux. Frottement. 1841-1842 (26 pp.).

352

N° 707. « Traité militaire instructif et critique a l'usage de l'infanterie, contenant diverses opérations et manœuvres de guerre, un précis du service, et les qualités requises dans tous les grades. Composé pour servir à l'éducation des jeunes gentilshommes de l'École royale militaire, par D. B. ».

In-f°, mar. vert olive, tr. dor., armes d'Orléans. — Papier, XVIII° siècle, 224 et 96 pp., chaque partie accompagnée de 3 ff. de table.

L'ouvrage est dédié au comte d'Argenson, ministre de la guerre, qui venait de fonder l'École militaire de Paris, dont le financier Pâris-Duvernoy avait été le promoteur (1751). L'auteur de notre manuscrit était sans doute un professeur de la nouvelle école.

353

N° 1795. Raquiller : « Évolutions de ligne, dédiées à S. A. R. le duc d'Aumale par le capitaine Raquiller, émigré polonais à Tours ».

In-f° oblong, cart. — Papier, XIX° siècle, 7 ff.

354

Nos 1652. Escrime de la bayonnette.

Petit in-f° oblong, cart. — Dessins sur papier.

Cet album m'a été offert lorsque j'étais colonel du 17e léger.

355-357

Nos 568, 414, 415. Traité sur la cavalerie.

3 vol. in-f°, le premier en mar. vert. aux armes de Bourbon-Condé, dos orné, tr. dor., les deux autres cartonnés. — Papier, XVIIIe siècle, 580 pages, 132 et 297 ff.

Ouvrage anonyme composé en 1756; l'ordonnance du 22 juin 1755 y est commentée. Le premier volume est précédé d'une longue préface où l'auteur expose son plan : « ... J'ay dit que ces mémoires regarderoient la connoissance du détail de la cavalerie. Pour les rendre d'autant plus utiles et faciles à retenir, il est nécessaire d'établir l'ordre des matières; je les diviseray en trois parties. Dans la première, je traiteray de la connoissance du corps de la cavalerie. Dans la seconde, des différentes espèces de cavalerie connues dans les armées de France. Et dans la troisième, des manœuvres que l'on peut faire de la cavalerie à la guerre ».

Le premier volume seul avait été relié; les deux suivants, copiés sur des cahiers, étaient conservés en portefeuilles dans mes archives.

Ouvrage tout-à-fait différent du *Traité sur la cavalerie* du comte Drummond de Melfort, dont j'ai un bel exemplaire aux armes de Condé (Paris, Guillaume Desprez, 1776).

358

N° 680. Monnet (D.) : « Instruction et démonstration du plan géométrique pour figurer la forteresse cy escripte devant toute chose ».

Petit in f°, papier, première moitié du XVIIe siècle, 88 ff. et 79 dessins, relié en vélin blanc.

Le titre ne donne qu'une idée très imparfaite de l'ouvrage. C'est un traité sur plusieurs parties de l'art de l'ingénieur et de l'artilleur, accompagné d'un grand nombre de figures, dont quelques-unes assez curieuses, entre autres celle où l'on voit le diable inspirant le moine qui inventa la poudre ; tout artilleur qu'il était, l'auteur paraît partager l'opinion de Bayard et de l'Arioste sur les armes à feu. Mais Monnet était surtout ingénieur; dans son épître dédicatoire, il rappelle qu'il a « esté cy devant employé aux fortifications et ouvrages concernantz les artifices de guerre pendant que les armes victorieuses de Sa Majesté réduisoient les rebelles au debvoir de l'obéissance ». Les planches dessinées prouvent en effet qu'il a pris part aux guerres contre les huguenots : « La Rochelle comme elle paroît du costé de la digue, Montmorillon, Tournon-lez-Privas, Souyon, Le Pousin ». D'autres vues de villes ou châteaux ne portent pas de nom. Nous relevons encore une élévation de l'Arsenal, des dessins d'architecture et même de pure ornementation, comme des cheminées, tous bien exécutés et dénotant un véritable talent. Désirant reprendre du service, Monnet offrit ce volume au prince de Condé (Henri II), afin de lui donner une idée de son savoir-faire et de se concilier ses bonnes grâces. — Seul exemplaire connu.

359

N° 574. Madaillan : « La Tranchée françoise, contenant ce qui doit estre particulièrement observé aux attaques des places, avec les figures qui en font la démonstration, dédié et présenté au Roy par J.-B. de Madaillan, lieutenant pour Sa Majesté au gouvernement de Philippeville, 1663 ».

In-f°, mar. rouge, semé de fleurs de lys et de tours, avec le chiffre HDT [Henri de La Tour]; armes de Bourbon-Condé ajoutées sur les plats; tr. dor. — Papier, XVIIe siècle, 187 ff., épître dédicatoire au roi avec signature autographe de l'auteur; frontispice en miniature représentant un trophée surmonté des armes de Turenne, avec les drapeaux de colonel-général.

Cet exemplaire est celui qui fut présenté par l'auteur à Turenne. Le Grand Condé en fit l'acquisition en 1684; voici ce que lui écrivait Soru le 8 août de cette année : « Le s^r de Madaillan, lieutenant du roy au gouver-

nement de Philippeville, en 1661 et 1663 présenta au roy trois livres en manuscrit, qui sont : *Le Portrait du gouverneur politique, la Tranchée françoise,* contenant ce qui doit estre particulièrement observé aux attaques des places, avec les figures qui en font la démonstration, *le Fantassin réformé,* contenant ce qui doit estre particulièrement observé dans l'infanterie. Il les donna aussi à feu M. de Turenne. J'ay ceux de M. de Turenne en original. Si V. A. S. souhaite que je lui en fasse faire des copies, Elle me fera l'honneur de me le faire savoir, et auparavant, si Elle le désire, je luy ferai voir les originaux ». Ce sont ces « originaux » que Condé préféra; il est probable qu'il acheta les trois manuscrits; mais un seul se trouve aujourd'hui à Chantilly; les deux autres ont disparu.

La Bibliothèque nationale possède les exemplaires de ces trois ouvrages offerts par Madaillan à Louis XIV et à Le Tellier, deux autres exemplaires de *la Tranchée françoise,* et un quatrième ouvrage de Madaillan que la lettre de Soru ne mentionne pas, *la Nouvelle défense des places.* Un très bel exemplaire du *Gouverneur politique* est à la bibliothèque de Blois; la Mazarine conserve une copie de *la Tranchée françoise.* Aucun des ouvrages de Madaillan n'a été publié.

360

N° 1290. VAUBAN : « ATTAQUES ET DÉFENSES DE TOUTES SORTES DE PLACES FORTIFIÉES, tant régulières qu'irrégulières et suivant leurs différentes situations, fait pour l'usage de Monseigneur le duc de Bourgogne par M. le maréchal de Vauban ».

Très grand in-f°, veau brun, fil., tr. dor. — Papier, XVIIIe siècle, 205 pages, belle écriture, 26 plans et figures coloriés.

L'ouvrage est précédé de trois feuillets liminaires ainsi occupés : 1° Frontispice en couleurs, attributs guerriers. Au milieu, sur un cartouche, le titre en lettres rouges, et, au-dessus, un écu écartelé : au 1, d'or à une tour de gueules, sur une terrasse de sinople chargée de trois coquilles d'argent; au 2, d'argent au lion de gueules tenant de sa patte dextre une gre-

nade au naturel, tigée et feuillée de sinople (armes d'Abaleo de Vérone?); au 3, d'or à 5 cotices de sable, en barre, à la bordure de gueules chargée de 8 roses d'argent; au 4, d'azur à la givre d'argent engloutissant un enfant de carnation (armes de Visconti). — 2° Portrait gravé du duc de Bourgogne enfant, avec les armes du jeune prince, sur un piédestal accompagné d'attributs guerriers. — 3° Portrait de Vauban gravé par Gantrel, avec attributs.

Premier feuillet chiffré : dédicace au duc de Bourgogne; 2, table; au 3e commence l'ouvrage. Chacune des 205 pages est entourée d'un encadrement gravé (attributs militaires). Les planches sont dessinées au lavis par Moithey, 1731-1732.

Sur la garde, les armoiries de Sir John Ligonier.

361

N° 1630. Vauban : « Mémoires et instructions sur les munitions des places, l'artillerie et les armements en course, faits en divers temps par le maréchal de Vauban ».

In-f°, mar. rouge, aux armes royales de France, tr. dor. (*rel. orig.*). — Papier, 6 ff. limin. et 352 pp. numérotées; frontispice, 15 fleurons en grandes lettres et 5 compositions lavées à l'encre de Chine.

Ce recueil est d'un haut intérêt; on reconnaît à chaque page l'esprit si pratique et si prévoyant de Vauban. Les mémoires dont il se compose sont inédits; mais il doit en exister des copies au Dépôt des Fortifications. (Voir les remarques importantes sur le tabac, p. 108).

Œuvre d'un habile calligraphe, et bien décoré, ce manuscrit a sans doute été présenté au roi.

362

N° 592. D'Azin : « Fortification nouvelle ».

In-f°, veau brun, aux armes de Bourbon-Condé. — Papier, fin du XVIIe siècle, 66 ff., 3 plans dessinés au lavis.

L'ouvrage est précédé d'une dédicace adressée à Louis XIV et signée

« d'Azyn ». Texte : « Je suis persuadé que ma *Fortification*, qui n'a jamais esté ny veue ny pratiquée dans l'ordre que je l'établis, qui est le fruit de l'application de près de quarante ans de service, ne manquera pas d'estre critiquée... ».

Une autre expédition de cet ouvrage, reliée aux armes du Dauphin, se trouve à la Bibliothèque nationale (765), qui conserve aussi trois autres manuscrits du s^r d'Azin : 1248, *Explication du projet d'une nouvelle circonvallation jusques icy ni veue ni pratiquée;* 1249, *Traité de la défense des places;* 12379, *Traité des fortifications*, relié aux armes du roi. Après la mort de d'Azin, le P. Castel publia son *Nouveau système sur la manière de défendre les places par le moyen des contre-mines*, Paris, 1731, in-12, traduit en allemand, Halle, 1747, in-8°.

363

N° 1024. Traité de fortification, en 4 livres.

In-4°, veau brun aux armes d'Orléans, tr. dor. — Papier, XVIIIe siècle, 150 ff., 37 plans lavés.

« Par le mot de fortifications, nous entendons non seulement l'art de fortifier une place, mais encore la manière de l'attaquer et de la défendre. C'est pourquoy nous diviserons ce traité en deux parties. Première partie, de l'art de fortifier... ». Cette première partie est divisée en quatre livres : 1° de la simple enceinte; 2° de la fortification moderne; 3° des dehors et des citadelles; 4° des fortifications irrégulières. — Ces quatre livres composent tout notre manuscrit; il nous manque donc un second volume, qui traitait de l'attaque et de la défense des places.

L'ouvrage paraît écrit dans de bons principes; l'auteur appartenait à l'école de Vauban. Parmi les beaux dessins au lavis dont il a orné son livre, nous remarquons les plans de Tournay, Calais, Douai, Dunkerque, Luxembourg, Thionville, Huningue, Landau, Casal, des citadelles de Saint-Martin de Ré, de Strasbourg, d'Arras et de Lille. — Exécution parfaite.

Collection de Condé.

364

N° 1056. Tourville : « Exercice et détail général de toutes les manœuvres qui se font a la mer, par M. le chevalier de Tourville, en 1681. Rousselet *scripsit calamo* ».

Petit in-4°, mar. rouge, aux armes du comte de Toulouse, doublé de mar. rouge, aux emblèmes de grand-amiral, fil., tr. dor. — Vélin, XVII[e] siècle, 59 ff., chaque page encadrée d'un fil. rouge et or; grandes lettres et fleurons en or et couleurs; titre décoré d'ornements en camaïeu; armes du comte de Toulouse peintes au premier f. du texte, au-dessus d'une petite marine.

Ce charmant et précieux volume, après avoir fait partie du cabinet de M. de Bourdillon à Genève, a appartenu au marquis de Coislin (vente de 1847, n° 592), puis à M. Cigongne (n° 282).

VI. — CHASSE. ÉQUITATION. JEUX

365

N° 1560. [Le Livre du roi Modus et de la reine Ratio].

Petit in-f° (0,26 sur 0,20), mar. rouge, tr. dor. (*anc. rel.*). — Vélin, XIVe siècle, 27 ff., 2 col. de 38 lignes, miniature, figures, encadrement de rinceaux et de feuillages, grandes initiales en or et couleurs

F. 1 : « Ci commence comment on doit chassier le cerf. Au temps que le roy Modus donnoit doctrine de touz deduis, il disoit a ses aprentis... ». F. 15 : « Explicit. Ci devise comment le roy Modus monstre a ses escoliers la science de fauconnerie. Quant le roy Modus ot monstré... ». F. 26. « ... un peu fendu pour mieux enter ens. Explicit.

lare sub di sanctus nos adjuvet Y
In vo vo. »
super hic di nos riget illico ri

Voici le plus ancien traité écrit en français sur la vénerie et la fauconnerie. Il est à peu près contemporain de l'ouvrage beaucoup plus complet de Gaston Phébus et du poème de Gace de La Buigne. Entre ce dernier ouvrage et celui qui nous occupe, on peut remarquer certaines analogies dont une est frappante. Plusieurs manuscrits et la première édition du *Modus* placent au milieu des conférences du royal professeur et de ses apprentis une longue pièce de vers, « le Jugement des chiens et des oyseaulx », que termine une sorte d'ordonnance de non-lieu rendue par le comte de Tancarville. Or, dans le poème des *Déduits*, c'est le même seigneur qui, après avoir écouté les

débats du poil et de la plume, les renvoie aussi dos à dos. Faut-il voir dans ce choix d'un même arbitre un hommage rendu par deux auteurs à un commun patron ou au premier sportsman de leur temps ? ou bien faudrait-il supposer qu'entre les deux ouvrages il existait quelque lien d'origine ? Gace de La Buigne était chapelain du roi Jean, dont il partagea la captivité à côté du comte de Tancarville, Jean de Melun, grand chambellan et surtout grand favori du vaincu de Poitiers (1).

Quelque conjecture que l'on puisse bâtir sur ce rapprochement, ce n'est pas dans notre manuscrit qu'il faut en chercher le fondement; car on n'y trouve ni le débat ni l'arrêt en vers; il contient seulement le préambule et les douze chapitres de vénerie, c'est-à-dire ceux qui traitent du cerf et de sa chasse, le préambule et les dix chapitres de la science de fauconnerie; on n'y rencontre rien de ce qui se rapporte aux autres chasses. C'est bien cependant un manuscrit complet et une très ancienne version que nous avons sous les yeux; elle est presque contemporaine de la composition de l'ouvrage, car notre volume porte au premier feuillet les armes de Robert de Lorris, chevalier, seigneur d'Ermenonville et de Beaurain, vicomte de Montreuil-sur-Mer, confident du roi Jean et ami du comte de Tancarville. Assiégé par les Jacques en 1356, ce Robert « renia gentillesse »; mais il fut rétabli dans ses offices en 1359 et mourut en 1380.

Collections Girardot de Préfond, Mac-Carthy, Huzard et baron Pichon (vente d'avril 1869).

366

N° 1559. [Le Livre du roi Modus et de la reine Ratio], fragment.

In-f° (0,347 sur 0,234), vélin blanc (*anc. rel.*). — Vélin, XV° siècle, 47 ff., 2 col. de 40 lignes, cursive, rubriques rouges, 35 miniatures assez bien exécutées, peintes en grisaille pour les hommes et les animaux, et en vert pour la terre et les arbres.

Ce fragment commence à la fin du chap. VIII de la vénerie. Première rubrique rouge (f. 1 r°, seconde colonne) : « Cy devise comment l'en doit le

(1) Le beau manuscrit de Gaston Phébus que j'ai souvent admiré durant mon enfance dans la bibliothèque de Neuilly, avait aussi appartenu à ce même comte de Tancarville.

cerf escorchier, ou il a grant maniere ». Le texte du précédent manuscrit prend ici fin au f. 36 v° : « ... un peu fendu pour mieux enter ens » ; c'est la fin du livre de la fauconnerie. Les ff. 37 à 47 contiennent divers traités : « la maniere d'espreverie », la façon de tendre les lacs, de prendre les perdrix, les « videcos », de prendre les oiseaux à la pipée, à la volée, etc. Voici la dernière rubrique du volume : « Cy devise comment l'en prent les aloes au feu et a la cloche et au roel ». L'ouvrage n'est pas terminé ; il manque des feuillets à la fin comme au commencement, mutilation antérieure à la reliure du XVII[e] siècle.

« Ex libris Caroli Vernin, advocati, 1672. — Ex libris Joannis Crozet, 1713, 13 juin 1742. » — Vente Pichon, avril 1869.

367

N° 480. Foix (Gaston III, comte de), dit Phébus : « Le Livre de la chasce que fist le comte Phébus de Foys et seigneur de Béarn ».

In-f° (0,360 sur 0,277), mar. rouge, tr. dor., armes de Bourbon-Condé. — Vélin, dans toutes ses marges, XV[e] siècle, 2 ff. de table, 1 blanc et 103 de texte, 2 col. de 40 lignes, bâtarde, 85 miniatures à mi-page, encadrement à la première page du texte, avec un écusson effacé et un emblème ou monogramme formé d'un T et d'un O.

Magnifique volume, qui contient un des meilleurs textes connus de ce classique de la vénerie. Relié pour le Grand Condé ou pour son fils, il ne porte aucune indication d'origine et ne paraît pas être l'exemplaire qui figurait dans la librairie de Moulins en 1523 ; on ne le trouve pas sur la liste des manuscrits de l'hôtel de Condé dressée en 1673.

Après le prologue, la dédicace est adressée à « Philippe de France, par la grace de Dieu duc de Bourgoigne, conte de Flandre, d'Artois et de Bourgoigne, etc., auquel je envoye mon livre, car je ne le puis, ce me semble, en nul lieu mieulx employer par trop de raisons... et pour ce qu'il est maistre de nous tous qui sommes du mestier de venerie ».

Les 80 chapitres du traité de vénerie sont suivis d'un recueil de 37 prières en latin et en français, composées par Phébus lui-même. Il est représenté (sur une miniature à mi-page au premier feuillet) agenouillé dans sa chapelle ;

sur l'autel, le Christ est assis et l'écoute. Ce recueil commence par ces mots : « Adonay Domine Deus omnipotens... », et finit : « ... qui vis et regnes puissamment par tout le siecle des siecles. Amen » (ff. 88 à 103).

Ces prières, qui manquent à la plupart des exemplaires, se retrouvent dans le ms. 616 (anc. 7097) de la Bibliothèque nationale, qui porte sur le premier feuillet les armes de la famille de Poitiers. Pris en 1525 à la bataille de Pavie, ce volume fut offert par Bernard de Gloss, évêque de Trente, à Ferdinand, archiduc d'Autriche, dont les armes sont peintes aussi sur le premier feuillet. Offert en 1661 à Louis XIV par le marquis de Vignaux, il fut déposé à la Bibliothèque royale et catalogué sous le n° 7097. Plus tard, le roi le donna à son fils le comte de Toulouse, grand-veneur, et il figure dans le catalogue de ce prince à Rambouillet. Passé par héritage dans la bibliothèque de mon père, il fut relié à ses armes en maroquin violet et conservé à Neuilly. Sauvé de l'incendie de 1848 et porté à la Bibliothèque nationale, il fut retenu par les conservateurs, qui ont cru devoir repousser des réclamations à notre avis bien fondées.

Imprimé pour Vérard, ensemble avec les *Déduits* de Gace de La Buigne, dont nous parlerons plus loin. Ni les *Déduits* de Gace, ni les prières de notre manuscrit ne se trouvent dans l'édition de Philippe Le Noir.

368

N° 1375. Traités de fauconnerie et de vénerie, en latin.

In-4° (0,21 sur 0,15), reliure originale en tapisserie dans un étui de mar. olive. — Vélin, XVe siècle, 110 ff., belle gothique italienne, deux miniatures occupant chacune une page, nombreux ornements.

Ce joli volume contient plusieurs traités sur la fauconnerie et la vénerie. Il a été exécuté à Milan en 1459 pour le duc François Sforza. L'ambitieuse devise allemande (*mit Zait*) et le singulier emblème (une montagne d'or surmontée de trois aloès) que ce prince avait adoptés sont reproduits dans les ornements qui entourent la première page du texte (1) et dans la belle enve-

(1) Elle est reproduite à la fin de ce volume.

loppe de tapisserie qui recouvre le livre. Les pages initiales des divers chapitres sont toutes richement décorées; des faucons et des chiens de chasse d'espèces variées et dans des attitudes différentes sont reproduits plusieurs fois sur les marges. En tête du volume, la première grande miniature est consacrée à la fauconnerie; après un feuillet blanc, le texte commence :

1° « Tractatus primus de theorica hujus artis... » (13 chapitres, ff. 3 à 21 v°). Premiers mots du traité : « Genera volatilium viventium de rapina quibus utitur gens aucupando quatuor sunt species... ». — « Explicit tractatus falchonarii ».

2° « Tractatus de libro Moami de dispositionibus rapacium avium et medicamentis infirmitatum occultarum. — Capitulum primum. Cum prediscerimus in primo tractatu de hoc quod predicendum erat, consequenter dicimus in isto egritudines occultas... » (62 chapitres, ff. 21 v° à 54 r°). — « Explicit secundus tractatus de libro falchonarii ». (Il manque plusieurs feuillets entre 29 et 30, entre 34 et 35.)

3° « Tractatus de medicamentis apparentium egritudinum rapacium avium. — Capitulum primum de medicamine albedinis nate in oculis. Cum accederit hoc, accipe mel et lac mulieris... » (15 chapitres, ff. 54 v° à 64 r°). — « Explicit tertius tractatus libri falchonarii magistri Moamini Arabici. Dans un exemplaire de ce traité de fauconnerie provenant de la librairie des rois aragonais de Naples, aujourd'hui ms. latin 7020 de la Bibliothèque nationale, le prologue est suivi d'une note qui fait connaître le nom du traducteur : « Moamim falconarius composuit hunc librum in arabico de venatione, et divisum in quatuor tractatus, quem Theodorus mandato Cesaris transtulit in latinum ». — De la même librairie de Naples est sorti un manuscrit qui contient une traduction italienne du traité de Moamim, faite, d'après le latin, par « Joammarco Cynico », à la demande du roi Ferdinand de Naples. Ce manuscrit, qui faisait partie de la collection vendue par Libri au comte d'Ashburnham, est aujourd'hui à la bibliothèque Laurentienne à Florence.

4° « Alia rubrica de infirmitatibus et medicinis secundum Danchum regem » (ff. 64 v° à 75 r°). Ce traité est précédé de l'histoire des rois Danchus et Gallicianus. « Danchus rex stabat in suo pallatio, ante eum stabant discipuli sui et tenebant palatium de falchonibus suis... ».

5° « Alia capitula de infirmitatibus falchonum, et postea de remediis earumdem secundum doctrinam magistri Guillni (*sic*) » (ff. 75 v° à 83 r°). — « De furtivum. Quando vides quod habet furtivum, accipe mumiam et da ei comedere cum carne porcina... ».

F. 85, grande miniature représentant une chasse au sanglier; les ff. 84 et 86 sont blancs. Le reste du volume est consacré à la vénerie et aux chiens.

6° « Liber tractatus de dispositionibus et accidentibus naturalibus rapacium quadrupedum » (6 chapitres, ff. 87 à 96 v°). — « Cap. I. De numeratione rapacium quadrupedum et proprietatibus eorum. Hujus autem operis professores sufficienter non tractaverunt de canibus, qui in opere isto nobiliores sunt... ».

7° « Quedam medicamina convenientia certis infirmitatibus caninis » (ff. 96 v° à 101). — « Cap. I. De medicamine oculorum et primo de medicamine albuminis accidentis in oculo. Quando accidit eis habere albumen in oculis, accipe mirram... ».

8° « Liber Guicennatis de arte bresandi » (ff. 102 à 107). — « Si quis scire desideret de arte bresandi, in hoc tractatu cognoscere poterit magistratum. Hujus autem artis liber vocatur Guicennas et rationabiliter vocatur Guicennas, nomine cujusdam militis theutonici qui apelabatur Guicennas, qui hujus artis et libri materiam prebuit. Iste vero dominus Guicennas theutonicus fuit magister in omni venatione et insuper summus omnium venatorum, et specialiter de arte bresandi testificabantur magna barones et principes Alamanie, et maxime venatores excelentis viri domini Federici, Romanorum imperatoris... ».

9° « Exposicio certarum (*sic*) vocabul [or]um » (f. 107).

10° « De scabie et stiza, contra quam sic debetur subveniri. Fiat hoc unguentum : accipiatur sulfur... » (f. 108; le texte se termine au v° de ce feuillet, et le 109e est blanc).

Le verso du f. 110 porte le nom du scribe et la date de l'exécution du manuscrit : « Antonius de Lampugnano, cognatus et discipulus magistri Jacobi de Caponago, Mediolanensis, scripsit hoc opus anno Domini MºCCCCºLVIIIIº » [1459].

Vente Broderip, Londres, juin 1859.

369

N° 1528. JEAN DE FRANCHIÈRES : LIVRE DE FAUCONNERIE.

Petit in-f° (0,27 sur 0,18), velours rouge, tr. dor. — Vélin, XVe siècle, 4 ff. non chiffrés (titre et table) et 69 ff. de texte, 23 lignes à la page, gothique, 5 belles miniatures, initiales en or et couleurs.

« Si commence la table du Livre de faulconnerie, compilé par frere Jehan de Franchieres, pour lhors venerable prieur de Aquitaine de l'ordre de l'ospital de Saint Jehan de Jherusalem, a l'ayde des maistres faulconiers desquiels en ce dit livre est faicte mancion plus a plain, comme ce pourra voir par la lecture de celuy ». — Le prologue donne l'histoire du roi d'Arménie Dancus et de son élève Athanacio, fils du roi Gallicianus : « Et pour lhors estoit avec eulx un moult excellent faulconnier, qui par lonc temps avoit esté faulconnier du roy Rougier de Hongrie, nommé Martino. Et fut fait par eulx trois ensemble en ce dit temps un livre qu'ils composarent et mirent par ordre, ouquel escriprent toutes les maladies qu'ils avoist cogneuez aux oyseaux..., lesquelles cognoissances sont icy empres mys et entrelachés par hordre avec les livres qu'ilz firent... ». L'auteur se réfère à quatre maîtres fauconniers : Martino, déjà nommé; Malopin, fauconnier du prince d'Antioche, frère du roi de Chypre; Michelin, fauconnier de « feu le beau roy de Chippre »; Amé Cassian, grec, de l'île de Rhodes, « faulconnier tout son temps au grant maistre de Rodez... Je l'ay veu et cogneu, et praticqué avecques luy ». — L'ouvrage a été imprimé pour la première fois par Pierre Sergent.

Beau manuscrit, très grand de marges. Dans la première miniature, on voit l'auteur revêtu du manteau noir à croix blanche de l'ordre de Saint-Jean. Le volume se termine par des recettes contre la goutte et les morsures des bêtes.

Collections Gaignat, Mac-Carthy, Huzard, Yéméniz (n° 1040, mai 1867).

370

N° 1180. JEAN DE FRANCHIÈRES : LIVRE DE FAUCONNERIE.

In-12 (0,114 sur 0,085), mar. bleu janséniste à mon chiffre (*Capé*). — Vélin, XVI[e] siècle, 87 ff. (quelques blancs au commencement et à la fin), 20 lignes à la page, caractères romains, initiales et tirets en or et couleurs.

« Cy commence ung libvre de faulconnerie, lequel frere Jehan de Francieres, chevalier de l'ordre de Saint Jehan de Hierusalem, commandeur de Choisy en France, a extrait et assemblé. C'est asscavoir les libvres des troys maistres faulconniers cy apres nommez... » (Mélopin, Michel, Amé Cassian). Ce manuscrit ne contient pas l'histoire du roi Dancus, ni les recettes contre la goutte et les morsures des bêtes. Il présente plusieurs autres variantes; le style est modifié.

Au commencement et à la fin du volume sont peintes les armoiries suivantes : d'argent à deux fasces de sable, une tête de more en pointe. — Dans notre siècle, le volume appartint à Chardin (vente de 1826) et à Huzard, de l'Institut. Je l'ai acquis en 1855.

371

N° 1054. Toudouze : « Journal des chasses de Son Altesse Sérénissime Monseigneur le Prince de Condé à Chantilly et autres lieux circonvoisins, mêlé d'anecdotes et événements relatifs aux fêtes données à l'occasion des entrées, mariages, naissances, etc. des princes et princesses de la maison de Sa dite Altesse Sérénissime, depuis l'année 1748 jusques et y compris 1778. Présenté à S. A. S. Monseigneur le Prince de Condé par le s[r] Toudouze, lieutenant de ses chasses à Chantilly, au mois de janvier 1780. Gobin *scripsit* ».

In-f°, mar. citron, fleurs de lys, dos orné, tr. dor., armes de Bourbon-Condé. — Papier, XVIII[e] siècle, 599 pages suivies de 5 ff. de table et de quelques blancs.

372

N° 1054 *bis*. Toudouze : « Journal des chasses de S. A. S. Monseigneur le Prince de Condé, tenu par le s[r] Toudouze, lieutenant de ses chasses à Chantilly, depuis et compris le 1[er] janvier 1779 jusques et compris le 25 juin 1785, M. Toudouze étant mort le 26; ledit journal contenant tant les chasses de

LL. AA. SS. Monseigneur le Prince de Condé et Monseigneur le Duc de Bourbon que plusieurs événements et anecdotes relatifs aux fêtes données par Monseigneur, soit à l'occasion des naissances des princes et princesses de la famille royale, soit à la réception des princes étrangers à Chantilly. Gobin *scripsit* ».

In-f°, mar. citron, fleurs de lys, dos orné, tr. dor., armes de Bourbon-Condé. — Papier, XIXe siècle, 674 pp. de texte et 66 pp. pour la table des matières.

Copie exacte (faite en 1896 et reliée au modèle du manuscrit précédent) de la seconde partie du journal de Toudouze, conservée à la bibliothèque Mazarine. Avant la Révolution, deux exemplaires de ce Journal, absolument identiques, écrits par le même Gobin et reliés selon le même modèle, étaient conservés à Chantilly ou au Palais-Bourbon. L'un d'eux, complet en deux volumes, se trouve aujourd'hui à la bibliothèque Mazarine; l'autre, remis à la Bibliothèque nationale avec les manuscrits de Condé, revint au Palais-Bourbon en 1815, mais incomplet; le second volume avait disparu. L'exemplaire est maintenant complet.

Fin du Journal : «Le 26 juin 1785, le s^{r} Toudouze, lieutenant des chasses de S. A. S. Mgr le prince de Condé, qui avoit formé le journal et qui le continuoit depuis 1748, est mort aujourd'hui à Chantilly. Il avoit été nommé inspecteur des chasses de la capitainerie en 1741, et lieutenant des chasses en 1747. Fin ».

373

N° 1820. « État des chiens du Roy au premier janvier 1738 et des jeunes chiens entrés depuis jusqu'en 17... [1741] ».

In-12, papier, XVIIIe siècle, mar. vert doublé de tabis rose, fil., dos orné, tr. dor., aux armes de Louis XV.

« L'état des chiens », écrit par Louis XV lui-même, occupe les 27 premières pages de ce petit volume. Un des possesseurs du livre y a ensuite écrit ses comptes, de 1826 à 1847, sur 47 pages. 27 ff. blancs.

374

N° 971. « Noms de chiens courants, tirés d'un manuscrit qui a été trouvé dans la bibliothèque de S. A. S. Monseigneur le prince de Condé à Chantilly. A Paris, le 15 février 1780. Écrit par Gault ».

In-12, papier, XVIII[e] siècle, 81 et 42 pages, mar. vert doré à petits fers, aux armes de Condé, tr. dor.

375

N° 1221. Boucher : « Liste générale et perpétuelle des chevaux et des chiens qui composent l'équipage de Son Altesse Sérénissime Monseigneur le comte d'Eu. Avec tous les attelages tant de chasse que de carosse. Présenté à Son Altesse Sérénissime par M. le chevalier de Boucher, un de ses gentilshommes, le premier janvier 1769 ».

In-4°, mar. rouge, riches compart., tr. dor., aux armes du comte d'Eu. — Papier, XVIII[e] siècle, 12 ff. de cartons retenant, par une disposition particulière, des fiches en papier où sont inscrits les noms.

Donné par lord Holland, avril 1856.

376

N° 959. « Situation des écuries, remises et vennerie de S. A. S. [le prince de Condé], le 1[er] juillet 1772 ».

Petit in-8°, papier, XVIII[e] siècle, 29 ff., mar. citron.

377-379

N[os] 1067-1069. « Vénerie de S. A. R. Monseigneur le duc de Bourbon, 1816-1829 ».

3 vol. in-f°, mar. rouge, fil., tr. dor., armes de Bourbon-Condé.

N° 1067. Équipage du sanglier, du 17 juillet 1816 au 29 décembre 1829. 121 ff. écrits, le reste du volume blanc. — N° 1068. Équipage du cerf, du 5 février 1821 au 29 décembre 1829, 63 ff. — N° 1069. Équipage du chevreuil et du daim, du 24 octobre 1818 au 29 décembre 1827. 51 ff.

380

N° 1929. « Société des chasses a courre de Chantilly. Forêts de Chantilly et d'Halatte. Équipage de MM. comte Alfred de La Rochefoucauld et vicomte des Roys, 1852-1853 ».

In-8°, papier, 27 ff., lettre d'envoi de M. Trubert, du 20 février 1853; cart.

381

N° 1636. « Capitainerie royale d'Halatte, 1782 ». État du personnel et résultat des chasses du 1er au 31 décembre.

In-32, papier, XVIIIe siècle, 22 ff., mar. rouge, titre sur un plat, armes de Bourbon-Condé sur l'autre.

Livret établi pour le prince de Condé, indiquant les noms de tous ceux qui ont pris part aux chasses à tir, et présentant dans un tableau récapitulatif le détail du gibier tué durant l'année dans l'étendue de la capitainerie.

Donné par M. Marraud, agréé du tribunal de commerce, décembre 1881.

382

N° 1663. « Capitainerie royale d'Halatte et détail des chasses de S. A. S. Monseigneur le prince de Condé à Chantilly pendant l'année 1788 ».

In-16, papier, XVIIIe siècle, 31 ff., mar. rouge doublé de tabis bleu, armes de Bourbon-Condé.

Dernier livret des chasses de Chantilly avant 1789. Conservé avec soin et mystère pendant la Terreur par un ancien serviteur des princes.

Donné par le comte de Lubersac, juillet 1888.

383

N° 1620. Villiers (les frères Belleir de) : « Le Langage de la vénerie, ou recueil des adages, dictons et termes de chasse à courre, avec leurs

acceptions usitées de nos jours, par A. C. E. Belleir de Villiers et A. C. L. Belleir de Villiers, 1872 ».

Étui in-4°, demi mar. rouge, fermoirs. — Manuscrit autographe, avec dessins. Offert par les auteurs.

384

N° 395. « Traité du jeu d'Échecs ».

Grand in-f° agenda, mar. rouge, fil., tr. dor., armes d'Orléans ajoutées (*rel. anc.*). — Papier, XVIIe siècle, 87 ff. et quelques blancs, tous collés sur onglets.

Annoté de la main de Henry-Jules de Bourbon, prince de Condé, fils du Grand Condé, et transcrit par Maret, secrétaire de ce prince, ce traité est divisé en trois livres : jeu plein, jeu de chicane, jeu de subtibilité.

Les archives de Condé conservent une lettre adressée par M. de Saint-Mars au Grand Condé le 4 juin 1680, de Fontainebleau, et dans laquelle nous relevons le passage suivant : « Il se tient une académie d'échecs chez Mgr le Duc (Henry-Jules de Bourbon), où plusieurs grands joueurs, que les grosses sommes ont attirés icy, se trouvent. M. de Benserade est fort mortifié ; Mgr le Duc l'a gagné hautement... ».

385

N° 396. « Choix des plus beaux coups du jeu d'Échecs ».

Grand in-f° agenda, mar. rouge, fil., tr. dor., dos orné (*anc. rel.*). — Papier, XVIIe siècle, 56 ff. et quelques blancs, tous collés sur onglets.

Transcrit aussi par Maret et annoté par Henry-Jules de Bourbon, prince de Condé, le volume débute par deux tables écrites de la main de ce prince : 1° « Copie; jeux qui sont escrits dans l'original et manquent dans cette copie ». 2° « Mémoire des coups qui sont icy ». Ce manuscrit est la copie des meilleurs coups contenus dans le précédent. Le prince a donc fait faire cette copie sous sa direction et après avoir fait lui-même le choix des coups qu'il préférait.

386

Nº 721. « Jeu d'Échecs. Recueil de 28 coups de subtilité ».

In-fº, mar. rouge, fil., tr. dor., armes de Bourbon-Condé. — Papier, XVIIe siècle, 4 ff. de titre et table, 27 ff. de texte et quelques blancs.

Annotations de la main de Henry-Jules de Bourbon, prince de Condé.

387

Nº 1644. Watteville (Osc. de) : « Résumé des principes généraux de la science héraldique. Nouvelle édition, revue, corrigée, considérablement augmentée et enrichie de nombreux exemples et figures par Ch. Caillet. France. 1867-1868 ».

In-12, papier, XIXe siècle, 214 pages chiffrées, fig. color., dos de mar. rouge.

Donné par M. J. Caillet, frère de l'auteur des dessins, février 1883.

VII. — BEAUX-ARTS (1)

388

N° 1475. Recueil de miniatures du XV[e] siècle.

In-4° (0,19 sur 0,13), mar. vert, doublé de mar. rouge, fil., tr. dor. (*Thouvenin*). — Vélin, 21 ff., dont 6 blancs et 15 décorés de peintures, tant au recto qu'au verso.

« D'après les indications données à M. Cigongne, ces miniatures, de la plus grande beauté, représenteraient les amours de Jean de Montfort, IV[e] du nom, duc de Bretagne (né en 1293, mort en 1345), avec Jeanne de Flandre (mariée en 1329), qui fut une des héroïnes guerrières du moyen âge. On sait que, malgré la captivité de son mari, elle continua la guerre contre Charles de Blois et soutint le siège d'Hennebont avec bonheur. Le chiffre J est répété sur plusieurs de ces miniatures. Elles portent aussi les armoiries anciennes du duché de Bretagne, c'est-à-dire trois gerbes d'or. L. R. D. L. » (Le Roux de Lincy, catalogue Cigongne, 2076).

Les indications dont M. Le Roux de Lincy parle dans la note précédente avaient été très sommairement fournies par un ancien possesseur du volume, qui n'appuya ce renseignement sur aucune autorité. Sans doute les emblèmes qui décorent ce manuscrit, les gerbes liées, les hermines, appartiennent essentiellement aux souverains de l'Armorique; « l'homme » qui paraît être le héros du volume agrafe sa toque avec un J (Jean); « la dame » et ses compagnes portent la cape noire que la reine Anne avait conservée en souvenir de sa chère Bretagne; et les paysannes du pays bretonnant portent

(1) Les peintures ou dessins réunis en volume et placés par M. le duc d'Aumale dans le cabinet des livres sont seuls décrits ici.

encore le même costume que la « servante », autre personnage principal de nos tableaux. Mais la lettre L, si souvent répétée à côté du J sur les draperies, ne rappelle pas Jeanne de Flandre. Monogrammes et emblèmes s'adapteraient mieux aux noms de :

Jean de Brosse, IIIe du nom, dit de Bretagne, comte de Penthièvre, petit-fils du maréchal de Brosse, marié en 1468 à *Louise* de Laval, fille de Guy XIII, comte de Laval, et d'Isabelle de Bretagne. Il portait : écartelé aux 1 et 4 de Bretagne, aux 2 et 3 d'azur à 3 gerbes d'or liées, qui est de Brosse. Ajoutons que les costumes sont bien de cette fin du XVe siècle, et que la cordelière surtout (cordon de Saint-François) fut mise à la mode par la reine Anne en souvenir de son père. C'est d'ailleurs sous toutes réserves que nous proposons cette explication.

Nous donnons ci-dessous la description sommaire des 15 tableaux, mais il ne nous est pas possible de reconstruire le roman, la légende ou l'aventure réelle dont cette suite, peut-être incomplète, reproduit les diverses phases.

F. 4 ro. Écu d'or à 3 gerbes liées de sinople; les supports sont des hermines au naturel; le cimier est surmonté d'une hermine naissante. Notons que la lecture de cet écu ne s'accorde pas complètement avec les premières armes de Bretagne, que les srs de Brosse et de Penthièvre avaient écartelées avec les nouvelles (voir ci-dessus); les pièces sont les mêmes; les émaux et métaux diffèrent.

4 vo. Jardin à l'intérieur d'un palais : une demoiselle en robe de chambre, tenant dans ses mains les longues tresses de ses cheveux blonds, regarde sa servante, qui nourrit des oiseaux. Derrière les barreaux d'une fenêtre grillée, un jeune homme les contemple; la toque de ce jeune homme est garnie d'une agrafe en forme de J.

5 ro. Ce même jeune homme conduit la demoiselle dans une salle de palais. Il a conservé son costume, sa toque au J; la jeune fille est coiffée de la cape noire des Bretonnes; elle porte une robe rouge retenue par une cordelière blanche. Deux musiciens jouent devant eux. Des hommes et des femmes sont rangés autour de la salle sur une estrade; les femmes portent la cape noire; la cordelière (cordon de Saint-François) figure dans les ornements du cadre. Au vo, hermines et cordelière sur fond gris.

6 r. Chambre à coucher. La demoiselle, que nous croyons devoir appeler maintenant la *dame*, peigne ses cheveux blonds. L'*homme* au J assis sur un fauteuil. La servante du premier tableau sort par la porte du fond. Le couvre-pied est parsemé de J et d'ailes (pour la lettre L?). Pensées dans le cadre. Au v°, hermines, cordelière, pensées, sur fond rouge.

7 r°. Campagne; un château; une ville dans le fond. L'homme a toujours sa toque au J; la dame porte sa cape noire et sa cordelière; ils jouent avec des lapins; deux personnages les regardent. Dans le fond du tableau, on voit la dame qui se retire. Au v° : J et flammèches en or, pensées grises, sur fond brun.

8 r°, blanc. Au v°, chambre à coucher. L'homme est en blouse et bonnet noirs. Dans un livre, qu'il tient ouvert, on voit d'un côté la dame et de l'autre la servante.

9 r°. Chambre à coucher ; les rideaux du lit et le couvre-pied sont rouges. Semis de J et d'ailes (L?); fond de l'alcôve vert, semé de J. L'homme est couché sur le lit; il a sa toque au J, et tient une des mains de la dame, qui est debout à côté de son lit. Dans le fond, on voit la servante qui se retire. Cordelière dans le cadre. Au v°, hermines et branchages, flammèches d'or sur fond noir.

10 r°. Autre chambre à coucher; mêmes emblèmes sur le lit, la lettre L alternant avec les ailes. La dame, cape noire, robe rouge et cordelière, est assise, écoutant la servante qui lui parle debout. Hermines dans la bordure. Au v°, béliers sur fond gris.

11 r°. La dame dans la rue; la servante la suit, portant le livre et le chapelet. Hermines et pensées dans la bordure. Au v°, roses au naturel sur fond d'hermines.

12 r°. Chambre à coucher; mêmes emblèmes sur le lit; porte et fenêtre dans le fond. L'homme, avec sa toque, son épée et ses éperons, à genoux, la main sur le cœur, devant la dame assise. Son cheval à la porte. Par la fenêtre du fond, la servante regarde. Dans le cadre : « Quant le plaisir Dieu sera, ce que je pense se fera ». Au v°, cordelière, hermines, licornes, un cœur saignant, branchages, sur fond noir.

13 r°. Une salle, trois fauteuils. Au centre, un personnage assis passe à la

dame assise un anneau qui paraît lui avoir été remis par l'homme au J, debout à gauche. Au v°, hermines, pensées, J, flammèches, sur fond brun.

14 r°. Dans le fond, une tour. Derrière le parapet, trois guerriers, complètement armés, repoussent à coups de lance deux hommes qui montent par des échelles, sans casque ni cuirasse. Au premier plan, l'homme paraît méditer sur un message peu agréable. Auprès de lui, la servante, portant un gros trousseau de clefs, cause avec un écuyer ou varlet, vêtu comme ceux qui montent à l'assaut. Dans la bordure : « Quant la tour noerre sa foey gardera et ceus qui ont les clés leur serment garderont, en moey n'est soucy, et jamés ne cera (chéra) ». Le v° est blanc.

15 r°. Campagne; église de village, château. L'homme, à cheval, un bâton à la main, porte la dame en croupe. Un autre, également à cheval, bâton, chapeau à larges bords, porte aussi une femme en croupe. Est-ce l'écuyer? la servante? Au v°, hermines et J; fond brun.

16 r°. Chambre à coucher. A gauche, la dame entre, suivie de la servante. Au centre, scène un peu vive entre l'homme et la dame, qui porte deux anneaux. A droite, au fond, la servante se retire. Au v°, amours se jouant dans les branchages; grisaille.

17 r°. Autre chambre à coucher, plus simple. Explications entre l'homme et la dame, qui paraît compter sur ses doigts; cette fois elle a trois anneaux. La servante sort par la porte du fond. Au v°, un oiseau, plumage vert ; J, flammèches, sur fond rouge.

18 r°. Chambre à coucher. Désespoir de la dame aux trois anneaux. Une femme en noir, religieuse (?), la regarde avec tristesse et colère et paraît prononcer des imprécations. Autre dame debout et affligée; elle porte aussi la cordelière blanche. Au v°, pensées, lettres J, flammèches, sur fond noir.

Cigongne, 2076.

389

N° 1494. Recueil de peintures du XVIe siècle, représentant trente femmes de divers pays.

In-4°, vélin, 30 ff., mar. vert à comp. de mosaïque, pet. fers, monogramme com-

posé des lettres D N, avec la devise *Per ardua surgo*. Cette belle reliure paraît avoir été faite pour Nicolas de Neufville, seigneur de Villeroy, né en 1542, mort en 1617. La devise est celle de la cheminée du château de Villeroy, conservée au musée du Louvre.

Bien que ces figures ne soient accompagnées d'aucun texte, on peut rapprocher ce volume du ms. 24461 de la Bibliothèque nationale, *Recueil de ditz pour mettre en tapisserie*, soigneusement dessiné au commencement du XVI[e] siècle ; il contient, lui aussi, dix figures de femmes de divers pays, accompagnées chacune d'un texte en vers. Quatre de ces femmes se retrouvent dans notre volume, mais autrement dessinées et costumées : l'Allemande, la Genevoise, l'Espagnole et la Vénitienne ; dans le ms. 24461, les légendes suivantes leur sont consacrées :

L'ALEMANDE

Tudesque suis, haultaine, audacieuse,
Franche en amours, libéralle, joyeuse;
A qui me plaist j'ay liberté patente;
Si j'ay amant, de façon gracieuse,
De parolle ou d'effaict le contente.

LA GENEVESA

Langaige lourt, mais assez belle aleurre,
Habit peu bel, mais riche cheveleure,
Et le tainct fraiz porte la Genevoise;
D'estre secrecte en amours met sa cure;
Privée en rue, à l'ostel peu courtoise.

L'ESPAIGNOLLE

Certes de moy n'est chose plus subgecte
Ne plus luysant en beaulté par art faicte,
Ne plus pompeuse en habitz somptueux,
Dont à par moy je souspire et regrecte
Le don d'amours qui peu m'est fructueux.

LA VÉNICIENNE

Crainte nous fait porter face couverte,
Mais la poictrine est nue et descouverte,

Là où Vénus maint brandon rue et lance,
Dont se franchise est à nous peu ouverte,
Si trouvons nous en amours bienveillance.

Collections Cliquot, Cigongne (n° 314).

390

N° 1450. Delacroix (Eugène) : Album de voyage; Espagne, Maroc, Algérie, 1834.

Notes, dessins, croquis, aquarelles, en un vol. in-8°, demi-veau rouge.

391

N° 1642. Orléans (Ferdinand-Philippe-Louis, duc d') : « Illustration du *Siège de Corinthe* (Byron). 8 dessins par S. A. R. le duc d'Orléans ».

In-4°, velours rouge, fermoirs.

Remis par M. Oudet, sénateur, de la part de M. Hunebelle.

392

N° 1131. Recueil de 63 croquis chinois, à l'encre et sur papier de Chine.

Petit in-f°, mar. vert, fil., dos orné, tr. dor. (*anc. rel.*).

Collections Thévenot, Choiseul et Standish.

393

N° 1132. Recueil de 12 dessins chinois sur papier de riz, étoffes découpées à l'emporte-pièce, figures peintes avec grand soin.

In-4°, relié en soie jaune, étui de maroquin rouge.

Collection Standish.

394

N° 1628. Carmontelle (Louis Carrogis de) : Proverbes. Recueil de 103 aquarelles originales, une par proverbe, avec légendes et tables autographes.

In-8°, 111 feuillets remboîtés dans une reliure d'almanach de 1758, mar. rouge.

Ces aquarelles devaient être reproduites par la gravure pour orner une édition des *Proverbes;* ces gravures n'ont jamais été exécutées. Tous les dessins sont montés sur papier teinté en jaune; chacun a sa légende. Les tables, au nombre de huit, correspondent au nombre de volumes dont l'édition devait se composer.

Acheté de M. H. Lacroix, marchand d'estampes, décembre 1879.

395

N° 1919. Du Cerceau (Jacques Androuet) : Recueil de dessins.

In-f°, mar. brun semé de fleurs de lys, fil., milieux et encadrements de feuillages (*rel. orig.*). — Vélin, XVIe siècle, 35 ff. et 2 blancs.

Précieux recueil de 28 dessins exécutés à la plume et lavés à l'encre de Chine. Façades et intérieurs de temples, monuments antiques, arcs de triomphe, cheminées, détails d'ordre, etc. — Décrit par M. de Geymüller dans son ouvrage sur les Du Cerceau (recueil B).

Vente Destailleurs, mai 1896.

396

N° 1918. Du Cerceau (Jacques Androuet) : Recueil de dessins.

In-4° oblong, mar. bleu à comp. dor., doublé de tabis, tr. dor. (*rel. anc.*). — Vélin, XVIe siècle, 60 ff.

Magnifique recueil de 55 dessins exécutés avec le plus grand soin, au tire-

ligne et au compas, et lavés à l'encre de Chine. Chaque dessin porte une inscription autographe de Du Cerceau; en voici la liste :

1. Pour ung chastau. — 2. Du temple anticque de paix. — 3. Ceste ordonnance est dedens le chastau de Dijon. — 4. Temple anticque. — 5. Pour ung davant de pallais selon l'enticque. — 6. Pour une chemynée selon l'enticque. — 7. Pour ung pen de logis selon l'enticque. — 8. Arc anticque. — 9. Pour une galerye selon l'enticque. — 10. Pour unne sépelture selon l'enticque. — 11. Arc anticque. — 12. Pour ung pen d'un logis selon l'enticque. — 13. Les halles anticques de Vienne. — 14. Le temple de Fostime. — 15. Pour ung puy selon l'enticque. — 16. Pour unne fontaine. — 17. Le temple de la déesse Ysise. — 18. Le temple de Marcure. — 19. Davant de pallais selon l'enticque. — 20. Pour ung vestibulle selon l'enticque. — 21. Pour unne chemynée selon l'enticque. — 22. Arc anticque. — 23. Temple anticque. — 24. Porticle du temple de Sérès. — 25. Pour une chemynée. — 26. Pour le dedens d'un pallais. — 27. Montée anticque. — 28. Sur le plam du pallais anticque de Janus. — 29. Le pont du Gal (Gard). — 30. La sépelture saint Thommas aulx Indes. — 31. Pour ung vestibulle selon l'enticque. — 32. Prétoyre anticque. — 33. Pour ung bastiment selon l'enticque. — 34. Arc anticque. — 35-36. Pour voussures en parquet. — 37-38. Pour ung puy selon l'enticque. — 39. Tour de Babel en Orient. — 40. Davant d'un corps de logis. — 41. Arc anticque. — 42. Arc anticque. — 43. Arc anticque. — 44. Prétoire des tribunes de Romme. — 45. Le temple de Vesparian. — 46. Arc anticque. — 47. Le pallais anticque de Tarquin. — 48. Pour unne chemynée anticque. — 49. Ars anticques. — 50. Pour unne sépelture selon l'anticque. — 51. Entrée carrée selon l'enticque. — 52. Pour une lucerne. — 53. Chambour. — 54. Arc anticque. — 55. Vestibulle du temple de Juppiter.

Décrit par M. de Geymüller dans son ouvrage sur les Du Cerceau (recueil H).

Collections Hamilton et W. Beckford. Vente Destailleurs, mai 1896.

397

N° 990. ARISTOTE : « PROBLÈMES APPARTENANT A LA SCIENCE DE MUSIQUE », traduction anonyme. — DE MUSICA TRACTATULUS.

In-8° (0,20 sur 0,13), veau marbré, aux armes de Bourbon-Condé. — Papier, commencement du XVe siècle, 83 ff., 30 à 32 lignes à la page.

F. 1. Prologue. « Cy commence la 19[e] partie des Problemes de Ar[istote], en laquelle il traite des problemes appartenans a la science de musique. Et s'ensieut ceste matere apres la matere des paroles devant mise assés conve-

nablement, pour ce que musique ha aussi comme une amour de paroles, et briefment musique ne se poet de paroles passer... De ceste science dient li ancien philosophe, si comme il poet aparoir par Macrobe et par Boece, que Pytagoras en trouva les raisons... Nous devons oultre apres ausi sçavoir que li philosophe dessus dit mettent trois manieres de musique en general, c'est assavoir musique mondaine, musique humaine et musique instrumental... ».

Suit la traduction de 50 problèmes d'Aristote, relatifs à la musique, chacun accompagné d'un commentaire dans lequel Boèce est souvent cité. Bien que l'auteur du commentaire et de la traduction ait gardé l'anonyme, il est possible que nous ayons ici un fragment de la version française d'Évrart de Conty, médecin de Charles V. — Nos 50 problèmes appartiennent au livre XIII de l'édition donnée à Mantoue en 1475 (*Traductio nova Problematum Aristotelis per Theodorum Gazes*).

F. 77 : « Explicit la 19e partie des Problemes de Ar[istote] et la seconde partie principal de tout le livre. Il ne doit mie toutefois estre oublié que li textes de Ar. en ceste partie est moult obscurs et corrumpus ausi en pluseurs lieus, et par aventure est-ce pour ce que ceste partie n'a pas esté communement hantée ne leue, ains ha esté laissié et trespassée comme chose inutile ou trop forte a entendre. Si soit pris en gré ce qui en est dit se aucune chose y ha qui soit bien dite, et la defaute soit amendée au bon plaisir du miex considerant ceste matere ».

Les derniers feuillets du volume (78 à 83) sont occupés par un petit traité latin sur la musique, sans titre ni explicit : « Ad faciliorem noticiam musicalis habendam premittenda sunt quedam ex Musica Boecii decerpta, quibus cognicio lucubracior ejusdem investigacionis lectori viam patescet. Est namque primo sciendum quod musice genera ejus studiosi fore dixerint. Secundo, divisionem cordarum earumque nomina scire convenit. Tercio, genera cantilene quot sint. Quarto, quid sit synaphe et quid diezengxis. Quinto, quibus nominibus appellentur nervi secundum Albinum quemdam musicum. Sexto, quibus nervis septem planete comparentur. Septimo, particio regularis monocordi secundum genus dyatonicum perdocenda est. Octavo et ultimo, quot sint tetracorda ». Ces huit parties sont développées dans le traité. Dans la sixième partie, le témoignage de Jean des Murs est invoqué :

« Sed omnis cantus, maxime ecclesiasticus, secundum genus diatonicum procedit, ymo teste Johanne de Muris in Musica sua : quicquam vox humana pronunciat, si mensurabiliter proferatur, aut etiam in quibuslibet instrumentis cantus decurrat, in prefato genere diatonico canitur, quamvis non dicat impossibile posse aliquem componere cantum in aliis duobus generibus, et hoc in aliquibus musicalibus instrumentis, non per vocem humanam, fortasse pronunciabilem, sed adhuc dicit se hoc nusquam recepisse apud quoscunque christianos. Si autem tempore Boecii dicta duo genera viguerint, ab usu recesserunt. Et eapropter intentionis nostre est nichil de ipsis omnino loqui ». A la fin de ce paragraphe, note en caractères rouges, très ténus, qui semble pouvoir être lue : « Ego dd. » (David ?). Dans les dernières lignes, le fameux musicien Gui d'Arezzo est cité : « Verumtamen ipse Guido, qui... ».

Hôtel de Condé, 1673.

398

N° 955. Perrin : « Recueil de contredanses anciennes et nouvelles les plus usitées, notées avec l'explication de leurs figures. On y a joint une méthode pour servir à l'intelligence des figures. Par Perrin, m^e de danses et répétiteur pour les contredanses au Bal de Vincennes, 1764 ».

In-f° oblong, papier, XVIIIe siècle, 31 ff., musique notée, mar. rouge, fil., tr. dor. (*anc. rel.*).

Collection de Condé.

399

N° 900. « Recueil d'airs avec accompagnement pour la guitare ».

In-f° oblong, papier, XVIIIe siècle, 182 ff., mar. rouge à riches comp. dor., doublé de tabis bleu; reliure originale aux armes de Charlotte-Élisabeth de Rohan-Soubise, princesse de Condé, à laquelle le recueil est dédié.

400

N° 1515. Torlez : « Cantatille sur la bataille de Friedberg ».

In-4°, papier, XVIIIe siècle, 9 ff. et 2 blancs, cart.

Dédicace au prince de Condé, signée : « Torlez, maître de musique à l'académie de Moulins ». — La bataille de Friedberg (plus connue sous le nom de combat de Johannisberg) fut livrée le 30 août 1762 et gagnée par le prince de Condé (Louis-Joseph) sur le prince Henri de Prusse. C'est une des rares actions où les armes de la France furent heureuses pendant la guerre de Sept Ans.

401-402

Nos 1692-1693. « Recueil, contredanses et menuets pour le tambourin, appartenant à S. A. S. Monseigneur le duc de Chartres ».

2 vol. in-8° oblong, mar. rouge, fil., fleurons, fleurs de lys, tr. dor., aux armes d'Orléans avec le champ de l'écu en mar. bleu (*rel. anc.*). — Papier, XVIIIe siècle, environ 170 pp. de musique notée par volume.

Le second volume n'a pas de titre; mais on lit au dos : « Allemandes, tambourins, marches »; c'est exact; mon père y avait retrouvé « le *Huron,* marche des Gardes françaises », qu'il fit exécuter par les musiques militaires.

Charmants volumes, qui faisaient partie du cabinet de mon grand-père, Louis-Philippe-Joseph. Timbrés de la bibliothèque du Palais-Royal.

Huard et Guillemin, février 1892.

403

N° 1488. Pergolese : « Orfeo, cantata del Sigr Gio. Batta Pergolese ».

In-f° oblong, papier, XVIIIe siècle, 24 pages. Paroles et musique copiées par J.-J. Rousseau; cart.

Bibliothèque Cigongne.

404

Nº 901. DUCHARGER : « STALKOFF, GENTILHOMME RUSSE EN FRANCE ET AMATEUR DE MUSIQUE, ou Idée des concerts de province. Ouvrage divisé en trois parties. Dédié à S. A. S. Monseigneur le Prince de Condé, prince du sang et gouverneur de la province de Bourgogne, par M. Ducharger, pensionnaire de la ville de Dijon ».

Petit in-4º, papier, XVIIIe siècle, 103 pages, mar. rouge, doublé de tabis vert, tr. dor., aux armes de Bourbon-Condé.

Sorte de dissertation critique et historique sur l'état de la musique de concert en France à la fin du XVIIIe siècle. Exemplaire de présentation.

405

Nº 1638. RECUEIL DE VALSES, etc.

In-12 oblong, papier, début du XIX siècle, mar. rouge, dorures. Sur le plat : « Miss F. Byng ».

Recueil de *Waltzers* et autres morceaux pour le piano écrits par Miss F. Byng (depuis duchesse de Northumberland, morte à Mount-Lebanon).

406

Nº 1468. HESSCHER (HERMANN) : RECUEIL D'EXEMPLES D'ÉCRITURES DIVERSES, 1600.

In-4º oblong, papier, 37 ff., mar. rouge jans., tr. dor. (*Duru*).

Quelques pages sont rehaussées d'or et d'ornements en couleur. Le 1er feuillet est occupé par un frontispice avec cette épigraphe : « Vive la plume ». Le nom de Hermann Hesscher et la date se lisent au bas de quelques pages.

Cigongne, 306.

407

N° 1463. Brechtel : « Anweissung Kunstliches Schreibens.... durch Christoff Fabium Brechtel von Nurmberg..., anno MDCX ».

In-4° oblong, vélin, 35 ff., mar. bleu, fil., dos orné, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*).

Recueil de 35 exemples de diverses écritures. Vélin très fin. Lettres fleuronnées en or et couleurs. Superbe calligraphie.

Cigongne, 307.

408

N° 1574. Feuillets enluminés provenant de manuscrits.

I. Frontispice de l'évangéliaire du Saint-Esprit, feuillet sur vélin, mesurant 0,26 sur 0,20.

Cette jolie peinture représente Henri III présidant la première cérémonie de l'ordre du Saint-Esprit. A la droite du roi, trois gentilshommes sont debout; à sa gauche, le cardinal de Bourbon, et, un peu en arrière, les cardinaux de Lorraine et de Birague. Devant lui, le duc de Nevers, à genoux, en costume de novice du Saint-Esprit, prête serment sur le livre des évangiles, que tient M. de Villeroy, grand-trésorier; près de Villeroy, le chancelier de Chiverny; un peu en arrière, Philippe de Nambu, huissier. De l'autre côté, devant le cardinal de Bourbon, se tiennent Mathurin Morin, héraut, puis M. de Verderonne, greffier, un rouleau à la main, et enfin, au premier plan, M. de Rhodes, prévôt. Ces noms se trouvent sur une aquarelle copiée, d'après la peinture originale, par les soins de Clairambault et aujourd'hui conservée à la Bibliothèque nationale (ms. Clair. 1111, f. 171 r°); elle est accompagnée de cette légende : « Cette mignature est prise sur celle qui est au commencement du livre des évangiles de l'Ordre, dont le grand-trésorier est chargé. Elle représente la première cérémonie de l'Ordre faite par Henry III le 31 décembre 1578, et fait connoître les habillemens et fonctions des officiers ». Le manuscrit est aujourd'hui perdu; il n'en reste que la petite peinture du Musée Condé (reproduite à la fin de ce volume).

Nous connaissons le nom de l'artiste et la date de l'exécution, grâce à deux documents publiés par M. F. Mazerolle (*Bulletin du Bibliophile*, 15 octobre 1897) : le 30 décembre 1586, Guillaume Richardière, maître enlumineur à Paris, reçoit du grand-trésorier Villeroy (Nicolas de Neufville) la somme de 50 écus soleil « pour avoir fait d'enlumyneure ung carton de la représentation de Sa Majesté et des visaiges de Messieurs les cardinaulx, prélatz et officiers assistans à la réception des chevaliers de l'Ordre, et trois autres cartons, aussi d'enlumyneure, des figures et histoires de trois évangiles, estans dedans l'évangillier que Sa Majesté a faict faire pour ledit Ordre... ». Les sujets de ces trois peintures sont indiqués par le second document : « un crucifiement de Notre-Seigneur accompagné d'une Vierge Marie et d'un saint Jehan, une figure de Pentecoste, une Nativité Notre-Seigneur ».

Madame la baronne James de Rothschild possède un *Missale Romanum* (édition de Kerver, 1583) enluminé par Guillaume Richardière en 1586 (voir Émile Picot, *Note sur l'enlumineur parisien Guillaume Richardière et sur son beau-frère Philippe Danfrie,* insérée dans le *Bulletin* de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France, 1889).

II. Feuillet d'un manuscrit sur vélin, mesurant 0,212 sur 0,155, provenant probablement d'un armorial. Dans un encadrement d'azur semé de croix de Lorraine, sont peintes les armoiries de Charles de Lorraine, duc de Guise, amiral des mers du Levant, et celles de sa femme, Henriette-Catherine de Joyeuse. Au-dessous, les noms et titres des deux personnages sont calligraphiés en lettres d'or. Signé : « N. Jarry Paris. scribebat et pin., anno 1648».

III. Quatre feuillets d'un manuscrit sur vélin, mesurant 0,305 sur 0,213, peints et calligraphiés au recto et au verso, destinés probablement à faire partie d'un livre d'heures semblable à ceux qui furent exécutés pour Louis XIV, en 1688 et 1693, à l'hôtel des Invalides, et qui portent actuellement à la Bibliothèque nationale les n°s 9476 et 9477 du fonds latin.

Ces feuillets sont numérotés 23 et 24, 39 et 40, 55 et 56, 57 et 58 ; l'équivalent s'en trouve dans le second des manuscrits de la Bibliothèque nationale, intitulé : « Heures de Louis le Grand, faites dans l'Hostel royal des Invalides. 1693 ». Le texte, écrit à l'encre noire, avec rubriques en or ou en

rouge et grandes initiales décorées, est encadré d'une bordure à fond d'or de 0,030 sur les côtés, de 0,056 en haut et 0,053 en bas. Au milieu de la partie supérieure est ménagé un cartouche rempli d'une miniature dont le sujet est énoncé sur une banderole placée au-dessus. Au milieu de la partie inférieure, un autre cartouche porte un paysage, toujours différent à chaque page. Les encadrements des côtés sont généralement polychromes sur fond d'or, et décorés de figures et d'attributs dans le style Louis XIV. La décoration de ces huit pages se retrouve, presque identique, parfois absolument semblable, mais généralement sans concordance de texte, sur les pages 23, 26, 44, 50, 79, 86, 87 et 90 du manuscrit de la Bibliothèque nationale.

409

N° 1333. MÉDAILLES DES CÉSARS ET DE RICHELIEU. (L'ancienne couverture en carton portait ce titre : « Les Médailles et leurs revers, dont les descriptions sont de l'écriture du célèbre Nicolas Jarry »).

In-f°, mar. bleu, fil. or, dos fleurdelysé, tr. dor., à mes armes (*Capé*). — Vélin, XVII° siècle, 30 ff. dont 18 blancs.

Le texte est écrit au verso et au recto de chaque feuillet, au milieu d'une guirlande ovale et dorée de feuillages divers. Dix feuillets sont consacrés aux empereurs, « Jules César, Auguste, Tibère, Caligula, Claudius, Néron, Othon, Vitellius, Vespasian, Titus, Domician » ; un autre à la Paix, le dernier au cardinal de Richelieu. Le recto est consacré à l'éloge, et le verso au blâme.

En tête de chaque page, l'emplacement de la médaille est indiqué ; celles de la Paix et de Richelieu ont seules été exécutées. Le revers de cette dernière contient une satire fort vive qui paraît avoir été écrite ou du moins composée du vivant de l'éminent ministre.

Manuscrit d'une fort belle exécution, et en tous cas très digne de Jarry.

410

N° 1511. « REMARQUES DIVERSES ».

In-f°, mar. rouge, dorures, tr. dor. (*anc. rel.*). — Papier, XVIII° siècle, 95 ff., figures et ornements dessinés à la plume.

Sous ce titre, un calligraphe a réuni un assez grand nombre de pièces en prose et en vers. C'est sans doute son nom qu'on lit au 30e feuillet : « Marquis fecit. 1721 ». — *Opus patientiae,* dit-il au f. 31. En effet, c'est encore plus une œuvre de patience qu'un recueil d'exemples d'écriture. La plupart des lettres sont faites au pointillé.

Bien que ce manuscrit soit avant tout une œuvre de calligraphie, il n'est pas sans intérêt d'indiquer sommairement les pièces qui le composent. Un grand nombre d'épitaphes : Marot (par Jodelle), Rabelais (par Baïf), Manas, Arnauld d'Andilly, le duc de Montmorency (mort en 1632), Molière, Henriette d'Angleterre, Turenne, Ninon, Condé, le marquis de La Fare, Fénelon, Mme de Fontange, Mme de Maintenon, etc. Des épigrammes, odes, sonnets, sentences ou pensées, une monographie de Corneille, une « Ode sur la convalescence du Roy, VIII aoust MDCCXXI ». Le morceau le plus important est une « Paraphrase sur *Laudate Dominum de cœlis,* psaume 148 », qui occupe 31 feuillets; ce n'est pas celle de Corneille. Elle commence par ces vers :

LES SAINTS

Esprits de lumière et de gloire,
Illustres conquérants des cieux...

Cigongne, 308.

411

N° 1637. « Arabesques pour Monseigneur ».

Petit in-8°, papier, XVIIIe siècle, demi-basane, au chiffre L. P. O. et aux armes d'Orléans.

F. 1, titre. — F. 2 : « La Henriade, chant premier ». — F. 3 à 10 : « Numéros qui indiquent des arabesques dont l'effet est agréable ou singulier ». — F. 11 et suivants : arabesques numérotés 5 à 781. Un hémistiche de chaque vers du 1er chant de la Henriade est inscrit au-dessous de chacun de ces arabesques, formés en repliant sur eux-mêmes, pendant qu'ils étaient encore frais, des traits de plume fantaisistes, de manière à en obtenir une reproduction à l'inverse juxtaposée.

Ce volume vient de la bibliothèque du Palais-Royal.

412

N° 1643. Extrait des registres de l'état-civil de la Maison Royale (naissance du comte de Paris).

In-4°, velours rouge, gardes en satin blanc.

Copie exécutée en or et argent. Le calligraphe a écrit 24 avril au lieu de 24 août.

413

N° 1941. Silvestre (Joseph-Balthazar) : « Paléographie universelle. Collection de *fac-simile* d'écritures de tous les temps, tirés des plus authentiques documents de l'art graphique, chartes et manuscrits existant dans les archives et les bibliothèques de France, d'Allemagne et d'Angleterre, écrits, dessinés et peints sur les lieux mêmes par Silvestre, commandeur et chevalier de plusieurs ordres, professeur de calligraphie des fils et petits-fils du Roi. — 1re partie : Orientaux, Grecs et Latins. 2e partie : Europe moderne ».

2 vol. in-f° oblong, 154 et 206 ff., reliure en mar. violet; chaque plat entouré d'un encadrement de cuivre sculpté et ajouré; fermoirs de même; sur les plats, le chiffre J. B. S. en cuivre sculpté à jour et guilloché (*Alph. Giroux*).

Manuscrit original de l'immense travail de mon professeur d'écriture, publié en 1841 avec des explications historiques et descriptives par MM. Champollion-Figeac et Aimé Champollion fils. Le titre ci-dessus a été rédigé postérieurement à la publication, alors que Silvestre enseignait l'écriture à mes neveux.

VIII. — SCIENCES OCCULTES

414

N° 929. CLAVICULA SALOMONIS.

In-4°, papier, XVIe siècle, 54 ff., écriture italienne, reliure en vélin blanc.

Ouvrage apocryphe, avons-nous besoin de le dire ? Toutefois, s'il faut accepter l'interprétation donnée à certain passage du Koran, la *Clavicule* aurait été, au temps de Mahomet, attribuée à Salomon avec d'autres livres de magie. Les copies en latin et en français sont nombreuses.

F. 1. Titre en hébreu, suivi d'une courte prière : « O Adonay sanctissime qui es principium vitæ... ». Texte : « Dixit Salomon, gloria, laus cum multo honore sit Deo... ». Après deux paragraphes consacrés à la louange de Dieu et à de vertueux conseils, Salomon prend la parole : « Ego Salomon habui xxx annos cum dimidio quinta die mensis Hebreorum que fuit sexta feria, existente sole in leone. In illa die fuit mihi missus de Babilonia a quodam principe, qui erat major et venerabilior cunctis Caldeis sui temporis, liber iste qui dicitur Cephar Ragiel... ». Nous n'essaierons pas de comprendre, encore moins d'expliquer la science magique ici développée en sept traités, qui se terminent par le *nomen magnum :* « Istud est nomen a principatu forte honorandum, vivum et mirabile. Amen ».

On a imprimé au XVIIIe siècle *Clavis Salomonis et thesaurus omnium scientiarum regi Salomoni per angelum Dei juxta altare revelatus et per antiq. Rabonem Hama descriptus, jam vero per Balth. Veydeker translatus.* (In Germania editus, 1716, in-4°).

Notre manuscrit se trouvait à l'hôtel de Condé en 1673.

415

N° 1337. « Enchiridion Leonis papæ, contenant plusieurs oraisons de saint Augustin, saint Cyprien et autres, ensemble les sept Pseaumes avec les oraisons, etc., la Mesure de J.-Ch. — *A Lyon*, 1601 ».

Petit in-12, vélin et papier, 289 pages, anc. reliure en veau fauve.

Recueil bizarre et diffus d'oraisons de tout genre, en latin et en français; le pape saint Léon y tient peu de place. On trouve dans ce volume « l'extrait de la lettre que le roi Agvar, Edessæ toparcha, envoya à Jésus-Christ en Jérusalem par Ananias son courier », et la réponse de Jésus-Christ. Les sept psaumes de la pénitence sont suivis du « Remède contre les maléfices et nouement de l'éguillette, qui empêche de jouir des devoirs du mariage ». Au commencement et à la fin du volume, on voit un triangle rempli de signes bizarres, compris dans un cercle et entouré des mots « formationis, reformationis, transformationis ».

D'autres manuscrits de l'*Enchiridion,* latins et français, se trouvent à la bibliothèque de l'Arsenal et ailleurs. Imprimé avec titres variés : en latin, Rome, 1525, Lyon, 1601, 1607, 1633, Mayence, 1637; en français, 1579, 1584.

Donné par Damonville, mon premier valet de chambre.

416

N° 1005. Trismosin (Salomon) : « Aurei Velleris tractatus III reliquorum philosophicorum scriptorum librorum veterum et novorum, qui alicujus æstimationis sunt, et ab aliquibus magni æstimantur, ad istum primum tomum directi, quorum catalogus ab initio primi tractatus post titulum notatus inveniendus est. Editum Rorschii ad Bodensee, anno M D XCVIII » [Rorschach sur le lac de Constance, 1598].

Petit in-4, papier, fin du XVI[e] siècle, 109 pp. chiffrées, suivies de 48 ff. blancs, reliure en vélin blanc.

Sous ce titre général sont réunis trois livres :

1° De la Pierre philosophale : « Splendor solis cum suis figuris, ubi tota demonstratio de Lapide philosophorum describitur, et in septem partes dividitur ». 22 figures dessinées à la plume et coloriées; Pierre des Noyers, secrétaire de Marie de Gonzague, reine de Pologne, en a dressé la liste en tête du volume. Préface : « Alphidius, veterum philosophorum unus, dicit, sicut ille qui sibi in arte Lapidis philosophici nihil imaginari novit... ». — « Conclusio sermonis : Carissima ars et consolatrix pauperum, nobilis Alchimia... illius juniores fructus sunt verissimum aurum potabile et fortissimus balsamus, et pretiosissimum donum Dei, quæ veteres philosophi naturæ per. et arte operati sunt. Laudetur Deus in æternum, qui naturæ talem vim et proprietatem dedit. Amen, per Jesum Christum, et sis adjutor mihi ». — On voit au Musée britannique (Harleian Library) une traduction allemande du *Splendor lucis,* avec mêmes figures d'une superbe exécution.

2° Le second livre occupe les pp. 71 à 97. Il n'a pas de titre et comprend plusieurs traités; voici le premier : « Tractatus primus, continens practicam sapientissimi regis Salomonis de Lapide philosophorum. — Si velis ut fixum et non fixum simul fiant fixa... ». Les autres traités portent le nom de Salomon Trismosin. A noter ce passage : « Ego Trismosin novem discipulos habui; nulli successit, nisi uni, Philippo Hohenheimer, Helvetio... ». Ce disciple n'est autre que le célèbre Paracelse (Philippe Bombast de Hohenheim), né en 1493 à Einsiedlen en Suisse, mort à Salzbourg en 1541.

3° « De inferiori Astronomia, hoc est de Alchimia, quam veteres nostram antiquam artem vocavere. Joannes Trithemius, abbas Spanheimensis. — Figura prima. Ex scheda veteri Ecken, etc. » (pp. 99 à 109). — Jean Trithème, né à Trittenheim (Trèves) le 1er février 1462, bénédictin, abbé de Spanheim en 1483, puis de Saint-Jacques à Wurtzbourg (1505), où il mourut le 13 décembre 1516. Nous avons de lui un beau portrait par Hans Burgmayer (dessin rehaussé de couleurs).

Notre manuscrit est la traduction latine du tome I de l'œuvre de Salomon Trismosin, publié en allemand en 1598; le t. II fut donné à Bâle en 1604. Traduit aussi en français, l'ouvrage fut imprimé à Paris en 1613 : *La Toyson d'or, ou la Fleur des thrésors,* etc.

De la bibliothèque de Pierre des Noyers à Dantzig, léguée en 1693 au prince de Condé.

417

N° 992. Alchimie, trois traités (latin et italien).

Manuscrit italien sur papier, XVIIe siècle, petit in-4°, 89 ff., reliure en vélin blanc.

Premier traité sans titre, avec une table des matières indiquant 48 formules. En voici quelques-unes : « Sigillatio vasis secundum Hermetem. — Fission de luna. — A far oglio di mercurio. — Virtus olei argenti (auri) fixi. — Calcinatio solis. — Particolar à oro qual faceva Rè Matthias (Corvin) d'Ongaria cade una parte sopra vinti de luna in oro. — Secreto de Vicenzo Bas de Bressa chiamato il vero et infallibil secreto del suo core. — Cortissimo esperimento provato et verissimo del Signor da chà Marin vecchio 1504. — Fissation nobilissima domini Alphonsi da chà Marino, » etc., etc. (ff. 1 à 55; 56 blanc).

2° « De arte chimica ». Autre recueil de formules; latin et italien (ff. 57 à 72).

3° « A far acqua forte secondo dice Aristotele ». Suivi d'un recueil de recettes contre divers maux; le tout en italien (ff. 73 à 86).

Collection de Condé.

418

N° 998. Joannes Maranensis : « Tractatus de compositione magni lapidis philosophorum ».

Manuscrit sur papier, exécuté en Italie au XVIIe siècle, petit in-4°, 37 ff., reliure en vélin blanc.

F. 35 v° : « Explicit tractatus eximii philosophi Joannis Maranensis de compositione magni menstrui animalis, vegetabilis et mineralis, et æterni lapidis philosoforum, ad æterni filii Dei Domini Jesu Christi laudem. Amen ».

Hôtel de Condé, 1673.

419

N° 919. Alchimie, 14 traités.

In-4°, papier, XVIe siècle, 57 ff., rubriques rouges, reliure en vélin blanc.

Recueil formé par un adepte du grand art et écrit d'une seule main, le tout en italien, avec table des matières :

1° « Del' excellente Schoto l'opera preclara... nela transmutatione de li metalli » (ff. 1 à 9 r°). — Michel l'Écossais, philosophe, né à Balwearie vers 1190, mort en 1291.

2° « Questio pulcherrima » (9 v° à 10 v°).

3° « Il Vade-mecum dil disepulo di Maestro Rigardo de Branchis » [Lodovico Lazarelli] (ff. 11 à 18). — Traité précédé de 16 vers italiens et d'un long prologue où nous lisons : « ... Il secreto de la quale hebbi da Joan Rigardo de Branchis di Belgica,... il qual fu mio maestro in quest' arte, corendo l'Incarnatione dil Verbo M CCCC XCV... ». Ce Belge inconnu ne serait-il pas Jean de Bruges, auteur d'un livre imprimé vers 1503 par Th. Martens : *Tractatus qui de veritate astronomie intitulatur. Johannes de Brugis?* Son élève, Louis Lazarelli, né à San-Severino en 1450, mort le 23 juin 1500, est surtout connu comme poète (Tiraboschi, *Stor. lett. ital.*, VI, 962).

4° « Secreto di Maestro Joan Rigardo de Branchis revelato al suo disepolo » (ff. 18 v° à 20 v°).

5° « La Propositione over masime de l'arte de Alchimia di Alberto Magno de l'ordine de phy. che intendono il secreto » (19 v° à 20 v°).

6° « Li Relassi [over Clausula] di Fra Jovanni Rormer de Voisda, maestro de le sette arte liberale » (21-25).

7° « Epistola di Nicolao Inglese [vel Anglico] » (26-28).

8° « Il Libro de le chiavi dil Paradiso, che apre l'aschovo Thesoro de Iddio cioe le pietre de tutti li philosofi... » (29-44).

9° « De P^{re} Antonio de la Baccia [del' Abaccia, dell' Abbatia] la Revelatione ch'egli fece alla sua morte ad un suo amico obligatissimo » (45-48).

10° « Epistola di P^{re} Antonio de la Baccia philosofo, 1495 » (49-53).

11° « Praticha di F. Labiano da Milano al Bianco » (53 v° à 54 r°).

12° « Opera dil latte virgineo chiamato Rogiata di maggio » (54 v° à 55 r°).

13° « Opera de la pietra de phy. » (55-56).

14° « Menstruo phylosophyco » (56-57).

Suivent deux feuillets blancs, puis la table, très détaillée, qui occupe 11 ff. Une autre petite table, indiquant les principaux traités, a été écrite sur le premier feuillet du volume, qui était resté blanc; elle change l'orthographe de quelques noms.

420

N° 712. « Le Généalitic de la très sacrée Majesté du Roy très Chrestien, 1533 ».

Petit in-f°, mar. vert, tr. dor., armes de Bourbon-Condé. — Vélin, XVIe siècle, 36 ff., 27 lignes à la page, belle écriture ronde, 8 figures d'astrologie en or et bleu, lettres ornées en miniature; très beau livre.

Horoscope et considérations astrologiques sur François Ier et ses enfants. La première figure représente l'état du ciel lors de la conception de François Ier le 21 décembre 1493; la seconde le représente lors de la naissance de ce prince le 12 septembre 1494; la quatrième, lors de la naissance à Amboise de François, dauphin de France, le 10 février 1517; la cinquième, lors de la naissance de Henri, duc d'Orléans, à Saint-Germain-en-Laye, le 30 mars 1519; la sixième, lors de la naissance de Charles, duc d'Angoulême, à Saint-Germain-en-Laye, le 21 janvier 1522. La huitième représente « la révolucion pour le quarantiesme an de l'eage du roy très chrestien... qui commencera le douziesme jour de septembre en cestuy an mil cinq cens trente et troys ».

Hôtel de Condé, 1654.

421

N° 1001. Cerisier : [Horoscope de Henri Ier de Montmorency, connétable de France].

Petit in-4°, soie verte. — Papier, XVIe siècle, 112 ff., figures d'astrologie, derniers feuillets corrodés par l'encre. Pas de titre. Signé à la fin : « Cerisier, Albigeois ».

Le recto du premier feuillet porte la « Figure céleste estimative érigée selon les tables du roy Alphonse ». Au verso, ce titre : « Traicté sur la rectification du vray degré ascendant » ; puis l'épître : « Très excellant seigneur, ont esté d'opinion toutz les anciens et plus fameux astrologues, principalemant Ptolémée en son Quatripartite, qu'on ne doibve procéder aulcunement au jugement d'aulcune nativité, si premièrement ne se sçait le vray degré ascendent d'icelle ; aultrement (dit-il) toutes les directions seront faulces. Et parce que ne se peut trouver le vray degré ascendent d'une naissance, si premièrement ne se sçait l'heure et la minute d'icelle, et que la pluspart des horloges sont faulx, ont esté constrainctz lesdictz anciens astrologues d'inventer une certaine règle (appellée par eux Animodar), par le moyen de laquelle se peut trouver le vray degré ascendent d'une nativité. De ceste règle me suis-je servi en ceste naissance, ne me fiant trop de l'heure estimative, par laquelle se voit que Vostre Excellence est nai à dix heures et 44 minutes et 30 secondes, devant midy, et non pas à dix heures et 22 minutes, selon l'opinion de ceulx qui assistoient en la dicte naissance... ».

Le « Traité de la rectification du vray degré ascendant » occupe les 22 premiers feuillets. L'horoscope commence au feuillet suivant : « Pronosticques et particuliers discours auxquels se descrit, an pour an, tout ce que luy (le personnage) a d'advenir ». Le rôle de l'astrologue est de prédire l'avenir ; mais notre auteur, dans une seconde épître adressée au « très excellent seigneur », explique pourquoi il va s'attacher au passé : « Parce que beaucoup de gens ne vouldroient croire aux pronosticques de ce que a d'advenir, il m'a semblé bon de mettre icy aulcuns pronosticques des choses jà passées, principalement celles qui sont esté de grand importance ». C'est prudent, et si le bon astrologue ne découvre pas l'avenir, il risque moins de se tromper sur le passé. D'ailleurs le passé lui-même est pronostiqué d'une façon très vague, et la méthode s'accentue dès qu'on touche à l'avenir.

« Son Excellence » est née en juin 1534, et son horoscope est tiré d'année en année, de 1536 à 1612. Le passé du personnage s'arrête à l'année 1582, ce qui nous donne la date de la composition de l'ouvrage. Bien que le langage des planètes manque de précision, il nous permet cependant de lever le voile qui enveloppe le nom du personnage : c'est Henri Ier de Montmorency, comte

de Damville, puis duc de Montmorency et connétable de France, né le 15 juin 1534 à Chantilly, mort le 2 avril 1614 à Agde.

L'explication de l'avenir est beaucoup plus nuageuse que celle du passé; cependant l'auteur s'approche assez de la vérité en annonçant pour certaines dates des dignités, honneurs, deuils, etc. Il est regrettable que Cerisier ait employé un mauvais papier ou une encre corrosive; la fin du volume est gâtée et presque illisible, et nous ne savons si l'astrologue avait prédit la mort du connétable. Il s'en est d'ailleurs approché, car nous avons pu constater que l'horoscope a été poussé jusqu'à l'année 1612.

L'Albigeois, patrie de Cerisier, était compris dans la province de Languedoc, dont Montmorency-Damville était gouverneur depuis 1562.

Hôtel de Condé, 1654.

422

N° 979. LUVISINO (MARCO-ANTONIO) : « LIBRI VIIII DELL'INTERPRETATIONI DELLE PROFETIE de maggiori et minori profeti sopra delle grande revolutione delle quattro monarchie... » (dédié au pape Pie V, 29 août 1569).

Petit in-4°, papier, XVIe siècle, 1 feuillet de titre et 295 pages d'une très fine cursive droite, rel. en vélin blanc.

Le titre et l'épître dédicatoire précèdent l'avis au lecteur et la table des neuf livres. Terminé à la page 280, l'ouvrage est suivi d'une seconde lettre adressée par Luvisino au pape Pie V. L'auteur a apposé son cachet au bas du dernier feuillet.

Hôtel de Condé, 1673.

423

N° 887. MAGINI (GIOVANNI-ANTONIO) : « DELLA METOPOSCOPIA, overo Arte del predire gl'eventi futuri dell'humana vita, mediante le linee della fronte, che e la secreta e piu nobil parte della fisionomia, libri tre ».

In-4°, papier, XVIIe siècle, 59 ff., dont 46 contiennent chacun 8 têtes gravées au trait; titre et planches gravés. Rel. en vélin blanc.

Hôtel de Condé, 1673.

424

Nº 667. « Nativité d'Amarille ».

Petit in-fº, ancienne reliure italienne en mar. rouge, fers, fil. et tr. dor. — Papier, XVIIe siècle, 280 pp. et trois pièces.

C'est la vie de Marie de Gonzague, reine de Pologne, expliquée selon les règles de l'astrologie par son secrétaire, Pierre des Noyers, depuis sa naissance jusqu'à l'année 1652. Le manuscrit est tout entier de la main de Des Noyers, qui l'écrivit à diverses reprises. On lit à la p. 140 : « Le jugement général ci-dessus a esté fait et achevé à la fin de l'année 1643 ». — P. 220 : « Fait à Iziora le 24 aoust 1647 ». L'ouvrage s'arrête dans le courant de l'année 1652. Très intéressant.

A la fin du volume, on a inséré et collé sur onglets : 1º une sorte de consultation sur la figure d'Amarille, avec lettre d'envoi du marquis de Villennes (Nicolas Bourdin) au sr des Noyers, datée du 24 janvier 1645 à 9 heures du matin ; 2º « la figure d'Amarille selon l'opinion de Mr Morin, escritte de sa main ».

De la bibliothèque de Pierre des Noyers à Dantzig, léguée au prince de Condé en 1693.

425

Nº 844. Astrologie ; recueil de planches gravées en vue de calculs astrologiques.

In-4º, veau brun, fil., dos orné (*anc. rel.*). — Papier, XVIIe siècle, 296 pp.

Les 178 premières pages ont seules été utilisées et sont couvertes de notes et de calculs de la main de Pierre des Noyers. Ces calculs ont pour objet des « nativités », et Des Noyers a dressé à la fin du volume la liste des personnes dont il s'est occupé ; les principaux personnages du temps y figurent : Louis XIII, Louis XIV, Anne d'Autriche, le duc et la duchesse d'Orléans, le duc d'Anjou, Mademoiselle, Cécile-Renée, reine de Pologne, le sultan Ibrahim, la famille royale de Portugal, le Grand Condé, le duc du Maine

(Ferdinand de Gonzague), Anne de Gonzague, Cinq-Mars, de Thou, Richelieu, l'abbé de Villeloin (Marolles), Adam Billaut, poète et menuisier à Nevers, Claude Moulin, Kepler, auteur des *Tables Rudolphines,* Beaufort, Gramont, Langeron, Pagan, Aubijoux, Jean-Casimir, prince de Pologne (roi en 1648), etc., etc. Une mention spéciale à dom Ferante Palavicino : « Celuy dont voicy la nativité fut décapité en Avignon le 5e de mars 1644 sur les 11 heures du matin, pour avoir fait quelques libels contre l'autorité du pape. On le dit autheur du livre intitulé *Divortio celeste.* Sa teste ayant esté mise à 3 mil ducatons, il s'enfuit à Venize, d'où ayant esté persuadé de se retirer à Orange pour une plus grande seureté, par l'artifice d'un qui pour cet effet s'estoit un assez long temps feint son amy, il le fit enfin prendre à Sorgue. Il estoit religieux ».

De la bibliothèque de P. des Noyers.

426

N° 1009. ASTROLOGIE ; recueil de planches gravées en vue de calculs d'astrologie et de chiromancie.

In-4°, papier, XVIIe siècle, veau brun, dos orné, fil. (*anc. rel.*).

Ce volume n'a pas été utilisé ; on n'y trouve aucune note.

De la bibliothèque de P. des Noyers.

427

N° 1071. ROCHET : « LE VOYAGEUR CÉLESTE, l'Almanach ou observations astrologiques pour l'an de grâce 1713. — Ephémérides astrologiques des douze mois de l'an de grâce 1713. — Ephémérides (astrologiques) des douze mois de l'an 1713 pour Paris, pour Madrid, pour Vienne, pour Constantinople. — Prédictions générales à l'horizon de Paris pour les douze mois de l'an de grâce 1713 ».

In-4°, papier, XVIIIe siècle, 117 ff., veau brun, fil., tr. dor., aux armes de la Palatine, duchesse d'Orléans, avec la cordelière de veuve.

Ce manuscrit, écrit pour la duchesse d'Orléans, est tout entier de la main de Rochet, qui l'a signé et daté : Paris, 12 décembre 1712.

Le ms. fr. 14775 de la Bibliothèque nationale contient, du même auteur : « Traités astrologiques sur la naissance de Louis XIV et sur la naissance du prince d'Orange. — Le Voyageur céleste, l'Almanach ou observations astrologiques pour l'an de grâce 1699. — Prédictions générales pour l'horizon de Paris, pour l'an de grâce 1699 ».

Vente M..., Paris, novembre 1850.

FIN DU TOME PREMIER.

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME PREMIER

THÉOLOGIE

I. — ÉCRITURE SAINTE

II. — LITURGIE

III. — SAINTS-PÈRES. THÉOLOGIENS. SERMONS. etc.

IV. — CONTROVERSE

V. — RELIGIONS DIVERSES

JURISPRUDENCE

I. — DROIT CANON

II. — DROIT CIVIL

III. — PROCÈS

IV. — DROIT MUSULMAN

SCIENCES ET ARTS

I. — PHILOSOPHIE

II. — GOUVERNEMENT. ÉDUCATION. ÉCONOMIE POLITIQUE

III. — SCIENCES MATHÉMATIQUES

IV. — SCIENCES NATURELLES. MEDECINE. AGRICULTURE

VI. — CHASSE. ÉQUITATION. JEUX

VII. — BEAUX-ARTS

VIII. — SCIENCES OCCULTES

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES DU TOME PREMIER

PARIS. TYP. PLON-NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 452

14 BIS

Évangiles de l'empereur Othon, xe siècle.



40

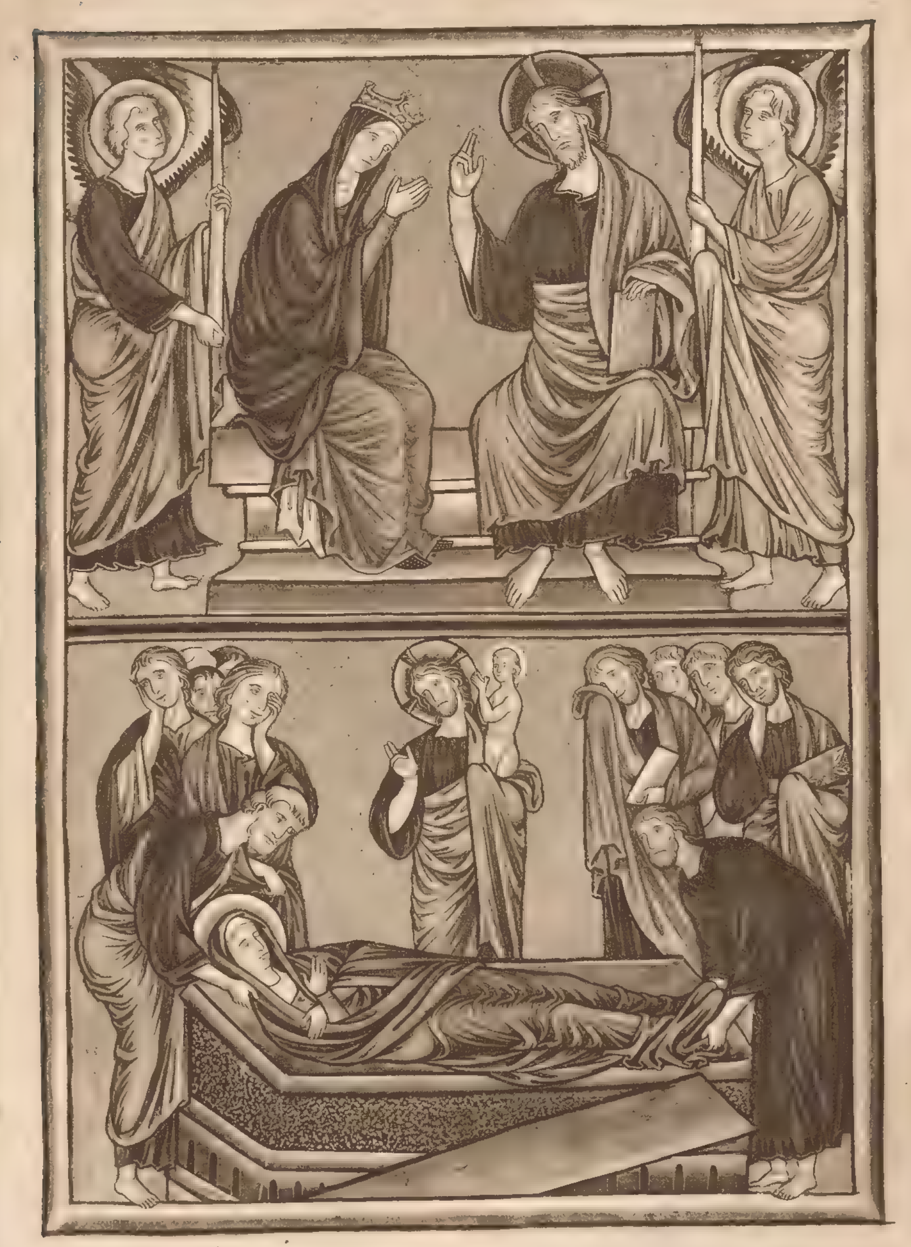
N° 1447. LIBER SACRAMENTORUM. — SACRAMENTAIRE DE LORSH, XIe siècle.



9

N° 1695. PSALTERIUM. — PSAUTIER D'INGEBURGE DE DANEMARCK, REINE DE FRANCE, ET DE SAINT LOUIS, XIIIe siècle.

Si come diex lasiet de lez lui.7 il lacorone.

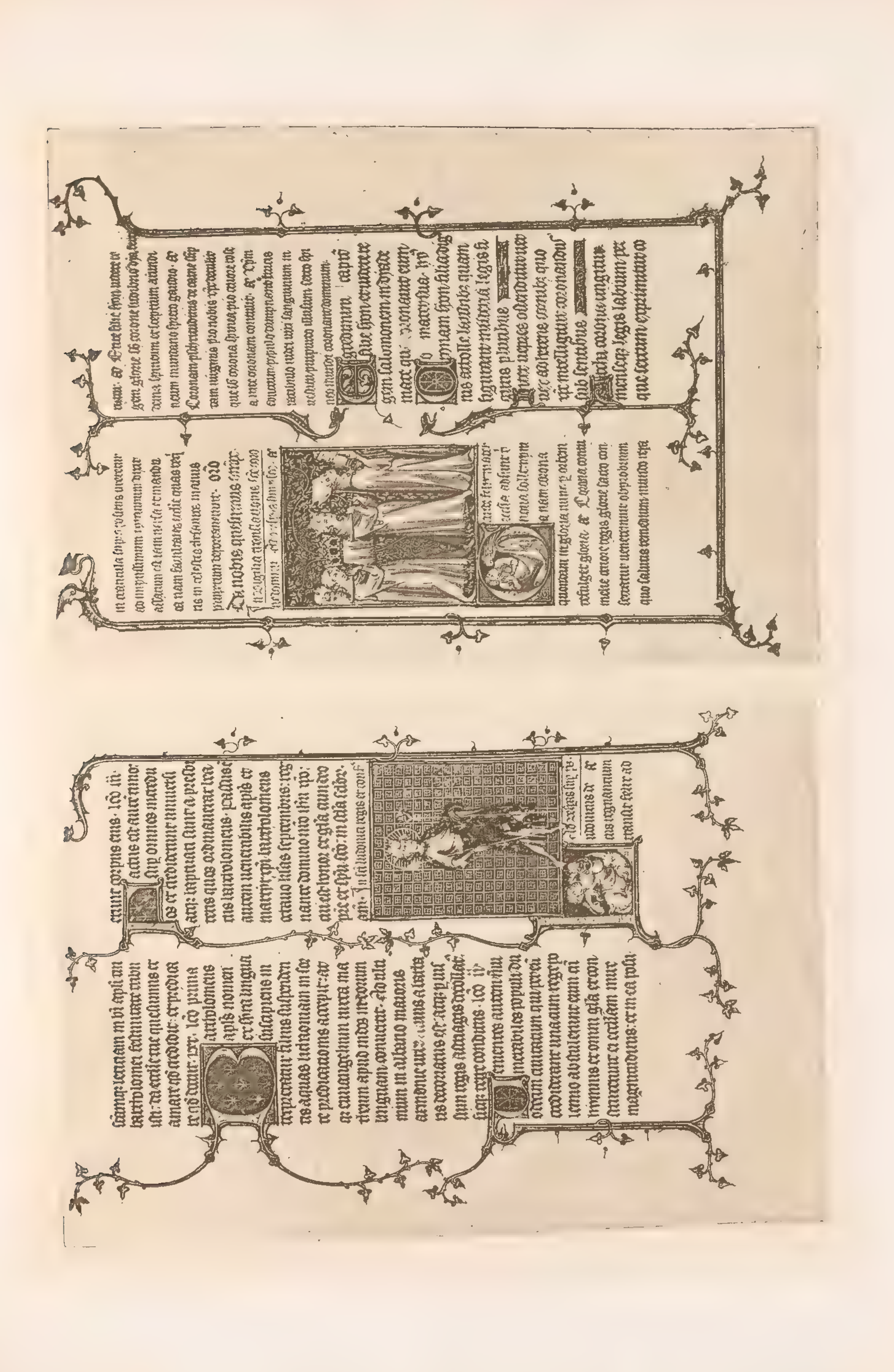


Si come li apostle enseuelissent nostre dāme.

p. 48

51

N° 1887. Breviarium. — Bréviaire de Jeanne d'Évreux, reine de France, xiv° siècle.



65

N° 1284. HORÆ. — LES HEURES DU DUC DE BERRY, commencement du XVe siècle.

LE DUC DE BERRY DANS SA SALLE A MANGER.

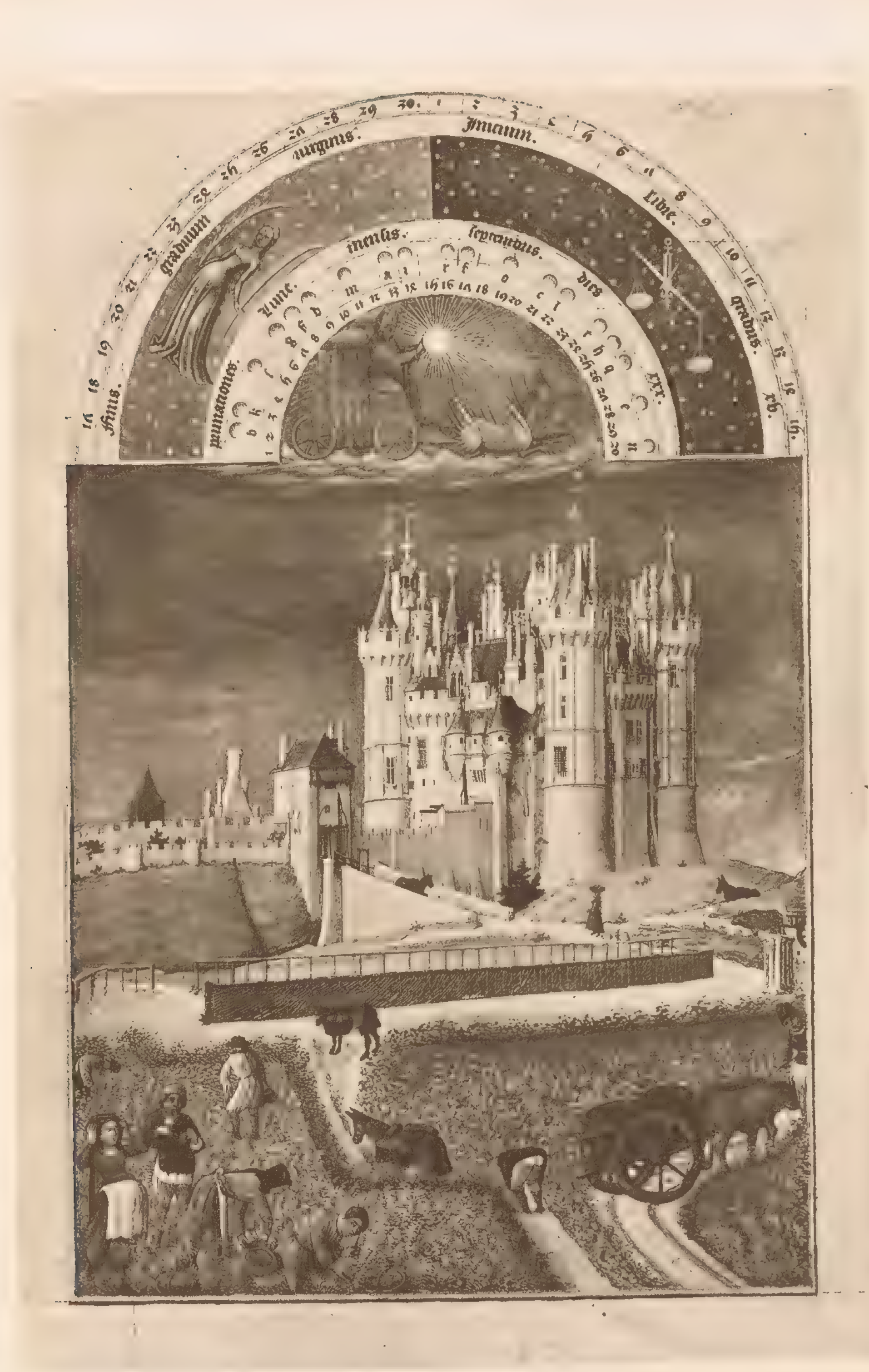


p. 66

65

Nº 1284. Horæ. — Les Heures du duc de Berry, commencement du xvᵉ siècle.

Le chateau de Bicêtre.



65

N° 1284. Horæ. — Les Heures du duc de Berry,
commencement du xve siècle.

Le Mont-Saint-Michel.


Benedicite do
minum omnes
angeli eius
potentes virtute qui facitis
verbum eius ad audiendam
vocem sermonum eius ps.
Benedic anima mea do
mino et omnia que intra

65

N° 1284. HORÆ. — LES HEURES DU DUC DE BERRY,
commencement du XVe siècle.

LA CHUTE DES ANGES.



71

HORÆ. — LES HEURES D'ÉTIENNE CHEVALIER, ENLUMINÉES PAR JEAN FOUCQUET. XV[e] siècle.

L'ADORATION DES MAGES.

(Les Mages sont ici représentés par le roi Charles VII).


HERODIS RE

71

Horæ. — Les Heures d'Étienne Chevalier, enluminées par Jean Foucquet, xv[e] siècle.

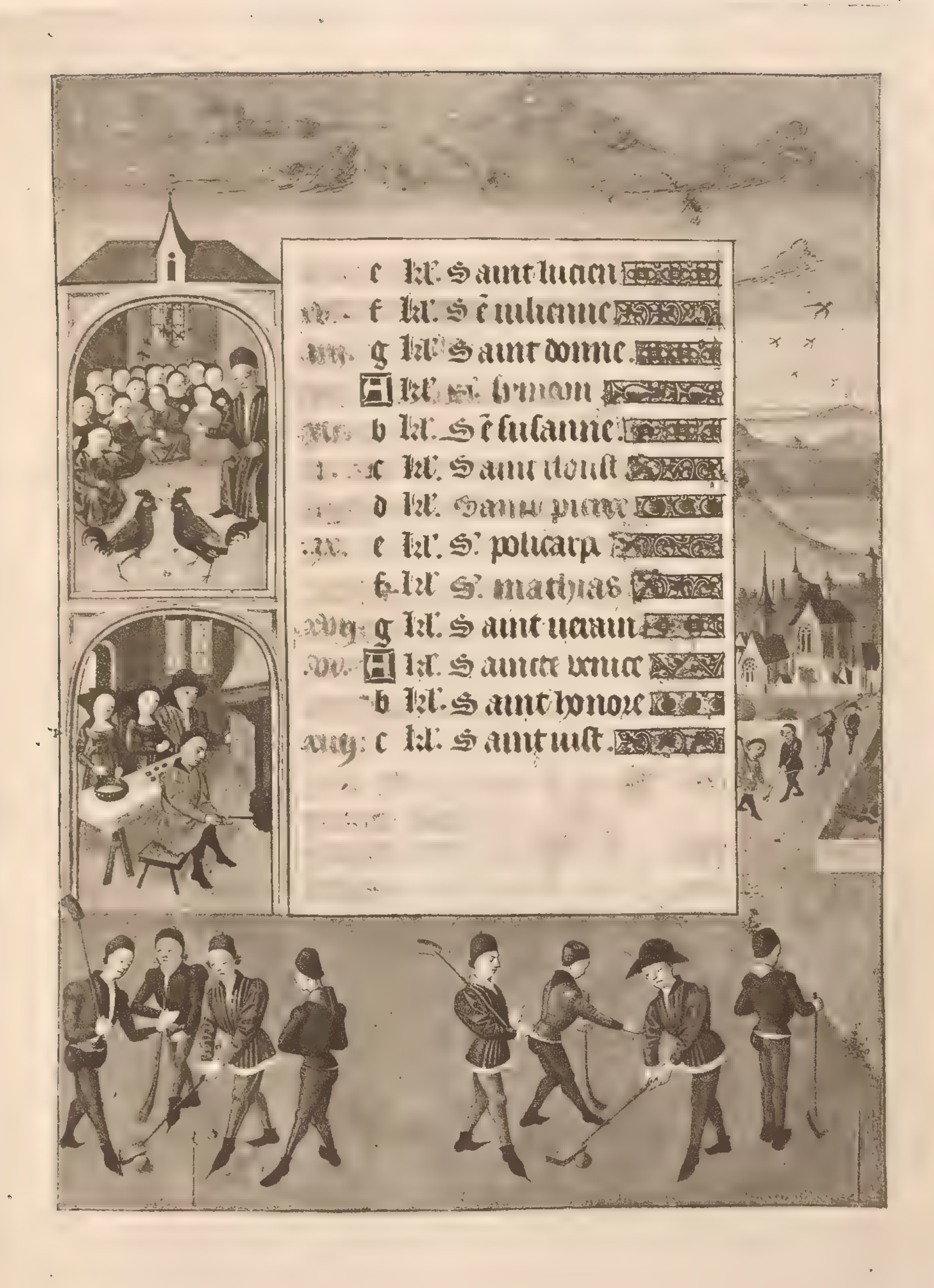
La Toussaint.


CONVERTE NOS DEVS SALVTARIS NR ET AVERTE IRA

76

N° 1362. Horæ, xve siècle

(Page du calendrier).


c kl. Saint lucien
xv. f kl. S. e iulienne
iiij. g kl. Saint donne.
A kl. s. symeon
xij. b kl. S. e susanne.
i. c kl. Saint ilouist
d kl. Saint pierre
xx. e kl. S. policarp
f kl. S. mathias
xvij. g kl. Saint uictorin
vi. A kl. Saincte uenice
b kl. Saint honore
xiiij. c kl. Saint iust.

76

N° 1362. Horæ, xv° siècle.


BSECRO TE

368

N° 1375. TRAITÉS DE FAUCONNERIE ET DE VÉNERIE, en latin, XVe siècle.



Incipit tractat' primus de theorica huius artis continens capitula. viij. Capitulum primum de genere uolatilium et moribus et electione eorum.

Genera uolatilium ... inuentium de rapi... na quibus utitur ... gens aucupando a... quatuor sunt species. Genera autem sunt hec. Accipitres. Falcones. Saccares. et Aquile. Accipitrum quinque sunt species. et unus est melior alio unius tamen moralitatis et unius nature. Primus quidem nobilior est. accipiter simplicit'. Secundus in lingua psarum ... s. dum dus accipit' et e. accipiter macer. paru capiens. Tertius e. tertiolus et hic habet moralitatem accipitris. et rapiet perdices et non poterit rapere grues. Quart' est sparuerius rapiens uolatile quodcumque ra

122

N° 322. SAINT AUGUSTIN : LA CITÉ DE DIEU, translatée et exposée par RAOUL DE PRESLES, XV[e] siècle.

...ise ne se releua. ¶ Celle dure fortune dura iusques au temps de gratien lempereur ou quel temps mons. s. ambroise ramena ... a la foy crestienne. ¶ Et quant est de ... ie qui vint ainsi ... de plain vol a romme

Cy commence le premier liure de saint augustin de la cite de dieu contre les paiens. Et peut estre pris pour .i. autre prologue ou chapitre.



408

N° 1574. Henri III présidant la première cérémonie de l'ordre du Saint-Esprit, 31 décembre 1578. — Peinture par Guillaume Richardière.





PARIS
TYPOGRAPHIE PLON-NOURRIT ET Cie
RUE GARANCIÈRE, 8

